ANTI-BAILLET
OU
CRITIQUI
DU LIVRE
DE MR. BAILLE]
INTITULÉ
JUGEMENS DES SAVAN
PAR MR. MENAGE.

Nouvelle Edition augmentée I des OBSER·TIONS de Mr. DE LA MONNOYE sur l'*A* *Baillet*. II. des REFLEXIONS sur les *Jugei des Savans*. III. des REFLEXIONS *sur la V Descartes*.

TOME SEPTIEME,
SECONDE PARTIE.



A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAG
MDCCXXV.

ANTI-BAILLET
OU
CRITIQUE
DU LIVRE
DE MR. BAILLET,
INTITULÉ
JUGEMENS DES SAVANS.
PAR MR. MENAGE.

Nouvelle Edition augmentée I des OBSERVATIONS de Mr. DE LA MONNOYE ſur l'*Anti-Baillet*. II. des REFLEXIONS ſur les *Jugemens des Savans*. III. des REFLEXIONS *ſur la Vie de Deſcartes.*

TOME SEPTIEME,
SECONDE PARTIE.



A AMSTERDAM,
AUX DEPENS DE LA COMPAGNIE.
MDCCXXV.


BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·



ANTI-BAILLET.

TROISIE'ME PARTIE.

CXXVII.

Ce que dit Mr. Baillet que Jean de Meun, dit Clopinel, *Continuateur du Roman de la Rose, étoit Jacobin, n'est pas véritable.*



R. Baillet a écrit au titre du Chapitre de Jean de Meun dit *Clopinel*, que cet Auteur, selon l'opinion de quelques-uns, étoit Jacobin. Et dans le Chapitre, il dit affirmativement qu'il l'étoit; & Docteur en Théologie: ce qui n'est pas véritable. Il est vrai que la Croix du Maine a écrit, que selon l'opinion de quelques-uns il étoit Docteur en Théologie à Paris de l'Ordre des Fréres Prescheurs. Et par ces quelques-uns, il a entendu parler de l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, qui a dit que Jean de Meun étoit Docteur en Théologie: ce que le Présidant Fauchet ne croit pas. *Je ne puis dire au vrai son état*; dit-il dans son Livre de l'Origine de la Langue Françoise, en parlant de Jean de Meun; *combien*

Page 33. Tome 4. Partie 1.

qu'il me souvienne avoir lu en la Chronique d'Aquitaine qu'il fut Docteur en Théologie: ce que je ne puis croire. Mais, ni ce Chroniqueur, ni du Verdier, ni le Président Fauchet, ni Jean le Maire de Belges, qui ont tous parlé de Jean de Meun, n'ont point dit qu'il fût Jacobin. Et je ne sai où la Croix du Maine peut avoir pris une chose si fausse & si ridicule. Dans le Livre intitulé *le Songe du Prieur de Saloin*, dédié à Valentine Duchesse d'Orleans, il est fait mention d'un Hôtel & d'un Jardin qui appartenoient à Jean de Meun. Et Jean de Meun ordonna par son Testament qu'il feroit enterré dans l'Eglise des Jacobins de Paris. Et si l'on en croit l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, il leur laissa un coffre, avec ce qui étoit dedans: ordonnant qu'il ne seroit ouvert qu'après son enterrement: après lequel ce coffre se trouva plein de petites Piéces d'ardoise. Ce même Auteur ajoute, que les Jacobins de Paris indignez de cette mocquerie de Jean de Meun, déterrérent son cörs: & que par arrêt de la Cour de Parlement ils furent condamnez à le remettre en terre dans le Cloître de leur Couvent. Ce qui ne s'accorde pas, non-seulement avec la qualité de Jacobin, mais avec celle de Docteur en Théologie. Et c'est pourquoi du Verdier ne croit pas qu'il ait été Docteur en Théologie. *Cela me fait croire*, dit-il, *s'il eût été Docteur en Theologie, comme a voulu dire l'Auteur de la Chronique d'Aquitaine, ou celui duquel il l'a pris, qu'il n'eût usé de telle risée en mou-*

mourant. J'ajoute à toutes ces raisons, que Gerson, Chancelier de l'Université de Paris, & Martin Franc, Prévôt & Chanoine de l'Eglise de Lauzane en Savoye, qui ont écrit contre le Roman de la Rose, n'ont point remarqué que l'Auteur de ce Livre fût un Dominicain : ce qu'ils n'ussent pas manqué de remarquer, si cet Auteur ût u cette qualité: les Prêtres séculiers n'étant pas en ce tems-là amis des Religieux. J'apprens d'ailleurs que le Pere Jaques Quétif, de l'Ordre des Dominicains, qui a fait le Catalogue des Auteurs de cet Ordre, y a réfuté l'opinion de la Croix du Maine. La Croix du Maine que Scaliger dans son segond Scaligerana appelle un fou, est un des Auteurs Classiques de Mr. Baillet.

Le Livre de Gerson est intitulé, *Tractatus Magistri Joannis Gerson contra Romantium de Rosa, qui ad illicitam Venerem & libidinosum amorem utriusque status homines quodam libello excitabat.*

Ce Catalogue n'est pas encore imprimé.

CXXVIII.

Justification des vers & des demi vers des Anciens inserez dans mes Poësies.

MR. BAILLET m'accuse d'avoir inséré un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens dans mes Poësies : car c'est ce qu'il veut dire en disant, *Dans la résolution qu'a prise Mr. Ménage de ne rien inventer; ne rien dire de nouveau; & de n'employer que des matériaux tous taillez, & souvent des vers tous faits, il s'est signalé particuliérement dans l'Art de les disposer selon toute l'étenduë de son industrie. De sorte que ceux mêmes qui ont la dureté de refuser à Mr. Ménage la qualité de*

de Poëte, ou d'Auteur Original en Poësie, ne peuvent nier sans injustice que l'ajustement de toutes ces Piéces de rapport ne soit toute entiére de lui: & ils sont obligés de reconnoître qu'il ne partage la gloire qu'il a de les avoir ramassées, & de les avoir si bien placées, qu'on peut dire que c'est de la Poësie à la Mosaïque.

J'ai déclaré en plusieurs endroits de ces Remarques, que j'abandonnois tous mes écrits à Mr. Baillet, & que je demeurois d'accord de toutes les choses qu'il y trouvoit à dire. Je demeure donç d'accord d'avoir inséré dans mes Poësies un grand nombre de vers & de demi vers des Anciens. Mais comme on pourroit en cela m'accuser de vol illicite; & qu'en effet plusieurs personnes m'en ont accusé; & que j'ai particuliérement entrepris dans ces Remarques de justifier mes mœurs; je me trouve obligé de faire voir à mes Lecteurs que ce que Mr. Baillet blâme ici dans mes vers, mérite des louanges; & que ces sortes d'imitations, ou si on veut, de larcins, ont été ordonnées par les Maîtres du métier. Vida l'enseigne dans son admirable Poëtique:

Atque ideo ex priscis semper quo more loquamur
Discendum, quorum depascimur aurea dicta,
Præcipuumque avidi rerum populamus honorem.

Aspice, ut exuvias Veterumque insignia nobis
Aptemus. Rerum accipimus nunc clara reperta;

Nunc

Nunc seriem, atque animum verborum, verba quoque ipsa;
Nec pudet interdùm alterius nos ore loquutos.
Cùm verò cultis moliris furta Poëtis,
Cautiùs ingredere, & raptus memor occule versis
Verborum indiciis, atque ordine falle legentes
Mutato. Nova sit facies, nova prorsus imago.
Munere (nec longum tempus) vix ipse peracto
Dicta recognosces veteris mutata Poëta.
Sæpè palam quidam rapiunt, cupiuntque videri
Omnibus intrepidi, ac furto latantur in ipso
Deprensi, seu cùm dictis, nihil ordine verso
Longè alios iisdem sensus mira arte dedêre,
Exueruntque animos verborum impunè priores:
Seu cùm certandi priscis succensa libido,
Et possessa diu, sed enim malè condita, victis
Extorquere manu juvat, in meliúsque referre:
Ceu sata, mutatoque solo feliciùs olim
Cernimus ad cœlum translatas surgere plantas:
Poma quoque utiliùs, succos oblita priores,
Proveniunt. Sic regna Asia, Trojaque penates
Transtulit auspiciis Phrygius melioribus Heros
In Latium; quamvis (nam Divûm fata vocabant)
Invitus, Phœnissa, tuo de littore cessit:
Nec connubia lata, nec incepti Hymenai
Flexerunt immitem animum: tu victa dolore
Occidis, & cura vix ipsa in morte relinquunt.
Nunquam ô Dardania tetigissent vestra carina
Littora; fors nulli poteras succumbere culpa.
Ergo agite, ô mecum securi accingite furtis

Unà omnes pueri, passimque avertite prædam.
Infelix autem (quidam nam sæpè reperti)
Viribus ipse suis temerè qui fisus & arti,
Externæ quasi opis nihil indigus, abnegat audax
Fida sequi Veterum vestigia, dum sibi prædâ
Temperat heu nimiùm, atque alienis parcere crevit
Vana superstitio, Phœbi sine nomine cura.
Haud longùm tales ideo lætantur, & ipsi
Sæpè suis superant monimentis, illaudatique
Extremum ante diem fœtus flevêre caducos,
Viventesque suæ viderunt funera famæ.
Quàm cuperent vano potiùs caruisse labore,
Eque suis alias dedicisse parentibus artes!
Sæpè mihi placet antiquis alludere dictis,
Atque aliud longè verbis proferre sub iisdem:
Nec mea tam sapiens per sese prodita quisquam
Furta redarguerit, quæ mox manifesta probabunt
Et nati natorum, & qui nascentur ab illis.
Tantùm absit pœnæ metuens infamis ut ipse
Furta velim tegere, atque meas celare rapinas.

Ecoutons Scaliger dans son *Confutatio Fabulæ Burdonum: Nam quid facient Virgilio, qui nihil pænè nisi alienum habet: sed dispositione & inventione aut fecit suum, aut melius? Qui de Hieronymo Vida aliter sentiet quàm de summo & perfectissimo Poëta, nugas aget. Tamen si ex Christiade Poëtica, Bombycibus, ludicro Scacchiorum, omnia Virgiliana frusta sustuleris,* *quod*

quod Vidæ proprium relinquetur, aut perexiguum erit, aut nihil. Ut paucis complectar; omninò corniculam Horatianam hîc videbimus. Sed non est porcorum de amaracino judicare. Si Josepho in versibus quos ille noctu experrectus meditari in lecto solet, aliquid usurpatum est quod à Veteribus occupatum fuerit, quod illi maledictum existimant, eam laudem is ducit sibi maximam: quum id facit quod Virgilius, & alii summi Viri fecerunt.

Ecoutons Casaubon dans son *Persiana Horatii Imitatio : Nemo qui vel summatim humanitatis studia attigit, Persii Satiras legit, quin statim imitationis Horatianæ aliqua saltem vestigia deprehendat: tam multa enim illius tam paucis numero versibus expressit, ut fungum esse oporteat, cujus animum, simul ac in hunc librum oculos conjecit, ejus rei aliqua non percutiat suspicio. Et tamen ea arte, eo judicio in hac parte usus est Poëta ingeniosissimus, ut qui adeo multa non sua usurpat, suus tamen ubique sit, nec alieni beneficii ferè quicquam, verùm propria omnia habere videatur.* Κ'ἂν γὰρ παρ' ἄλλȣ λάβῃ τι, ἰδίως ἀυτῷ χρώμενος, ἴδιον τὸ ληφθὲν ποιεῖ: *quod olim eruditissimi Critici de Thucydide, Homerum imitante, pronunciarunt.* Et ce qui suit.

Ecoutons Pasquier Livre VII. de ses Recherches chapitre 7. *Ronsard déroboit hardiment des traits d'uns & autres Auteurs : mais avec un larcin si noble & industrieux qu'il n'ût point craint d'y être surpris.*

quod Vide proprium vendicetur, aut per-exiguum erit, aut nihil. [illegible]

[illegible] *propriis* [illegible]

[illegible] *Recherches* [illegible] *qu'il n'est point* [illegible]

Fulvius Urſinus a fait un Livre entier des choſes que Virgile a priſes des Grecs. Le Beni en a fait un de celles que le Taſſe a priſes des autres Poëtes. Et Mr. Baillet parle lui-même d'un Critique qui fit un Livre contre Desportes, ſous ce titre, (1) *La Conformité des Muſes Italiennes & Françoiſes :* où il féſoit voir que la plupart des Sonnets de Deſportes étoient traduits ou imitez des Poëtes Italiens.

Page 254. J'ai traité, après Vida, cette matiere dans mes Obſervations ſur Malherbe. Et voici comme je l'ai traitée. C'eſt ſur ce vers, *D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre.*

J'ai ſouvent ouï dire à Mr. Chapelain, que lui & Mr. Dandilly avoient fait ce vers, ſans ſavoir qu'il fût de Malherbe, & dans le moment que je fais cette remarque, j'apprens de Mr. Furetiere que la même choſe lui eſt arrivée. J'ai auſſi ouï dire ſouvent à Mr. Corneille, qu'il avoit fait dans ſon Polyeucte, au ſujet de la fortune ces deux vers ſi célébres,

Et comme elle a l'éclat du Verre,
Elle en a la fragilité.

Sans

1. ¶ Ce Livre intitulé *Rencontre des Muſes*, eſt un petit in-4. imprimé à Lion chez Jaques Rouſſin l'an 1604. contenant quarante trois Sonnets de Deſportes traduits ou imitez d'autant de Sonnets Italiens imprimez à côté. Il n'y a pour Préface qu'une ſimple liſte des noms de quinze Poëtes Italiens d'où il eſt dit que Deſportes a tiré ſes quarante trois Son-

Sans savoir qu'ils fussent de Mr. Godeau Evêque de Vence; car ils sont originairement de Mr. Godeau; qui les avoit faits dans son Ode au Cardinal de Richelieu, quinze ans avant que Mr. Corneille les ût faits dans son Polyeucte. Il est assez ordinaire de se rencontrer ainsi dans la pensée & dans l'expression des autres. Porphyre dans un Fragment de son Livre de la Philologie, rapporté par Eusébe au chapitre 3. du X. Livre de la Préparation Evangelique, fait mention d'un certain Arétades qui avoit fait un Traité tout entier de ces sortes de rencontres. Et à ce propos, je ne puis m'empêcher de faire part à mes Lecteurs d'une petite Histoire très agréable, que raconte St. Jerôme sur ces paroles de l'Ecclésiaste, Nihil sub sole novum. *Il dit que son Maître Donat expliquant ce mot de Terence,* Nihil est dictum, quod non sit dictum priùs, *pestoit contre les Anciens qui lui avoient pris ses pensées.* Pereant qui ante nos nostra dixerunt. *Il est, dis-je, assez ordinaire de concourir ainsi & dans la même pensée & dans la même expression des autres: & particuliérement quand on a vû autrefois cette même pensée & cette même expression: comme Mr. d'Andilly, Mr. Chapelain, & Mr. Furetiere*

Sonnets. L'Auteur qui a pris soin de publier cette conformité ne se nomme point, mais il y a grande apparence que c'est un Monsieur R. G. de St. Jory sous le nom duquel il y a un petit Dialogue en vers imprimé à la suite. Du Verdier pag. 957. & 958. de sa Bibliothéque marque aussi quelques-unes de ces imitations de Desportes.

tiere avoient vû sans doute ces vers de Malherbe, & Mr. Corneille ces deux de Mr. Godeau. Car il arrive souvent qu'une chose nous demeure dans l'esprit, & que l'Auteur de cette chose s'efface de nôtre memoire. Mais ce qui est arrivé à Mr. de Racan est tout-à-fait extraordinaire. En l'année 1608. *étant en garnison à Calais, âgé de* 19. *ans, il fit ces quatre vers,*

Estime qui voudra la mort épouvantable,
Et la fasse l'horreur de tous les animaux,
Quant à moi je la tiens pour le point desirable,
Où commencent nos biens & finissent nos maux.

Quelque tans après étant à Paris, & récitant ces vers comme étant de lui à son ami Ivrante, son ami lui dit qu'il ne donnoit point dans ce panneau: qu'il savoit fort bien que ces vers étoient de Mathieu: & que c'étoit le prémier quatrain de son Livre intitulé Les Tablettes de la Vie & de la Mort. *Mr. de Racan qui n'avoit jamais vû ce Livre, contesta long-tems, & opiniatrément, que Mathieu ne pouvoit avoir fait ces vers: & il ne se rendit là-dessus que lors qu'Ivrante les lui fit lire dans ce Livre de Mathieu, avec le plus grand étonnement du monde. Je ne doute point de cette Histoire: étant très-persuadé que Mr. de Racan, qui me l'a souvent racontée, & en présence de plusieurs personnes; est un homme très-véritable: mais je doute fort de ce que dit Leonardo Salviati*

au

au Livre prémier de ses Avertissemens de la Langue Italienne, qu'un Poëte de son tems qui n'avoit jamais vu les Sonnets du Cardinal Bembo, en avoit fait de tous semblables. Quoi qu'il en soit, il n'y a guére de Poëte à qui il n'arrive de faire quelques vers qui se trouvent dans d'autres Poëtes, & par là on peut juger, combien sont injustes & ridicules ceux qui décrient aujourd'hui les Poëmes les plus achevez pour y avoir rencontré quelques hemistiches des Anciens: qui à proprement parler, ne sont que des phrases du langage Poëtique. Et en cela ils sont d'autant plus injustes, & d'autant plus ridicules, qu'il est permis aux Poëtes de prendre des Anciens des vers entiers. Les Grecs & les Latins, & les Italiens qui ne cedent de guére aux Grecs & aux Latins, en ont tous usé de la sorte. Et c'est aussi de la sorte qu'il en faut user: comme je le ferai voir dans ma Dissertation du larcin & de l'imitation des Poëtes. Cependant, voyez ce que dit là dessus Vida dans son admirable Poëtique. Mais quoi qu'il soit permis à tout le monde, il n'est pas donné à tout le monde de prendre des anciens Poëtes célébres. Il faut que les vers parmi lesquels on mêle ceux de ces grands hommes, ne leur soient point inferieurs: Car il ne faut pas coudre de la pourpre avec de la bure: & comme disoit Virgile, il est plus aisé d'ôter la massuë à Hercule, que de prendre un vers à Homere.

Descendons maintenant dans le particulier: & voyons les vers que j'ai pris des Anciens.

CXXIX.

Examen des vers & des demi vers des Anciens insérez dans mes Poësies.

J'Ai dit dans mon Epigramme à Mr. Heinsius; qui est la 50. de mes Epigrammes Latines; *Heinsi, Castalidum decus sororum.* Et Martial a dit dans l'Epigramme 14. de son Livre IV. *Sili, Castalidum decus sororum.* On crie là-dessus contre moi au voleur. Un homme de lettres, au nom duquel je pardonne, m'aïant traité de plagiaire au sujet de ce vers *Heinsi, Castalidum decus sororum,* & de cet autre, *Pereri, Aonidum decus immortale sororum,* de mon Elégie à Mr. du Périer & à Mr. Santeuil, qui étoit, disoit-il, de quelqu'autre Poëte ancien; il me vint prier quelque tans après de lui corriger une Epitre Dédicatoire qu'il avoit faite. Après lui en avoir corrigé plusieurs endroits, je lui dis qu'il en avoit pris le commencement & la fin d'une Lettre de Balzac. Il me fit de grands serments qu'il n'avoit pris de Balzac ni cette fin, ni ce commencement: & qu'il falloit qu'il ût concouru avec lui. Je fis apporter un volume des Lettres de Balzac: où je lui fis voir qu'une de ces Lettres commençoit par le mot de *Monsieur*, qui étoit le premier mot de son Epitre Dedicatoire, & qu'elle finissoit par ces mots, *Votre très-humble & très-obéissant Serviteur*, qui étoit la fin de la même Epitre. Et je lui dis,

dis, que de m'accuser d'avoir pris de Martial, *Castalidum decus sororum*, & de cet autre Poëte, *Aonidum decus immortale sororum*, c'étoit m'accuser d'avoir pris le mot de *Monsieur* d'une Lettre de Balzac. Il en est de même de ce vers *Disertissime quot fuere, vel sunt*, de mon Epigramme à Mr. Pucelle Avocat au Parlement : qu'on prétant qui est dérobé de Catulle.

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. Bachot,

Ne mihi, ne pigeat, fido veterique Sodali,
Ne pigeat medicas applicuisse manus.

Et dans l'Epicedium de Mr. Corneille, en parlant à Apollon Auteur de la Médecine, j'ai dit,

——— *Divino nonne Poëta*
Debueras medicas applicuisse manus.

On m'accuse d'avoir pris ces endroits de ces vers de Tibulle, qui sont de son Elégie à Phœbus :

Crede mihi, propera: nec te jam Phœbe, pigebit
Formosa medicas applicuisse manus.

Je répons à cette accusation que *medicas applicare manus* n'est pas une pensée; que ce n'est qu'une phrase, qui signifie *guérir*; & que de m'accuser d'avoir pris cette expression de Tibulle c'est m'accuser d'avoir pris de Tibulle le mot *de guérir*; *ma-*

nus medica a été dit par tout le monde. *Vincere quos medicæ non potuere manus*, dit l'Auteur de l'Epitaphe d'Eutiches, conducteur de chariots. Mais qui n'a point dit *medicas applicare*, ou *adhibere manus*? Virgile a dit dans le 3. des Géorgiques, *Dum medicas adhibere manus ad vulnera pastor Abnegat.* (1) Jan de la Case a dit sur la mort de Flaminius,

Aureus ille senex, vita qui licia Parca,
Intacta ducunt candidiora nive,
Qui nec Principibus, urbi nec scilicet ægra
Formidet medicas adplicuisse manus.

Le Pere Rémond, Jésuite a dit,

Audiit alma parens, ægroque adlapsa gementi est:
Et visa est medicas applicuisse manus.

J'ai dit dans la même Elégie à Mr. Bachot,

Uror, ut incensa flammis uruntur arista:
Uruntur sacris ut pia thura focis.

On dit que j'ai pris ce dernier vers de Tibulle: qui a dit, *Urimur, ut celeres urunt*

¶ 1. Ces vers du Casa ne sont pas sur la mort de Flaminius, c'est une plainte aux Manes de Flaminius contre le Priuli qui au préjudice du plaisir que le Casa trouvoit à Rome dans la conversation de Galeazzo Florimonte Evêque d'Aquien, avoit fait des vers

urunt altaria flammæ. Et moi, je dis que l'expreſſion de Tibulle eſt vicieuſe : & qu'après avoir dit *Urimur*, au paſſif, il falloit continuer de même, & dire, *ut uruntur* : & non pas, *ut urunt*, à l'actif.

J'ai dit dans l'Epigramme 26. de mes Epigrammes Latines, au ſujet de Fabianus, qui étoit un homme inquiet :

Mortuus hoc tandem tumulo, Fabiane, quiescis.
Ingenio levior ſit tibi terra tuo.

On dit que j'ai imité cette Epigramme de ces vers de Martial, au ſujet d'un Barbier qui avoit la main extrémement légere :

Sis licet, ut debes, tellus pacata, leviſque,
Artificis levior non potes eſſe manu.

Et moi, je dis que mon diſtique vaut mieux que celui de Martial. Le mot *pacata* eſt ſuperflu dans l'Epigramme de Martial : & quand il y feroit néceſſaire, il n'y a rien qui s'y rapporte enſuite. Il y faudroit un, *pacatior*, pour répondre à *pacata* ; comme *levior* répont à *levis*,

J'ai dit dans mon Epigramme 103.

Se-

vers pour exhorter cet Evêque à retourner en ſon Dioceſe. *Aureus ille ſenex* regarde Galeazzo Florimonte, & non pas Flaminius. Les vers du Priuli ſe trouvent dans le recueil des vers Latins des Poëtes Italiens. C'eſt cet Aloyſius Priulus tant loué par M. de Thou, à la fin du 20. Livre de ſes Hiſtoires.

Seriùs ut repetant formosam Numina Nymphain,
Quâ non in terris dignior ulla polo:
Quæ frueris tantis, Regina Lutecia, donis,
Cælicolûm supplex da pia thura patri.

On dit que j'ai pris ces vers de ce distique de Martial:

Serus ut ætheria Germanicus imperet aula;
Utque diu terris; da pia thura Jovi.

(1) Et moi, je dis que ce distique de Martial est ridicule: étant ridicule de prier Juppiter, qui est le Roi des Cieux, qu'un autre que lui regne dans les Cieux.

J'ai fait cette Epigramme sur la Vénus d'Appelle commancée & non achevée:

Non Venerem Cois Cous perfecit Apelles,
Si perfecisset, fecerat ille minùs.

Liv. 1. Epig. On dit que je l'ai prise de ces vers de Martial sur la main de Porcius Scævola,

Major decepta fama est & gloria dextra.
Si non errasset, fecerat illa minùs.

Et

¶ 1. Pour moi je ne trouve bonne ni l'une ni l'autre de ces Epigrammes, ni celle de Martial par la raison qu'apporte M. Ménage, ni celle de M. Ménage parce qu'aiant dit que Fabien n'a jamais eu l'es-

Et moi, je dis que mon diſtique vaut mieux que celui de Martial, qui eſt pourtant excellant: y aiant dans ce vers *ſi perfeciſſet, fecerat ille minùs*, une agréable antithêſe entre *perficere* & *minùs facere*, qui n'eſt pas dans celui de Martial.

Mr. de Launoi, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, à prétandu que pluſieurs de nos Saints n'avoient point exiſté: ce qui a fait dire de lui à Mr. Féramus,

Dans ſon Elegie ſur la mort de Mr. du Puy.

Tu quoque, Launoi, veri indagator & index,
Addita qui faſtis Numina falſa doces.

De mon coté, j'ai fait là deſſus cette Epigramme Grecque,

Τὸν Λαυναῖον ὁρᾷς, ὃς σύρφετον Οὐρανιώνων
Ῥῖψε, ποδὸς τεταγὼν ἀπὸ βηλοῦ θεσπεσίοιο.

On dit que ce dernier vers eſt pris tout entier d'Homere: lequel l'a employé dans ſon Iliade, en parlant de Juppiter qui précipita Vulcain du Ciel d'un coup de pied. Mais c'eſt ce qui fait la beauté de mon Epigramme. Elle ſeroit ridicule, ſi ce vers étoit de moi: & j'oſe dire qu'elle eſt fort belle, à cauſe de cette application, pour laquelle Mr. Daillé le Pere, homme

l'eſprit en repos pendant ſa vie, & ſouhaitant en ſuite que la terre qui le couvre après ſa mort ſoit pour lui dans une agitation encore plus grande, au lieu de lui ſouhaiter du bien, comme il ſemble en avoir l'intention, il ne lui ſouhaite que du mal.

me très-versé dans la lecture d'Homere, m'a souvent félicité. Les Poëtes Grecs ont fait gloire d'employer ainsi des vers tous entiers d'Homere. L'Auteur de l'Epitaphe de l'Empereur Julien l'Apostat:

> Ἰουλιανὸς μετὰ Τίγριν ἀνάῤῥοον ἐνθάδε κεῖται,
> Ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθὸς, κρατερός τ'
> αἰχμητής.

ce dernier vers est d'Homere: qui est le vers, selon le témoignage de Plutarque, pour le marquer en passant, qu'Alexandre le Grand préféroit à tous les autres de ce pere des Poëtes. Il y a une Epigramme du Poëte Lucillius, au Livre 2. de l'Anthologie, contre un voleur qui vola la statue de Mercure, le Dieu des voleurs, laquelle Epigramme finit par ce vers, Πολλοὶ μαθηταὶ κρείττονές διδασκάλων: qui est un vers d'un Ancien: car il est rapporté par Cicéron dans la VII. de ses Epitres qu'on appelle *Familieres*, au Livre IX. & cette citation ne fait pas une petite beauté dans cette Epigramme.

J'ai dit dans mon Elégie à Mademoiselle le Fèvre qui est aujourd'hui Madame Dacier;

Sed

¶ 1. Théocrite en a donné l'idée dans son Idyle 17.

> Ἴδαν ἐς πολύδενδρον ἀνὴρ ὑλατόμος ἐλθὼν
> Παπταίνει παρεόντος ἄδην πόθεν ἄρξεται ἔργυ.
> Τί πρᾶτον καταλέξαι; ἐπεὶ πάρα μυρία εἰπεῖν.

Cette

Sed quibus aut verbis, aut quâ tot splendida dona
Voce canam? laudes ordiar unde tuas?
Obruitur laudum numero mea Musa tuarum,
Quid de te dicat nescia, quidve tibi.
Talis, vere novo virgo per prata vagatur,
Quos linquat flores, nescia, quosve legat,

On dit que j'ai dérobé cette comparaison à Malherbe: qui a dit dans son Ode à Mr. de Bellegarde,

Comme en cueuillant une guirlande
L'homme est d'autant plus travaillé
Que le parterre est émaillé
D'une diversité plus grande:
Tant de fleurs de tant de cotez
Fesant paroître en leurs beautez
L'artifice de la Nature;
Il tient suspendu son desir,
Et ne sait en cette peinture,
Ni que laisser, ni que choisir.

(1) & moi, je dis que cette pensée étant de tout le monde, n'est de personne. Voici

Cette citation méritoit bien d'être à la tête de toutes les citations que produit ici M. Ménage, & qu'il avoit déja produites dans ses commentaires sur Malherbe. On y peut ajouter celle-ci du Molza, tirée de ses Stances au Cardinal Hippolyte d'Este.

Mà son come vom che in mezzo a mille rose
Nel natio bosco &c.

ci ceux qui l'ont employée. Politien dans son Epigramme à la louange de Crassus:

Utque intret biferi si Virgo rosaria Pæsti,
Quam primùm carpat vix sciat illa rosam:
Sic tot Fama tua cernens miracula laudis,
Palmam cui primùm deferat, in dubio est.

Joachin du Bellay dans son Ode au Prince de Melfe:

Mais comme errant par une prée
De diverses fleurs diaprée,
La Vierge souvent n'a loisir
Parmi tant de beautez nouvelles
De reconnoître les plus belles,
Et ne sait lesquelles choisir:
Ainsi confus des merveilles
Par tant de vertus pareilles
Qu'en toi reluire je voi,
Je perds toute connoissance,
Et pauvre par l'abondance,
Ne sai que choisir en toi.

Madelenet, dans son Ode pour la Reine de Suëde:

Tu, Diva, primùm quid memorem, doce.
Nam fluctuantem pertrahit omnium
Me turba virtutum. Lacessunt
Corporis hinc, animi inde dotes.

Sic

Sic Nympha mollem gramine floreo
Nectens coronam, Veris honoribus
Densis laborat, nec scit utros
Anxia dextra metat colores.

Mr. Maury dans une de ses Epitres à Mr. de Sorbiere :

Non secus ac pictos tenero qui pollice flores
Vernante in prato decerpit sedula Virgo,
Hisque sinum, calathosque implet, nectitve corollas:
Talis & ipse velut per florea prata vagaris.

Et Mr. Du Perier dans son Ode à Mr. de Guise :

Sic Nympha, picto gramine nobilem
Pulchra corollam nectere gestiens
Fronti, renidentum laborat
Luxurie nimia colorum.

J'ai dit dans mon Elégie au Cardinal Mazarin, *Saltem aliquis veniat, qui mihi dicat, abi.* On dit que ce vers est pris tout entier d'un ancien Poëme, imprimé dans la Collection de Pierre Pithou. Et moi je dis que ce vers est devenu si commun qu'il est de tout le monde: & qu'ainsi je ne l'ai pas dérobé, mais que je l'ai cité. Je dis la même chose de ce vers de mon Epigramme sur l'Image de Saint Bruno, *Sic oculos, sic Bruno manus, sic ora ferebat:* qui a été pris de ce vers du 3. de l'Enéi-

l'Enéïde, *Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.*

A l'égard de ce vers de Martial, *Reptantes vidit sustinuitque manus*, que j'ai employé dans mon Elégie, sur mon retour en ma patrie après vint ans d'absence, il est vrai que je l'ai pris de Martial: mais ç'a été à l'imitation des plus célebres Poëtes modernes qui prennent ainsi des vers des Anciens pour faire honneur aux Anciens. Bucanan a commancé son Séaume 82. par ces deux vers,

Regum timendorum, in proprios greges
Reges in ipsos imperium est Jovæ:

Qui sont tous entiers d'Horace: à la reserve du mot *Jovæ*, pour lequel Horace a dit *Jovis*.

Et il a dit dans le Séaume 137. *Super flumina: Regia finitimis invidiosa locis.* Et Ovide, dans son Epitre de Didon à Enée, a dit, *Mœnia finitimis invidiosa locis.*

Il a dit dans son Elégie sur la misére de ceux qui régentent:

Arcadico juveni quòd læva in parte mamilla
Nil salit, iratus clamat uterque parens.

Ce qui est pris de cet endroit de la Satire VII. de Juvenal.

——— ——— Culpa docentis
Scilicet arguitur, quòd læva in parte mamilla
Nil salit Arcadico juveni.

Il

Il a dit dans une de ses Epigrammes contre Nævolus, *Et cernis, quantum noctua manè videt:* ce qui est pris de cet endroit de Martial, Livre 3. Epigramme 93. *Videasque quantum noctuæ vident manè.*

Jules Scaliger dans son Epigramme intitulée *Lusus non fictus*, a employé de même ce vers de l'Empereur Galien,

Brachia non hedera, non vincant oscula conche.

Martial a dit, Livre XII. Epigramme 47. *Nec tecum possum vivere, nec sine te:* Et Ovide a dit dans ses Amours, *Sic ego nec sine te, nec tecum vivere possum.*

Virgile à dit dans le sixiéme de l'Enéïde,

Tu maximus ille es,
Unus qui nobis cunctando restituis rem.

à l'imitation d'Ennius qui avoit dit, *Unus Homo nobis cunctando restituit rem.*

Il y a mille autres semblables larcins dans les Poëtes anciens & modernes.

J'ai fini l'Envoy de mes Poësies Italiennes à la Reine de Suëde par ce vers, *Pianger cercai, non già del pianto onore :* & mon Madrigal 8. par cet autre vers, *Che fù principio a si lungo tormento.* On dit que j'ai pris de Pétrarque ces deux vers tous entiers. Et moi, je dis que je n'ai pas dérobé ces vers à Pétrarque, mais que je les ai citez de Pétrarque : & que les

plus célebres Poëtes Italiens en usent de la sorte à l'égard de Dante & de Pétrarque: & que les Poësies du Cardinal Bembo, celles de Monseigneur della Casa, celles d'Annibal Caro, & celles du Tasse, sont pleines de vers entiers de Dante & de Pétrarque: & que ces citations de ces deux grands Poëtes sont affectées par les Poëtes Italiens. Les vers de Dante & de Pétrarque inserez dans la Traduction de l'Enéïde du Caro sont imprimez dans les éditions in quarto, d'un caractere différant de celui des autres vers: & si Mr. Baillet a ces éditions, il peut voir en un moment le grand nombre de vers que l'Auteur a employez de ces deux Poëtes dans cette Traduction. Je les ai contez. Ils sont au nombre de douze.

J'ai fait cette Epigramme sur un Amant décrépite:

Bis septem. scis alme Puer, jam lustra peregi:
Et tamen emeritum sub tua signa vocas.
Urimur, en totas populatur flamma medullas.
Parce precor: remove, dire Cupido, faces.
Quid tibi cum tumulo? siccis hærere medullis,
Quid juvat? an cineres urere, stulte, paras?
Sævo in amore miser traduxi tempora vitæ.
Non satis hoc? & nos vis in amore mori?

On dit que j'ai pris ce *siccis hærere medullis* de cet endroit de Properce, Livre 2. Elégie 9.

Quid

Quid tibi jucundum siccis habitare medullis?
Si pudor est, aliò trajice tela tua.

Et ce *nos vis in amore mori*, de cet endroit du même Poëte, Elégie 1. du même Livre, *laus in amore mori: laus altera, si datur uno posse frui.* Et moi, je dis que je n'ai point songé à ces endroits: & que mon distique,

Quid tibi cum tumulo? Siccis hærere medullis
Quid juvat? An cineres urere, stulte, paras?

Vaut mieux que celui de Properce: & que le *laus in amore mori* de Properce me justifie contre ceux qui blament ce jeu de paroles *amore mori*. Ce jeu de paroles, au reste, a été affecté par les Poëtes les plus célébres. Properce Livre 1. Elégie 3.

Interdum graviter mecum deserta ferebar
Externo longas sæpè in amore moras.

& Elégie 4. du même Livre.

Dum tibi deceptis augetur fama puellis,
Certus & in nullo quæris amore moram.

& Elégie 13. du même Livre:

Quid mihi desidiæ non cessas fingere crimen;
Quòd faciat nobis Cyntia amore moram?

C'est ainsi que Muret prétant qu'il faut lire ce distique. Sannazar dans une de ses Epigrammes:

Absentem quaeris: praesentem despicis, Ægle.
Non sedamas: sed me vis in amore mori.

Et dans une autre:

Arsimus: & primo miseri deflevimus ignes.
Hoc satis. Extremo turpe in amore mori.

Capilupus:

Phyllida: servantem summo de monte capellas,
Orabat supplex nuper amator Acon.
Ille preces, simul & lacrimas ubi fudit inanes,
Ex alto sese vertice praecipitat
E dum per vacuas in praeceps volvitur auras,
Jam periturus ait, Laus in amore mori.

On ajoute, que j'ai pris ce vers,

Parce precor: remove, dire Cupido, faces.

de cet endroit de Tibulle, Livre 2. Elégie 4.

Uror, io remove, saeva puella, faces.

J'en demeure d'accort: mais en cela j'ai suivi l'exemple des Poëtes les plus célébres, & les préceptes de Vida. Voyez ci-dessus au chapitre 127.

Dans ma Métamorphose de Gargilius en perroquet, j'ai fait dire à Gargilius lorsqu'A-

¶ 1. Je voudrois pour l'honneur de notre Siécle pouvoir être du sentiment de M. Ménage. Mais qu'il y regarde de près, & qu'il se fasse justice, il trouvera que son vers comparé à celui de Virgile est extrêmement rampant, que la double antithese y est

qu'Apollon & les Muses le vouloient empêcher d'entrer au Parnasse:

Egregiam vero laudem! Vos persequi inermem
Non pudet armatos? Quæ tandem gloria vestra est,
Si Dî mortalem, si plures vincitis unum?

On dit que j'ai pris ces vers de cet endroit du quatriéme de l'Enéïde.

——— *Magnum & memorabile nomen;*
Una dolo Divûm si femina victa duorum est.

Il est vrai que j'ai visé à cet endroit. (1) Mais je soutiens que mon *Si Dî mortalem, si plures vincitis unum*, vaut bien l'*Una dolo Divûm si femina victa duorum est* de Virgile.

J'ai fait cette Epigramme Grecque sur Mr. Bignon, le pere, Avocat Général du Parlement de Paris,

Τῆς φύσεως μέγα θαῦμα, παλαιά τε καινά τε εἰδώς,
Τῇδε Βίγνων, θνητοῖς καὶ μακάρεσσι φίλος.

On dit que ces mots, παλαιά τε, καινά τε, εἰδώς, sont pris de cet endroit d'Homere, du Livre 2. de l'Odyssée vers 188.

πα-

est trop marquée, & que cette justesse scrupuleuse doit être reservée pour l'Epigramme. Dans le vers de Virgile, la chose sans être dite si ouvertement, ne laisse pas de se faire sentir, mais d'une maniere toute vive, toute noble, & toute héroïque.

παλαιά τε, πολλά τε, εἰδώς. Et moi, je dis que mon hémistiche vaut mieux que celui d'Homere: à cause de l'antithêse de παλαιὰ & de καινά. A l'imitation d'Homere, Lucien a dit, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. C'est dans la premiere de ses Epigrammes. Λουκιανός ταδ' ἔγραψα, παλαιά τε, μωρά τε εἰδώς. Et personne ne l'en en a blamé.

Quand je fis imprimer la Vie de Mamurra, je fis mettre au devant une Taille douce qui réprésantoit un homme dans une grande marmite, enseignant à plusieurs Cuisiniers & Marmitons l'Art de la Cuisine. Et au-dessus de cette Marmite j'y fis mettre ces mots de Virgile, *Illa se jactet in aula: Aula*, & *Olla*, est la même chose: témoin l'*Aulularia* de Plaute: Et audessous j'y fis mettre ce distique Grec,

Ὁρᾷς μαγείρων, ξεῖνε, τὸν διδάσκαλον,
Ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χαλκηλάτου.

On dit que ce dernier vers est pris de celui-ci d'Aristophane, qui est de la premiere Scéne de sa Comédie intitulée *Plutus*,

Ὃς θεσπιῳδεῖ τρίποδος ἐκ χρυσηλάτου.

Il est vrai que mon vers est pris de celui-là d'Aristophane. Mais c'est ce qui fait la beauté de mon Epigramme, qui sans cela seroit plate. Mr. de Saumaise trouvoit cette parodie si heureuse, qu'il croyoit que j'avois fait faire l'estampe à cause des vers.

J'ai dit dans mon Epigramme 97. en en-

envoyant les Métamorphoses d'Ovide à Mademoiselle de la Vergne,

Accipe mutatæ ter quinque volumina formæ.
Perlege Peligni nobile vatis opus:

& dans mon Elégie à Mr. Bachot, *Et quem oculis cepit Cynthia prima suis*, On dit que ce dernier vers est une imitation de celui-ci de Properce, *Cynthia prima suis miserum me cepit ocellis*, & que ce *mutatæ ter quinque volumina formæ* est pris de ces vers, des Tristes d'Ovide, Livre 3. Elégie 14.

Sunt quoque mutatæ ter quinque volumina formæ,
Carmina de domini funere rapta sui.

Tout cela est vrai. Mais j'en ai usé de la sorte à l'imitation des Anciens. Martial a dit de même, pour exprimer l'Enéide de Virgile,

Protinus Italiam concepit, & Arma, Virumque,
Qui modò vix Culicem fleverat ore rudi.

J'ai dit dans mon Epigramme à Messieurs de l'Académie della Crusca, en parlant du Tasse,

Grandia quos magni formidant carmina Tassi:
Carmina, divino proxima Virgilio.

On dit que j'ai pris ce Pentamétre de celui-ci de Martial, XI. 53.

 Ru-

Rura, vel æterno proxima Virgilio.

Il eſt vrai que j'ai viſé à ce vers de Martial & à celui-ci de Properce,

Plus in amore valet Mimnermi verſus Homero.

Mais ſans ces exemples de Martial & de Properce, *proxima Virgilio*, pour dire *proxima carminibus Virgilii*, ne pourroit pas ſe défendre.

Il en eſt de même de ces vers de mon Epigramme ſur le Médecin Thémiſon.

Autumno ægrotos qui plures ſuſtulit uno,
Quàm folia, autumni frigore, lapſa cadunt,

Qui ſont imitez de l'Enéïde de Virgile, Livre VI.

Quàm multa in ſilvis autumni frigore primo
Lapſa cadunt folia.

Sans cet exemple de Virgile, & ſans celui-ci de Properce, Livre 4. Elégie 4. *Ipſaque in oceanum ſidera lapſa cadunt*, & cet autre du même Poëte, Elégie 15. Livre 3. *Sic cadit infelix lapſa puella genu*, & quelques autres ſemblables, qui auroit oſé dire *lapſa cadunt*?

J'ai dit dans mon Elégie à Mr. de Mommor,

Et tellus linquenda tibi conjuxque, domuſque,
Et quæ mille ſecant arva relicta boves.

On

On dit que j'ai pris ce premier vers de cet endroit d'Horace,

Linquenda tellus, & domus, & placens
Uxor.

Il est vrai. Mais qui n'a point dit la même chose? Malherbe a dit:

Et de toutes douleurs la douleur la plus grande,
C'est qu'il faut quiter les amours.

Mais j'ai ajouté à Horace, *linquenda arva relicta:* qui fait un jeu de parole agréable.

J'ai dit dans une de mes Epigrammes sur la prison de Mr Fouquet, le Surintendant des Finances, *Res est sacra miser: misero vaga fulmina parcunt.* On dit que j'ai pris ce *Res est sacra miser* de cet endroit d'une Epigramme de Sénéque,

Res est sacra miser. Noli mea tangere fata.
Sacrilega bustis abstinuere manus.

Et moi, je dis que ce mot *res est sacra miser* a passé en proverbe depuis qu'il a été employé par Sénéque; & ainsi j'ai pu m'en servir comme d'une chose commune, à tout le monde.

Il en est de même de cet hémistiche de Tibulle, *messes uris acerba tuas*, que j'ai employé dans mon Epigramme 87. & de ce vers, *En cor Zenodoti, en jecur Cratetis* de mes Hendécasyllabes sur le Livre de Monsieur Baillet; qui est un vers d'u-

ne Epigramme de Valérius Cato, ancien Grammairien, rapportée par Suétone.

CXXX.

Justification des Poëmes que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

MAis pour faire voir à Mr. Baillet que ce n'a point été par esprit de larcin que j'ai pris quelques vers ou quelques demi-vers, des Poëtes anciens & modernes, c'est que j'ai fait avec succès des Poëmes entiers sur les mêmes matiéres qu'ils avoient traitées. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des Poëtes modernes.

Jerôme Amalthée, qui étoit, au jugement de Muret (1), le premier Poëte d'Italie de son tans, a fait une belle Epigramme sur un jeune Oiseleur, lequel, prenant des oiseaux, fut lui-même pris par une jeune Bergere. Voici l'Epigramme:

Hic ille Amalthęus est, quem tibi affirmavi, magisque ac magis affirmo, omnium qui hodie vivunt, Italorum, quos ego quidem noverim, præstantissimum esse. Dans une des Lettres de Muret à Lambin.

Abditus in dumis Lycidas dum sibilat; & dum
Incantas visco fallere tentat aves;
Detexit niveas fortè obvia Galla papillas,
Quæ misero exhalantem arripuere animam.
Ne Lycida insidias post hac horrete, volucres:
Illum Galla suo perdidit aucupio.

J'ai traité le même sujet: & voici comme je l'ai traité.

Quâ

¶ 1. Ce jugement de Muret se trouve dans une Lettre, qui, si on l'en croit, n'est pas de lui: aussi ne l'a-t il pas insérée parmi les siennes, prétendant qu'el-

Quà Medoniacos liquidis argenteus undis
Mille per anfractus Sequana lambit agros;
Captabat laqueo Volucres formosus Amyntas,
Cùm venit tacito pulcra LAVERNA *pede.*
Nemo illâ quicquam vidit formosius: artus
Non qui perspicuo, Delia, fonte tuos;
Non qui nudatas (ô terque quaterque beatum!)
Idæo vidit vertice membra Deas.
Læta oculis lumen radiabat dulce juventa:
Splendebant vultu mista ligustra rosis.
Et fusci nivea crines cervice fluebant:
Turgebat niveo nuda papilla sinu.
Quà passim purum fulgentia lumina flectit,
Ecce fugati vasto nubila densa polo.
Fundit odoratos tellus tibi prodiga flores,
Incedit facili quà vaga Nympha gradu;
Auroram chorus alituum ratus esse, vagatur,
Et circum liquido gutture dulce canit.
Perstrepit omnis ager. Tum verò & voce canora
Flebile nescio quid blanda puella sonat.
Jam silet omnis ager: Zephyri, lymphæque loquaces,
Jam volucres passim, garrula turba, silent.
Attonitis Nymphen oculis miratur Amyntas:
Et missam cœlo credit adesse Deam.
Miranti, manibus gemina fugêre volucres:
Prædaque formosa Virginis ipse fuit.

(1) Je

qu'elle lui avoit été supposée avec plusieurs autres par Lambin, surquoi nous avons ci-devant rapporté notre sentiment.

(1) Je ne croi pas que mon Epigramme soit beaucoup inférieure à celle d'Amalthée. Le Lecteur en jugera.

Plusieurs Poëtes envoyant des fleurs à leurs Maitresses, leur ont réprésanté le peu de tans que dure la beauté, en leur réprésentant le peu de tans que durent les fleurs.

Le premier des Poëtes, de ceux qui sont venus à ma connoissance, qui a traité ce sujet dans un Poëme à part, ç'a été Ruffin, Poëte Grec, & il l'a traité dans une de ses Epigrammes qui se trouve au Livre VII. de l'Anthologie, & qui commence par ces mots, Πέμπω σοι, Ῥοδόκλεια, & qui a été ainsi traduite par Joseph Scaliger,

Floribus omnigenis plexas, Rhodoclea, corollas;
Quas etiam ipse meo pollice subsecui;
Mitto tibi. Sunt hic anemonæ lilia juncta,
Et cum narcisso, cum violisque, rosa.
His induta caput, fastus dediscе superbos:
Et tu marcesses, atque corona tua.

Théo-

¶ 1. M. Ménage est ici trop modeste. Sa versification est incomparablement plus nette, plus pure, plus châtiée que celle du Poëte d'Italie: en étendant la matiére il l'a mise dans un plus beau jour, & ces deux oiseaux qui échapent de la main à l'Oiseleur pendant que l'Oiseleur demeure lui-même pris, font une conclusion tout autrement juste que celle de l'Epigramme d'Amalthée. Qui est-ce qui peut souffrir ce vers:

Qua

Théocrite avoit dit avant Ruffin, dans son Idylle, intitulé Δυσέρως:

> Καὶ τὸ ῥόδον, καλόν ἐστι, καὶ ὁ χρόνος αὐτὸ μαραίνει·
> Καὶ τὸ ἴον καλόν ἐστιν ἐν εἴαρι, καὶ ταχὺ γηρᾷ.
> Λευκὸν τὸ κρίνον ἐστὶ, μαραίνεται ἁνίκα πίπτῃ.
> Ἁ δὲ χιὼν, λευκὰ, καὶ τάκεται, ἁνίκα παχθῇ.
> Καὶ κάλλος καλόν ἐστι τὸ παιδικὸν, ἀλλ' ὀλίγον ζῇ, &c.

Ausone a fait un Idylle sur le même sujet: C'est le quatorziéme de ses Idylles: où il dit:

> *Quàm longa una dies, ætas tam longa rosarum;*
> *Quas pubescenteis juncta senecta premit.*
> *Quam modò nascentem rutilus conspexit Eous,*
> *Hanc rediens serò, vespere vidit anum.*
> *Sed bene, quod paucis licet interitura diebus,*
> *Succedens ævum, prorogat ipsa suum.*
> *Collige, Virgo, rosas, dum flos novus, & nova pubes:*
> *Et memor esto ævum sic properare tuum.*

An-

Quæ misero exhalantem arripuere animam?

On dira que c'est une maniére Catullienne pour mieux représenter la défaillance: mais ces maniéres avoient vieilli du tems de Tibulle, de Properce, & sur tout d'Ovide qui sont les trois modelles sur lesquels on doit se régler pour le vers Elegiaque. D'ailleurs cet *exhalantem*, mis absolument, est assez extraordinaire. *Exhalare* avec *vita* ou *anima* est toujours actif, & l'on ne me montrera nulle part *anima exhalans* pour *anima quam quis exhalat*.

Angerianus a fait cette Epigramme sur le même sujet:

Floribus intextam diversis, mitto corollam:
Quam feci manibus nunc tibi, Vita, meis.
Ut cingat flavos crines, & tempora circum
Fulgescat, tepidi munera Veris habes.
Sunt hic, ecce, vide, ridentia lilia, pulchri
Narcissi, atque tuæ, pulchre hyacinte, comæ:
Nec non Idalio maculati sanguine flores:
Atque alii, tellus quos modò fœta tulit.
Si quæris, donum quid vult sibi tale: corollæ
Ut viret hæc, parvo tempore forma viret.

Livre 6. de sa Poëtique: à l'article d'Angerianus.

Et Jules Scaliger celle-ci:

Aspice conspicuos cœli vernantis honores:
Quum facit hos, in te, quos imitetur, habet.
Hos tibi Ver, Venus ipsa suos finxere labores:
Cui totum simili tempore servit opus.
Candida luteolis arrident lilia calthis.
Luteola at violis calthula pallidulis.
Vis & Acidalio lucentes sanguine flores
Ipsa videre tuas luce referre genas?
Quidnam opus est, quæ flos florum, tibi mittere flores?
Ut videas, quanto tempore forma viget.

Ou bien,

Quàm parvo ut videas tempore forma viget.

Marulle a aussi fait ces vers sur le même sujet:

Has

Has violas, atque hæc tibi candida lilia mitto.
Legi hodie violas, candida lilia heri.
Lilia, ut instantis monearis, virgo, senectæ,
Tam citò quæ lapsis marcida sunt foliis.
Illa: ut Vere suo doceant Ver carpere vitæ,
Invida quod miseris tam breve Parca dedit.
Quòd si tarda venis, non Ver breve, non violas, sed
(Proh facinus!) sentes cana, rubosque metes.

De mon coté, j'ai aussi traité le même sujet: & voici comme je l'ai traité:

Collibus in nostris lectam tibi manè corollam
En tibi natali mitto, LAVERNA, tuo.
Hinc; ô Sequanidum Nympharum floscule, disce,
Floribus ut nitidis sis mage floridula:
Ut tua labra rosas, ut vincat lilia pectus:
Narcissus flexis cedat ut ipse comis.
Vesperè sed marcet quæ floret manè corolla:
Ponere & hinc fastus disce, superba, tuos.

Mr. Brouchusius l'a traité après moi: & voici comme il l'a traité:

Alba ligustra, meæ munus properate puellæ:
Addita purpureis alba ligustra rosis.
Et verno Calycem dum panditis ebria rore,
Hæc tempestivo fingite verba sono:
Quæ nos blanda hodie commendat forma Neæra,
Cras, Zephyro frondes concutiente, cadet.

Et tibi, Nympharum pulcerrime flosculo, carpit
Hunc forma florem proxima quæque dies.
Quem nisi carpendum prabes, dum postulat ætas,
Mœrebit lapsas spina relicta rosas.

Je ne croi pas que mon Epigramme soit beaucoup inférieure à toutes ces Epigrammes. Et Mr. Baillet n'oseroit dire que tous ces Poëtes sont des imitateurs esclaves.

(1) Thomas Porcatius a fait cette Epigramme sur une fille qui s'étoit faite Religieuse:

Aureolos secuit tibi qua, mea vita, capillos,
Dextera, Scyllæâ sævior illa fuit.

Una

¶ 1. Le Porcacchi, ou Tomaso Porcacchi, Auteur Italien assez connu, est à peine ici connoissable sous le nom de *Thomas Porcatius.*

¶ 2. M. Ménage a tort, il me semble qu'il gagneroit au troc. La pensée du Porcacchi, sans compter l'invention, a quelque chose de plus elevé: & il ne faut pas dire qu'ôter la vie à l'Amour est une expression trop forte; rien n'est trop fort en Poësie pour les amans. A-t-on repris Sannazar d'avoir enterré Venus, les Amours, & les Graces avec la belle Maximille?

Hic, hic siste precor gradum, viator,
Hoc sub marmore Maximilla clausa est;
Quâ cum frigiduli jacent Amores,
Et Lusus, Veneresque, Gratiaque.

Et M. Ménage lui-même n'a-t-il pas enterré je ne sai combien de Divinitez avec Voiture? Car outre

Etrusca Veneres, Camena Ibera,

Una manus Niso vitam abstulit: altera, Amori:
Magna homines, major lædere culpa Deos.

J'ai fait celle-ci sur le même sujet: & à l'imitation de celle de Porcatius:

Quæ secuit longos RHODOPE, *tibi dextra capillos,*
Scyllæâ longè sævior illa fuit.
Attulit hæc uni letum miserabile Niso:
Mille, tui cupidis, attulit illa procis.

(2) Et je ne voudrois pas la changer avec celle de Porcatius. *Oter la vie à l'Amour*, est trop fort: & les mots de *culpa* & de *lædere*

Hermes Gallicus, & Latina Siren,

qui constamment, aux Sirénes près, doivent tous être ici regardez comme autant de Divinitez en ayant le nom, je pretens que

Risus, Delitiæ, Dicacitates,
Lusus, Ingenium, Joci, Lepores,
Et quidquid fuit Elegantiarum.

étant ici personifiez, comme les Lettres capitales, par où chacun de ces mots commence, le justifient, je pretens, dis-je, que ce sont autant de Dieux & de Déesses ensevelis avec Voiture. Le mot de *culpa* est relevé par les adjectifs *magna* & *major*. Le verbe *lædere* ne tombe pas tant sur *Nisus* & sur l'*Amour*, que sur les *Dieux* & sur les *Hommes* qui sont offensez en la personne de l'un & de l'autre. *Una manus & altera* ne peut pas non plus faire de difficulté, le premier distique préparant si bien la chose qu'il ne sauroit y avoir d'équivoque.

lædere sont foibles pour exprimer l'action d'une personne qui a fait mourir un Dieu: & un Dieu n'est point sujet à la mort. D'ailleurs, *Una manus*, est équivoque; pouvant s'entendre de la main droite, & *altera*, de la main gauche.

Mr. de Bensérade ayant fait ce beau Sonnet sur l'incendie de la Ville de Londres,

Ainsi brula jadis cette fameuse Troye
Qui n'avoit offensé ni ses Rois ni ses Dieux.
Londres d'un bout à l'autre est aux flames en proye:
Et souffre un même sort qu'elle mérite mieux.
Le crime qu'elle a fait, est un crime odieux,
A qui jamais d'en haut la grace ne s'octroye.
Le Soleil n'a rien vu de si prodigieux,
Et je ne pense pas que l'avenir le croye.
L'horreur ne s'en pouvoit plus long-tems soutenir:
Et le Ciel accusé de lenteur à punir,
Aux yeux de l'Univers enfin se justifie.
On voit le châtiment par degrez arrivé:
La guerre suit la peste: & le feu purifie
Ce que toute la Mer n'auroit pas bien lavé:

Il fut traduit en Latin par les plus célébres Poëtes Latins du Royaume (1); par le Pere Vavasseur de la Compagnie de Jesus; &

¶ 1. Parmi les Traductions desquels il ne faloit pas oublier celle de M. de Santeuil de S. Victor.

& par les Peres Cossart, Commire & de la Rue de la même Compagnie. Le Pere Vavasseur en fit deux Traductions. Voici la premiére:

Arsit Troja: tamen sua Numina crimine nullo
Et nullo Reges læserat antè suos.
Quàm longum est, Londinum arsit: sacra templa domusque:
Dignior urbs sævis, quàm prior, illa rogis.
Quippe rea est sceleris, quo non odiosius ullum:
Cui venia ex alto non datur ulla polo.
Tale nihil monstri toto Sol vidit in orbe:
Et puto, posteritas non habitura fidem est.
Ergo nec invidia gens ampliùs ista ferenda:
Nec potuit tantum se quoque ferre nefas.
Dii, lenti punire, probant se denique justos;
Absolvunt longas damna repensa moras.
Pœna venit gradibus; pestem fera bella sequuntur:
Quod non tota lavent æquora, flamma piat.

Voici la segonde:

Troja superba ruit flammis, non illa rebellem
Se tamen in Reges gesserat, inque Deos.
Londinum rapido igne, patet quà longius, arsit.
Sors eadem: major culpa sed hujus erat.
Nulli non populi scelus hoc odere: nec unquam
Placandi spes est Numinis ulla super.
Non simile in terris Sol vidit ab æthere monstrum.
Sæcula non addent postera, credo, fidem.

Ast

Ast ubi noxa gravi jam non horrore ferenda,
Et Nemesis lentas increpat usque moras :
Ultum Dii misêre vices hominumque suasque.
Neglecti piguit criminis esse reos.
Ecce alias aliis videas succrescere pœnas,
Et tria per totidem fata venire gradus.
Prima lues ; subeunt dein bella : novissimus ignis,
Oceani quod non abluat unda, piat.

Voici la Traduction du Pere Cossart de la Compagnie de Jesus :

Inclyta sic arsit quondam Ilios : at neque Reges
Ausa tamen, Divos nec violare suos.
Londinum merito, quantum fuit, ivit in ignes :
Pœnaque par, noxa pro graviore fuit.
Quod scelus admisit, scelere est immanius omni
Et tantum ignoscunt Numina nulla nefas.
Nec genus hoc monstri Sol viderat antè : nec olim
Posteritas visum, sic reor, ulla putet.
Hujus ubi crevit (nec jam est tolerabilis horror;
Et queritur lentum terra, notatque Deum ;
Rerus adest vindex ; & se tandem approbat orbi ;
Jussaque per certos crescere pœna gradus ;
Orta lues, mox bella : ultor furit ultimus ignis ;
Quodque nec eluerent æquora cuncta, piat.

Voici celle du Pere de la Rue, de la même Compagnie :

Sic

Sic olim in tenues ruit Ilios illa favillas,
Lædere nec Reges ausa nec illa Deos.
Londinum flammis data præda furentibus ardet:
Et simili, quantum est, æquius igne perit.
Quod scelus admisit, scelus est immane: nec usquam
Noxa solet placidos talis habere Deos.
Tetrius haud quidquam lapsis Sol viderat annis;
Postera nec præstent sæcula credo, fidem.
Nec poterat jam ferre nefas: lentamque Tonantis
Cœperat indignans terra vocare manum.
Ultor adest: orbique moras nunc denique purgat:
Visaque per varios pœna venire gradus.
Bella secuta luem: mox, quæ non omnibus undis
Eluat Oceanus crimina, flamma piat.

Voici celle du Pere Commire, de la même Compagnie :

Sic quondam in cineres iit Ilios, at neque Reges
Lædere, nec Divos, noverat illa suos.
Londinum merito, quantum est, perit æquius igni:
Et par, pro causa dispare, funus habet.
Quippe urbs infandum patravit barbara crimen:
Cui, si det veniam, sit Themis ipsa nocens.
Haud aliàs monstrum vidit Sol tale: nec addet,
Ut puto, posteritas, cum leget, ulla fidem.

Jam-

Jamque illud tellus horrens impune relinqui
Cœperat indignis astra notare probris.
Purgat, serò licet, se denique Numen: & ultrix
Per varios pœnam digerit ira gradus.
Prima lues: mox bella furunt, flamma ultima sævit;
Et quod tota maris non lavet unda, piat.

De mon côté, je fis aussi cette Epigramme sur le même sujet:

Regia (quis credat?) submisit colla securi
CAROLUS: & scelus est, sæve Britanne, tuum.
Pœna quidem pedibus lentis, sed venit acerba.
Dira lues populos & fera bella premunt.
Crimine pœna minor. Dignas Jove Juppiter iras
Induit: & sontes percutit igne plagas.
In cineres abeunt Londini tecta superbi.
Non parcit Templis Juppiter ipse suis.
Parte alia Oceanus Tamesim ferus obruit undis:
Et vindex plateas & populatur agros.
Sed neque tot damnis; licèt hæc ingentia; cædem
Principis horrendam, gens scelerata, luis.
O facinus! Quod non totis piat ignibus æther:
Tota quod immensi non lavat unda maris.

Je laisse au Lecteur à juger si j'ai fait une mauvaise action en travaillant, à l'imitation de ces grands hommes que je viens de nommer, sur une matiére toute taillée.

CXXXI.

CXXXI.

Vers que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

MAis je n'ai pas ſeulement fait des vers à l'envi des plus célébres Poëtes modernes, j'en ai fait à l'envi des plus célébres Poëtes de l'Antiquité: & Grecs & Latins. Voici ceux que j'ai faits à l'envi des anciens Poëtes Latins.

Le premier des Epigrammataires Latins, c'eſt ſans conteſtation Catulle. Les Epigrammes de Martial ne ſont recommendables que par la fin. Celles de Catulle ſont belles depuis les pieds juſqu'à la tête: à cauſe de cette élégance non affectée; qui l'a fait appeler par Daniel Heinſius, *elegantiæ non affectatæ, affectator Catullus.* Et parmi ſes Epigrammes, celle-ci tient un des premiers rangs, au jugement des Critiques:

Surripui tibi, dum ludis, mellite Juventi,
Saviolum dulci dulcius ambroſia.
Verùm id non impunè tuli. namque ampliùs horam,
Suffixum in ſumma me memini eſſe cruce:
Dum tibi me purgo, nec poſſum fletibus ullis
Tantillum veſtræ demere ſævitiæ,
Nam ſimul id factum eſt, multis diluta labella
Guttis abſterſti omnibus articulis:
Ne quicquam noſtro contractum ex ore maneret,

Tan-

Tanquam comminctæ spurca saliva gulæ:
Præterea infesto misero me tradere amori
Non cessasti, omnique excruciare modo:
Ut mî ex ambrosia mutato jam foret illud
Saviolum, tristi tristius helleboro.
Quam quoniam pœnam misero proponis amori,
Non unquam posthac basia subripiam.

Ita venustum hoc Epigramma est, ut ipsa si velit Venus venustius eo efficere quidquam non queat, dit Muret en parlant de cette Epigramme. Voici comme j'ai traité le le même sujet:

Surripui, ludens, teneræ duo basia Gallæ.
Non impunè tuli: me mihi surripuit.

Je ne voudrois pas donner ces deux vers pour le seize de Catulle. Outre que la fin de son Epigramme est plate, (1) sa narration est ennuieuse par sa longeur, & par ses particularitez peu considérables. Ce distique d'ailleurs, *Ne quicquam nostro contractum ex ore maneret, Tanquam comminctæ spurca saliva gulæ*, donne non seulement une vilaine, mais une abominable image. C'est ainsi que Vossius a restitué ce distique par les manuscrits. Il y avoit dans les éditions antérieures à celle de Vossius. *Tanquam comminctæ spurca saliva*

¶ 1. On ne sauroit plus mépriser cette Epigramme, que fait M. Ménage. Il ne se contente pas de dire qu'il ne voudroit pas donner ses deux vers pour les seize qui la composent, il ajoute qu'elle est plate, ennuieuse, & dégoutante. Si cette Epigramme, qui

va lupa : qui ne fait pas une si vilaine image, mais qui ne laisse pas d'en faire une très-vilaine.

Je ne parle point du métacisme, *ma*, *me*, *me*, *mi*, en ces mots *summa me memini* : le Castelvetro sur ce vers du prémier Sonnet de Pétrarque, *Di me medesmo meco mi vergogne*, prétendant qu'il fait beauté.

Après Catulle, le meilleur des Epigrammatairés Latins, c'est sans doute Martial. *Refutandus Giraldus, qui libro de Poët.ca, paucissima Martialis Epigrammata bona esse affirmat : item, Mureti judicium de Martiale examinandum : Marulli, contemnendum, qui Epigramma cultum, teste Rallo, nullo dum scriptum esse dixit, Naugerii vituperandum, qui Martialis Epigrammata flammis damnare ausus est.* C'est ce que Mr. Guyet, qui a été un des prémiers Critiques de son tans, a écrit à la tête de l'exemplaire de son Martial. Tout le monde sait que Naugérius bruloit tous les ans un exemplaire de Martial ; qu'il sacrifioit aux Manes de Catulle. Rallus étoit un homme savant de Grece, contemporain de Marulle. Voyez ci-dessus le chapitre 84.

Je reviens à Martial. Martial, dis-je, est le prémier Epigrammataire après Catulle. Et parmi ses bonnes Epigrammes,

qui, au jugement des Critiques, tient un des prémiers rangs parmi celles de Catulle est défectueuse à ce point, quelle estime fera-t-on du reste ? Les défenseurs des Modernes tireront sans doute avantage de ce chapitre & du suivant.

mes, celle-ci eſt une des meilleures:

Dimidium donare Lino, quàm credere totum
Qui mavult, mavult perdere dimidium.

J'ai traité le même ſujet: & voici comme je l'ai traité:

Millia me nuper, centenaque, Priſce, rogabas
Mutua, quod potui, millia, Priſce, dedi.
Per fora, per plateas, quereris tamen, obſtrepis, & nos
Fucoſa incuſas crimine amicitiæ.
Deſine, Priſce, queri, nummos ego perdere mille
Si potui, centum perdere, Priſce, potes.

Je ne veux pas dire que mon Epigramme ſoit meilleure que celle de Martial: mais j'oſe dire que celle de Martial n'eſt guére meilleure que la mienne.

Je répondrai ici par occaſion à une objection qu'on me fait au ſujet de cette Epigramme que j'ai faite à l'envi de Martial. On dit que j'y ai employé quatre fois en ſix vers le nom de *Priſcus*, en parlant à Priſcus; & que Voſſius ſur Catulle a remarqué qu'une perſonne à qui on adreſſe une Epigramme; quand cette Epigramme eſt courte; n'y doit pas être nommée plus d'une fois. Il eſt vrai que Voſſius, qui eſt un grand Critique, & pour qui j'ai toute ſorte d'eſtime & d'admiration, a fait cette remarque à la page 36. de ſon Catulle: & il l'a faite en ces termes: *Non enim ſolent in Epigrammate bis*

poni

poni nomina eorum ad quos scribuntur Epigrammata : præsertim si brevia fuerint. Quòd sicubi id aliter se habeat, non laudatur. A Martiale tamen libro VII. Epig. 45. *hoc negligitur : in postremo quippe versiculo nomen* Prisci *quod præcesserat, repetitur.*

Divitibus poteris musas, elegosque sonantes
Mittere : pauperibus munera, Prisce, dato.

Mais l'usage des premiers Epigrammataires est contraire à cette remarque. Catulle dans son Epigramme à *Gellius*, qui commance par ces mots, *Quid facis, Gelli*, & qui n'est que de huit vers, y a employé deux fois le nom de Gellius, au vocatif. Martial dans son Epigramme à Pontia qui est la 75. du Livre VI. laquelle n'est que de quatre vers, y a employé aussi deux fois dans un distique le nom de *Pontia* au vocatif.

Buccellas misisse tuas, te, Pontia, dicis.
Has ego nec mittam, Pontia, sed nec edam.

Dans l'Epigramme 52. du Livre 3. qui est adressée à Tongilianus, & qui n'est que de quatre vers, il appelle deux fois ce Tongilianus par son nom. Et dans l'Epigramme 51. du même Livre, qui est adressée à Galla, & qui n'est aussi que de quatre vers, il l'appelle aussi deux fois par son nom. Et dans l'Epigramme 33. du Livre 4. qui n'est aussi que de 4. vers, il appelle aussi deux fois Sosibianus par son nom. Et dans l'Epigramme 9. du Livre VII. laquelle est de huit disti-

 ques,

ques, il y emploie le nom d'Ole au vocatif, autant de fois qu'il y a de distiques: c'est-à-dire, huit fois.

Quoiqu'Horace soit inimitable, j'ai taché encore de l'imiter dans mon Ode à la Fonteine de Tancourt; qui est une Fonteine d'eau minérale dans le Voisinage de Vassi. Voici mon Ode.

O qui Vassiacos nobilitas agros,
Dignus nectareos volvere vortices,
Fons Tancurtiaca; cui dedit aspera
Morborum facilis pellere Delius;
Morbos pelle mea, pelle LAVERNULÆ.
Heu! lentis penitus uritur ignibus:
Et quam nos meritò credidimus Deam;
Cælestis neque enim vox hominem sonat;
Heu! nunc, heu! misera mors gravis imminet.
Per te lux oculis sidere purior,
Et malis redeat suave rubens color.
Non artus macies occupet aridos.
Jam poti latices pectora roborent:
Et quod cumque mali est, quod timeo miser,
Vicinis fluviis da procul hinc, precor,
Portandum rapidis in mare fluctibus.
Si nostris precibus tu minùs annuis,
Ingratum recinent te mea carmina,
Qui debes bona tam multa LAVERNULÆ.
Calcavit facili quà pede marginem:
Mellitos oculos quà tulit; aspice
Ut florum variis picta coloribus
Passim vernat humus: pulchriùs ut viret:
Ut rivi per agros splendidiùs fluunt.

Mor-

Morbos ergo mea pelle LAVERNULÆ.
Et poti latices pectora roborent.
At poti latices pectora molliant;
Nec sit dura mihi. Tam memorabilis;
Juro Castalidum per sacra numina;
Mercedem officii non minimam feres.
Me dotes recinente ad citharam tuas,
Fies nobilior fonte Lamonio:
Qui nunc, Castalio fonte superbior,
Quà latè volitat fama LAMONII,
Vatum carminibus dicitur inclytis.

Voici l'Ode d'Horace que j'ai taché d'imiter.

O fons Blandusiæ, splendidior vitro,
Dulci digne mero, non sine floribus,
Cras donaberis hœdo:
Cui frons turgida cornibus
Primis, & venerem & prælia destinat
Frustrà: nam gelidos inficiet tibi
Rubro sanguine rivos
Lascivi soboles gregis.
Te flagrantis atrox hora Caniculæ
Nescit tangere: tu frigus amabile
Fessis vomere tauris
Prabes, & pecori vago.
Fies nobilium tu quoque fontium,
Me dicente cavis impositam ilicem
Saxis, unde loquaces
Lympha desiliunt tua.

Je laisse au Lecteur à juger si mon imitation est une imitation servile, & si on a sujet de crier sur moi à cette occasion, *ô imitatores, servum pecus!*

Une des plus belles Odes d'Horace, c'est sans doute celle qu'il a faite sur la félicité de la vie champestre, & qui commance par ces mots *Beatus ille qui procul negotiis*. J'en ai fait une sur le même sujet; & dans le même genre de vers. La voici:

O te beatum, qui procul Luteciâ,
Aulâque, & Aulicis procul,
COSTARDE, *curis liber infelicibus,*
Liberque vivis ambitu!
At nos superba patimur (ah pudet, pudet!)
Potentium fastidia:
Et studia amica litigator improbus
Thecnis moratur & dolis:
Ævumque nobis omne frustrà labitur
Negotioso in otio.
Tu rure vitam literato in otio,
Dulci & quiete transigis:
Sophiaque blando delitescens in sinu,
Tuusque vivis & tuis.
Tu delicato, prata per Parnasia,
Nunc carpis ungue flosculos,
Piis amici manibus Vecturii
Quos spargis haud parca manu.
Nunc eruditas exarans epistolas,
Lepôre tinctas Attico;
(Nec ipse, chartis qui movet bellum tuis,

Girâcus id negaverit)

Lepôre cultos provocas Vecturios;
Et pane vincis Balzacos,
Modò in reductis abditus convallibus;
Amœna captas frigora:
Leporemque laqueo, avesque visco decipis;
Jactisque pisces retibus.
Hos innocentes rura vestra scilicet
Novere duntaxat dolos.
Et modò sonoras Vinea ad ripas vagi.
Non otiosus ambulans,
Doctis disertus explicas sodalibus
Nomenque, vimque graminum.
Mox lautiora ducitis convivia,
Dapibus parata rusticis:
Turdusque pinguis, & anser, & gallus spado;
Vestro palato pascitur.
Mellita ficus, dulcis haud desit pepo;
Certans & uva nectari.
O te beatum, qui procul Lutecia,
Aulâque & Aulicis procul,
COSTARDE, *curis liber infelicibus;*
Liberque vivis ambitu!
Qui fortis audet Principes contemnere;
Is major omni Principe est:
Nec est beatus, qui cupita possidet,
Sed qui negata non cupit.

Mon Ode est inférieure sans doute à celle d'Horace : mais je ne la tiens pas

tout-à-fait méprisable. Le Lecteur en jugera.

CXXXII.

Vers Grecs que j'ai faits à l'envi des Poëtes Grecs.

MOschus a fait un petit Poëme très joli & très mignon sur Vénus qui cherche son fis fugitif, & qui promet un baiser à celui qui lui en dira des nouvelles. Ce Poëme, qui a été faussement attribué à Lucien, a été imité par un grand nombre de Poëtes de toutes sortes de nations. Par Méléagêr en cette Epigramme, qui est du Livre VII. de l'Anthologie:

Κηρύσσω τὸν Ἔρωτα τὸν ἄγριον, ἄρτι γὰρ, ἄρτι,
Ὀρθρινὸς ἐκ κοίτας ᾤχετ' ἀποπτάμενος,
Ἐστὶ δ' ὁ παῖς γλυκύδακρυς, ἀειλάλος, ὠκὺς, ἀθαμβὴς,
Σιμὰ γελῶν, πτερόεις, νῶτα φαρετροφόρος.
Πατρὸς δ' οὐκέτ' ἔχω φράζειν τίνος. οὔτε γὰρ αἰθὴρ,
Οὐ χθὼν φησὶ τεκεῖν τὸν θράσυν, οὐ πέλαγος.
Πάντη γὰρ καὶ πᾶσιν ἀπέχθεται. ἀλλ' ἐσορᾶτε
Μήπου νῦν ψυχαῖς ἄλλα τίθησι λίνα.
Καί τοι κεῖνος ἰδοὺ περὶ φωλεόν. οὔ με λέληθας,
Τοξότα, Ζηνοφίλας ὄμμασι κρυπτόμενος.

Par Sannazar.

Qua-

Quaritat huc illuc raptum sibi Cypria natum.
Ille sed ad nostri pectoris ima latet.
Me miserum! quid agam? durus puer, aspera mater,
Et magnum in me jus altera, & alter habent.
Si celem, video quantus Deus ossa peruret.
Sin prodam, meritò durior hostis erit.
Adde quod hac non est qua Natum ad flagra reposcat,
Sed qua de nostro bella cruore velit.
Ergo istic, fugitive, late: sed parcius ure:
Haud alio poteris tutior esse loco.

Et par Giraldus Cynthius.

Ne Gnatum in triviis fugitivum, Cypria, quare.
Huc propera: in nostro pectore regnat Amor.
Hicque furit latitans, agrum & crudeliter urit;
Igni addens ignem: nec volat hinc aliò.
Tu puerum, Cytherea, voca. Non basia posco.
Sat mihi mercedis si puer hinc abeat.
Sic tuus adsidue tecum Mars igne calescat.
Sic semper cedat Juno, Minerva, tibi.

Les Poëtes Italiens se sont aussi fort divertis sur ce sujet. Le Tasse en a fait un Poëme assez long, intitulé *Amore Fuggitivo*, imprimé en quelques éditions, à la fin de son Amynte. Et dans le Prologue de son Amynte, il a introduit l'Amour,

qui s'en étant fui de sa mere, s'étoit caché dans les bois, & qui promettoit de son coté de donner un baiser agréable à ceux qui ne le déceleroient point.

——— ——— Ella mi segue,
Dar promettendo a chi m'insegna a Lei,
O dolci baci, o cosa altra più cara.
Quasi io di dare in cambio non sia buono;
O dolci baci, o cosa altra più cara.
Questo io sò certo almen, che i baci miei
Saran sempre più cari alle fanciulle,
Se io che son l'Amor, d'amor m'intendo.

Isabella Andreini, dite *la Comédiene Jalouse*, a fait aussi ce Madrigal à l'imitation du Poëme de Moschus & de l'Epigramme du Cintio (1):

Cerca Venere il figlio.
Io l'ascondo nel core.
Or chi mi da consiglio?
Ch'io no'l palesi mi comanda Amore
Sotto pena severa;
E minaccia la Dea crudele e fiera
A chi non la discopre aspro dolore.
Dunque chi mi conforta,
Se'l tacer, e'l parlar, danno m'apporta?

Le

¶ 1. Le Madrigal d'Isabella Andreini a bien plus de rapport à l'Epigramme de Sannazar qu'à celle

Le Cavalier Marin s'eſt auſſi égayé ſur le ſujet des vers de Moſchus, par cet agréable Madrigal;

Udito, ò Citerea,
Che del tuo grembo fore
Fuggitivo il tuo figlio a te ſi cela;
E promeſſo di baciar chi te'l rivèla.
Non languir, bella Dea,
Se vai cercando Amore;
No'l cercar: dammi il bacio: io l'ò nel core.

La fin duquel ſe trouve de cette autre façon, qui me paroît plus ingénieuſe:

Dammi il promeſſo bacio:
O fa ch'ella me'l dia.
L'à ne' begli occhi ſuoi la Donna mia.

De mon coté; j'ai auſſi fait cette Epigramme Grecque à l'envi de celle de Méleagêr:

Ἤκοον ἐν τριόδοις Παφίην βοςρῦσαν ἔρωτα
Δραπετέδην, τὸν ἑὸν παῖδα ποθεινότατον;
Καὶ τὸ φίλημα γλυκὺ, γλύκιον καὶ νέκταρος αὐτῶ,
Μηνυτῇ δώσειν μίσθον, ὑποχομένην.
Δραπετίδης ὁ τέος, ὁ τέος παῖς, ὃν μάλα βοςρεῖς
Ἔςιν ἐμοῖς, λάβε νιν, ςήθεσι κρυπτόμενος.

Δός

celle de Cìntio Giovan-Battiſta Giraldi, Ce qui me perſuade qu'il y a ici équivoque.

Δός μοι, Κύπρι φίλη, τὸ γέρας. δός μοι τὸ φίλημα.

Ἡμελίτην δῦναι τοῦτο κέλευσον ἐμὴν

Je demande à mes Lecteurs, si pour cela je dois être traité de voleur public, ou d'imitateur esclave qui ne travaille que sur des matieres toutes taillées.

Le Statuaire Myron aiant fait une Statue d'airain d'une vache; les Poëtes les plus célebres firent des vers sur cette statue: Et Pline a dit à ce propos, *alieno plerique ingenio magis quàm suo commendantur*. J'ai bien osé entrer en lice avec ces Poëtes célebres. Voici l'Epigramme que j'ai faite sur le même sujet:

Τὴν χαλκῆν Ἥρη ποτὲ πόρτιν ἰδοῦσα μύρωνος,
Ζηλοτύπησεν, ἰδεῖν Ἰναχίδ' οἰομένη.

Le Pere Hardouin sur l'endroit de Pline où il est parlé de cette vache, après avoir remarqué qu'il y avoit près de quarante Epigrammes dans l'Anthologie sur cette Statue de Myron, & onze dans Ausone, (Il pouvoit y ajouter l'Epigramme Grecque d'André Lascaris) a donné à mon Epigramme le prix de la beauté. Ses paroles ont été rapportées ci-dessus au chapitre 118. Et comment après cela Mr. Baillet peut il m'accuser d'une imitation servile?

Il

¶ 1. La témérité de M. Ménage a été heureuse. Son Idyle est très belle, M. Dumay Conseiller au Par-

Il y a un grand nombre d'Epigrammes dans l'Anthologie sur des gens qui ont fait naufrage. J'ai bien osé traiter le même sujet à l'envi des plus célebres Poëtes Grecs qui l'ont traité. Et voici comme je l'ai traité:

Τίπτε με ναυηγὸν καλέεις, φίλε; τὸν λιμέν' ἔτυρον.
Νήνεμος ἀνθρώποις ἐςὶ λιμὴν θάνατος.

C'est-à-dire, *Pourquoi me traitez vous d'homme qui a fait naufrage? Je suis arrivé au port: car la Mort est le port où tous les Mortels doivent arriver.* Je demande à mes Lecteurs, si pour cela je dois être appelé un voleur public, ou un Imitateur esclave qui ne travaille que sur des matieres toutes taillées. Il n'y a rien de semblable que le sujet entre mon Epigramme, & celle des autres.

Théocrite est sans contestation le Prince des Poëtes Grecs pour le genre bucolique. Et parmi ses Idylles, le huitiéme, qui est intitulé *les Bucoliastes*, & qui contient le combat de Daphnis & de Ménalque à qui chantera le mieux, est extraordinairement estimé. J'ai û la témérité (1) de faire un Idylle Grec sur une semblable matiere à l'envi de ce Prince des Poëtes Bucoliques. Je ne produis point ici mon Idylle a cause de sa longueur: mais

Parlement de Dijon en a fait une excellente traduction en vers Latins.

mais comme il a û le bonheur d'être estimé des connoisseurs; & particuliérement de Mr. Grævius; je ne croi pas que Mr. Baillet soit bien fondé de me blamer de cette noble imitation. Virgile de son coté a imité cet Idylle de Théocrite dans la septiéme de ses Eglogues: mais plus servilement que je n'ai fait.

CXXXIII.

Vers Italiens que j'ai faits à l'envi des Poëtes Italiens.

Le Guarin est de tous les Poëtes Italiens celui qui a fait les plus beaux Madrigaux. Et ce Madrigal est estimé un de ses plus beaux.

Occhi, un tempo mia vita:
Occhi di questo cor dolci sostegni;
Voi mi negate aita?
Questi son ben della mia morte i segni.
Non più speme, o conforto.
Tempo è sol di morire. A che più tardo?
Occhi, ch'a si gran
Morir me fate, a che torcete il guardo?

Forse

¶ 1. Elle y est rapportée fort agréablement pag. 57. dans une Lettre Italienne de M. Ménage à Madame la Comtesse de la Fayette, en suite de quoi l'on voit les trois Madrigaux concurrens. Celui de M. du Rinci en François, les deux autres en Italien, savoir celui du Guarini, & celui de M. Ménage, tous trois fort

Forse, per non mirar come v'adoro?
Mirate almen ch'io moro.

J'ai fait un Madrigal Italien sur la même matiere à *gara* du Guarin. Le voici:

Quest' acerba d'Amor nemica; questa
A nuocermi si presta;
La mia tenera JOLE;
Alle prime parole
Che d'amor muovo, torce fiera il guardo:
E lieve più che pardo
Fugge: nè udire i miei mesti lamenti;
Ne veder vuole i gravi miei tormenti.
Aspra più che le selve;
Cruda più che le belve;
Del tuo fido Pastore
S'udir non vuoi l'amore.
(Ahi dolorosa sorte!)
Vedi, vedi la morte.

Et j'ai fait passer ce Madrigal pour être du Tasse: & il a été préféré à celui du Guarin, par Mr. Chapelain, par Mr. Costar, par Mr. du Rinci, & par un nombre infini d'autres connoisseurs: Voiez l'Histoire de cette innocente tromperie dans mes *Mescolanzé* (1). Et Mr. Bail-

fort beaux, & qui finissent tous trois par une opposition de l'*amour* à la *mort*. L'opposition, si je ne me trompe, auroit été plus juste de la *mort* à la *vie* que de la *mort* à l'*amour*, en traitant par exemple le sujet de cette sorte.

Baillet, au lieu de me blâmer de mon imitation, m'en devroit louer, comme d'une chose qui m'a été infiniment glorieuse.

CXXXIV.

Réponse a ce que dit Mr. Baillet que mes Poëmes ne sont que des copies.

TOus ces Poëmes que j'ai faits à l'envi, ou comme disent les Italiens, *a gara*, des plus célébres Poëtes, tant anciens que modernes, ont fait dire à Mr. Baillet que je n'étois qu'un Copiste en matiere de vers: que j'avois pris la résolution de ne rien inventer: de ne rien dire de nouveau: de n'employer que des matériaux tous taillez. Je veux bien demeurer daccort que je ne suis pas un Poëte origi-

Qu'ai-je fait contre mon devoir ?
D'où vient ce mouvement de colére & de haine ?
Vous me chassez, belle inhumaine,
Et ne voulez plus me revoir.

Puisque je vous déplais je suis assez coupable.
Aussi n'attens-je pas un rappel favorable,

Je suis resolu de périr.
Mais si vous dédaignez, o beauté trop cruelle,
De voir vivre un amant si tendre, si fidéle,
Daignez au moins le voir mourir.

¶ 1. Il ne faudroit pas le chercher dans Catulle, dans Tibulle, dans Properce, ni dans Ovide. Ils n'ont point de ces sortes de fictions bizarres & outrées. La comparaison de xanthus qui est à la fin de

original : car encore une fois, j'abandonne tous mes écrits à Mr. Baillet : mais je le supplie de m'apprendre d'où j'ai copié ma Métamorphose de Gargilius en perroquet ; mon Hymne à Mnémosyne ; mon Elégie à Mr. Bachot ; mon Elégie au Cardinal Mazarin ; mon Elégie à Mademoiselle le Fêvre ; mon Elégie de la Colombe de Paphos ; mon Elégie à Mr. Du Perier & Santeuil ; mon Idylle du Jardinier ; mon Idylle de l'Oyseleur ; mon Idylle de la Belle Oyseleuse ; ma Fable du Geay & de la Tourterelle ; mes Etreines à Mademoiselle de Scudéry ; mon Epitre au Docteur Paris ; mon Epitre à Madame la Présidante de Pommereu ; mon Epitre à Mr. Pellisson ; & ma Requeste des Dictionnaires. Je le supplie de me dire où est l'original de cette Epigramme (1) :

Co-

de l'Epigramme est véritablement très belle, & très bien exprimée, mais ce qui améne cette comparaison, ce dessein que forme un amant de noyer sa maitresse à force de pleurer, ces riviéres qui coulent de ses yeux, ce lit qui flotte sur un torrent de larmes, ces regars de la belle, si brillans qu'ils éclairent toute une maison, si ardens qu'ils tarissent des fleuves qui menaçoient de tout emporter, cette idée de la Nymphe qui marche à pié sec & qui comptant pour rien d'avoir desseché toutes ces eaux, porte ses embrasemens plus loin jusqu'à réduire en cendres le cœur de l'amant, tout cela est si faux qu'il en devient froid. J'ai dit, je l'avouë, que rien n'étoit trop fort en Poësie pour les amans, mais cela se doit entendre quand les choses sont dites d'un air plus simple, & sans entrer dans un détail trop circonstancié, tel que celui-ci.

Cogit cuncta dolor: curis stimulatus acerbis;
Queis agitat mentem pulcra Laverna meam;
Credere quis posset? cœpi de Virgine amata
Quo poteram pœnas sumere velle modo.
Credere quis posset? quibus hanc mollire nequivi,
Speravi lacrimis mergere posse meis.
Nec mora: larga oculis lacrimarum flumina fundo
Ecce tibi in mediis strata natant lacrimis
Vultu, quo ventos & cælo nubila pellit,
Subridens, fletus despicit illa meos.
Despicit: & nitidis flammas jaculatur ocellis.
Collucent flammis undique tecta novis.
Jamque suis nostras compescuit ignibus undas.
Jam sicco incedit Nympha superba pede.
Non undas cohibere satis, me sæva perurit.
In cineres abeunt pectora nostra leves.
Talis ad Iliacos (visu mirabile) campos;
Dum vagus Æaciden cingere tentat aquis;
Volcanus rabidos sensit temerarius ignes
Xanthus; & in mediis aruit ustus aquis.

Je le supplie de me dire où est l'original de ces vers:

Jusserat atherio LUDOVIX *demissus olympo*
Vatibus eximiis præmia digna dari.
Augustum ex omni LUDOVIX *ut parte referret,*
Si quid deerat adhuc, scilicet illud erat.
Regia jussa facit, cui Regia credita Gaza est;

COLBERTUS; *Domini curaque, amorque sui.*

Sedulus in Phœbi quos Gallia jactat alumnos,
Effundit largâ grandia dona manu.
Nec satis: ut Vatum flagrat COLBERTUS *amore;*
Deperit hos, quisquis carmine digna gerit;
Illi cura fuit selectos quærere Vates,
Itala quos tellus, quos habet Hesperia.
Quæsiit & toto divisos orbe Britannos:
Et quos densa tegit silva, Caledonios:
Quos alit immensis dives Germania campis:
Belgica quos, & quos terra Batava fovet.
Sed neque terrarum quos educat ultima Thule;
Nec Geticis ortos præterit ille plagis.
Is tamen eximiam, & præsentem, & præterit unam
SCUDERIDA: *& prudens præterit atque sciens.*
SCUDERIDOS *quis enim nomen, famamque, decusque;*
Quis nescit teneræ carmina SCUDERIDOS?
Præteritam stupet Aula, stupet Lutecia: amaris
COLBERTUM *dictis Livor & inde petit.*
Desinite, audaces, fidum culpare Ministrum:
Et tu, virtuti Livor inique, tace.
Vatibus, haud Musis, LUDOVICUS *munera mitti*
Mandârat: una est SCUDERIS *Aonidum.*

Je le ſupplie de me dire où eſt l'original de ceux-ci :

De lacrimis quoties lepidos evolvo libellos,
Seu CURELLE *tuum, ſive* PETITE *tuum:*
Doctrinam ſtupeo (vero mihi credite) veſtram:
Eloquium miror, miror & ingenium.
Doctius hoc nihil: nihil eſt facundius illo.
Et nimiùm hic nobis, nec minùs ille placet.
Pace tamen liceat vero mihi dicere veſtra,
Neſcitis lacrimæ quo mihi fonte cadant.
Sciretis potiùs, Nili queis fontibus unda
Larga per Iſiacos exſpatiatur agros.
Noctes atque dies lacrimarum flumina fundo:
Solus at, unde iſthæc flumina, novit Amor.

Je le ſupplie de me dire qui avoit dit avant moi (1),

Phidiacas toto ſtatuas collegerat orbe,
Cui paces fecit JULIUS, *orbis amor.*
Et dudum has JULI *ſervabat porticus ingens;*
Invidioſa tuis, Regia, porticibus.
MANCINÆ *conjux, herés* ARMANDUS *Iulî,*

Dum

¶ 1. Je ſuis charmé de cette Epigramme, & M. Ménage a bien fait de la repreſenter ici, quand ce ne ſeroit que pour avertir le Public qu'au lieu qu'auparavant on liſoit au dernier vers

Armandi tecta redire velis

On doit lire preſentement

An-

Dum nullis tectas vestibus esse videt,
Frangendas mandat famulo; qua parte, tenellas
Ad Venerem mentes posse movere putat.
Marmore frigidior, statuis taciturnior ipsis,
Horret ad hac famulus, jussaque dura fugit.
Iratâ ARMANDUS *dextrâ capit ociùs ensem.*
Nec mora: quòd fieri jusserat, ipse facit.
Ense, pedes Thetidis, Junonis brachia, dextram
Palladis, & totam dedecorat Venerem.
Fit pulvis, Divûm patri qui pocula miscet.
Non parcit forma, parve Cupido, tua.
Et tu, privignum Phædra, MANCINA, *movere*
Qua potes, ARMANDI *ad tecta redire velis?*

Je le suppie de me dire qui a dit avant moi,

O rerum, LODOICE, *vices! Fulketus, amores*
Ille tui quondam; delicia ille tua;
Maxima cui nuper rerum concessa potestas:
Regia cui nuper credita Gaza fuit;
Ju-

Armandi ad tecta redire velis.
ce qui fait veritablement une petite dureté mais qui sauve l'ambiguïté qu'il y avoit auparavant dans cette expression *Armandi tecta redire velis*, comme si l'on avoit voulu dire *velis ut Armandi tecta redeant*. Outre que *redire tecta* pour *ad tecta*, étoit un peu bien extraordinaire.

Judicio ecce tuo damnatur carcere: caris
Heu procul à natis, & procul à patria!
Servatur celsâ centum custodibus arce,
Qui vigilant vicibus carceris ante fores.
Fulmine; causa latet; custodes, & ferit arcem
Juppiter. Hic, moriens, mortuus ille, jacet.
Res est sacra miser, misero vaga fulmina parcunt.
Salvus, & illæsus, stat LODOICE *tibi.*
Tu quoque; tu misero. LOIDOCE *simillime Divum,*
Exemplo magni parcere disce Jovis.

Je le supplie de me dire qui a dit avant moi,

Qui lucem obscuris dederat Scriptoribus olim,
Nunc lucem luci dat quoque Vossiades:

qui a dit avant moi,

De-

¶ 1. Il est surprenant qu'une pensée aussi particuliére que celle-ci, & dont M. Ménage croit de si bonne foi être le pére se trouve dans un Sonnet du Cieco d'Adria. Je n'ai pas ses Poësies, mais au defaut de l'Original j'en rapporterai ici une traduction en vers François imprimée dans le 4. volume des *Poësies choisies* pag. 402. Elle est de d'Alibray qui la rapporte pag. 18. de ses vers amoureux.

Sœur & femme du Dieu qui soutient la nature,
Maitresse de l'Hymen & de l'enfantement,
Qui conserves toujours un dur ressentiment
Pour ce que ta beauté jadis reçeut d'injure,

Ju-

Deliciæ Procerum, totâ notissimus Aulâ,
Venerat ad Stygias Scarro facetus aquas.
Solvuntur risu mœstissima turba Silentum:
Hîc Jocus & Lusus; hîc lacrumant Veneres:

qui a dit avant moi;

En tibi lux Pindi, Musarum cura RAPINUS.
Da capiti plenâ florea serta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conserere, æternis versibus edocuit.

qui a dit avant moi;

Hic ille Austrasius, genus alto à sanguine Regum,
Austriaci vindex CAROLUS *Imperii.*
Regna illi Deus abstulerat: sic fata tulêre:
Regales animos, regia corda dedit.

qui a dit avant moi;

(1) *Respondêre tuis tandem pia Numina votis,*

AN-

Junon, dont la puissance avecque peine endure
Par sa valeur Hercule assis au firmament,
Vien secourir Philis dans son accouchement
Et tu te peux promettre une vengeance sûre.

Car si cette beauté met une fille au jour
Cette fille vaincra la Déesse d'amour
Pour si peu qu'elle ajoute aux graces de sa mére.

Et si c'est un garçon qu'elle doive enfanter,
Qu'il suive seulement les traces de son Pére,
Hercule par ses faits se verra surmonter,

ANNA parens patriæ, Principis ANNA parens.
Ille tuus LUDOVIX, Divûmque hominumque voluptas,
Qui tenet invictâ Gallica sceptra manu,
Jungitur Austriaca geniali fœdere Nympha,
Aurea formosi quam stupet unda Tagi.
At tu læta fave sponsis, ô pronuba Juno.
Id meruêre. Hostes vincit uterque tuos.
Cernis, ut Alciden vincit tibi viribus ille?
Ut Venerem formâ vincit & illa tibi?

qui a dit avant moi;

Me, tua victuro cecini qui carmine facta,
Exanimas morbis cur, MASARINE, tuis?
Hoc quodcumque mali est; quamquam nil triste minatur;
Assiduo torquet pectora nostra metu.
Si te non video sanum recteque valentem,
Debeo, si nescis, nil, pater alme, tibi.
Quam mihi, quam populis, confecta pace, quietem
Donasti, morbis eripis ecce tuis.

qui a dit avant moi;

'Ου

¶ 60. Méléagre l'a dit dans cette Epigramme anecdote.

Κεῖμαι, λὰξ ἐπίβαινε κατ' αὐχένος ἄγριε δαῖμον,
Οἶδά σε καὶ μὰ θεὺς, καὶ βαρὺν ὄντα φέρειν.

Οἶδα

Ου φύγε γῆν ὡς φαντὶ, Θέμις. φίλε Πάμφιλε, θάρσει:
Εὕροις ΑΜΜΩΝΙ'ΟΥ σήθεσι κρυπτομένην.

qui a dit avant moi (1);

Arde per voi d'amore,
Fuor del mio, vaga Filli,
Ogni più nobil core.
Non accusi però vostra Bellezza
Il mio cor di rozzezza:
Che con mille beltà, vaghe, leggiadre,
Di mille e mille fiamme al mondo note,
L'arse, e l'inceneri la bella madre:
E cosa incenerita arder non puote.

Mais Mr. Baillet n'eſt il pas plaiſant de m'accuſer de n'être pas Poëte original lui qui n'eſt qu'un Copiſte de Copiſte: & qui fait profeſſion dans ſon Livre de ne dire rien de lui-même, ou, pour uſer de ſes termes, de ne rien dire de ſa teſte?

CXXXV.

Οἶδα καὶ ἔμπυρα τόξα, βαλὼν δ' ἐπ' ἐμὴν φρένα πυρσοὺς,
Οὐ φλέξεις: ἤδη πᾶσα γάρ ἐστι τέφρη.

Voiez auſſi le ſonnet de Bertaud fait pour un jour des cendres f. 76. tourné, de ſon Recueil de vers amoureux.

CXXXV.

Faute de jugement de Mr. Baillet au sujet de deux de mes Epigrammes Grecques.

Tome 4. 2. p. 461. Not. 8.

MONSIEUR BAILLET. *Les sources d'où nous sont venues les Poësies Latines, Françoises, & Italiennes de Mr. Ménage ne sont pas si profondes qu'on ne les puisse aisément découvrir. Celles d'où les Grecques se sont écoulées, paroissent un peu plus cachées, parce qu'elles ne viennent pas toutes des Anciens Poëtes Grecs, & qu'il s'en trouve qui sont traduites des Poëtes Latins, anciens & modernes. Et je ne puis celer le plaisir que j'eus l'hiver dernier de voir un enfant âgé de neuf ans, qui en lisant les Poësies Grecques de Mr. Ménage, pour son divertissement, y remarqua de lui même quelques Epigrammes de Martial & de Buchanan; & m'en convainquit par la confrontation qu'il me fit sur le champ des originaux Latins avec les copies Grecques.*

MENAGE. Je ne sai qui est ce jeune enfant, qui à l'âge de neuf ans lisoit Martial, Bucanan, & mes Poësies Grecques, & qui les entendoit si parfaitement. Je voudrois bien le savoir, affin de lui donner les louanges qu'il mérite. Mr. Costar, a dit en quelqu'endroit de ses Lettres, qu'il ne faut pas être grand Grec pour entendre mon Grec. Et Mr. Boyvin le jeu-

jeune disoit à ce propos qu'il ne falloit pas en effet être grand Grec pour entendre mon Grec, mais qu'il falloit l'être, pour faire des vers Grecs aussi faciles & aussi intelligibles que sont les miens. Mais quelque intelligibles & quelque faciles qu'ils soient, c'est une merveille qu'un enfant de neuf ans les âye entendus aussi facilement que les a entendus celui dont parle Mr. Baillet. On veut me faire croire que cet enfant est le fis de Mr. de Lamoignon. Je ne le puis croire: car Mr. Baillet qui est son Pédagogue, & qui a déclaré la guerre aux vers de galanterie honneste, ne lui auroit pas sans doute permis de lire Martial & Bucanan, qui sont des Poëtes remplis d'obscénitez: & il ne lui auroit pas non plus permis de lire mes vers, puisque, selon lui, mes vers sont des vers licentieux, & qui offensent la pudeur. Mais voyons ce que veut dire ici le Censeur de nos mœurs, en m'accusant comme d'un crime d'avoir traduit en Grec une Epigramme de Martial & une de Bucanan. Voici l'Epigramme de Martial:

Artis Phidiacæ toreuma clarum,
Pisces adspicis; adde aquam, natabunt.

Et voici comme je l'ai traduite:

Πραξιτέλους ἰχθῦς, καλὸν βλέπε, φίλε, τορεῦμα.
Πρόσθες ὕδωρ, βλέψεις αὐτίκα νηχομένους.

Ce n'est pas un crime de traduire d'une Langue en une autre. Catulle, Virgile, Horace, ont traduit un grand nombre d'endroits des Poëtes Grecs. Mais c'est un crime de dérober les Ouvrages d'autrui. Il faut donc voir si j'ai dérobé cette Epigramme à Martial, en me l'attribuant. *A Nævio, vel sumpsisti multa, si fateris: vel, si negas, surripuisti*, dit Ciceron dans son Brutus. Ai-je jamais nié que mon Epigramme Grecque fût une traduction de

¶ 1. Je n'aurois pas voulu dire cela, si j'avois été à la place de M. Menage, à cause de la conséquence. En effet, s'il ne s'est dispensé de mettre au titre de son Epigramme que c'étoit une traduction que parce qu'il ne l'a pas cru necessaire, & qu'il n'y avoit personne qui ne pust aisément s'en appercevoir, il s'ensuivra qu'à l'égard des autres morceaux de sa Poësie dont la source sera plus cachée, M. Ménage aura tort de ne l'avoir pas decouverte. Que faudra-t-il donc croire de son Madrigal Italien intitulé *Ferita d'ago?*

Di Fillide vezzosa
Feristi, ago inumano,
Ah feristi, crudel, la bella mano,
Quella mano amorosa
Che del regno d'Amor lo scettro porta,
Feristi quella man dotta, ed accorta.
Che con legni canori
L'alme invaghisce, e i cori.
Ed ella stilla sangue:
E Filli piange e langue.
Ma forse, o nobil'ago,
Ago gentile e vago
A gli amanti cortese
Di quella man leggiadra

Ami-

de Martial? Et puisqu'un enfant de neuf ans s'est aperçu que c'étoit une traduction, tout le monde s'en peut apercevoir. Et puisque tout le monde s'en peut apercevoir, je n'ai pas û le dessein de m'attribuer la pensée de Martial. Ce que Mr. Baillet dit de ce jeune enfant âgé seulement de neuf ans, fait donc contre Mr. Baillet. Et si Mr. Baillet avoit du jugement, il auroit supprimé cette particularité. Il n'étoit donc pas necessaire (1) de met-

Anzi omicida e ladra
Tu bramasti punir ben mille offese.
Rubò, nol niego, mille alme amorose,
Ed a' petti tremanti
Di mille e mille amanti
Diede anch'ella infinite,
Profonde, aspre ferite,
Ma di ciò solamente
Fù stromento innocente,
Che la reggeva il core
Quell' empio traditore.
Sù dunque, ago gentile,
Con tua punta sottile
Ferisci l'infedale,
Ferisci quel crudele,
E a te per ogni clima
Si darà vanto e stima
D'aver ferito quel superbo core
Cui ferir non poteo strale d'amore.

Ce n'est pas vouloir trop de bien à sa maitresse que de souhaiter qu'une éguille lui pique le cœur, il vaudroit autant lui souhaiter la mort. M. Ménage

est trop judicieux pour avoir naturellement une pensée si peu raisonnable, il la doit à ces Phaleuques de Bonnefons.

Dic, acus, mihi, quid mea puella
Illa candidula, illa delicata
Albis candidior manus ligustris,
Quid laves digiti, tenelluli que
Tantum commeruisse, vel patrasse
Possunt, ut toties & hos & illam
Configas stimulo ferociente?
Ah ne molliculas manus, inepta,
Ne laves digitos & immerentes,
At pectus stimulo acriore punge,
Pectus durius omnibus lapillis,
Durius scopulisque, rupibusque,
Hic stylum altius, altiusque fige,
Hic acuminis experire vires,
Quod si mollieris meam puellam,
Di, quantam hinc referes superba laudem!
Hac te cuspide vulnerasse pectus
Quod nullis potuit Cupido telis.

On voit la conformité. Conclurra-t-on de ce que M. Ménage ne nous en a rien dit, qu'il n'a pas jugé à propos de citer l'original parce qu'il a bien prévu qu'on le reconnoitroit aisément dans la copie? Si ce raisonnement a lieu, on n'aura, pour l'appliquer, qu'à faire un dénombrement de tous les endroits des Poësies anciennes & modernes que M. Ménage a copiez. J'essaierai d'en donner ici un échantillon.

MENAG. Epig.

Ce portrait ressemble à la Belle
Il est insensible comme elle

MAL-

MALLEVILLE parlant de l'image de Califte.

Et ce qui fait encore un rapport plus vifible
C'eft qu'elle eft comme vous une belle infenfible.

La Girandiére pag. 123. de fes Epigrammes, & *L'Etoile* pag. 900. du Recueil de 1638. ont eu la même penfée.

MENAG. Madrig. IV.

Il cor ripieno d'amoroſo foco
Amo; e nol niego, Filli, in più d'un loco
Ne però fon' amante
Infido od inconſtante.
Di Filli ſola, ch'i' ſoſpiro e bramo
Le belle labbra, e l'alme luci io amo.

Tricotet d'un Auteur incertain pag. 44. de la 2. part. des *Poëſies choiſies.*

Il eft vrai que j'aime en deux lieux,
Cet aveu vous offenſe,
J'aime votre bouche & vos yeux;
Voilà mon inconftance.

Dans le Recueil des plus beaux vers mis en chant, imprimé chez Serci l'an 1661. pag. 175. il y a un air dont voici les paroles, qui font du Comte de Fiesque.

Il eft vrai que j'aime en deux lieux,
Philis, ce difcours vous offenfe.
Ne m'accufez point d'inconftance
J'aime votre bouche & vos yeux.

Ces deux endroits ont des appas
Qui font que mon cœur eft tout vôtre;
Mais j'en aimerois bien un autre,
Si cela ne vous fâchoit pas.

MENAG. Epig. 70.

Composuit tua cura vigil fera bella per orbem
Et per te Gallo vivit amicus Iber.
Sunt hæc magna quidem, sunt te dignissima, Juli,
Sed superest major gloria, majus opus.
Confice, namque potes; quæ, tot labentibus annis,
Sors mala cum Musis aspera bella gerit.

BENSERADE,
Stances à son Eminence
sur la Paix.

La Discorde aux abois n'en sauroit relever,
Et le Ciel favorable est tout prest d'achever
Le present qu'on attend de sa main liberale.
Je voi les Ennemis de haine dépouillez;
Mais ce ne sauroit être une Paix générale
Tandis que la Fortune & moi serons brouillez.

MENAG. Epig. 116.

Calvus es & juvenis, laudo, Crispine, capillos,
Qui cito tam fatuum deseruere caput.

Simon de Vallambert Médecin d'Avalon a exprimé de la sorte ce mot de Diogéne plus de cent ans avant M. Ménage.

Calve, mihi tecum nihil est, sed laudo capillos
Istud qui tetrum deseruere caput.

MENAG. Epig.

Paul dit qu'à la Dawrais,
Cette jeune merveille,
L'oreille sent mauvais:
Je le croi, car sans cesse il lui parle à l'oreille.

MAR-

MARTIALIS 3. Epig. 28.

Auriculam Mario graviter miraris olere,
Tu facis hoc, garris, Nestor, in auriculam.

PETRUS VICTORIUS 6. Epist.

3. Mario Columnæ pag. 134

Non, inquam, te fallit Lauream Bettiferriam (sic enim nomen ejus non possum) quemadmodum Sapphone animi dotibus, & facultate pangendorum versuum non inferior est, ita vita & moribus ipsam vicisse, ac longe intervallo superasse.

MOLZA 2. Madrig. 12.

Chi creduto l'avrebbe?
L'empia, la cruda Iole,
Del mio partir si dole.
A quel finto dolore
Non ti fidar mio core.
Non è vera pietade:
Quella che mostra, nò: ma crudeltade.
Dell' aspro mio martire
La cruda vuol gioire,
Udir la cruda i miei sospiri ardenti
Vuol' e mirare i duri miei tormenti.

G. BUCHANANUS lib. 1.
Epigr.

Illa mihi semper præsenti dura Neæra
Me, quoties absum, semper adesse dolet.
Non desiderio nostri, non mæret amore,
Sed se non nostro posse dolore frui.

En voici une méchante traduction en vers François imprimée pag. 101 du 2. tome du Livre in 12. intitulé, *Recueil de diverses Poësies des plus célébres Auteurs de ce tems, à Leyde 1653.*

Lorſque je ſuis près d'Iſabelle,
Sa rigueur me ravit l'eſpoir ;
Et quand je ſuis éloigné d'elle,
Ses beaux yeux déſirent me voir.
Toutefois ce n'eſt pas qu'elle aime,
Ni que mon déplaiſir extreme
Ait fait changer ſa volonté.
Mais ce miracle de nature,
Pour aſſouvir ſa cruauté,
Veut voir les peines que j'endure.

MENAG. Epig. 90.

Hæc eſt illa meis toties celebrata Camenis
Pulchrior Idaliâ pulchra puella Deâ.
Et tela & flammas nitidis jaculatur ocellis,
Exitium intentat Gorgone ſæva magis.
Incautos averte oculos, mi dulcis Huëti,
Ah fuge, amice, procul, ſed cito, amice, fuge.
Ni fugias, & tu ſævo miſer igne calebis,
Vulneraque æternum pectore acerba geres.
Ecce fugis, ſed jam heu! fruſtra, tibi viſa puella eſt,
Et flamma & telum jam tibi ſedit: habes.

Le même
dans ſes Poëſies Grecques.

Δεξιτερῇ τε βέλος, καὶ λαιῇ τόξον, ἀγρευτὴς
Ἄγριος ἀνθρώπων, ἥδε κυνηγὸς ἔχει.
Φεῦγε ὀϊστεύσαντα, ἕως βέλος οὐκ ἐπὶ νευρῇ.
Φεῦγε, μάτην φεύγεις, ὄμμασιν ἧκε βέλος.

ANGELUS POLITIANUS.

Ne dubita, picta est, quam cernis, virgo, sed acres
Hisce oculis flammas ejaculatur Amor.
Hisce oculis vocem dedit ars, linguaque negavit,
Heu fuge, sed nulla est jam fuga; vulnus habes.

MENAG. Epig. 62.
de Magdal. Scuderia.

Cujus fama tuas &c.

Sed quam hæc immerito celebratur nomine Sapphus!
Casta est, & longè doctior Æolide.

MARTIALIS 7. Epig. 69.
de Theophila.

Carmina fingentem Sappho laudarit amatrix,
Castior hæc, & non doctior illa fuit.

MENAG. in Pelasgum,
id est Philippum IV. Hispaniæ Regem.
Epig. 27.

Omnes Pelasgas rex Pelasgus feminas
Subigit, & implet liberis provincias
An non vocari dignus est patriæ parens?

Ou comme dans la premiére édition,

Omnes Iberas rex Iberus feminas
Subigit &c.

MARTIALIS I. Epig. 85.

Uxorem habendam non putat Quirinalis
Cum vult habere filios, & invenit

Quo possit istud more, ſtuprit ancillas,

Demumque & agros implet equitibus vernis

Paterfamilias verus est Quirinalis.

Et SANNAZARI. Epig. 18. a dit du Pape Innocent VIII.

Innocuo priſcos æquum eſt debere Quirites,

Progenie exhauſtam reſtituit patriam.

MENAG. Epig. 31.

Siren Gallica &c.

Ut ſi Menagium tuum Sodalem

Dicant Grammatici malum Poëtam,

Civem nemo bonum negare poſſit.

SANNAZARIUS

Epig. lib. 1.

Dum patriam laudat, damnat dum Poggius hoſtem

Nec malus eſt civis, nec bonus hiſtoricus.

MENAG. Epig. 6.

Omnes laudat Hylas, carpit Calliſtratus omnes,

Diſplicet hic nobis, nec magis ille placet.

Qui laudat cunctos, & pravos, Pontice, laudat,

Qui cunctos carpit, carpit & ille bonos.

Par cet Hylas M. Ménage a ſans doute entendu le Mazzoni, & par Calliſtratus le Caſtelvetro. L'Epigramme eſt tirée de celle-ci de Martial XII. 82.

Ne laudet dignos, laudat Calliſtratus omnes,

Cui malus eſt nemo, quis bonus eſſe poteſt?

MENAG.

Εἰς Δημόφιλον.

Δημόφιλος, φίλε Βάϊλε, λόγους ποιήσατο ῥήτωρ
Εἰς φθόνον, ὡς φθονέειν μηδένα Δημοφίλῳ.

ANG. POLITIANUS.

Scripsit in invidiam, quidam, Francisce, Poëta,
Tam bene, tam doctè, nullus ut invideat.

MENAG. Madrig. VI.

Bellissima Laverna
Dolce ladra d'amore
Che mi rubasti il core
Tosto che mi mirasti,
Deh, perche me'l rubasti?
Ch' a te, dolce ben mio,
Seguendo il mio desire
Non l'avrei negat' io,
Deh perche preferire
Vuol la man tua divina
Al dono la rapina?

J. BONNEFONIUS.

Errabam in silvis; amanti retia mille,
Mille puella plagas insidiosa parat.
Occupat incautum, eoque in sua retia tandem
Trudit, & æternâ compede dura premit.
Hei mihi! sic casses, sic vincula nectis amanti?
Hei mihi! sic misero cor violenta rapis?
Non queror esse tuum, sed eram quod sponte daturus
Cor mihi te furto surripuisse queror.

MENAG. Εἰς Κόρινναν.

Ἔρως ποτ' ἐν χορείαις
Τῶν παρθένων ἄωτον
Τήν μοι φίλην Κόρινναν
Ὡς εἶδεν, ὡς πρὸς αὐτὴν
Προσέδραμε. Τραχήλῳ
Διδύμας τε χεῖρας ἅπτων,
Φίλει με, μῆτερ, εἶπε.
Καλουμένη Κόριννα
Μήτηρ, ἐρυθριάζει,
Ὡς παρθένος μὲν οὖσα,
Κ' αὐτὸς δὲ δυσχεραίνων,
Ὡς ὄμμασι πλανηθεὶς,
Ἔρως ἐρυθριάζει.
Ἐγὼ δέ οἱ παραστὰς,
Μὴ δυσχέραινε, φημὶ,
Κύπριν τε καὶ Κόρινναν
Διαγνῶναι οὐκ ἔχουσι
Καὶ οἱ βλέποντες ὀξύ.

CLEMENT MAROT.

Amour trouva celle qui m'eſt amére,
(Et j'y étois, j'en ſais bien mieux le conte)
Bon jour, dit il, bon jour, Vénus ma mére:
Puis tout à coup, il voit qu'il ſe mécompte,
Dont la couleur au viſage lui monte,
D'avoir failli honteux, Dieu ſait combien,
Non, non Amour, ce dis je, n'ayez honte,
Plus clairvoyans que vous s'y trompent bien.

Antoine Govean pag. 21. de ſes Epigrammes copia ainſi en vers Latins celle de Marot.

Barbara velato Gelaſina occurrit Amori
Occœpitque puer dicere: mater ave.
Illa nihil contra; ac ſubito velamine dempto

Bar

Ex oculis, doluit, subrubuitque puer.
Cuce puer, pudor unde tuus, lacrymaque? recte.
Hos errare vides lumina sæpe modo.

M E N A G.

Ψεύσατ᾽ Ἀρισταγόρας· ἄθεος οὐκ ἦν Δαμάσιππος·
Γαστέρα, καὶ Πλοῦτον, καὶ Κύπριν ἔσχε θεούς.

FR. VAVASSOR lib. I. Epig. 48.
in divitem avarum.

Tot decies paucis &c.
Esse putas atheum? falsum est ac turpiter erras.
Quos arcâ nummos, hos habet ille Deos.

M E N A G.

Δεξιτέρῃ τε βίλος &c.

V A V A S S O R. 2 35.

De Alencionensi, tertiâ Gastonis Aureliani Ducis filiâ Venatricis habitu expressâ, cum Pictor arcum ei sine nervo imprudens appinxisset.

Arcu nervus abest. Sed nec jace dextra sagittam.
Venatrix oculis vulnerat ista suis.

Idem 2. 36.

Νεῦρον ἄπεστι βιοῦ, χεὶρ δ᾽ οὐ βάλε Κάρτερον ἰόν.
Ὄμμασιν οὐτάζει ἥδε κυνηγὸς ἑοῖς.

M E N A G.

Καῦμ᾽ ἄνεμος &c.

SCÆVOLA SAMMARTH. *Sylv. lib. I. in Damasum.*

Lympha sitim pellit &c.

M E N A G. Περὶ Πίκου τοῦ
Μιρανδολέως.

Πάντα παρ᾽ ἀνθρώποισι μαθὼν ἀνθρώπινα Πῖκος
Θεῖα πρὸς ἀθανάτους ἦλθε μαθησόμενος.

ANG. POLITIANUS.

Cum terram hinc nosset Theodorus, & aera & undas,
Jam restant, inquit, sidera, terra vale.

MENAG. Πρὸς Ἀπελλᾶν.

Παύλῳ Γραμματικὸν σκοτίων πλήθουσαν, Ἀπελλᾶ,
Εἴ ποτέ μοι πέμψῃς, πέμφ' ἅμα Γραμματικόν.

MURETUS.

Quæ tu condideras inspexi carmina nuper,
Lectaque sunt, fateor, terque quaterque mihi.
Nec tamen evalui cognoscere quid sibi vellent
Usque adeo obscurè scribere, Paule, soles.
Nam tu verba, puto, ex libris accepta Sibyllæ,
Quæque Catonis erant tempore prisca nimis,
Versibus infercis, gaudesque obscurus haberi
Et velut inducta singula nube tegis.
Errasti hoc tantum quod mittens carmina, Paule,
Debueras una mittere Grammaticum.

MENAG. περὶ Πατρίδος.

Καὶ τόδε τοῦ Φλάκκου. Πάτρας ὕπερ ἡδὺ μέν ἐστι
Θνήσκειν. Φημὶ δ' ἐγὼ, ἥδιόν ἐστι βιοῦν.

OWENUS Epig. 48.

Pro patriâ sit dulce mori licet, atque decorum,
Vivere pro patriâ dulcius esse puto.

MENAG. Εἰς Φιλαργυρίαν.

Πάν ὃ φίλοις χαρίσαιο, φίλοι, ἀναφαίρετόν ἐστι
Ταῦτ' ἔχω ὅσσα ἔδω, τ' ἄλλα δ' ἔμαρψε τύχη.

MARTIALIS 5. Epig. 42.
ex Rabirio.

Callidus effracta &c.

Extra Fortunam est quidquid donatur amicis
Quas dederis solas semper habebis opes.

ME-

MENAG.

Εἰς ἐσθῆτι καυχώμενον.

Πορφυρέην ἐσθῆτα φέρων τί, φιλόστρατε, καυχᾷς;
Καὶ πρόσθεν ταύτην τὸ πρόβατον γ' ἐφόρει.

BUCHANANUS lib. I. Epig.

Unus eras memini quondam de plebe, nec alter
Te minus in totâ turgidus urbe fuit.
Nunc te alium credis, veteremque haud noscis amicum,
Splendidus in Tyriâ quod spatiere togâ.
Falleris hanc & ovis, quâ tu nunc veste superbis
Ante tulit, nec adhuc est aliud nisi ovis.

C'est ainsi que Bucanan a mis en Epigramme ce mot de Démonax.

Je ne veux point ajouter ici les endroits copiez que d'autres ont remarquez avant moi, me contentant de produire ceux qui n'avoient pas encore été deterrez. M. Ménage continuera-t-il là dessus à dire qu'il n'a point marqué d'où il les a tirez parce que, sans qu'il le marquast, il étoit facile de le connoître? Je souscrirai de grand cœur à cette réponse, & demeurerai volontiers d'accord avec lui, puisque je me suis apperçu de la chose, que tout autre eût pû s'en appercevoir aisément, pourvû que de son côté il ne nous envie pas plus long temps la découverte du reste de ses imitations dont l'origine est plus obscure. C'est ce qu'on attend de lui, & à quoi la suite de son propre raisonnement l'oblige. Mais voici un nouvel embaras qui se presente. Si la facilité qu'il y avoit à reconnoître que le distique *Πραξιτέλους ἰχθῦς* étoit imité du Latin de Martial a empesché M. Ménage de mettre au dessus *Μαρτιαλίου μίμησις*, d'où vient qu'il a mis au dessus de quatre vers Grecs qu'il a imitez du Latin de Catulle, *Κατύλλου μίμησις*? Est-ce qu'on lit moins Catulle que Martial? ou cet emprunt est-il moins reconnoissable que l'autre? J'avouë que je n'y puis répondre, & qu'en cela je ressemble à ce Héros de Rabelais qui faisoit parfaitement bien les argumens mais qui ne les pouvoit soudre.

mettre au titre de mon Epigramme que c'étoit une traduction de Martial. Et j'en ai

¶ 1. Sans prétendre m'ériger en Censeur, j'ose dire que ces Anciens & ces Modernes ont eu tort. On ne peut assez se précautionner contre le soupçon de mauvaise foi, & la présomption sera toujours contre ceux qui n'étans que Copistes & Traducteurs, veulent ou semblent vouloir faire le personnage d'Inventeurs. Le secret en cette occasion pour se garantir de tout reproche est de citer fidélement ses originaux. Mon intention pourtant n'est pas d'assujettir à cette obligation ceux qui dans un Poëme de juste longueur, tel que certaines Odes, Satires, Eglogues, Elégies, à plus forte raison dans un Poëme héroïque ou dramatique, meslent les pensées d'autrui avec les leurs. Elles sont là comme noiées parmi plusieurs autres qui appartiennent légitimement au Poëte, & l'accessoire céde alors au principal. Ce bel endroit, par exemple, de la Requeste des Dictionnaires désigné par M. Pellisson dans son Histoire de l'Académie :

La pauvre Langue Latiale
Alloit être troussée en male,
Si le bel Avocat Belot,
Du barreau le plus grand falot,
N'en eût pris en main la défense,
Et protégé son innocence.
En quoi certes & sa bonté,
Et son zéle & sa charité,
Se firent d'autant plus paroître
Qu'il n'a l'honneur de la connoître ;
Semblable à ces preux Chevaliers,
Ces Paladins avanturiers,
Qui défendant des Inconnuës
Ont porté leur nom jusqu'aux nuës.

Ce bel endroit est emprunté de cette Epigramme de Jean Second sur un mauvais Poëte qui avoit entrepris

ai usé de la sorte, à l'imitation des plus célébres Poëtes, anciens & modernes (1). Ca-

pris de répondre à la Déclamation d'Agrippa de la vanité des Sciences.

Dædala mens hominum quicquid scrutata, quod aut est,
Protulit, artificum vel potuere manus,
Agrippa hostili totum laceraverat ore
Ausus in Aonias sumere tela Deas.
Non tulit hoc vates, & numine concitus æquo
Bubalus in sontem carmina dira canit,
Quodque magis laudes, nullo suadente favore,
Scribit, & ignotis fert miseratus opem.

Cependant comme la Requeste des Dictionnaires a en gros quelque chose d'original, que la pluspart des traits, & l'œconomie de la Piéce sont de M. Ménage, ce qu'il y a d'imitation est, pour ainsi parler, absorbé par l'invention. J'en dis autant des Poëmes de la plus courte espece quand on leur donne un peu plus d'étendue qu'à l'ordinaire, & que la pensée d'emprunt n'est pas celle qui en fait l'ame & la conclusion. Ainsi dans le Madrigal Italien qu'a fait M. Ménage sur un baiser mal paié, quoique ces vers

Che non è un bacio, nò quel che mi date
Ove la vostra bocca
La mia quasi non tocca
Ma di bacio figura,
Ah non è bacio, nò, dolce ben mio,
E sol d'un bacio un semplice desio.

y soient visiblement imitez de ces Latins du même Jean Second,

Da mihi suaviolum, dicebam, blanda puella,
Libasti labris mox mea labra tuis,

Inde-

Inde velut presso, qui territus angue resultat,
Ora repente meo vellis ab ore procul.
Non hoc suaviolum dare lux mea, sed dare tantum
Est desiderium flebile suavioli.

Néanmoins le Madrigal étant long & ne finissant point par le sens de l'Epigramme Latine tout joli qu'il est, on auroit tort de reprendre M. Menage de n'avoir pas cité en teste Jean Second. Je dis bien plus, quand on tireroit d'ailleurs l'invention entiere de son Poëme, si la composition d'où on la tire est d'un genre extrémement different, comme seroit une Oraison de Ciceron, un Traité de Séneque, un Roman, l'adresse de bien mettre en œuvre suffit pour donner un air de nouveauté à l'Ouvrage, & peut en quelque façon tenir lieu d'invention. C'est ce qui m'a empêché de comprendre dans le denombrement particulier des copies de M. Ménage les trois Epigrammes suivantes.

MENAG.

Εἰς Φραγκίσκον Ῥαβελαίσιον.

[illegible] ἐθέλεις [illegible] Ῥαβελαίσι[illegible], ἴσθι,
[illegible] μιχθεὶς ἐστιν Ἀριστοφάνει.

MENAG. Epig. CXV.

O sævos, o diros, o rabidos cruciatus!
O tormentum ingens! miserum me sæva perurit,
Hæret quæ dudum lateri, letalis arena.
Mortales debemur morti, non ego letum
Formido, formido genus miserabile leti.
Ah ego non possum tantos perferre dolores,
I nunc, pande tuas, mortalis homuncio, dotes,
Quem prosternit humi, ventorum ludus, arena.

MENAG. Epig. IV.

Ride, digna tuis res est, Saracene, cachinnis,
Possit & austeros quæ soluïsse Sophos.
Notus [illegible] fundo tibi crimine, sumptus
In somnis magnos fecerat Hermogenes.

Flet,

Flet, gemit, & questu Divosque hominesque fatigat,
Pertæsus vitæ non itinique mori.
Nec mora, cervici laqueum trabe nectit ab altâ,
Et furtim impellit subdita fulcra pede.
Accurrit famulus, pendentem fune misellum
Cernit herum: funem protinus ense secat.
Labitur in terram exanimis, lectoque locatur
Pallidior cerâ, frigidiorque gelu.
Continuo venasque secant, & vina ministrant,
Exanimus vitæ redditur Hermogenes.
Verum ubi sollicitus rationes exigit omnes
Sapiens, & totis computat articulis,
Restitui jam pretium funis, quo caula prementi
Pendentis, famulum solvere jussit herus.

La premiére est tirée de Joachim du Bellay chap. 21. de son illustration de la Langue Françoise, où il dépeint ainsi Rabelais sans le nommer, *Celui qui fait renaître Aristophane, & feint si bien le nez de Lucian.* La seconde n'est autre chose qu'un extrait paraphrasé de cet endroit d'une Lettre de Voiture à M. de Chaudebonne. *La colique m'a donné depuis peu une leçon de dix-sept jours dont il me souviendra long temps, & m'a fait considerer beaucoup de fois combien nous sommes foibles puisqu'il ne faut que trois grains de sable pour nous abatre.* La troisiéme, quoi qu'imitée en partie de celle-ci de Lucien,

[illegible] ἐν ὕπνοις ὁ φιλάργυρος Ἕρμων
Ἐκ [illegible] αὐτὸν ἀπαγχόμενον.

doit dans le fond sa véritable invention au chap. treziéme de la premiére partie du Roman Comique de Scarron *. Mais quelque sensible que soit l'imi-

* Ou plûtot au L. 2. du Courtisan de Baltasar de Chatillon. Un certain Religieux ; Augustin nommé Jacob Magnus mort au commencement du 15. siécle rapporte l. 10. c. 2. de son Livre intitulé *Sophologium* un fait tout semblable, & en attribue l'invention à Seneque dans ses Déclamations. Cependant, quoique dans les extraits des controverses de Seneque la premiére controverse du Livre 5. ait pour sujet la plainte que fait en justice un homme qui se voulant étrangler avoit été sauvé par un autre qui avoit coupé la corde, la vérité est que cette plainte est moins fondée sur la perte du licou que sur ce qu'en le coupant on forçoit un miserable à vivre malgré lui. — Voiez aussi Bouchet serée 31. pag. 569. & le Prologue du 5. l. de Rabelais.

Catulle a traduit une Ode de Sapho (*n*); qui eſt la ſeule de Sapho qui nous reſte. Il a traduit auſſi une Elégie de Callimaque; qui eſt celle que Callimaque a faite ſur la chevelure de Bérénice. Et il n'a point mis au titre de ſon Ode que ce fuſt une traduction d'une Ode de Sapho; ni au titre de ſon Elégie, que ce fût une traduction d'une Elégie de Callimaque. Ammianus a fait une Epigramme Grecque de la fin d'une des Epigrammes Latines de Martial, ſans dire que ſon Epigramme fût une traduction. Voici l'endroit de l'Epigramme de Martial:

Sit tibi terra levis, mollique tegaris arena,
Ne tua non poſſint eruere ora canes.

Voici

l'imitation dans ces Epigrammes, je croi que par les raiſons que j'ai dites M. Ménage a pu ſans ſcrupule ſe diſpenſer d'alléguer ſes Auteurs en cette rencontre. La condannation ne tombe donc proprement que ſur ces Ecrivains qui empruntant leur Ouvrage d'un autre de même nature ou à peu près ſuppriment le nom de l'Auteur à qui la gloire de l'invention eſt duë. Sur ce principe, on ne doit pas douter que dans les Poëmes en petit qui ne roulent d'ordinaire que ſur une maitreſſe penſée, tels que ſont l'Epigramme, le Sonnet, nos Madrigaux, nos Chanſons, lors qu'on prend d'un autre Sonnet, Madrigal, Epigramme, ou Chanſon l'unique ou principale penſée, qui compoſe ces petites Piéces, il ne ſoit indiſpenſable de marquer la ſource où on la puiſe. Faute d'apporter ces diſtinctions néceſſaires, Joſeph Scaliger, dans une Lettre à Saumaiſe, a très mal à propos accuſé Horace de larcin pour avoir emploié dans la Satire 2. du Livre 1. une penſée de Calli-

ma-

Voici l'Epigramme d'Ammianus ; Liv. 2. de l'Anthologie.

Εἴη σοὶ κατὰ γῆς κȣφη κόνις, οἰκτρὲ Νέαρχε,
Ὄφρα σε ῥηϊδίως ἐξερυσῶσι κύνες.

Ausone a fait cette belle Epigramme,

Armatam Pallas Venerem Lacedæmone visens,
Nunc pugnemus, ait, judice vel Paride.
Cui Venus: armatam tu me temeraria temnis,
Quæ quo te vici tempore, nuda fui.

Et il l'a traduite de ces vers de l'Anthologie,

Παλλὰς τὰν Κυθέρειαν ἔνοπλον εἶπεν ἰδȣσα,
Κύπρι, θέλεις οὕτως ἐς κρίσιν ἐρχόμεθα;

H'

maque, qui encore, de la maniére dont elle y est placée, ne sauroit passer pour un emprunt. C'est avec plus de raison qu'il a traité de voleur ce Quintus Catulus ancien Poëte Latin que l'on a cru si long temps Auteur d'une Epigramme dont il n'étoit que le traducteur. Sur quoi l'on peut remarquer de quelle conséquence il est de citer les originaux, puisque si les Anciens avoient pris ce soin nous serions plus en état de leur rendre justice suivant leur mérite, Aulu-Gelle n'auroit pas été la dupe de ce Quintus Catulus, & nous ne le serions pas encore aujourd'hui de tant d'autres qui joüissent trop paisiblement d'un honneur qui ne leur est point dû.

¶ 1. Est ce que l'Hymne à Vénus que nous avons d'elle n'est pas une Ode? Denis d'Halicarnasse qui l'appelle ainsi se seroit donc trompé. Nous ne lisons pas que Sapho ait fait un Livre d'Hymnes séparé, & quand cela seroit, ces Hymnes, supposé qu'elles fussent toutes en vers lyriques comme celle-là, seroient toûjours des Odes.

Ἡ δ' ἁπαλὸν γελάσασα, τί μοι σάκος ἀντίον αἴρεις;
Εἰ γυμνὴ νικῶ, πῶς ὅταν ὅπλα λάβω;

Il a auſſi traduit de ces vers de Platon (1),

Ἡ σοβαρὸν γελάσασα καθ' Ἑλλάδος, ἡ τὸν ἐραστῶν
Ἑσμὸν, ἐπὶ προθύροις, Λαῒς ἔχουσα νέων,
Τῇ Παφίῃ τὸ κάτοπτρον. ἐπεὶ τοίη μὲν ὁρᾶσθαι
Οὐκ ἐθέλω. οἵη δ' ἦν πάρος, οὐ δύναμαι.

Cette Epigramme Latine,

Laïs anus Veneri ſpeculum dico, dignum habeat ſe
Æterna æternum forma miniſterium.

At mihi nullus in hoc uſus : quia cernere talem
Qualis ſum nolo : qualis eram, nequeo.

Et il n'a point averti le Lecteur que ſes Epigrammes fuſſent des traductions. Sainte Marthe en a uſé de même à l'égard de la Traduction qu'il a faite en vers de cette derniere Epigramme Grecque. Et Claudein

¶ 1. En voici une imitation en François d'après le Latin d'Auſone:

Contrainte par les ans qui rident mon viſage,
Je t'offre ce miroir, ô mére des Amours,

Il

dien en a aussi usé de même à l'égard de ce distique,

Paupertas me-sæva domat, dirusque Cupido.
Sed toleranda fames: non tolerandus amor;

Qui est une pure traduction de cette Epigramme Grecque de l'Anthologie Manuscrite,

Καὶ πενίη καὶ ἔρως δύο μοι κακά· καὶ τὸ μὲν οἴσω κούφως. πῦρ δὲ φέρειν Κύπριδος, οὐ δύναμαι.

Cælius Calcagninus en a aussi usé de la sorte à l'égard de cette Epigramme sur Niobe,

Vivam olim in lapidem verterunt Numina; sed me
Praxiteles vivam reddidit ex lapide;

Qui est une traduction de cet admirable distique Grec du Livre 4. de l'Anthologie.

En

Il sied bien à Venus de se mirer toujours,
Mais une glace, helas! n'est plus à mon usage,
Y voir ce que je fus, y voir ce que je suis,
L'un je ne le veux pas, l'autre je ne le puis.

Ἐκ ζωῆς με θεοὶ τεῦξαν λίθον. ἐκ δὲ λίθοιο
Πραξιτέλης ζωὴν ἔμπαλιν εἰργάσατο.

Joachin Du Bellay a fait ce Sonnet ſur les ruines de Rome,

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais, ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'eſt ce que Rome on nomme.
Voi quel orgueuil, quelle ruïne, & comme
Celle qui mit le Monde ſous ſes loix,
Pour donter tout, ſe donta quelquefois,
Et devint proie au tans qui tout conſomme.
Rome de Rome eſt le ſeul monument,
Et Rome Rome a vaincu ſeulement.
Le Tibre ſeul qui vers la Mer s'enfuit,
Reſte de Rome. O mondaine inconſtance!
Ce qui eſt ferme eſt par le tans détruit,
Et ce qui fuit au tans fait réſiſtance,

Sans avertir ſes Lecteurs que ce fût une copie de cette Epigramme de Janus Vitalis, Panormitain;

Qui Romam in media quaeris novus Advena Roma,
Et Roma in Roma nil reperis media,

As-

Aspice murorum moles, præruptaque saxa,
Obrutaque horrenti vasta theatra situ,
Hæc sunt Roma. Viden, velut ipsa cadentia, tanta
Urbis adhuc spirent imperiosa minas?
Vicit ut hæc mundum, visa est se vincere. vicit:
A se non victum ne quid in Orbe foret.
Nunc victa in Roma, Roma illa invicta sepulta est;
Atque eadem victrix, victaque Roma fuit.
Albula Romani restat nunc nominis index;
Qui quoque nunc rapidis fertur in æquor aquis.
Disce hinc quid possit fortuna; immota labascunt,
Et quæ perpetuò sunt agitata, manent.

Il en est de même des deux Sonnets de Mr. Scarron, traduits de ceux de Lopé de Véga: (Voyez ci-dessus au chapitre 51.) & du Sonnet de Joachim Du Bellay, qui commance par *ô beaux cheveux d'argent mignonnement retors:* qui est le 91. de ses Regrets, & qui est une pure traduction de celui du Bernia (1), qui commance par

Chiome d'argento fine; irte e attorte
Senz'arte intorno; a un bel viso d'oro.

Ceux

¶ 1. Il se voit une autre traduction ou imitation de ce Sonnet du Bernia dans les Poësies de Melin de S. Gelais pag. 83.

Ceux qui ont fait imprimer le Recueil des Poësies de Malherbe, n'ont pas cru non plus qu'il fût nécessaire d'avertir le Lecteur que cette Epigramme,

Janne, tandis que tu fus belle,
Tu le fus sans comparaison:
Anne à cette heure est de saison:
Et ne voit rien si beau comme elle.
Je sai que les ans lui mettront,
Comme à toi les rides au front,
Et feront à sa tresse blonde
Même outrage qu'à tes cheveux.
Mais voilà comme va le monde;
Je t'ai voulue, & je la veux,

fût une version de ces vers de Martial,

Femina præferri potuit tibi nulla, Lycori.
Præferri Glyceræ femina nulla potest.
Hæc erit hoc quod tu. tu non potes esse quod hæc est.
Tempora quid faciunt? hanc volo; te volui.

Il

¶ 1. Il a été ainsi traduit en Latin.

Certum est Uranies placitis occumbere telis
Nec fuga ferre valet, nec mihi tempus opem.
Æternos frustra cupiam dissolvere nexus
Spes libertatis nulla relicta super.
Sæva quidem Uranie, sed cum subit aurea forma,
Et quali dicar victima cæsa Deæ,

Tunc

Il en est de même de cette Epigramme de Maynard,

> Je ne dois pas encore attendre
> Que tu sois un de mes Lecteurs.
> Tu n'approuves que les Auteurs
> Dont la tombe garde la cendre.
> Ton puissant esprit m'a charmé:
> Et l'honneur d'en être estimé
> Est le plus grand que je demande.
> Mais, GUYET, pour me l'acquerir,
> Ma vanité n'est pas si grande
> Que je me hâte de mourir;

Qui est une copie de ces Hendécasyllabes de Martial,

> *Miraris Veteres, Vacerra, solos:*
> *Nec laudas nisi mortuos Poëtas.*
> *Ignoscas, petimus, Vacerra. tanti*
> *Non est, ut placeam tibi, perire.*

Le fameux Sonnet de Voiture *il faut finir mes jours dans l'amour d'Uranie* (1), est aussi

Tunc damnis applaudo meis, talique beatus
Morte nihil Domina de feritate queror.
Interdum monitis, at non satis acribus, hortans,
Ingratam, ratio, desere, dicit, herum.
Dicit: sed quoties volui parere monenti
Post varias dubia mentis utrimque vices.
Unam ipsa Uraniem ratio commendit amandam,
Jamque minus sensu quam ratione trahor.

'Anthologie liv. 7. aussi une copie de cette belle Epigramme de Philodéme,

Ψυχή μοι προλέγει φεύγειν πόθον Ἡλιοδώρας,
Δάκρυα, καὶ ζήλυς τὺς πρὶν ἐπισαμένη.
Φησὶ μέν. ἀλλὰ φυγεῖν ὔ μοι σθένος. ἡ γὰρ ἀναιδὴς,
Αὕτη καὶ προλέγει, καὶ προλέγυσα φιλεῖ.

Et son Rondeau *Ma foi c'est fait de moi, car Isabeau*, est une imitation du Sonnet de Lopé de Véga (1),

Un

Et pour ne pas séparer le Sonnet d'Uranie de son fameux concurrent le Sonnet de Job, je mettrai de même ici la traduction Latine de ce dernier.

Mille lacer plagis, & mille doloribus actus
Jobus adest, prodat qui sua fata tibi,
At non ignarus duro te pectore natam,
Et sua non moveant te mala jure timet.
Languores nudos, & vulnera nuda videbis
Hic sese artifici rettulit ipse manu.
Et dolet, & queritur, queruli simul atque dolentis
Cernere ne pigeat comminus ora viri.
Multa licet fuerit, fuerit licet aspera passus,
Constantis punctum non tamen omne tulit.
Nec se tam brevibus claudit patientia gyris.
Infelix equidem, non nego, Jobus erat.
Sed potuit facili testari voce dolorem;
Non adeo infelix, hei mihi! Jobus erat.

¶ 1. Voici l'imitation du Sonnet de Lope de Végue par M. l'Abbé Regnier Desmarais pag. 91. de ses Poësies Françoises.

Doris qui sait qu'aux vers quelquefois je me plais
Me demande un Sonnet, & je m'en desespére.

Qua-

Un Soneto me manda hazer VIOLANTE;
Que en mi vida me he visto en tanto aprieto.
Catorze versos dizen que es Soneto.
Burla burlando van los tres delante.
Yo pensè que no hallara consonante
Y estoy a la mitad de otro Quarteto.
Mas si me veo en el primer Terceto,
No ay cosa en los Quartetos que me espante.
Por el primer Terceto voy entrando:
Y aun parece que entrè con pie derecho.
Pues fin con este verso le voy dando.

Ya

Quatorze vers, grand Dieu! le moyen de les faire!
En voila cependant quatre déja de faits.
Je ne pouvois d'abord trouver de rime, mais
En faisant on apprend à se tirer d'affaire.
Poursuivons, les Quatrains ne m'étonneront guére
Si du prémier Tercet je puis faire les frais.
Je commence au hazard & si je ne m'abuse
Je n'ai pas commencé sans l'aveu de la Muse,
Puisqu'en si peu de tems je m'en tire si net.
J'entame le second, & ma joie est extrème
Car des vers commandez j'acheve le treziéme.
Comptez s'ils sont quatorze, & voila le Sonnet.

On pourroit croire sur ce que Voiture ne savoit point de Grec que ce seroit le pur hazard qui l'auroit fait rencontrer dans la pensée de Philodeme, mais comme Voiture avoit un Hérodote Grec-Latin il pouvoit avoir aussi une Anthologie Grecque-Latine, & si dans le tems de la contestation des deux Sonnets on eût sû que celui d'Uranie n'étoit qu'une copie, ce n'auroit pas été une des plus foibles raisons pour lui préférer celui de Job qui est veritablement original.

Ya estoy en el segundo, y aun sospecho
Que voy los treze versos acabando.
Contad si son catorze, y esta echo.

Et quand Voiture a donné des copies de ces deux Poëmes, il n'y a point marqué que ce fussent des Traductions.

Il me reste à répondre à ce qu'a dit Mr. Baillet au sujet de mon Epigramme Grecque, prétandue traduite de Bucanan. La voici :

Μάψ ἐμὲ λοιδορέεις. Μάψ, Ζώϊλε, καί σε ἐπαινῶ.
Οὐ γὰρ ἐμοῖς ἐ σοῖς, πίστις ἔνεστι λόγοις.

Voici celle de Bucanan :

Frustrà ego te laudo: frustrà me, Zoïle, lædis.
Nemo mihi credit, Zoïle: nemo tibi.

Premiérement, *lædis* n'est pas opposé à *laudo*, comme λοιδορέεις l'est à ἐπαινῶ : Et en cela mon Epigramme est plus juste que celle de Bucanan. Mais d'ailleurs, je nie formellement à Mr. Baillet que j'aie pris de Bucanan cette pensée. Je l'ai prise de cette Lettre de Libanius à Aristénet, Σὺ μὲν ἡμᾶς εἶπας κακῶς, ἡμεῖς δὲ σέ καλῶς. ἀλλ' οὔτε σοί τις, οὔτ' ἐμοὶ πείσεται. Mr. Baillet ne s'attendoit pas à ce coup de Jarnac.

CXXXVI.

CXXXVI.

Justification des louanges que je me suis données dans mon Eglogue, intitulée Christine.

LOrsque la Reine Christine étoit sur le Throne de Suéde, elle fit l'honneur à Mr. de Saumaise, à Mr. Descartes, & à Mr. Bochart, de les convier de l'aller voir: & ils la furent voir. Quoique je fusse d'un ordre parmi les gens de Lettres bien inferieur à celui de ces Messieurs, elle me fit le même honneur: ce que j'attribue aux bons offices que me rendit auprès d'elle Mr. Vossius; qui étoit fort de mes amis, comme il l'est encore; & qui étoit en flagrante faveur auprès d'elle. Ma mauvaise santé ne me permit pas de faire le voyage de Suéde. En ce tans-là les vers étoient fort à la mode. Ils ne le sont plus présantement. Le siécle, comme dit Mr. Herbelot le jeune, est devenu prosaïque. Pour reconnoître, de la façon que je le pouvois, l'obligation que j'avois à la Reine Christine, je fis des vers Latins à sa louange, sur son portrait. Ces vers sont imprimez dans le Recueil de mes Poësies. Je fis outre cela une Eglogue Françoise. C'est celle dont il est ici question. Je m'introduisis dans cette Eglogue sous le nom de *Ménalque*; résolu de quiter ma patrie à cause des guerres civiles, & d'aller demeurer en Suéde. Et j'y introduisis le Berger Daphnis, me de-

tournant de ce dessein, en me remontrant les avantages que j'avois dans mon païs : & en me les remontrant avec de grandes louanges. Il ût été ridicule de me convier de demeurer dans un lieu, en me disant que je n'y étois pas considéré. Mr. Boyleau Payeur des rantes de l'Hotel de ville écrivit contre moi, au sujet de cette Eglogue, par une ingratitude & une infidélité étrange: car il fesoit profession d'une grande amitié avec moi: & dans le tans qu'il écrivoit contre moi, il étoit tous les jours chez moi à me faire sa cour. *Ut colui veteres, sic me coluere minores.* Et non seulement je ne l'avois jamais offansé, mais je l'avois obligé en beaucoup de rencontres. Il parle lui-même, dans la Préface de son Epictéte, des obligations qu'il m'avoit (1). Dans son Ecrit, il blâma fort ces louanges, que Mr. Baillet blâme de même aujourd'hui. Je méprisai son Ecrit. Je n'y fis point de réponse. Mais quelque tans après, traitant dans mes Observations sur Malherbe, du droit qu'ont les Poëtes de se donner des louanges, je me justifiai par occasion de celles que je m'étois données dans cette Eglogue. Et je m'en justifiai en ces termes:

Que s'il est permis aux Poëtes de se louer eux-mêmes, à plus forte raison leur est-il permis de se faire louer par les autres : comme

¶ 1. Ceux qui voudront vérifier ce que dit ici M. Ménage, prendront soin de ne pas consulter l'Epictete de la seconde édition.

me j'ai fait dans mon Eglogue intitulée Christine: *où m'étant introduit sous le nom de* Ménalque, *de la même façon que le Guarini s'est introduit dans son Pasteur Fidelle sous le nom de* Carino, *je me suis fait donner ces louanges par le Berger Daphnis*;

Et tu quittes ces lieux, trop volage Berger,
Pour un climat affreux, pour un Ciel étranger!
N'est-ce pas à ces lieux que tu dois ta naissance
Et les brillans éclairs de ta vive éloquance?
N'est-ce pas de ces lieux que tes sublimes vers
Ont porté ta louange à cent peuples divers:
Aux rivages fleuris & de Seine & de Marne,
Aux rivages fameux & du Tibre & de l'Arne!
Rien dans ce beau climat ne manque à tes plaisirs.
Toute chose à l'envi contante tes desirs.
Tes vignes tous les ans ton attante surpassent.
Sous tes épis nombreux les faucilles se lassent.
Cent bœufs sur tes guérets tracent mille sillons:
Mille agneaux bondissans paissent dans tes vallons:
Mille agréables fleurs, comme astres de la terre,

Font briller en tout tans l'email de ton parterre :
Tu possedes en paix deux précieux trésors,
Le repos de l'esprit & la santé du côrs (1).
On estime tes vers, on les chante, on les loue,
A l'égal des Chansons du Pasteur de Mantoue.
Ménalque parmi nous, parmi les étrangers,
Est l'arbitre aujourd'hui des plus doctes Bergers.
De ces aimables lieux les Nymphes, les Bergeres,
Pour toi seul aujourd'hui cessent d'être légeres.

Je sai bien que toutes ces louanges, qui ont été mal receues & mal interprétées, par quelques personnes, sont bien audessus de celles que je mérite : mais outre que la Poësie aime l'hyperbole, comme je l'ai déja remarqué, & qu'elle fait tous les Braves plus vaillants que Mars, toutes les Belles plus belles que Vénus ; & tous les Poëtes plus savans qu'Apollon, il est très-vrai que toutes ces loüanges, & même de plus grandes, m'ont été données par plusieurs Ecrivains de mes amis, comme je le pourrois justifier, s'il en étoit question. Aiant donc à

¶ 1. Ceci ne paroît pas s'accorder avec ce que M. Ménage vient de dire pag. 203. que sa mauvaise santé ne lui permit pas de faire le voiage de Suéde,

à introduire dans une Eglogue un Berger qui m'entretenoit, j'ai du le faire parler de la même sorte qu'il ût du parler s'il ût été introduit par un autre Poëte. C'est ainsi qu'en usent tous les fesеurs de Dialogues. Mais quand je me suis introduit moi-même dans cette Eglogue sous le nom de Ménalque, *je m'y suis introduit parlant de moi avec modestie, & rejetant bien loin toutes ces loüanges : quoique, selon le privilége des Poëtes, j'usse pu me les donner moi-même.*

A quoi tandent, Daphnis, tant de propos flateurs?
Je suis, & tu le sais; le moindre des Pasteurs, &c.
Pour moi, de qui le chant n'a rien de gracieux, &c.
Christine veut ouïr mes fresles chalumeaux, &c.
Des Belles, il est vrai, Doris est la plus belle:
Mais des Belles, Daphnis, elle est la plus cruelle.
Ni des brûlans étez les extrêmes ardeurs,
Ni des âpres hivers les extrêmes froideurs,
N'ont rien qui soit égal aux ardeurs de ma flame,
Ni rien de comparable aux froideurs de son ame.
En vain donc pour Doris en ces aimables lieux
Me voudroient arrêter tes soins officieux.

 Des

Des plus rudes climats les glaces effroiables
Bien plus que ses froideurs me seroient supportables.
Non moins que nos malheurs, non moins que nos discords,
Son orgueuil, ses mépris m'éloignent de ces bords.
Doris enfin me chasse, & Christine m'appelle.
Adieu de nos Bergers Berger le plus fidelle. &c.
Je l'avoue, il est vrai, sa beauté sans segonde
Me va suivre en tous lieux sur la terre & sur l'onde.
Ses dédains me suivront aux rivages du Nort:
Mais aumoins en ces lieux j'aurai ce réconfort
De ne point offanser par ma triste présance
Ces yeux, à qui les Rois doivent obéissance;
J'aime: j'aime Doris: & l'aimerai toujours.
La fin de mon amour soit celle de mes jours
Parcequ'elle est & fiere, & superbe, & cruelle,
Je ne veux point, Daphnis, devenir infidelle.

Et c'est ainsi que Mr. Godeau, qu'on ne peut pas accuser de vaine gloire; étant aussi bon Evêque qu'il est bon Poëte; & aiant

l'es-

l'esprit aussi humble qu'il a l'ame élevée: C'est ainsi, dis-je, que ce grand Poëte & ce grand Prélat s'étant introduit dans une de ses Eglogues Chrétiennes sous le nom de Lycidas, *il se fait loüer par le Berger Tyrsis, non seulement pour ses beaux vers, mais aussi pour sa grande vertu.*

O Berger, si tu fus les délices des Rois,
Tu deviens aujourd'hui la gloire de nos Bois, &c.
Mais ton heureux retour, si long-tans attandu,
Va rendre à ce climat tout ce qu'il a perdu.
Nos forests reprendront leurs chevelures vertes:
Nos plaines en tout-tans de fleurs seront couvertes.
On oira seulement soupirer les Zéphyrs.
Les moissons de nos chams passeront les desirs,
Sans redouter des loups la sanglante furie;
Nos brebis en dansant brouteront la prairie,
Mille jeunes Bergers sur le bord des ruisseaux
Enfleront à l'envi leurs doctes chalumeaux:
Et les Muses quitant leurs forests solitaires,
Leur viendront par ta bouche enseigner leurs mysteres.
Tu te plairas sans doute à leur humble respect,
Que nul déguisement ne te rendra suspect.
Tes discours leur seront de célestes oracles;

Tes volontez, des loix; tes vertus, des miracles.
Et tu posséderas par tes charmes vainqueurs,
Sans crainte & sans soupçon, l'empire de nos cœurs.

Mais quand il parle de lui-même, il en parle de la sorte, avec modestie:

Cesse, mon cher Tyrsis, cesse de me confondre:
A ce discours flateur je ne veux point répondre.
C'est de ton bel esprit un agréable jeu:
Car, parlant tout de bon, tu me connois bien peu.

Qui est à peu-près la réponse que fait Ménalque à Daphnis.

Il me semble que ce discours devoit satisfaire Mr. Baillet; & qu'il ne devoit pas après cela m'accuser de vaine gloire au sujet des louanges que Daphnis donne à Ménalque dans mon Eglogue.

Théocrite dans son Eglogue, intitulée *les Thalysiennes*; qui est, selon Heinsius, la Reine de ses Eglogues; se fait louer de même par le Berger Lycidas.

CXXXVII.

Il est permis aux Poëtes de se louer. Méprise de Mr. Baillet au sujet de ce que j'ai dit de Sarbieschi dans mes Observations sur Malherbe.

MONSIEUR BAILLET. *Mais on ne peut pas dire que Mr. Ménage n'ait traité le Pere Casimir avec un peu trop de sévérité, pour une petite vanité de Poëte que cet Auteur a fait paroître dans une Ode au Pape Urbain VIII. Le pauvre Pere, pour avoir dit par une licence Poëtique qu'il iroit à l'autre monde avec Horace, & qu'il seroit le compagnon de son immortalité : & pour nous avoir promis qu'il feroit parler de lui sur le Caucase, sur l'Atlas, & par tout l'Océan, a-t-il mérité que Mr. Ménage fît à son occasion une régle générale pour tous les Religieux qui se meslent de faire des vers, & qu'il dît*, que ceux mêmes qui font profession d'humilité, sont tous bouffis d'orgueil. *Pour moi, je croirois le Pere Casimir moins exposé à nôtre envie qu'à la compassion des personnes sages, si je savois qu'il eût été exaucé dans un vœu aussi léger que celui qu'il a fait d'avoir part à la fortune d'Horace pour l'éternité.* Tome 4. Partie 2. page 102.

MENAGE. Mr. Baillet me permettra de lui dire qu'il s'est ici tout-a-fait trompé. Le Pere Casimir Sarbieschi n'a point dit qu'il iroit en l'autre monde avec Horace. C'est ainsi qu'il faut dire: & non pas

pas, *à l'autre monde*, comme a dit Mr. Baillet. Et quand le Pere Casimir Sarbieschi a parlé de lui & d'Horace, il en a parlé en Poëte, & non pas en Chrétien. Dailleurs, il est très-faux que j'aie maltraité ce Religieux. Et Mr. Baillet qui m'accuse de l'avoir traité avec trop de sévérité, m'en accuse injustement. Je l'ai au contraire justifié touchant les louanges qu'il s'est données lui-même. Après avoir rapporté dans mes Observations sur Malherbe, un grand nombre d'endroits de Malherbe, où Malherbe s'est donné des louanges infinies & immodérées, j'ajoute,

Quoique Malherbe mérite toutes ces louanges qu'il se donne lui-même, il ne se les donne pourtant pas parcequ'il les mérite. Ce seroit une vanité insupportable de se couronner ainsi de ses propres mains. Mais il se les donne parcequ'il sied bien aux Poëtes de se louer: la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, étant un effet de leur enthousiasme. Tous les Poëtes généralement, & de tous les siécles, & de toutes les nations, en ont usé de la sorte: Virgile dans une de ses Eglogues se préfére non seulement à Linus & à Orphée, mais à Pan le Dieu des Pasteurs. Et dans ses Géorgiques, il dit qu'il apportera à Mantoue les palmes de la Palestine. Horace, parlant de ses Odes, dit qu'il a achevé un Ouvrage plus élevé que les Pyramides, plus durable que l'airain, & qui ne peut être détruit, ni par les pluies, ni par les vers, ni par le tans même. Ovide dit à peu-

peu-près la même chose de ses Métamorphoses. Ceux mêmes qui font profession d'humilité, comme les Religieux, sont tous bouffis d'orgueuil dans leurs vers.

Non solus olim prapes Horatius
Ibit biformis per liquidum athera
Vates; olorinisve latè
Cantibus, Æoliove terras
Temnet volatu. Me quoque desides
Tranare nimbos, me Zephyris super
Impunè pendêre, & sereno
Calliope dedit ire cœlo;
Et quà licebit, nubibus, & sacrum
Vulgare cœlo Carmen, eburneam
Lyramque suspendens, Tubamque
Colla super, niveisque leves
Plumis lacertos. Me nec inhospita
Sistent oborti litera Nerei,
Rupesve inaccessa ferarum, aut
Verticibus scopulorum acutis
Armata Tethys. Me juga Caucasi,
Me canus Atlas, me mare barbarum;
Lateque dejectis uterque
Audiet Oceanus procellis.

C'est ainsi que le Jésuite Casimir Sarbieschi parle de lui dans son Ode au Pape Urbain VIII.

Je supplie mes Lecteurs de remarquer que Mr. Baillet appelle *petite vanité de Poëte*, les louanges excessives que le Pere Sarbieschi se donne ici & qu'il dit qu'il sa

se les donne par une licence accordée aux Poëtes ; & qu'il me traite d'homme pestri de présomption & de vanité, pour avoir dit dans mes Hendécasyllabes contre le Pédagogue Sabellus,

Comptos, rustice, non times Phaleucos?
Namque atrocia, scis puto, SABELLE,
Non hoc prœlia sunt gerenda versu.
Qualis Archilochus vibravit olim
Qui suspendia suadeant pudenda,
Et mî Musa dedit vibrare Iambos.

Voici ses paroles : *Ceux des Critiques qui ont recherché en quel genre de Poësie Mr. Ménage a le mieux réussi, estiment que c'est dans l'Elégie & dans l'Epigramme. A dire le vrai, Mr. Ménage paroît avoir un peu plus d'inclination, & de talent même ; pour ces deux genres d'écrire que pour les autres, puisqu'il s'y est appliqué davantage. C'est ce que l'on peut assurer : aumoins de ses Epigrammes : parmi lesquelles il s'en trouve de fort belles dans un grand nombre de plates & d'insipides. Ces deux genres de Poësie ne sont pas les seuls où Mr. Ménage ait fait des merveilles. On peut dire qu'il est encore brave en Iambes : & s'il en est cru sur sa parole, il en fait qui sont capables d'envoyer faire pendre les gens. C'est ce dont il nous assure en ces termes ;*

Quales Archilochus vibravit olim
Qui suspendia suadeant pudenda,
Et mi Musa dedit vibrare Iambos.

Il

Il fait aussi des Phaleuques, bien châtiez & bien troussez, comme il les appelle lui-même. Mais si nous l'en croyons encore, ils ne sont pas si formidables ni si terribles que ses Iambes.

Tout ce discours de Mr. Baillet est si puéril qu'il ne mérite pas d'être réfuté. Je ne puis pourtant m'empêcher de remarquer ici, que ce que j'ai dit: *Comptos, rustice, non times Phaleucos*, ne veut pas dire que je fais des Phaleuques bien châtiez & bien troussez, comme l'explique Mr. Baillet, mais que la nature des Phaleuques étant d'être mignons & attifez, Sabellus ne les redoute point.

Je reviens au Pere Casimir. Il n'est pas le seul Religieux qui s'est loué en vers, comme le croit Mr. Baillet. Le Pere Vavasseur, son confrere, s'est encore donné de plus grandes louanges. Il dit à la fin de son Poëme des Miracles de Jésus-Christ, intitulé *Theurgicon*: que ce Poëme, non seulement survivra ceux d'Homére, d'Hésiode, de Virgile, de Catulle, de Tibulle, de Properce, & d'Ovide, mais qu'il subsistera quand le monde ne subsistera plus.

Has tristes inter natura, operumque ruinas;
Ascraei senis, ac longè florentis Homeri
Occiderint monimenta, & quos vitaverat olim;
Tunc Maro pertulerit, fatis pejoribus, ignes.
Te, mellite Catulle; seros, te docte Properti;
Egerit in cineres; cum culto flamma Tibullo.
Nasoni nec profuerit grave condere Carmen

He-

Heroum; non obfuerit rude linquere Carmen.
Incomptos, comptos, dederit fors æqua labores
Exitio, & formas postremùm verterit omnes.
Sola, tot ex scriptis, leto indignata, superstes
Æternùm (scio): materies sic te tua poscit,
Atque extrema sibi hæc Christus miracula debet,
Musa VAVASSURI *servabere, tempore & igni*
Major, & ipsa tuum mox servatura Poëtam.

Mais parceque Mr. Baillet pourra dire que le Pere Vavasseur donne ces louanges à son Poëme des Miracles de Jésus-Christ acause de la matiére, il faut lui apporter d'autres exemples de Religieux qui se sont louez en vers. Le Pere Commire, de la même Compagnie de Jésus, a dit dans son Ode à Mr. le Prince, lequel ne vivoit que de lait,

Juvenca felix! Si potest quicquam meum
Spondere carmen: & potest:
Non fabulosis clara Grajûm versibus
IO tibi se præferet:
Ex homine quanquam facta bos, Dea ex bove
Templo remugît aureo,
Populosque blanda voce poscentes opem
Oraculis conterruit.
Dicêre quondam nobiles inter feras
Tenere Olympi pascua,

Ver-

Vernosque cornu ducere aurato dies,
Tauri marita lucidi.

Mais parceque Mr. Baillet n'est pas ami du Pere Commire; ce qui paroît par toutes les choses desobligeantes qu'il a dites de lui, & par le jugement sans jugement qu'il a fait de ses Poëmes; il faut lui alléguer le Pere Rapin, son ami. Ce vertueux Religieux, à l'imitation de ses Confreres, le Pere Casimir, le Pere Vavasseur, & le Pere Commire, s'est aussi donné de grandes louanges. Il a dit dans son Ode à Mr. Du Périer:

Quantum possumus æmuli,
Nos Romanâ quibus lyra
Majores animos facit,
Felicemque licentiam:
Ut multò melioribus
Pennis, ô bone PERERI,
Altos tollere Spiritus,
Præclarè temerarii
Audemus, quoties viros
Fortes dicimus ad lyram.
Versus immeritos mori
Soli scribere novimus.

Il a dit dans son Poëme des Jardins,

Vos grandes luci, & silvæ, aspirate canenti.
Is mihi contingat vestro de munere ramus,
Velant unde sacri quando sua tempora Vates;
Ipse

Ipse & amem capiti meritam imposuisse coronam.
Jam se cantanti frondosa cacumina quercus
Inclinant, plauduntque comis nemora alta coruscis
Ipsa mihi læto fremitu, assensuque secundo,
E totis plausum responsat Gallia silvis.

Que peut répondre Mr. Baillet à ces exemples du Pere Rapin ; homme d'une modestie & d'une modération exemplaire, son ami & l'ami particulier de son patron Le Pere Rapin ne mérite pas seulement la couronne de chêne dont on couronnoit les Poëtes Héroïques; il mérite encore celle de fleurs dont on couronnoit les Poëtes Elégiaques.

En tibi lux Pindi, Musarum cura RAPINUS
Da capiti plenâ florea serta manu.
Invideas Vati flores, qui floribus hortos
Conserere, æternis versibus edocuit?

C'est ce que j'ai dit de lui dans une de mes Epigrammes. Ce n'est pourtant pas acause qu'il mérite cette Couronne de chêne qu'il a parlé de lui de la sorte, mais parceque, non seulement il est permis aux Poëtes, mais qu'il leur sied bien de se louer: ce que je vais confirmer au chapitre suivant par un nombre infini d'examples de Poëtes de tous les siécles & de toutes les nations. Et ce qui m'oblige à traiter ici cette matiere, c'est ce que

que le Pere Rapin a dit dans ses Réflexions sur sa Poëtique, à l'article 34. contre ce qu'il a pratiqué lui-même dans les vers que je viens de rapporter. Voici les termes du Pere Rapin : *La réputation d'être modeste vaut mieux que celle de faire bien des vers : & si rien ne rend les hommes plus ridicules que la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes & de leurs Ouvrages, les Poëtes sont encore plus ridicules que les autres hommes quand ils ont de la vanité, par la difficulté qu'il y a de réüssir en leur métier.* Car ce qu'a écrit contre moi Mr. Baillet sur le même sujet, en parlant de Malherbe, ne mérite point de réponse. Le Lecteur en jugera. Voici ce qu'il en a écrit : *Mais ce privilége de Poëte auquel Mr. Ménage a voulu avoir grande part pour lui-même, ne paroît pas encore assez autorisé, ni universellement reconnu. C'est ce que Mr. Guéret, Mr. Pradon, & quelques autres Critiques, nous ont fait connoître. Et le premier de ces Auteurs n'a point jugé Malherbe excusable, de ce que sans se contenter d'être le premier Maître de nôtre Langue & le premier de nos Poëtes qui avoient paru jusqu'alors, il vouloit encore le publier lui-même, aulieu de laisser aux autres la liberté d'en penser ce qu'ils voudroient.*

CXXXVIII.

CXXXVIII.

Louanges que se sont données les Poëtes Grecs.

PINDARE. Il est tout plein de ses louanges. Il dit dans la premiere Olympionique, vers la fin, que la Muse lui garde une fléche puissante. Il dit dans la segonde, qu'il a un grand nombre de fléches légéres sous son coude dans son carquois, qui résonnent pour les doctes, mais qui ont besoin d'Interprétes à l'égard du vulgaire. Et il ajoute, que celui qui sait naturellement beaucoup de choses, est véritablement habile : mais que ceux qui ne savent les choses que par l'étude crient vainement contre le divin oiseau de Jupiter, croaçant comme des corbeaux. Et par là il se compare à une aigle. Il dit dans la troisiéme des Néméoniques : *L'aigle est le plus viste des oiseaux : l'aigle, dis-je, qui prant rapidement avec ses griphes la proie sanglante qu'il a épiée de loin. Mais les corneilles criardes prennent leur pâture dans les lieux bas.* Et dans la cinquiéme : *Qu'on me trace de grands sauts. J'ai les genoux souples. Les aigles volent au delà de la mer :* se comparant en ces deux endroits à une aigle. Il dit dans la sixiéme Pythionique, en parlant de ses Odes, que c'est un trésor que toutes les tempestes de la mer ne sauroient renverser.

Τὸν οὔτε χειμέριος ὄμβρος ἐπακτὸς ἐλθὼν
Ἐριβρόμου νεφέλας στρατὸς ἀμείλιχος,
Οὔτ' ἄνεμος ἐς μυχοὺς ἁλὸς
Ἄξει παμφόρῳ χεράδι τυπτόμενος.

D'où Horace a pris son

Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere.

HESIODE. Il dit que les Muses elles-mêmes l'ont instruit.

THEOCRITE. Il dit dans les Thalysiennes, sous le nom de Simichidas, que ses Chansons ont été jusqu'au throne de Jupiter.

——— ——— πολλὰ μὲν ἄλλα
Ἐσθλὰ, τά που καὶ Ζανὸς ἐπὶ θρόνον ἤγαγε φάμα.

Et dans l'Idylle à la louange de Ptolomée, il se donne sous son propre nom des louanges encore plus grandes.

MOSCHUS. Il se dit héritier de la Muse de Bion.

CXXXIX.

Louanges que se sont données à eux-mêmes les anciens Poëtes Latins.

ENNIUS, dans son Epitaphe: Ciceron de *Senectute.*

Scaliger au lieu de *cur*, lit *cùm*.

Nemo me lacrimis decoret, neque funera fletu
Faxit. cur? volito vivu' per ora virûm?

Aulugelle liv. 1. ch. 24.

NÆVIUS, ancien Poëte Comique, dans son Epitaphe:

Immortales mortales si fas esset flere,
Flerent Divæ Camenæ Nævium Poëtam.
Itaque, postquam est Orcino traditus thesauro,
Obliti sunt Romæ linguâ loqui Latinâ.

Aulugelle au même lieu.

PLAUTE, dans son Epitaphe:

Postquam morte datus est Plautus, Comœdia luget,
Scena est deserta: dein Risus, Ludu' Jocusque,
Et numeri innumeri simul omnes collacrumarunt.

CATULLE.

Verùm id non impunè feres: nam te omnia secla
Nossent: & qui sis, fama loquetur anus.

LUCRECE.

Avia Pieridum peragro loca, nullius antè
Trita solo.

VIRGILE, Livre 3. des Géorgiques:

Primus ego in patriam mecum (modò vita supersit)

Aonio

Aonio rediens deducam vertice Musas.
Primus Idumaas referam tibi, Mantua, palmas.

Et dans son Eglogue 4.

O mihi tam longè maneat pars ultima vita
Spiritus, & quantum sat erit tua dicere facta.
Non me carminibus vincet, nec Thracius Orpheus,
Nec Linus. huic mater quamvis, atque huic pater adsit:
Orpheo Calliopea, Lino formosus Apollo.
Pan etiam Arcadiâ mecum si judice certet;
Pan etiam Arcadiâ dicat se judice victum.

HORACE, à la fin du Livre 3. de ses Odes:

Exegi monumentum are perennius,
Regalique situ Pyramidum altius.
Quod non imber edax, non Aquilo impotens
Possit diruere, aut innumerabilis
Annorum series, & fuga temporum.
Non omnis moriar: multaque pars mei
Vitabit Libitinam. Usque ego postera
Crescam laude recens: dum Capitolium
Scandet cum tacita virgine Pontifex,
Dicar quà violens obstrepit Aufidus
Et quà pauper aqua Daunus agrestium
Regnavit populorum, ex humili potens
Princeps Æolium carmen ad Italos
Deduxisse modos. Sume superbiam

Quæsitam meritis, & mihi Delphica
Lauro cinge volens, Melpomene, caput.

Et ailleurs:

Quod monstror digito prætereuntium
Romanæ fidicen Lyræ.

Et ailleurs:

Carmina non priùs
Audita, Musarum Sacerdos,
Virginibus, puerisque canto.

Et ailleurs:

Roma, principis urbium
Dignatur soboles inter amabiles
Vatum ponere me choros.

Et ailleurs:

Libera per vacuum posui vestigia princeps.
Non aliena meo pressi pede.
——— *Parios ego primus Iambos*
Ostendi Latio.

OVIDE, à la fin de ses Métamorphoses:

Jamque opus exegi, quod nec Jovis ira, nec ignes,
Nec poterit ferrum, nec edax abolere vetustas.

Cùm

Cùm volet illa dies, quæ nil nisi corporis hujus
Jus habet, incerti spatium mihi finiat ævi:
Parte tamen meliore mei super alta perennis
Astra ferar: nomenque erit indelebile nostrum.
Quaque patet domitis Romana potentia terris,
Ore legar populi: perque omnia sæcula fama,
Si quid habent veri Vatum præsagia, vivam.

Et dans l'Elégie derniere du Livre 3. des Amours:

Mantua Virgilio gaudet, Verona Catullo:
Pelignæ gentis gloria dicar ego.

Et dans le *de Remedio amoris.*

Tantum se nobis Elegi debere fatentur,
Quantum Virgilio nobile debet opus.

PROPERCE, Elégie premiere du Livre troisiéme:

At mihi quod vivo detraxerit invida turba,
Post obitum, duplici fœnore reddet honos.

Et ensuite:

Meque inter seros laudabit Roma nepotes.

Et Livre 4. Elégie premiere:

Ut nostris tumefacta superbiat Umbria libris:
Umbria, Romani patria Callimachi.

LUCAIN:

——— *Pharsalia nostra*
Vivet, & à nullo tenebris damnabitur ævo.

STACE a fait la même chose à la fin du Livre XII. de sa Thébaïde:

Durabisne procul, dominoque legêre superstes,
O mihi bissenos multùm vigilata per annos
Thebaï? Jam certè præsens tibi fama benignum
Stravit iter, cœpitque novam monstrare futuris.
Jam te magnanimus dignatur noscere Cæsar:
Itala jam studio discit, memoratque Juventus.
Vive precor: nec tu divinam Æneïda tenta:
Sed longè sequere, & vestigia semper adora.
Mox tibi, si quis adhuc prætendit nubila livor
Occidet, & meriti post me referentur honores.

MARTIAL, VI. 61.

Laudat, amat, cantat, nostros mea Roma libellos.
Meque sinus omnis, me manus omnis habet.

Et IX. 99.

Rumpitur invidiâ, quòd turba semper in omni
Monstramur digito: rumpitur invidiâ.

Et v. 13.

Sed tota legor orbe frequens: & dicitur, Hic est
Quodque cinis parcis, hoc mihi vita dedit.

Et VIII. 71.

Livet Carinus, rumpitur, furit, plorat,
Et quærit altos, unde pendeat, ramos.
Non jam quòd orbe, cantor, & legor toto:
Nec umbilicis quod decorus & cedro
Spargor per omnes Roma quas tenet gentes.

CXL.

Louanges que se sont données les Poëtes François.

RONSARD, dans son Ode 32. à sa Muse:

Plus dur que fer j'ay bati cet Ouvrage,
Que l'An qui roulle immortel en ses pas:
Que l'eau, le vent, ou le brulant orage
De Jupiter ne ruëront point à bas.
Quand l'ennemi des hommes le trepas
M'assoupira d'un somme dur, alors
Sous le tombeau tout l'Auteur n'ira pas:
Restant de lui la part qui est meilleure.

Toujours, toujours, sans que jamais je meure,
Je volerai Cygne par l'Univers,
Eternisant les champs où je demeure,
De mes lauriers honorez & couverts,
Pour avoir joint les deux Harpeurs divers
Au doux babil de ma Lyre d'ivoire,
Que j'ai rendus Vandomois par mes vers.
Sus doncque Muse, emporte au Ciel la gloire
Que j'ai gagnée annonçant la victoire
Dont à bon droit je me voi jouïssant:
Et de mon nom consacre la mémoire,
Serrant mon front d'un laurier verdissant.

Et Ode derniere du Livre premier:

Par toi je plais, & par toi je suis lu.
C'est toi qui fais que Ronsard soit élu
Harpeur François, & quand on le rencontre
Qu'avec le doigt par la rue on le montre.
Si je plais donc: si je sai contenter;
Si mon renom la France veut chanter;
Si de mon front les étoiles je passe,
Certes, mon Luth, cela vient de ta grace.

Pasquier Livre VII. de ses Recherches, chapitre 7. *Conclusion: lui qui dailleurs en commune conversation étoit plein de modestie* (il parle de Ronsard) *magnifie sur toutes*

toutes choses son nom par ses vers, & lui promet immortalité en tant de belles & diverses maniéres, que la Postérité auroit honte de ne lui entériner sa requeste. Ses envieux s'en moquoient; ne connoissant que c'est le propre d'un Poëte de se loüer: mêmes qu'il a diversifié cette espérance en tant de sortes, qu'il n'y a placard plus riche dans ses Oeuvres que celui-ci.

MURET, dans la Préface de son Commantaire sur le premier Livre des Amours de Ronsard: *l'un, le reprenoit de se trop loüer: l'autre, d'être trop audacieux à faire nouveaux mots: ne sachant pas que cette coutume de se louer, lui est commune avec tous les plus excellens Poëtes.*

JOACHIN DU BELLAY dans son Ode au Seigneur Bonju:

Plus grand qu'envie, à ces superbes villes
Je laisserai leurs tempestes civiles;
Je volerai depuis l'Aurore
Jusqu'à la grand' mere des eaux:
Et de l'Ourse à l'espaule more,
Le plus blanc de tous les oyseaux.
Je ne craindrai, sortant de ce beau jour,
L'espesse nuit du ténébreux séjour,
De mourir ne suis en émoy
Selon la loi du sort humain:
Car la meilleure part de moy
Ne craint point la fatale main.
Craigne la mort, la fortune, & l'envie,
A qui les Dieux n'ont donné qu'une vie.

Arriere tout funebre chant:
Arriere tout marbre, & peinture:
Mes cendres ne vont point cherchant
Les vains honneurs de sépulture.
Pour n'estre errant cent ans à l'environ
Des tristes bords de l'avare Achéron.
Mon nom du vil peuple incognu
N'ira sous terre inhonoré.
Les Sœurs du Mont deux fois cornu
M'ont de sepulcre décoré,
Qui ne craint point les Aquilons puissans,
Ni le long cours des siécles renaissans.

Sainte MARTHE, dans son Ode à Etienne Pasquier:

Fallor? an summas ubi fata metas
Clauserint, ambos quoque nos perennis
Aureo curru super alta rumor
Sidera tollet.
Te quidem lauro celebrem, foroque,
Magne Pascasi, celebravit ingens
Orbis à Peuce viridi ad superbas
Herculis Gades.
Sed neque obscurus veluti latebo
Fossor aut cerdo, sua quem jacentem
Vix videt præsens, penitus futura
Nesciet ætas.
Ipse jam Clanus pater, ipsa Clani
Quæ colit ripas leviter decora
Turba Nympharum mea scripta glaucis
Cantat in antris.

MAL-

MALHERBE, dans un de ses Sonnets au Roi Henri IV.

Mais qu'en des si beaux faits vous m'ayiez
pour témoin;
Connoissez-le, mon Roi; c'est le comble
du soin
Que de vous obliger ont û les Destinées.
Tous vous savent louer, mais non également.
Les Ouvrages communs vivent quelques
années:
Ce que Malherbe écrit, dure éternellement.

Et dans son Ode au Roi Louïs XIII. allant châtier la rébellion des Rochelois:

Tu verras mon adresse: & ton front cette
fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais
luire
Sur la tête des Rois.
Soit que de tes lauriers ma Lyre s'entretienne;
Soit que de tes bontez je la face parler;
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait dequoi m'égaler?
Le fameux Amphion, dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'Univers,

Quelque bruit qu'il ait û, n'a point fait de merveille
Que ne faſſent mes vers.
Par eux de tes beaux faits la Terre ſera pleine;
Et les peuples du Nil qui les auront ouïs,
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de Louïs.

Et dans celle de la Reine Mere Marie de Médicis, ſur les hureux ſuccès de ſa Régence:

En cette hautaine entrepriſe
Commune à tous les beaux Eſprits
Plus ardant qu'un Athléte à Piſe,
Je me ferai quiter le prix.
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiquonque verra mon Ouvrage,
Avouera que Fontainebleau,
Le Louvre, ni les Tuilleries,
En leurs ſuperbes galeries,
N'ont point un ſi riche tableau.
Apollon à portes ouvertes
Laiſſe indifféramment cueillir
Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir.
Mais l'art d'en faire des couronnes,
N'eſt pas ſu de toutes perſonnes,
Et trois ou quatre ſeulement,
Au nombre deſquels on me range,

Peu-

Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

Et dans ſon Ode au Roi Henri IV. ſur le voyage de Sedan:

Ta louange dans mes vers
D'amarante couronnée,
N'aura ſa fin terminée
Qu'en celle de l'Univers.

Et dans celle de Mr. de Bellegarde:

Les tiennes par moi publiées,

(Il parle des louanges de Mr. de Bellegarde)

Je le jure ſur les autels;
Dans la mémoire des mortels
Ne ſeront jamais oubliées.
Et l'éternité que promet
La Montagne au double ſommet,
N'eſt que menſonge & que fumée,
Ou je rendrai cet Univers
Amoureux de ta renommée
Autant que tu l'es de mes vers.

Et ailleurs:

Ce ſera là que ma Lyre.
Feſant ſon dernier effort,
Entreprendra de mieux dire

 Qu'un

Qu'un cygne près de sa mort;
Et se rendant favorable
Ton oreille incomparable,
Te forcera d'avouer
Qu'en l'aise de la victoire,
Rien n'est si doux que la gloire
De se voir si bien louer.

Et dans les Fragmens:

Je veux croire que la Seine
Aura des cygnes alors
Qui pour toi seront en peine
De faire quelques efforts.
Mais vu le nom que me donne
Tout ce que ma Lyre sonne,
Quelle sera la hauteur
De l'Hymne de ta victoire,
Quand elle aura cette gloire
Que Malherbe en soit l'auteur?

Mr. DU PERIER, dans une de ses Odes au Roi:

A ce bruit, je cours au Parnasse,
Où sous des lauriers toujours verts
J'aborde d'une noble audace
Le Dieu qui préside aux beaux vers.
Dès qu'il me voit, il me présante
Sa Lyre d'or étincelante,
Et féconde en chants inouïs.
Au ton le plus haut je l'accorde:

Et

Et sous mes doits plus d'une corde
Parle des hauts faits de LOUIS.

Mr. l'Abbé Huët, dans sa belle Elégie sur le Thé:

Non ego divini penitus sum muneris expers:
Thea meo tingit sæpius amne comas.
Spumea cumque suis infecit pocula succis,
Et mea jucundus fluxit in ora liquor,
Mens commota novo confestim excanduit œstro:
Venere ad numeros carmina sponte suos:
Carmina, quæ seri studeant didicisse nepotes,
Cadmæisque canat docta puella jugis:
Et circum recubans, avidâ bibat aure juventus;
Aut agat ad teneros mollia membra modos:
Dicat &, Hæc istis cantabat Huëtius antris:
Ostendatque meâ saxa notata manu.
Livor edax: in me vanis incurris habenis:
Melpomene cedro nomina nostra linet:
Meque suis addet laudatrix Gallia fastis.
Illum post cineres spondet Apollo diem.

Il est à remarquer que Mr. l'Abbé Huët est un homme très-modeste, & qu'il y avoit déja quelque tems qu'il étoit nommé Evêque de Soissons, lors qu'il fit cette Elegie.

Les Poëtes Italiens & Espagnols, & tous les autres généralement, en ont usé de la sorte. Lisez les Odes de Mr. Francius.

CXLI.

CXLI.

Réfutation de ce qu'a dit Mr. Baillet, que je parle de moi sans cesse, & que je suis amoureux de moi-même.

Page 50. de son Eclaircissement.

MONSIEUR BAILLET. *Innocemment, & dans la plus grande simplicité du monde; je me mets à la lecture des Livres de Mr. Ménage, comme d'un Auteur grave & de grande reputation: sans autre préjugé que celui qu'avoient formé en moi toutes ces rares qualitez dont je viens de parler. J'y trouve effectivement cette érudition que j'y cherche, mais je la trouve presque par tout envelopée d'un je ne sai quoi, que le mérite de Mr. Ménage m'a toujours empêché d'appeler par son nom; & qu'un Ecrivain Grec appelleroit* Philautie *dans un Athénien qui auroit été moins vertueux que cet Abbé. J'apperçois à travers une infinité de belles choses un certain caractére d'esprit qui fait en moi des impressions facheuses. Je tâche de m'en défaire, en passant d'une matiere à une autre: mais je me retrouve par tout. Je change de Traité & de Livre: & ce sont des rencontres perpétuelles entre mon Auteur & son Lecteur. Comme on se fait à tout, & comme l'habitude apprivoise enfin les humeurs les plus farouches, en lisant Mr. Ménage, je m'accoûtume insensiblement à ne me point mépriser moi-même; quoique je sois convaincu d'ailleurs que je suis le plus misérable de tous les hommes*

Pourquoi *un Athenien ?*

lors

lors même que je me regarde dans le miroir de mon Auteur. Et parceque j'ai ouï dire qu'il faut se mépriser, & que j'en trouve même la pratique & l'exemple dans Mr. Ménage, je m'accoutume insensiblement à me mépriser par artifice, & peut-être par vanité. Dieu permet que je m'en apperçoive: & j'ai la malignité d'attribuer ces mauvais effets à la lecture de mon Auteur.

MENAGE. Mr. Baillet qui m'accuse ici de Philastie; c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *Philautie*; ne me connoît point: & il ne m'a jamais vu. S'il me connoissoit; s'il m'avoit pratiqué; il ne diroit pas que je suis amoureux de moi-même. J'en suis au contraire très-mal satisfait. Rien ne me contante en ma personne. Tout ce que j'entreprens, ne me rëussit point: Et j'ai pris pour devise ce mot de Publius Syrus, *Nil agere, semper infelici, est optimum.* Mais s'il étoit vrai que je fusse amoureux de moi-même, j'aurois beaucoup de rivaux: car j'ai le bonheur d'être aimé d'un très grand nombre de personnes: au nombre desquelles je mets le patron de Mr. Baillet.

MR. BAILLET. *Mais quelque mal édifié qu'on puisse être du caractére qui régne dans les Ecrits de Mr. Ménage, rien ne nous empêche de prendre même pour une vertu, au moins naturelle, la qualité dominante qui sert à la former. Cette qualité, à quiconque y regarde de près, ne paroît autre qu'une naïveté: qui est sans doute un des grands ornemens de l'ame, lors-* Page 51. de son Eclaircissement.

lorsqu'elle est accompagnée d'une franchise & d'une simplicité qui n'a rien de niais ni d'indiscret. On peut dire que c'est ce qui a porté Mr. Ménage à se dépeindre dans ses écrits tel qu'il est sans fard & sans déguisement : toujours disposé à louer ses amis, à blâmer ceux qu'il prend pour ses ennemis, à censurer & à approuver avec une facilité égalle, à parler volontiers de lui même ; tantôt en bien, quand il en peut faire naître l'occasion ; & quelquefois en mal : aimant mieux dire du mal de lui-même que de n'en rien dire du tout : selon la maxime de Mr. de la Roche-Foucaud.

MENAGE. Mr. Baillet qui m'a accusé de philautie dans l'article précedant, m'auroit ici accusé de perrautologie, s'il avoit su ce mot Grec. Mais pour repondre à ce qu'il dit, que je parle de moi sans cesse ; & que j'aime mieux en dire du mal que de n'en point parler, je lui soutiens que cela est faux. Je ne parle de moi ni dans mes écrits, ni dans mes discours, que quand il est question d'en parler. Et j'en parle moins dans mes Ecrits, que St. Paul, que St. Augustin, que St. Jérôme, ne parlent d'eux dans leurs Ouvrages. Mais Mr. Baillet ne parle-t-il point de lui ? Et le moyen de faire des Lettres ; de faire des Dédicaces ; de faire des Apologies de soi-même, sans parler de soi-même ?

CXLII.

CXLII.

Divers endroits de mes Poësies où j'ai parlé de moi avec modestie.

DAns ma Fable à Mr. Nublé:

Nublæe delibato flos facundia,
Themidis Sacerdos, cultor integer Boni:
Quem non probare, non amare non potest
Quicunque novit. ô meum magnum decus:
Nam quòd per orbem literatus audio;
Si modò per orbem literatus audio;
Tuum est; labore qui tuo juvas meum.

Dans mon Elégie sur la mort du Pere Bourbon:

Ingenii quodcúmque fuit dolor abstulit amens:
Si tamen in nobis quid fuit ingenii, &c.
Nos humiles anima &c.

Dans mon Elégie aux Eaux de Bourbon:

Nympha Borbonides, medicati Numina fontis:
Sæpè quibus victas Fata dedere manus:
Borbonides Nympha, strepitus compescite aquarum,
Dum peragit tenues nostra Thalia sonos.

Dans

Dans mon Elégie à Mr. du Perier & à Mr. Santeuil : . . . . .

Vera loquor : nisi pars vobis sunt Musica regna,
Vatibus hæc fient præda subinde novis.
Imperium in vestrum surgent, gens invida, Vates,
Submittunt vestro qui modò colla jugo.
Non ego : fidus erit vobis, dum vita manebit,
Menagius ; vestri pars quotacunque chori.

Dans mon Epigramme à Mr. de Marigny Carpantier :

Possis linquere tu tuum sodalem ?
Quem tu plus oculis tuis amabas :
Ad quem visere sæpius solebas :
Cujus versiculos, levesque lusus ;
Nec sanè lepidos, nec elegantes,
Dicebas lepidos, & elegantes.

Dans mon Epigramme 85. à Mademoiselle de la Vergne :

Ingenii, eximias formoso in corpore dotes
Dî faciles dederunt, pulchra LAVERNA, *tibi.*
Dura sed eximium Vatem tibi Fata negârunt,
Qui caneret doctis munera tanta modis.
Hæc ego, sed frustrà, tentavi includere chartis.
Laudibus est impar nostra Thalia tuis.

Si

Si Tuscum felix Vatem sortita fuisses;
Cessisset fama Laura vel ipsa tua.
Ille tamen tenero tantùm mihi cedit amore
Quantùm nos illi cedimus eloquio.

J'ai dit dans mon Epigramme à Elzevir, Imprimeur d'Amsterdam:

Quid rerum video? ô Dei, Deaque!
Nostros scilicet Elzevirianis
Excusos video typis libellos.
O typos lepidos & elegantes!
O comptum & lepidum novum volumen!
Atro literula picem colore
Et candore nives papyrus aquat.
Codex sindone non quotidiana,
Et membrana nitet novo umbilico:
Fulget pagina cuncta purpurisso:
Et sunt omnia pumice expolita.
Tam comptum & lepidum novum volumen
Invitos trahit & tenet legentes:
Et quas non habuere, dant habere
Typi versiculis amœnitates.
Sic nupta, invida fata quos negârunt,
Ornatrix tribuit novos lepôres.

Et dans l'Epigramme à Mr. de Benserade:

Quòd nullum tibi scripsimus Poëma;
Qui tot carmina scripsimus Poëtis,
Quos famâ, ingenio, eruditione,

En

CXLIII.

Réfutation de ce qu'a écrit Mr. Baillet que j'ai fait un Recueil de mes Eloges.

MONSIEUR BAILLET. *Mais dans la peine où je me trouvois de pouvoir ramasser tous les Eloges que Mr. Ménage a receus de différantes personnes, je me suis senti tout d'un coup soulagé par la bonne nouvelle qu'un de mes amis vient de m'apprendre, & qui me fait connoître que Mr. Ménage travaille serieusement à les recueillir lui-même, & à en faire un juste Volume, pour en regaler le Public: dont il croit flater le goût, & procurer l'avantage par ce nouveau service.*

MENAGE. Ce que dit ici Mr. Baillet que j'ai fait le Recueil de mes Eloges, est une preuve incontestable qu'il m'a traité de Pédan, lorsqu'il a dit, *C'est une pédanterie de se croire si peu faillible, & si fort à l'épreuve de la censure, que de s'assurer que les libelles qu'on fait contre un homme qui travaille pour acquerir de la réputation, lui sont plus glorieux que ceux qui ont été faits à sa louange:* (Il devoit dire, que les Livres qui ont été faits à sa louange) *& ne laisser pas de recueillir tous les témoignages d'estime que les Savans ont rendus à son mérite, pour en tirer avantage & en entretenir sa propre vanité.* Je supplie mes Lecteurs de remarquer, que lorsque Mr. Baillet a dit de moi toutes

Page 95. de son 1. To. ch. 14.

tes ces choses injurieuses, je ne savois pas qu'il fût au monde. Mais où est ce Recueuil de mes Eloges? Où a-t-il été imprimé? Qui est celui qui l'a vu manuscrit? Il faut expliquer à Mr. Baillet ce que c'est que ce prétandu Recueuil de mes Eloges. Un de mes freres, qui étoit Lieutenant Particulier au Siége Présidial d'Angers, étant mort à l'âge de 34. ans, quelques années après sa mort, je pris le dessein de faire les Vies de quelques personnes illustres de sa famille & de celle de sa femme Madelaine Louet, & de les adresser à Pierre Guillaume Ménage, son fis, Capitaine au Régiment de Piémont, pour l'exciter à l'étude de la vertu. Je fis imprimer en 1674 la Vie de Mathieu Ménage, Député par l'Evêque & par le Chapitre d'Angers au Concile de Basle, & Député ensuite par les Peres de ce Concile au Pape Eugêne IV. Et quelque tans après, je fis imprimer la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, mon grand pere maternel: celle de Guillaume Ménage, Avocat du Roi d'Angers, mon pere: celle de Jan Dès-Jardins, Médecin Ordinaire de François I. grand pere maternel de Guionne Ayrault, ma mere: & celle de Joseph le Tellier, Général des Minimes, grand oncle de ma mere. A la fin de la Vie de mon pere, je m'engageai à écrire la mienne. Voici l'endroit: *Hactenus de liberis* GUILLELMI MENAGII, *avi tui: nam de me, quem ad aliquam ingenii atque eruditionis famam pervenisse putant populares mei; liceat enim*

mihi apud te gloriari; aliàs ego ad te, si vacat annales nostrorum audire laborum. Pour écrire ma Vie, j'ai û besoin de voir tout ce que les Auteurs avoient dit de moi, dans leurs Ouvrages en bien & en mal. N'aiant pas tous les Livres où il étoit parlé de moi en bien & en mal, car ces Livres sont en si grand nombre qu'ils pourroient composer une petite Bibliothéque, je priai quelques uns de mes amis, qui avoient ceux que je n'avois pas, de m'extraire les louanges & les injures qu'on avoit écrites de moi dans ces Livres: ce qu'ils firent. Qu'est-ce qu'il y a à dire à cette action? Il y a deux mille personnes qui ont écrit leur propre Vie. *Ac plerique suam ipsi vitam narrare, fiduciam potiùs morum, quàm arrogantiam arbitrati sunt. Nec id Rutilio & Scauro citra fidem, aut obtrectationi fuit; adeo virtutes iisdem temporibus optimè æstimantur, quibus facillimè gignuntur*, dit Tacite dans la Vie d'Agricola. *Scribam ipse de me, multorum clarorum virorum exemplo*, dit Ciceron dans sa belle Lettre à Lucéius. *Dicitur Lucilius vitam suam scripsisse, & non sibi pepertisse*, dit le Vieux Commentateur d'Horace, Livre 2. chapitre premier.

Il est aureste à remarquer que les choses injurieuses qu'on a écrites de moi, surpassent celles qui ont été écrites à mon avantage. Et tous mes Ecrits sont remplis des plaintes que j'ai faites au sujet de ces choses injurieuses.

J'ai dit dans la Préface de mes Obser-

va-

vations sur la Langue Françoise: *Non seulement je n'ai jamais offansé personne, sans y avoir été excité par quelque outrage, mais j'ai toujours rendu à tout le monde tout le service dont j'ai été capable: & j'ai été assez hureux pour n'avoir pas été inutile à plusieurs personnes; Cependant, par je ne sais quelle fatalité, on a fait des Bibliothéques de libelles contre moi.*

J'ai dit dans ma Préface de Laërce: *Si quis verò de erroribus meis privatim me atque amicè monere volet, næ ille magnam à me gratiam iniverit. Nec me tamen inimicum habebit, si palàm atque acerbiùs reprehenderit. Sed si minùs humanè mecum agere malit; nescio enim quo fato; certè nullo meo facto; famosos libellos invidi ac malevoli homines in me scribere huc usque non destiterunt*, &c.

J'ai dit dans la Dédicace de mes Aménitez de Droit à Mr. Nublé: *Qui mihi hoc negotium facesserunt, non tulissem olim juvenili calore inconsideratior. Illorum obtrectationes & maledicta fregissem, atque retudissem. Illos deridendos propinassem. Illos denique ipsos altis vulneribus confodissem.*

Et nos tela, pater, ferrumque haud debile dextrâ
Spargimus, & nostro sequitur de vulnere sanguis.

Quin & isto ipso in genere scribendi in quo plurimùm se posse putant, eos nihil posse, facilè ostendissem. Verùm & mitiores & me-

meliores facti sumus accedente ætate: diuturnisque amicorum injuriis ad dolorem novum animus noster obduruit. Ingrati erunt, Invidi, Malefici, maledici, donec homines. Illorum igitur, ingratum animum, invidias, injurias, Maledicta, dicteria, scommata, immotus ut Philosophum & Christianum decet, sino præterfluere. Qui me ament, qui mihi faveant, qui mea tueantur, non deerunt viri honesti: quorum amicitiâ & studiis delectabor potiùs, quàm illorum injuriis aut maledictis laborabo.

Et ensuite: *Hanc meam & Advocatorum munere sententiam si perspectam habuissent Invidi ac Malevoli, qui me Advocatum fuisse, ut mihi injuriam facerent, exprobrârunt, ab hac exprobratione, certò scio, temperassent. Illud verò pusilli animi fuit, & ipsâ invidiâ ac malevolentiâ jejuni, quòd Presbyter ille & Concionator,*

Quem tulit ad scenam ventoso gloria curru,

In fronte libelli famosi, quem de Constitutione Comœdiæ adversus me scripsit, ut audio, (neque enim legi, neque legam) viginti & ampliùs annis, ex quo Foro vale dixeram mihi Advocati titulum affixit. Affixit verò injuriosis verbis, me Magistrum Ægidium *appellando: quo nomine, non Proceres, non Rex ipse, si de me, aut ad me scriberent, me appellarent.*

J'ai dit dans ma Préface sur Malherbe: *J'aurois pu faire voir au Public que les Gazettes de ce nouvel Aristarque qui vient*

ni censurer les plus célébres Ecrivains du siécle; lui qui n'a rien écrit, & dont le nom n'a été imprimé que dans les Listes de la quatriéme Chambre des Enquestes, ne sont, pour user des termes de Mr. Sarasin, que Billevesées Hebdomadaires: Et sa dignité, quelque respect que j'aie pour elle, ne m'en auroit pas empêché. Maledici Senatoribus non oportet. Remaledici, civile, fasque est. *Mais je tire trop de gloire de ceux qui écrivent contre moi pour écrire contr'eux. Il n'y a guére d'hommes savants dans l'Europe qui ne m'aient donné dans leurs écrits des témoignages de leur estime: Et plusieurs même d'entr'eux m'ont fait l'honneur de m'adresser de leurs Ouvrages. Cependant, je le dis encore comme je le pense, tous ces témoignages d'estime de tant de grands hommes, quelqu'avantageux qu'ils soient à ma réputation, le sont beaucoup moins que les injures que je ne sai combien de petits envieux ont publiées contre moi dans leurs Rhapsodies. Et les Libelles qu'on a faits pour me diffamer, me sont infiniment plus glorieux que tous les Livres qui ont été faits à ma louange.*

Remarquez, que Mr. Baillet a dit que ma Morale étoit une Morale de Payen, parceque j'ai employé ce passage de Suétone, *Maledici Senatoribus non oporet: remaledici, civile, fasque est.*

Je reviens aux Auteurs qui ont écrit contre moi. Après le grand nombre de Livres qui ont été faits contre moi, dont j'ai parlé aux endroits que je viens de rap-

porter, comment Mr. Baillet a-t-il pu écrire les paroles suivantes? *Je ne trouve pas étrange que Mr. Ménage, après s'être loué lui-même, se fasse louer par d'autres comme un excellant Poëte: mais la difficulté est de se faire aussi mépriser par d'autres, comme il s'est méprisé lui-même. Il paroît avoir voulu se réserver à lui seul le droit de se mépriser. Si quelqu'un vouloit se joindre à lui pour cooperer avec lui dans le même dessein, & si on lui demandoit seulement son consantement, pour publier, autoriser, ou amplifier ses mépris, je parie contre l'égalité ou la sincérité de son cœur. Je doute qu'il voulût recevoir de la part d'un autre les mépris ou le blâme avec la même tranquillité que les louanges qui lui viendroient aussi d'un autre: quoi qu'il n'ait peut-être qu'une même disposition d'esprit, un même cœur, & une même fin, lorsqu'il entreprant de se louer ou de se blâmer lui-même. Ainsi ce mépris volontaire, que l'Ecole appelleroit sans doute plûtôt actif que passif, paroît être une maniére de parler figurée & mystérieuse, qui a beaucoup de rapport intérieur avec le desir segret de la louange, & qui part peut-être d'un même principe. Desorte que cette maniére de se mépriser pourroit bien être comprise dans la définition d'une nouvelle espéce d'humilité que l'Ecriture Sainte nous a donnée dans un des Livres de la Sagesse.* Où est la bonne foi de Mr. Baillet? Mais où est son jugement? Veut-il que j'aille solliciter les Auteurs d'écrire contre moi?

Tome 4. Part. 2. Page 452.

CXLIV.

CXLIV.

Justification de mes Vers d'amour.

MOnsieur Baillet m'accuse comme d'un péché énorme & d'un crime considérable d'avoir fait des vers de galanterie. Ce Mr. Baillet qui m'intante cette accusation, est un homme de nulle dignité dans le monde. C'étoit originairement un Régent de Quatriéme du Collége de la Ville de Beauvais: Et c'est aujourd'hui le Bibliothécaire de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon, & le Pédagogue de Monsieur son fis. C'est un homme qui ne me connoît point: qui ne m'a jamais vu, & que je n'ai jamais vu. Et Mr. le Duc de Montausier de qui j'ai l'honneur d'être connu particuliérement: qui a été en même tems Gouverneur de trois Provinces: qui est un homme de grand mérite dans la Guerre & dans les Lettres: qui est un homme d'une grande vertu & d'une grande probité: & qui a cause de ce mérite, de cette vertu & de cette probité, a été choisi par le Roi pour être Gouverneur de Monseigneur le Daufin, m'a sollicité de faire imprimer ces vers que Mr. Baillet trouve si criminels. C'est ce qui paroît par ces mots de la Dédicace de mes Poësies à Mr. de Montausier. *Efflagitasti, illustrissime, & quod potius duxerim, eruditissime* MONTAUSERI, *ut mea quæ passim jacebant Carmina,*

mina, in unum corpus redigerem. Mandavi Giraldo,

Per quem perire non licet meis nugis,

Ea ut colligeret. Collegit. Mr. Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, qui étoit aussi un homme d'un grand mérite, d'une grande vertu & d'une grande probité, & qui, comme je l'ai dit ailleurs, étoit aussi bon Evêque qu'il étoit bon Poëte, m'a sollicité de la même chose. Ce qui paroît par une de ses Lettres en vers qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, & qui est imprimée dans le Recueil de ses Poësies. Voici l'endroit de cette Lettre qui regarde cette particularité.

Quand pourrons-nous jouïr de la beauté
des tiens?

(Il parle de mes vers)

Quand ces nobles captifs rompront-ils leurs
liens? &c.
Ne nous cache donc point tes admirables
veilles.
Charme par tes beaux vers les cœurs & les
oreilles.
Aux vers de ton ami donnant la liberté,
Délivre aussi les tiens de leur captivité:
Et goûte promptement la grande renommée
Qui va dans l'Univers par eux être semée.

Il

Il est à remarquer que Mr. de Montausier & Mr. Godeau avoient vu mes vers avant qu'ils fussent imprimez. Le Pere Mambrun, Prêtre de la Compagnie de Jésus, a fait davantage que Mr. de Montausier & Mr. Godeau : car au sujet d'une de mes Epigrammes Latines par laquelle j'avois dit adieu aux Muses, il a fait une Eglogue, où il s'est introduit, déplorant sous le nom de Daphnis, la résolution que j'avois prise de ne plus faire de vers.

Cette Epigramme a été produite ci-dessus.

Ah! scelus hoc Nymphæ, prohibete. Sinetis inertes
Hos, Nymphæ, Calamos? Latios quibus ille Catullos,
Graiugenas quibus & Moschos, patriosque lacessit
Belleos: nec se vinci duxere pudori,
Bellai, Moschive senes, mollesve Catulli.

Il me fait dire ensuite,

Nymphæ; Gondiades Nymphæ; Tuque hospita sacri
Musa loci; tuus en cultor; tua cura MENALCAS;
Hunc Calamum, pastoritios quo lusit amores;

Remarquez qu'il loue sous mon nom mes vers d'amour.

Hanc etiam, quâ Regum animos & fortia dixit
Bella, tua tandem suspendit in arbore buxum.

Et il ajoute, de son chef,

Dixerat. Inviti Calamusque & Fistula ramo
Suspensi tremuere. Dolor Saltum occupat ingens.
Per silvam tacitæ volucres, mæstæque seorsum,
Et nitidos soles, artesque odere canendi.
Felices Zephyrorum animas odere susurri:
Molliaque oderunt salientem murmura lympham
Quin etiam attonitos habuere silentia longo
Tempore pastores, tristes taciturna per ora
Tantùm ibant lacrimæ, & mæsto suspiria corde.

Et ensuite:

Hos inter gemitus, medio lenissima venit
Vox nemore, & clarè Pastorum allabitur aures.
At non hæc dederas olim promissa, MENALCA,
Cùm tibi se primùm Clio permisit habere.
Nonne vides, quanto tollet se gloria plausu
GONDIADUM? *rubroque insignem ut Roma galero*
Pæna dedit? Recipe hos Calamos: silvasque per omnes

Per-

Perque omnes ripas, illum celebrare memento.
Extemplò conversi animi. Pastoribus omnis
Ore dolor cecidit. Buxum, Calamosque receptos
Musarumque adeo primos gratantur honores.

Mr. Charpantier de l'Académie Françoise, & un des premiers sujets de l'Académie Françoise, avoit fait auparavant de beaux Scazons sur cette résolution que j'avois prise de ne plus faire de vers:

Culti Menagi jam novus liber prodit;
Carus puellis, nec minùs viris carus;
Quem falce numquam demetet sua Tempus;
Nec rodet unquam dentibus suis Livor;
Tantùm est leporis intùs & venustatis.
Unum sed omnes vellicant Epigramma,
Quo dicit æternum aureis vale Musis.
Nam quis serenâ Carmen hoc legat fronte?
Si, quas benignas senserit sibi semper,
Ingratus ipsas sponte deserit Vates.

Le Pere Commire, Prêtre de la Compagnie de Jesus, a aussi fait une Epigramme à la louange de la derniere édition du Recueuil de mes Poësies: ce qu'il n'auroit pas fait s'il avoit jugé ce Recueuil aussi criminel que le dit Mr. Baillet. Et un nombre infini de grands, & de graves Personages; entre lesquels il ne faut pas oublier Mr. de Furstemberg, Evêque de Munster & de Paderborn, Prélat de grande pieté; m'ont donné des louanges pour

mes Poësies: sans trouver à dire qu'il y eût des vers de galanterie. Mr. Baillet est le seul qui m'a intanté cette accusation: & qui me l'a intantée avec fureur. Mais voyons si je suis aussi criminel qu'il le prétant.

πολυεῖς ἄνθος ἐστὶ τῶν μαθημάτων.

Comme la Poësie est la fleur des Sciences, il n'y a personne au monde, parmi les gens de Lettres, qui n'ait fait ou qui n'ait souhaitté de faire des vers. Et comme l'amour est une chose naturelle, & que la Poësie est le langage de l'amour, il n'y a jamais û d'homme au monde qui aie fait des vers qui n'en ait fait d'amour: à la reserve de ceux qui sont entrez en Religion avant que de s'être adonnez à la Poësie. Les Evêques mêmes, qui acause de leur dignité, ne peuvent faire des vers d'amour; & les Religieux qui n'en peuvent faire acause de la sévérité de leur Reigle; en font indirectement sous la personne des autres. C'est ainsi que Mr. Godeau, Evêque de Grasse & de Vence, a parlé d'amour dans sa Paraphrase du Cantique des Cantiques: & le Pere Rémond de Dijon, de la Compagnie de Jésus, dans son Poëme d'Alexis: & le Pere Sautel, & le Pere Le Moine, de la même Compagnie; celui-ci, dans son Saint Louïs, & celui-là, dans ses Larmes de la Madelaine.

Il y a de deux sortes de vers d'amour. Il y en a d'honnêtes: il y en a d'obscénes. La plûpart des anciens Romains ont cru qu'il étoit permis de faire des vers deshonnêtes: ce qu'ils appeloient *faire des*

vers

vers à la Romaine. Catulle étoit de cet avis; comme il paroît par ces hendécasyllabes;

Nam castum esse decet pium Poëtam
Ipsum: versiculos nihil necesse est;
Qui tum denique habent salem & lepôrem,
Si sunt molliculi & parum pudici.

Et comme l'a très véritablement remarqué Mr. Vossius le fis, sur son Catulle, l'obscénité tient souvent lieu de pointe dans les Epigrammes de Catulle. Martial a été du même avis, que Catulle. *Lasciva est nobis pagina, vita proba est*, C'est ce qu'il dit dans quelqu'une de ses Epigrammes. Et il dit dans sa Préface du premier Livre: *Lascivam verborum veritatem, id est Epigrammatum linguam, excusarem, si meum esset exemplum. Sic scribit Catullus: sic Marsus: sic Pedo: sic Getulicus: sic quicumque perlegitur.* Pline le jeune, qui étoit une personne grave & Consulaire, étoit aussi de cet avis. *Facio nonnumquam versiculos, severos parum. Nec molestè fero hanc esse de moribus meis existimationem: ut, qui nesciunt talia doctissimos, gravissimos, sanctissimos, homines scriptitasse, me scribere mirentur.* Et ensuite: *An ego verear (neminem viventium; ne quam in speciem adulationis incidam; nominabo) ne me non satis deceat quod decuit Marcum Tullium, Cajum Calvum, Asinium Pollionem, Marcum Messalam, Quintum Hortensium, Marcum Brutum, Lucium Syllam, Quintum Catulum, Quin-*

tum Scævolam, Servium Sulpicium, Varronem, Torquatum, (immo Torquatos) C. Memmium, Lentulum Getulicum, Annæum Senecam, Lucceium, & proximè Virginium Rufum. Et, si non sufficiunt exempla privata, Divum Julium, Divum Augustum, Divum Nervam, Titum Cæsarem; Neronem enim transeo; quamvis sciam non corrumpi in deterius quæ aliquando etiam à malis; sed honesta manere quæ sæpius à bonis fiunt: inter quos vel præcipuè numerandus P. Virgilius, Cornelius Nepos, & priùs Ennius, Attiusque. Non quidem hi Senatores; sed sanctitas morum non distat ordinibus. C'est dans la 3. Epitre du Livre V. de ses Epitres. Et dans la quatorziéme du Livre quatriéme: *Si nonnulla tibi paulò petulantiora videbuntur*, (il parle de ses Livres d'Hendécasyllabes) *erit eruditionis tuæ cogitare summos illos & gravissimos viros qui talia scripserunt, non modò lasciviâ rerum, sed ne verbis quidem nudis abstinuisse: quæ nos refugimus: non quia severiores, (unde enim?) sed quia timidiores sumus. Scimus alioqui hujus opusculi illam esse verissimam legem quam Catullus expressit:*

Nam castum esse decet, pium Poëtam
Ipsum; versiculos nihil necesse est, &c.

Mais

¶ 1. Janus Nicius Erythræus n'a point fait d'éloge de ce Jesuite. Et c'est du P. Horace Turselin qu'il rapporte cette particularité laquelle il dit avoir apprise d'un autre Jesuite *Narrabat mihi P. Stephanus*, dit-il dans l'éloge de Turselin, *cum ille (Hor. Tur-*

Mais nôtre Religion est contraire à cette pratique. Car, comme plusieurs l'ont remarqué, s'il ne nous est pas permis de dire des paroles oisives, il ne nous est pa permis à plus forte raison d'en dire de lascives. Nôtre Langue d'ailleurs rejette ces façons de parler deshonnêtes.

Mais pour les vers de galanterie honnête, c'est être trop sévére que de les condanner. Si c'est un péché de faire des vers de galanterie, c'est un péché d'en lire. Et si c'est un péché d'en lire, je demande à Mr. Baillet pourquoi il lit, non seulement ces sortes de vers, mais les vers les plus lascifs & les plus obscénes. J'ai autrefois oui dire au P. Sirmond qu'aiant lu le jugement que fesoit Photius du Roman d'Achillès Tatius, par lequel il paroissoit que ce Roman étoit rempli d'obscénitez, il ne l'avoit jamais voulu lire. Mais peut-être que Mr. Baillet en lisant ces vers lascifs & obscénes, imite le Jésuite Possevin, lequel aiant à lire Tibulle, à cause de sa belle Latinité, prioit Dieu les genoux en terre, que les vers d'amour de ce Poëte ne lui inspirassent point d'amour. C'est ce que nous avons appris de Janus Nicius Erythræus dans l'Eloge de ce Prêtre de la Compagnie de Jésus (1).

Mais

Tursellinus) ad veterum Poëtarum obscœna, vel amatoria carmina, præsertim Tibulli, ad Latinæ linguæ notitiam, legenda accedebat, ne quod humani generis hostis, ex ea lectione, animæ suæ vulnus infligeret, solitum esse antea, positis humi genibus humili demissaque ad Deum oratione se se munire. Pinacoth. 2. pag. 159.

Mais Mr. Baillet dira que je suis Abbé; & que quand il seroit permis aux personnes Laïques de faire des vers de galanterie, il ne le seroit pas aux personnes Ecclesiastiques. Je répons à Mr. Baillet que non seulement je ne suis point Abbé, mais qu'il y a près de vint ans que je n'ai aucun Bénéfice: que je ne suis que pensionnaire sur les Bénéfices: & qu'ainsi il ne me doit plus considérer que comme façon d'Ecclésiastique; puisqu'il a écrit lui-même que je n'ai de rapport à l'Eglise que par mes Bénéfices, & qu'il est ensuite demeuré d'accord que je n'en avois point. Mais quand j'en aurois, je pourrois me justifier, ou du moins m'excuser, de mes vers de galanterie par l'example d'un grand nombre de personnes illustres, qui étant Ecclésiastiques ont fait des écrits de galanterie: Voici la liste de ces persones:

CXLV.

¶ 1. Achille Tace, comme je l'ai fait voir, étant plus ancien qu'Héliodore devoit être nommé le premier. Chacun d'eux composa son Roman avant que de parvenir à la dignité Episcopale; Achille même étoit encore Païen quand il fit son Clitophon. Pour Heliodore, ce qu'on a écrit qu'il aima mieux quitter son Evêché que de jetter son Livre au feu est un peu sujet à caution. Il n'est pourtant pas impossible que cela soit. Nicéphore Caliste qui le rapporte (lib. 12. c. 34.) pouvoit ou l'avoir lu dans des Livres qui ne sont pas venus jusqu'à nous, ou le savoir par tradition. Si quelquefois on perd un ami plus volontiers qu'un bon mot, qui n'est qu'une production passagére & souvent fortuite de l'esprit, que ne sacrifiera-t-on pas pour conserver le fruit d'une longue méditation: Jule Scaliger, qui auroit mieux aimé avoir fait deux certaines petites Odes d'Horace que d'être

Roi

CXLV.

Liste de plusieurs Ecclésiastiques célebres, qui étant Ecclésiastiques, ont écrit d'amour en vers ou en prose.

HELIODORE. Etant Evêque de Tricca en Thessalie, il fit le Roman des Amours de Théagéne & de Chariclée: à l'imitation duquel tous les Romans postérieurs ont été faits : ce qui a fait dire que tous ces Romans étoient des enfans du mariage de Théagéne & de Chariclée (1).

ACHILLES TATIUS. Il a écrit le Roman des Amours de Clitophon & de Leucippe, à l'imitation de celui d'Héliodore. Mais il n'a pas imité l'honnêteté d'Héliodore. On prétant qu'il a été Evêque.

EU-

Roi d'une grande partie de l'Espagne, n'auroit pas balancé à prendre dans cette occasion le parti que prit, à ce qu'on veut, Héliodore. L'Evêché de Tricca d'ailleurs n'étoit pas si considérable, & l'affront de voir brûler en plein Synode un Livre, où il n'y avoit rien que de chaste, étoit terrible. Comme c'est matiére propre à Epigrammes, on en a fait une là dessus ou l'on fait parler Héliodore en ces termes :

Mitre, fardeau lassant, disoit Héliodore,
J'aurois grand besoin d'ellebore
Si pour te conserver je brulois mon Romant.
Ma tête à l'avenir sera plus honorée
Pour avoir su produire un Livre si charmant,
Que pour avoir été mitrée.

EUSTATHIUS, Auteur du Roman des Amours d'Isméne & d'Isménie. Quelques-uns prétandent que c'est l'Eustathius, Commentateur d'Homére, Archevêque de Thessalonique. Mais comme je ne suis pas de cet avis, & que d'un autre coté l'Auteur de ce Roman se trouve appelé *Eumathius* en quelques Manuscrits, je n'appuie pas sur cet exemple.

THEODORUS PRODROMUS, Auteur du Roman des Amours de Rosiclès & de Rhodante. Mr. Gaumin qui a publié ce Roman, croit que ce Théodorus Prodromus étoit Prêtre.

JOSEPHUS EXONIENSIS, ou OENONIUS (1) autrement, *Josephus Isanus*. Balæus, Pitséus, & autres, disent qu'il avoit écrit un Livre intitulé *Nugæ amatoriæ*: sans dire si ce Livre étoit en vers ou en prose: mais comme ses autres Livres sont en vers, il y a apparance que celui-là étoit aussi en vers. Il vivoit du tans de Richard I. Roi d'Angleterre. Il étoit ami de Balduinus Archevêque de Bor-

¶ 1. Il faut lire *Devonius* au lieu d'*Oenonius*, de même qu'*Iscanus* au lieu d'*Isanus*. M. Ménage, à qui M. Bigot envoyoit des remarques, s'est mépris ici, & ailleurs, faute d'avoir su lire l'écriture de son ami, Quelquefois aussi faute d'attention. Dans la Lettre en effet datée du 31. d'Aout 1687. où M. Bigot lui parlant de *Josephus Devonius*, ajoutoit qu'au rapport de Pitseus pag 275. *de Scripteribus Angliæ, Balduinus Archevêque de Cantorbéri fit ce Josephus Devonius. Archevêque de Bordeaux &c.* M. Ménage a lu par équivoque *Balduinus Archevêque de Bordeaux*. Mais & M. Bigot & M. Ménage se sont tous deux trompez. Le premier en interprétant mal ces paroles de Pitseus: *in his singulares patronos habuit Ri-*

Bordeaux. Et Pitséus dans son Livre *de Scriptoribus Angliæ*, page 275. dit que ce Balduinus le fit Archevêque de Bordeaux : ce qui n'est pas véritable : & ce qui est réfuté par les Sainte Marthe dans leur *Gallia Christiana*, à l'article des Archevêques de Bordeaux : mais il est constant qu'il étoit Ecclésiastique. Joannes Morus qui fit imprimer à Londres en 1675. in octavo les Livres de Darès Phrygius de la Guerre de Troie, mis en vers en six Livres par notre Josephus Exoniensis, le fait Moine. *Mortuus est Josephus Monachus Iscanus, anno circiter* 1224. Ces six Livres, pour le marquer en passant, ont été imprimez plus d'une fois sous le nom de Cornelius Nepos.

JAN DE MEUN, dit *Clopinel*, continuateur du Roman de la Rose, *où tout l'art d'aimer est enclose*, commancé par Guillaume de Lorris. On prétant ; & Mr. Baillet est de cet avis ; qu'il étoit Docteur en Théologie & Jacobin. Mais comme je suis persuadé qu'il n'a été ni Docteur en Théo-

Richardum I. Anglorum Regem, & Baldwinum Archiepiscopum Cantuariensem. Illius beneficio, gratia, & favore factus Archiepiscopus Burdegalensis. Hujus sub tutela quædam ex suis scriptis in lucem emisit. Antiocheïdem scilicet, & de bello Trajano. Il est visible que si ce Joseph de Dévon a été Archevêque de Bordeaux, ç'a été, à Richard I. Roi d'Angleterre, & non pas à Baudouin Archevêque de Cantorbéri qu'il en a eu l'obligation. Le second, savoir M. Ménage s'est encore plus lourdement trompé, en ce que non seulement il veut avec M. Bigot que ce soit Baudouin qui ait fait Archevêque de Bordeaux Joseph de Dévon, il veut de plus que ce Baudouin Archevêque de Cantorbéri, le fût de Bordeaux.

Théologie ni Jacobin, je ne me sers point de cet example. Voiez ci-dessus au chapitre 127.

PETRARQUE. Il étoit Chanoine de Lombês, Archidiacre & Chanoine de Parme, & Chanoine de Padoue. C'est le Prince des Poëtes Erotiques. Comme il aimoit

¶. 1. Æneas Sylvius, n'étant pas encore engagé dans les Ordres, écrivit en Latin & en Italien beaucoup de vers d'amour, & diverses autres Piéces très-libres. Il parle lui même dans sa trente-cinquiéme Lettre d'un Ouvrage de deux mille & tant de vers de sa façon, à la louange d'une jeune fille nommée Batiste, intitulé *Nymphiplexis*. Quoi qu'on pût trouver à ce mot une interprétation commode, je pense qu'il faut lire *Nymphilesis*, de Νύμφη & de φίλησις; ou plûtôt *Nympholepsis*, c'est-à-dire fureur causée par une Nymphe. Νυμφόληπτος c'est *lymphatus*, & peut-être qu'au lieu de *Nympholepsis* Silvius aura mis par ignorance *Nymphiplexis*. En ce tems-là, qu'on ne savoit presque point de Grec, les titres à la Grecque étoient en vogue. Réguliérement il auroit falu Νυμφοφίλησις, mais comme ce titre auroit été trop rude Æneas Sylvius préféra Nymphilesis, & ce qui me confirme dans ma conjecture est que Campanus Evêque de Teramo dans sa Vie de Pie II. dit *Juvenis Niraphileticum scripsit*. Je lis *Nymphileticum*, c'est-à dire l'Ouvrage intitulé *Nymphilesis*. Les Italiens ne se servant pas d'*y* Grec ont écrit *ni* au lieu de *ny*, le *ra* qui suit a été formé des jambes de la lettre *m*, si bien que de *Nymphileticum* on a fait *Niraphileticum*. Le Roman d'Euryale & de Lucrece, traduit depuis en François & en Italien, consiste en une Lettre Latine d'Æneas Sylvius au celebre Jurisconsulte Mariano Socino l'ancien, trisaieul du fameux Fauste Socin. La traduction Françoise est de Jean Milet de S. Amour en la Comté de Bourgogne. Nicolas Chretien l'imprima à Paris l'an 1551. il y en a une plus ancienne sous le nom de Maître Antitus Chapelain de la Ste Chapelle aux Ducs de Bourgogne, imprimée

aimoit d'un amour honnête; (il le dit lui-même; *amore acerrimo; sed unico & honesto, in adolescentia laboravi*) tous ses vers d'amour sont honnêtes.

Dans son Epitre de *Studiorum suorum successu*.

ÆNEAS SILVIUS, Pape sous le nom de Pie II. Etant simple Bénéficier (1), il fit le Roman des Amours d'Euryale & de

mée sans date à Lion in 4. par Olivier Arnollet au rapport de du Verdier pag. 51. de sa Bibliotheque. Un nommé François de Louvencourt Seigneur de Vauchelles en a fait ou du moins commencé une paraphrase dont j'ai vu le 1. volume in 12. imprimé chez Jean Gesselin 1598. sous le titre des Amans de Siéne. Il y en a aussi une traduction Espagnole imprimée in 4. à Seville chez Jean Cromberger de laquelle Dom Nicolas Antoine fait mention pag. 684. du 2. tom de sa Biblioth. col. 2. La traduction Italienne est d'Alessandro Braccio à Venise 1554. in 8. La Françoise in fol. à Paris 1493. est citée de même que la précédente dans le Journal des Savans, du Mois d'Octob. 1708. p. 45. Ed. d'Amst. Sylvius avoit quelque quarante ans, & ne prenoit point d'autres qualitez que celle de Secretaire Impérial & de Poëte quand il écrivit cette histoire, car il déclare que c'en est une & non pas une fiction. Il a seulement changé les noms des personnes, & ajouté quelques ornemens au récit. Il eût bien voulu quelque tems après pouvoir retenir cet écrit, & fit tout ce qu'il put pour le supprimer, mais inutilement à cause du grand nombre de copies qui s'en étoient répanduës. Voiez là-dessus les plaisanteries de Verville vers la fin de son Livre, où il fait un parallele burlesque d'Æneas Sylvius & de Beze. A l'égard de la Nouvelle de Tancréde Prince de Salerne traduite de l'Italien de Bocace en Latin, ce n'est pas Æneas Silvius, c'est Leonardus Brunus d'Arezzo qui en est le traducteur. Ce qui a donné lieu à la méprise est que cette version est rapportée parmi les œuvres de Pie II. le Catalogue desquelles est imprimé au revers de la premiére feuille de l'édition de Bâle. Cependant si l'on cherche à la pag. 594. on trouvera

de Lucréce: & il traduisit en Latin de l'Italien du Bocace la Nouvelle de Tancred, Prince de Salerne. Il se repant dans son Epitre 395. d'avoir fait ce Roman.

JOANNES ANTONIUS CAMPANUS, Evêque de Téramo de Calabre: en Latin, *Episcopus Interamniensis*. Il a fait un grand nombre de vers amoureux. Il le dit lui-même. *Scripsi versus: quorum pars est amatoria: pars amore non vacat: ad tria millia.* C'est dans l'Epitre 46. du 3. Livre de ses Epitres. C'étoit un homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, comme il paroît par ses Poësies, par ses Epitres, par ses Oraisons, & par sa Vie du

vers qu'elle est, comme j'ai dit, de Leonard d'Arezzo, & pour moi je m'imagine que s'étant trouvée parmi les papiers de Pie II. les Copistes ignorans l'auront confonduë dans la masse. Philippe Béroalde l'Oncle (car je prouverai quand il le faudra que Philippe Béroalde nommé vulgairement le jeune a été son neveu, & non pas son fils) a traduit cette même Nouvelle de Tancréde en vers Latins.

¶ 1. Il faut donc bien prendre garde à ne pas donner une méchante explication à cet endroit de l'Epitaphe que Politien lui a faite,

Mi Jota, mi risus, placuit mihi uterque Cupido.

Le sens le plus naturel seroit très-desavantageux à la mémoire de Campanus qui n'a laissé dans ses Ouvrages aucune trace de cette infamie. Quelle a donc été la pensée de Politien? A-t-il voulu designer des compositions amoureuses en prose & en vers? ou en Latin & en Italien? Il y a plus d'apparence que par *Uterque Cupido* il a entendu l'amour Divin & l'amour Humain qui ont occupé chacun à leur tour le cœur de Campanus. En effet

du Pape Pie II. Et il étoit avec cela très-vertueux (1). Je remarquerai ici en passant, que quoi qu'il ait fait un très grand-nombre de très-beaux vers, M. Baillet n'a point fait mention de lui parmi ses Poëtes. Il mourut en 1477.

POLITIEN. Il a écrit un grand nombre de vers d'amour & en Grec, & en Latin, & en Italien. Il étoit Ecclésiaste de Florance, comme il le dit lui-même dans une de ses Lettres à *Joannes Gottius*, de Raguse (2), Livre 4. page 126. de l'Edition de Gryphe.

FLAMINIUS (3). Il a fait un très-grand nombre de vers amoureux : & très-amou-

set parmi les œuvres que nous avons de cet Evêque, on trouve dans le même recueil des vers d'amour, & des discours de pieté.

¶ 2. Politien ne se sert point du mot *Ecclesiastes*. Il est vrai que dans l'édition de Gryphe, copiée sur celle de Badius, en marge de l'épitre *ad Joannem Gottium*, à côté de ces mots. *Cum per hos Quadragesimæ proximos dies enarrandis populo sacris libris essem occupatus*, il y a *Politianus Ecclesiastes*, pour avertir le Lecteur que Politien s'est quelquefois meslé de prescher, mais ces apostilles marginales ne sont point de lui. *Ecclesiastes* signifie là Predicateur. *Ecclésiaste* en ce sens n'est point François. D'ailleurs que veut dire, *Il étoit Ecclesiaste de Florence ?* Ne semble-t-il pas que c'étoit un office en titre que Politien avoit de prêcher au Peuple de Florence?

¶ 3. Apparemment M. Ménage, dans la liste qu'il donne ici des Ecclésiastiques, qui ont écrit d'amour en vers, ou en prose, n'a pas voulu observer l'ordre des têms, autrement il n'auroit point mis Flaminius avant Marsile Ficin, Octavien de S. Gelais, le Bernia, & le Bembe.

amoureux. Il étoit Eccléſiaſtique. Voiez la Lettre 17. du Livre XI des Lettres Italiennes du Cardinal Bembo.

MARCILE FICIN (1). Il dit dans ſes Lettres qu'il a écrit des Lettres amoureuſes, à l'imitation de Platon. Il étoit Prêtre & Chanoine du Dome de Florance.

LE CARDINAL BEMBO, Ses Poëſies Italiennes ſont très-honnêtes: mais il y a de grandes obſcénitez dans ſes vers Latins: ce que Mr. de Thou attribue à la licence du ſiécle.

JAN DE LA CASE, Archevêque de Bénévent, & Nonce du Pape à Veniſe. Tous ſes vers Latins & Italiens ſont très-honnêtes, à la reſerve de ſon Capitolo del Forno, qu'il fit dans une extrême jeuneſſe, & étant Laïque. Voiez ci-deſſus le chapitre 120.

LE BERNI. Il a fait un grand nombre de vers d'amour. Il étoit en qualité de Segretaire & d'Eccléſiaſtique auprès de l'illuſtre Mathieu Gilbert Evêque de Vérône (2). Il fut enſuite Chanoine de la Cathédrale de Florance.

Oc-

¶ 1. Il faut écrire Marſile & non pas Marcile Ficin. C'eſt une faute d'impreſſion,

¶ 2. Cet Evêque s'appelloit Jean Mathieu *Gibert*, & non pas *Gilbert*, *Giovan Matteo Giberti*. Voici comme le Bernia le déſigne l. 3. chant 7. de ſon *Orlando innamorato*.

E ſendo all'or le lodi molto note
D'un che ſerviva al Vicario di Dio
In certo officio che chiaman Da'ario
Si poſe a ſtar con lui per Secretario.

¶ 3. La

OCTAVIEN DE St. GELAIS, Evêque d'Angoulesme. Etant simple Bénéficier, il fit plusieurs vers d'amour. Il traduisit les Epitres des Heroïdes d'Ovide: & si Henri Estienne en doit être cru, l'Art d'aimer du même Poëte (3). Il n'y a point d'apparance qu'il ait fait les vèrs licencieux que Henri Estienne, dans son Apologie d'Hérodote, lui attribue.

Dans son Apologie d'Herodote.

MELLIN DE St. GELAIS, Abbé de Reclus, & Aumosnier de François, Daufin de France. Quoiqu'il ait fait des vers assez licencieux, Mr. Baillet l'a laissé en paix. Il étoit fîs naturel d'Octavien.

ANTOINE HEROET, Evêque de Digne. Etant Ecclésiastique du segond Ordre, il fit plusieurs vers de galanterie. C'est un de nos anciens Poëtes Erotiques: & Joachin Du Bellay a fait sur lui cette Epigramme:

AN-

¶ 3. La Croix du Maine Auteur Catolique ou soi disant tel l'assure ainsi, & ajoute de plus que le Livre est imprimé, sans pourtant marquer ni le lieu ni l'année de l'impression. Ce qui me fait croire qu'il n'en a ainsi parlé qu'après H. Estienne. Celui ci donc ou s'est trompé ou a voulu tromper. Touchant la Traduction des Epitres d'Ovide par cet Evêque voiez Agrippa 4. Epist. 3 & Gabriel du Puyherbault pag. 86. de son 1. Livre *de tollendis malis libris*, où il est pourtant à remarquer que ce dernier se méprend quand il dit que cette version est d'un Evêque de Marseille.

ANTONIUS HEROETUS, EPISCOPUS DINENSIS.

Non tua, sit quamvis Gallis Heroïca Musa,
Heroïs *nomen Musa tibi imposuit.*
Tam bene quòd nobis verum describis ἔρωτα
Imposuit Graio nomine nomen ἔρως.

Remarquez que Joachin Du Bellay loue un Evêque d'avoir fait des vers d'amour.

PONTUS DE THIARD, Evêque de Macon. Etant Ecclésiastique du segond Ordre, il fit plusieurs vers d'amour & de galanterie: & entr'autres, ses trois Livres des Erreurs Amoureuses. Etant Evêque, il s'appliqua sérieusement à son devoir d'Evêque.

ALPHONSE DELBENE, Evêque d'Albi. Etant Ecclésiastique du segond Ordre, il fit un Commantaire sur Pétrone, lequel est imprimé.

RONSARD, Prieur des Prieurez de Croix-Val, & de St. Côme. Nous n'avons point de Poëtes en France qui ait plus fait de vers d'amour & de galanterie que lui. Outre un grand nombre d'Odes, d'Elégies, & d'Eglogues amoureuses, il a fait trois Livres de Sonnets amoureux: celui des Amours de Cassandre, celui des Amours de Marie, & celui des Amours d'Héleine de Surgeres. Il fit ce dernier Livre dans un âge fort avancé, comme nous l'apprenons de cet endroit de sa Vie, composée par Claude Binet: *Après avoir*

chanté divers sujets, il voulut finir & couronner ses Oeuvres par les Sonnets d'Héleine. Les vertus, beautez, & rares perfections de laquelle, furent le dernier & plus digne objet de sa Muse. Le dernier, parcequ'il n'eut l'heur de la voir qu'en sa vieillesse: & le plus digne, parcequ'il surpassa, aussi bien que de qualité, de vertu, & de réputation les autres précédents sujets de ses jeunes amours: lesquels on peut juger qu'il aima plus familiérement: & non pas celui-ci, qu'il entreprit plus d'honorer & louer que d'aimer & servir. Témoin le titre qu'il a donné à ses louanges: imitant en cela Pétrarque. Lequel, comme un jour en sa Poësie chaste & modeste on louoit devant la Reine Mere du Roi, Sa Majesté l'excita à écrire de pareil stile: comme plus conforme à son âge, & à la gravité de son savoir. Et ayant, ce lui sembloit, par ce discours occasion de vouer sa Muse à un sujet d'excellent mérite, il prit le conseil de la Reine pour permission, ou plûtôt commandement de s'adresser en si bon lieu: qui étoit une des filles de la Chambre, d'une très ancienne & très noble Maison de Saintonge. Ayant continué en cette volonté jusques à la fin, il finit quasi sa vie en la louant.
Ces dernieres paroles de Binet ne s'accordent pas avec ce que dit nôtre homme, que Ronsard dans les dernieres années de sa vie renonça aux vers de galanterie. Le Ministre de Montdieu (1) a écrit que

¶ 1. Il faloit dire le Ministre Antoine de la Roche-chandieu sous le nom de B. de Mont-dieu.

que Ronſard étoit Prêtre: ce qui n'eſt pas véritable: comme Ronſard lui-même le témoigne dans ſa Réponſe à ce Miniſtre, en ces vers:

> Or ſus, mon frere en Chriſt, tu dis que je
> ſuis Prêtre.
> J'atteſte l'Eternel que je le voudrois être,
> Et avoir tout le dos & le chef empêché
> Deſſous la peſanteur d'une bonne Evêché.

& ce qui ſuit.

JOACHIN DU BELLAY. Mr. Baillet dit qu'il étoit Chanoine & Archidiacre de Paris. Il n'étoit que Chanoine, comme je l'ai fait voir au chapitre 45. de ces Remarques. Et avant que d'être Chanoine, il étoit en qualité d'Eccléſiaſtique auprès de ſon parant le Cardinal Du Bellay. Et lorſqu'il mourut, âgé de 35. à 36. ans, il étoit ſur le point d'être fait Archevêque de Bordeaux par le credit & par la démiſſion du Cardinal Du Bellay. Il a fait un très-grand nombre de vers d'amour Latins & François.

DESPORTES, Abbé de Tiron, de Bonport, & de Joſaphat, & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris. Aïant toutes ces Dignitez Eccléſiaſtiques, il fit un nombre infini de vers d'amour. Et ſelon le Cardinal Du Perron & Scévole de Sainte Marthe, c'étoit le premier des Poëtes Erotiques de ſon tans.

BERTAUD, Evêque de Sais. Il étoit auſſi

aussi *della Schiera degli Amanti*. Ses Poësies Amoureuses furent publiées en 1606. de son consantement par son frere, de l'édition de Philippe Patisson, in octavo: sous ce nom, *Recueuil de quelques vers amoureux*.

Le Caporali qui étoit Chanoine de Pérouse, Pensionnaire sur divers Benefices, a fait plusieurs vers d'amour. Voiez les notes de Carlo Caporali sur les vers de son Oncle.

LE CARDINAL DU PERRON. Voyez ci-dessous, page 180. & 181.

REGNIER, le Satirique (1). Il étoit Chanoine: témoin cette Epigramme qu'il fit contre un certain Vialard,

Vialard, plein d'hypocrisie,
Par sentences & contredits,
S'étoit mis dans la fantaisie,
D'avoir mon bien & Paradis.
Dieu se gard de chicanerie.
Pour cela, je le sai fort bien
Qu'il n'aura ma Chanoinerie:
Pour Paradis, je n'en sai rien.

Il a fait des vers d'amour; & assez licencieux.

MONFURON. Nicolas Garnier, Sr. de Monfuron, de la Ville d'Aix, Abbé de

¶ 1. Il étoit de Chartres, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & s'appelloit Mathurin.

de Valſainte. Il fit imprimer à Aix en 1632. in 8. chez Etienne David, le Recueuil de ſes vers, dont la plûpart ſont amoureux.

LOPE DE VEGA, Gentilhomme Eſpagnol. Il étoit Prêtre. Il a écrit pluſieurs vers d'amour dans ſes Comédies, & ailleurs. Tous ſes vers ſont très-honnêtes : ce qui a été remarqué par Fulvio Teſti dans la belle Ode qu'il a faite ſur ſa mort.

Ma di oneſtade Amante,
In riva al Manzanar, con altre lodi
Seppe LOPE *calcar Comiche ſcene.*
Vera gloria non viene
Da materie impudiche : e penna caſta
Ai laſcivi d'Amor voli ſovraſta.

Et enſuite :

Deh chi mi preſta i gigli,
Onde con piena mano al VEGA *eſtinto*
L'oſſa pudiche, e'l cener caſto infiori ?

LE CONTE D'ETLAN. Mr. de Saint Luc, Abbé de Redon, connu ſous le nom de *Conte d'Etlan*, fis du Maréchal de St. Luc. Il a fait pluſieurs vers de galanterie. Ils ne ſont pas imprimez.

Mr. GODEAU, Evêque de Graſſe & de Vence. Mr. Baillet a dit de lui. *On doit conter parmi les plus grandes raretez du ſiécle l'avantage qu'a eu Mr. Godeau de faire beaucoup d'honneur au Parnaſſe Fran-*

François, sans faire en même tems le moindre deshonneur à l'Eglise de Jésus-Christ. Et l'on peut, sans commettre d'injustice à l'égard de Du Perron, de Bertaud, & de quelques autres Poëtes mitrez, le proposer comme le premier des Prélats de l'Eglise Gallicane, qui a tâché de restituer à Dieu pleinement & sans mélange, la Poësie Françoise. Je souscris à toutes ces louanges: & personne ne sauroit tant louer Mr. Godeau que je l'estime. Mais il est très vrai cependant que Mr. Godeau a fait des vers de galanterie, non seulement étant Laïque, mais étant Evêque. Ce qui paroît par ce Rondeau de Voiture: car personne ne doute que Voiture ne lui ait adressé ce Rondeau au sujet de Mademoiselle de Rambouillet, qui a été depuis Madame de Montausier:

Comme un Galant & brave Chevalier,
Vous m'appelez en combat singulier,
D'Amour, de vers, & de prose polie.
Mais à si peu mon cœur ne s'humilie.
Je ne vous tiens que pour un Ecolier.
Et fussiez-vous, brave, docte, & guerrier,
En cas d'amour n'aspirez au laurier;
Rien ne déplaist à la belle JULIE
Comme un galant.
Quitez l'amour: ce n'est vôtre métier.
Faites des vers: traduisez le Psautier.
Vôtre façon d'écrire est fort jolie.

Mais gardez vous de faire de folie,
Ou je saurai ma foi vous châtier
Comme un galant.

Mr. Godeau ne se mit à traduire le Pseautier que depuis qu'il fut Evêque. En un mot; comme j'étois un des Courtisans de l'Hotel de Rambouillet, je suis témoin que Mr. Godeau étoit Evêque lorsque Voiture lui adressa le Rondeau dont je viens de parler.

Mr. CAMUS, Evêque de Bellay. Il a fait par le conseil de St. François de Salles, plusieurs Romans; & entr'autres, *Parthemice*, *Charitée*, *Pétronille*; dans lesquels il y a un grand nombre d'entretiens & d'intrigues d'amour.

HABERT, Abbé de Cerisy. Etant Ecclésiastique, il fit la Métamorphose des yeux de Phylis en astres, si estimée par Mr. Baillet: & la Chanson de l'Amant qui meurt, faussement attribuée par Mr. de Balzac à Madame Des-Loges.

Voiez mes Observations sur Malherbe.

BOISROBERT. Il étoit Prêtre, Chanoine de Rouen, & Abbé de Chatillon sur Seine. Il a fait un grand nombre de vers amoureux & quand la Reine de Suéde fut à l'Académie, il y lut de ses vers de galanterie: voyez la Lettre de Mr. Patru à Mr. D'Ablancourt sur la visite que la Reine de Suéde rendit à l'Académie. Quoiqu'il ait fait un grand nombre de vers d'amour, & qu'il en ait fait toute sa vie, Mr. Baillet ne lui a rien dit.

COTIN. Il avoit été Chanoine de Baïeux; c'est Mr. Baillet qui me l'a appris:

pris: & il étoit Prédicateur à Paris. C'est de lui dont Mr. Despreaux a dit, *Et qui sauroit sans moi que Cotin ût prêché?* Il a fait un grand nombre de vers de galanterie. Et il a même intitulé un de ses Livres, *Oeuvres galantes de Mr. Cotin, tant en vers qu'en prose:* Ce Livre fut imprimé pour la segonde fois à Paris en 1665. chez Estienne Loyson, in douze.

MONTEREUIL. Mathieu de Montereuil, connu sous le nom *d'Abbé de Montereuil.* Il a fait imprimer des vers galants, & plusieurs Lettres de galanterie. Voyez ci-dessus au chapitre des fautes de Mr. Baillet touchant les noms de batême de plusieurs Auteurs.

FURETIERE, de l'Académie Françoise, Abbé de Chalivoy. Outre plusieurs vers d'amour, imprimez dans le Recueuil de ses Poësies, il a fait le Roman Bourgeois où il y a des discours amoureux.

MICHEL DE MAROLLES. Il étoit Prêtre, & Abbé de deux Abbayies: de celle de Villeloin, & de celle de Beaugerais. Il a traduit en prose Françoise, Catulle, Tibulle, Properce, Martial, Pétrone, Juvénal. Mr. Baillet l'a fort mal traité. Voici comme il en parle dans sa Préface sur les Poëtes: *Mais j'ai été tenté de rire, quand j'ai lu dans le Livre d'un Critique moderne, que Mr. de Marolles avoit passé par dessus les Tibulles, les Catulles, les Properces, Martial, &c. sans se gâter en les traduisant: comme le Soleil passe pardessus la boue & les cloa-*

ques : qu'il éclaire sans en être infecté. Mr. de Marolles n'avoit garde de se gâter, puisqu'il se tenoit quelquefois presqu'aussi éloigné de ces sales Auteurs, que le Soleil l'est de la boue & des cloaques. Plût à Dieu donc que tous les Poëtes qui publient des obscénitez, imitassent Mr. de Marolles : qu'ils n'entendissent pas ce qu'ils écrivent ; & que les lecteurs n'y comprissent rien : car il n'y a au monde que le galimatias double, qui puisse garantir les uns & les autres du danger.

DON PEDRO CALDERON. DON ANTONIO SOLIS. DON JAN BAUTISTA DIAMANTE. Tous ces trois Poëtes Espagnols étoient Ecclésiastiques, & les deux derniers étoient Prêtres. Et ils ont tous fait des Comédies pleines de vers amoureux.

SEGRAIS. Mr. de Segrais a été quelque tans Bénéficier. Et dans ce tans-là il n'a pas discontinué de faire des vers de galanterie.

BARRIN. Mr. l'Abbé Barrin a traduit en vers François les Epitres d'Ovide.

BENSERADE. Mr. de Benserade est celui de tous nos Poëtes qui a écrit le plus de vers de galanterie, & le plus galamment. Il est pensionnaire sur un Evêché, & sur deux Abbayies.

REGNIER Des marais. Mr. Regnier Desmarais Ségretaire perpétuel de l'Académie Françoise, a traduit * en vers Italiens les Poësies d'Anacréon. Il est Prieur du Prieuré du Pommier aigre, de l'Ordre de

* Cette Traduction n'est pas encore imprimée. [L'Abbé Regnier a publié lui-même cette Traduction dans le Recueil de ses Poësies en 1708.]

de Grammont, Diocése de Tours, & Abbé de Touars.

Mr. Du Bois, Prêtre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris & Chanoine de St. Etienne des Grês. Aïant toutes ces qualitez, il a fait un Commentaire par l'ordre du Roi pour Monseigneur le Daufin sur Catulle, Tibulle, & Properce. Il s'est nommé *Silvius* dans ce Commentaire, à l'imitation de Jâque *Silvius* Professeur du Roi en Médecine, & de plusieurs autres personnes du nom de *Du-Bois*.

Après tous ces exemples de Chanoines, d'Abbez, d'Evêques, d'Archevêques, de Cardinaux, qui ont fait des vers de galanterie, il me semble que Mr. Baillet pouvoit épargner un Pensionnaire sur des Bénéfices, & ne le pas diffamer par toute l'Europe sans l'avoir averti auparavant en particulier de se corriger. Il me semble qu'aïant à blâmer ces sortes de vers, il devoit les blâmer en général sans nommer les personnes qui les ont faits. C'est ainsi qu'en usent les Prédicateurs. Et c'est même ainsi qu'en usoient les Payens. *Parcere personis, dicere de vitiis.* Et il me semble encore qu'il devoit avoir aucunement égard à ces paroles de la Dédicace de mes Poësies: *Amatorios versus; pudicos licet; hîc excusarem si meum esset exemplum. Sic scripsit, quicumque versus scripsit, Et profectò sine Venere friget Apollo. Sed cui non sit venia post Cardina-*

lem PERRONIUM (1), BERTALDUM *Sagiensem Episcopum*, PORTÆUM *Tironensem Abbatem*, *qui amatoria quæ juvenes fecerant Carmina*, *etiam seniores publicare non dubitaverunt. Quod si de illicitis amoribus verba feci*, *id feci eos damnando*: *severioris & sanctioris Sapientiæ Professorum exemplo*: *Sancti Pauli Apostoli*; *Sancti Augustini*, *Episcopi*; *Clementis Alexandrini*, *Presbyteri*; *Arnobii*; *& cujus non*?

Mr. Baillet a écrit au chapitre de Bertaud, que Bertaud *a fait diverses Poësies Françoises sur des sujets de piété*, *qui sont venues jusqu'à nous*: *qu'il en a fait quelques-unes galantes en sa jeunesse*, *qu'il n'a point û honte de publier en sa vieillesse*, *sans deviner que Mr. Ménage allégueroit un jour son exemple*, *pour autoriser une semblable conduite*.

Que veut dire Mr. Baillet? Il est vrai que Bertaud ne pouvoit pas deviner que je dusse parler de lui. Mais pouvoit-il deviner que Mr. Baillet en dût parler? Ce que j'ai dit au reste de Bertaud, du Cardinal Du Perron, & de Desportes, est une chose qui a été dite par tous ceux qui ont voulu excuser leurs vers d'amour. Et à ce

¶ 1. Cet endroit de la Dédicace des Poësies de M. Ménage avoit d'abord été conçu comme il est ici rapporté. Depuis, au moins dans la septiéme édition qui est la seule que j'aie, & celle sur laquelle je me suis réglé, il avoit été changé de cette sorte. *Sed cui non sit venia post Julium II. Pontificem*

ce propos, je ne puis m'empêcher de produire ici ces vers de Mr. de Balzac:

DE POESI SUA AMATORIA:

AD

R. P. JOANN. FEBRUARIUM,

Societatis Jesu Theologum.

Qui tenebris lux certa meis, spesque una senecta,
Invalido facilem pandis ad astra viam,
Si tibi relligio est nostras malè perdere Musas;
Oro, Pater, medicâ vulnera facta manu:
Oro aquas in scripta notas Censoris amici,
Ut vigili & cauto lecta fuisse sciam.
Illa quidem nugæ insontes, lususque putantur
Haud vetiti: & lusit sic pia Roma priùs.
PERROque, PORTAUSque, sacri cecinere profana.
Non exempla tamen, sed tua jussa sequor.
Trado, Pater, tibi captivas, sine vindice, Musas,
Sive jubes mutilas vivere, sive mori.

Re-

cem maximum, post Cardinalem Perronium &c. M. Ménage avoit assurément pris Jule second pour Pie second. Mais il a fait enfin plus sagement de remettre les choses dans leur premier état, & de ne parler ni de Jule qui n'a jamais songé à faire de vers, ni de Pie qui a condanné ce qu'il s'étoit laissé échaper de licentieux dans sa jeunesse.

Remarquez que ce Théologien de la Compagnie de Jésus n'a point obligé Mr. de Balzac de supprimer ses Poësies amoureuses.

Mr. Baillet ne se lasse point de m'attaquer du coté de mes vers de galanterie. Il revient là dessus à la charge contre moi de tous les endroits de son Livre: Après avoir dit au chapitre de Pétrarque, que Pétrarque avoit cessé de faire des vers de galanterie pour Madame Laure quatre ans avant la mort de Madame Laure, (en quoi il s'est trompé de quinze ans) il ajoute que Pétrarque se mit en devoir de supprimer & de jetter au feu ces monuments de son premier libertinage. Et en cet endroit, il met à la marge: *Exemple pour nos Abbez, qui font réimprimer leurs Poësies galantes sur la fin de leurs jours.* Je remercie très-humblement Mr. Baillet de son avis: dont je tâcherai de faire mon profit.

Il faut dire rimprimer.

Il dit au chapitre de M. Huet, nommé à l'Evêché de Soissons. *Mais quand Mr. Huet pourroit venir à bout de faire imprimer le Recueuil de ses Poësies, nous n'aurions pas sujet de croire que Mr. Ménage pût faire un mauvais usage de son exemple: & que pour se justifier & s'autoriser, il pût l'ajouter dans la nouvelle édition de ses Poësies, comme il a fait le Pape Jule II. dans la précédante édition, au nombre des Prélats qui ont publié la mitre en tête, & sur la fin de leurs jours les galanteries & les Poësies licentieuses qu'ils avoient*

avoient faites en leur jeunesse. Car l'on ne trouvera aucune Poësie de Mr. de Soissons; je dis même parmi celles qu'il a faites étant Laïc & dans ses premieres années; qui ne soit autant un témoignage de la solidité de sa vertu que de la beauté de son genie, & de l'étendue de son érudition. Et quoiqu'il en ait fait sur divers sujets, on n'en verra pas une qui soit jamais capable de lui faire honte en quelque posture que la Providence le veuille établir: fût-ce sur le St. Siége.

Je n'ai guere aujourd'hui d'ami plus ancien que Mr. Huet: & je n'en ai point de plus intime. Je n'estime pas seulement, j'admire ses Ouvrages: Et j'estime encore davantage sa vertu que son érudition. Je n'ai donc garde de m'opposer aux louanges que lui donne ici Mr. Baillet. Mais il est très-vrai cependant que Mr. Huet, étant Laïque, a fait un très-grand nombre de vers de galanterie honnête, & en Latin, & en François. Et c'est au sujet de ces vers de galanterie que je lui ai adressé cette Ode Anacréontique:

Μέγα θαῦμα τῶν ἀοιδῶν;
Χαρίτων θάλος, Ὕεττε,
Φιλέωμεν, ὦ ἑταῖρε;
Ἐφίλησαν οἱ Σοφισταί.
Ἐφίλησε Σωφρονίσκου
Τὸ τέκνον, τὸ πολύδοξον;

Σοφίης

Σοφίης πατὴρ ἁπάσης.
Τί δ' ἂν ἀγένοιτ' Ἔρωτος;
Ἀκόνη μὲν ἐστι ψυχῆς.
Πτερύγεσσιν εἰς ὄλυμπον
Καταχειμένους ἀναίρει.
Βραδέας τεθηγμένοισι
Βελέεσσιν ἐξεγείρει.
Πυρὶ λαμπάδος φαεινῷ
Ῥυπαρωτέρους καθαίρει.
Φιλέωμεν οὖν, ΥΕΤΤΕ.
Φιλέωμεν ὦ ἑταῖρε.
Ἀδίκως δὲ λοιδοροῦντι
Ὁσίους ἔρωτας ἡμῶν,
Κακὸν εὔξομαι τὸ μοῦνον;
Ἵνα μὴ δύναιτ' ἐκεῖνος
Φιλέειν τε, καὶ φιλεῖσθαι.

Mais après tout: je croi présantement que Mr. Baillet a raison de condanner les vers de galanterie dans les écrits des Poëtes Chretiens (1), qui sont obligez de rendre conte à Dieu, non seulement de leurs actions, mais de leurs pensées. Et je me repans sérieusement d'en avoir fait. Et je prie Dieu de me pardonner ceux que j'ai

¶ 1. Voila sans doute une conclusion extraordinaire. Magister Benedictus Passavantius diroit là dessus: *hæc cauda non est istius vituli*. M. Ménage après s'être donné bien de la peine pour établir ses preu-

j'ai faits. Et je lui promets de n'en plus faire. Et je convie les jeunes gens de faire leur profit de ma faute.

Je finis ces Remarques, en protestant à Mr. Baillet que je n'ai entrepris cet Ouvrage que pour la justification de mes mœurs, sans avoir dessein de l'offenser. Et si dans la chaleur de la composition il m'est échappé quelque mot qui lui ait déplu, je lui en demande très-humblement pardon: comme de mon côté je lui pardonne de tout mon cœur toutes les choses injurieuses qu'il a dites de moi.

FIN.

Louange à Dieu.

preuves, les détruit toutes d'un seul trait de plume, à peu près comme un Avocat qui après avoir fait tous ses efforts pour obtenir gain de cause conclurroit à sa condannation. J'appelle cela finir l'Anti-Baillet par une anti-peroraison.



A B

ADDITION AUX NOTES.

PART. I. Pag. 343. *Le P. Garasse.... dit que Theophile étoit fils d'un Tavernier de village.*] Théophile dans son Apologie se contente de dire pour réponse, que le P. Garasse *lui fait un payis, un pére, & un métier à sa poste*; mais dans l'écrit intitulé *Theophilus in carcere*, il decrit comme un petit château cette maison que le P. Garasse traite de cabaret, dit qu'elle étoit au bord de la Garonne à demi lieuë de Port-Ste-Marie en Agenois, & que des gens de la Cour qualifiez, *Aulici melioris notæ*, y ayant passé, y furent reçus proprement, honnêtement & gratis pendant quelques jours qu'ils y demeurérent; il parle en ce même endroit d'un frére ainé, & d'un Oncle qu'il avoit: le premier connu par sa capacité dans les Lettres; le second, qui pour recompense de ses services dans les armes, avoit eu d'Henri IV. le Gouvernement de Tournon en Agenois. Il avoit un autre frére nommé Paul qui portoit les armes, & qui perdit son équipage & son argent dans une bataille où le Duc d'Elbeuf qui commandoit fut bâtu. Ce détail se voit dans une Lettre Latine de Theophile à ce Paul laquelle est la 24. & derniére. Mairet fit imprimer ces Lettres en 1642. à Paris avec les Françoises du même Théophile. Au devant est le portrait de l'Auteur avec cette inscription *Théophile de Viau, Gentilhomme de la Chambre du Roi.*

FIN.

DIS-

DISCOURS LATIN, DE JAN DE LA CASE,

Archevêque de Bénévent,

CONTRE

PAULO VERGERIO,

Archevêque de Capo d'Istria.



A MONSIEUR MAGLIABECHI, BIBLIOTHÉCAIRE DU GRAND DUC DE TOSCANE.



ONSIEUR,

Vous êtes toujours l'homme du monde le plus obligeant. Mais je vous prie de croire, MONSIEUR, que de mon coté je suis aussi toujours l'homme du monde le plus reconnoissant & qu'il ne se peut rien ajouter aux ressentimens que j'ai de toutes les faveurs dont vous m'avez comblé en différantes occasions. Celle que vous m'avez faite en m'en-

le Capitolo del Forno; *& qu'il a cru que cet Ouvrage, qui est un petit Poëme Italien d'un peu plus de cent vers, imprimé avec d'autres* Capitoli, *étoit un Livre Latin, d'un juste volume, où l'Auteur avoit traité* ex professo *la louange de l'amour des hommes pour les garçons.*

M'étant trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, à cause des choses, je ne dis pas desobligeantes, mais outrageuses, qu'il a vomies contre moi dans ses Livres, sans que je lui en aie donné le moindre sujet; car dans le tans qu'il publia ses quatre premiers volumes, où il m'a traité outrageusement, je ne savois pas son nom; je ne savois pas qu'il fût au monde: & à l'heure même que je vous parle je ne l'ai jamais vu. M'étant, dis-je, trouvé engagé d'écrire contre ce Mr. Baillet, j'ai réfuté sa calomnie & celle des Luthériens & des Calvinistes contre Jan de la Case. Et j'ai bien la vanité de croire, que vos Messieurs de Florance qui ont une extrême vénération pour Jan de la Case, leur compatriote, liront ma réfutation avec plaisir.

Pour confirmation de ce que j'ai dit au sujet du Capitolo del Forno: *j'ai cru qu'il ne seroit pas hors de propos d'ajouter à mon Livre le Discours Latin de Jan de la Case contre le Vergerio, son ennemi capital, & qui est celui qui l'a diffamé dans l'Allemagne au sujet de ce* Capitolo. *Et comme c'est vous, MONSIEUR, qui m'avez fait part de ce Discours, je prens la liberté de vous le dé-*

dédier. Je vous supplie, MONSIEUR, d'avoir agréable cette marque publique de mon estime & de ma reconnoissance, & de la recevoir comme un témoignage de la passion sincére & véritable, avec laquelle je suis,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïssant Serviteur.

MÉNAGE.





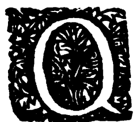
DISCOURS LATIN, DE JAN DE LA CASE,

Archevêque de Bénévent,

CONTRE

PAULO VERGERIO,

Archevêque de Capo d'Istria.



UOD scribis, dictum tibi esse à nescio quo qui isthac iter haberet, quosdam qui Romæ vivant, queri de tua petulantia ac malevolentia solitos, scito id totum falsum ac nugatorium esse: nemo enim est, non dicam bonus aut notus, sed sanus modò, qui te, tuasque istas nugas, flocci unquam fecerit. Neque id Romani modò de te; scrip-

scriptisque tuis, sentiunt, sed idem totius Italiæ de tua stultitia judicium est. Quamobrem, quòd de eo te purges, nihil est. Omni ego te, mi VERGERI, molestia libero. Atque animadverti duo omnino esse hominum in Italia genera, alterum eorum quibus ignotus sis, alterum eorum quibus nimiùm etiam sis bene cognitus. Ac qui te, vitamque anteactam tuam norunt, ii te ex helluone impurissimo, perditissimoque, tam repentè morum magistrum isthic extitisse rident: tu dolere eos fortasse arbitrabare. At quibus ignotus es, ii, si quando in tua ista tam præclara scripta inciderunt, quid credis? negligunt te, atque contemnunt. Nempe, inquis, quòd ineptire me sentiunt: primum quidem isthuc ipsum scilicet: deinde illud quoque accedit, quòd usque adeo palam mentiri te vident, ut nullum esse periculum statuant quemquam fore in Italia quidem, qui compos modò mentis sit, qui compertum non habeat impudentissimum te ita, utì es, esse, aut qui credi tibi quicquam oportere existimet.

Et quoniam libere ac fraternè agere tecum pro nostra mutua inter nos benevolentia institui, obsecro te quid tu tibi voluisti, aut quicumque ille fuit, qui de PAULI III. vita scripsit? putastine quemquam fore qui tibi de tot tantisque criminibus ac sceleribus crederet? quì tu isthæc scire potuisti? præsertim cùm tam multa sint intestina ac domestica, de quibus vix unus aut alter ex intimis familiaribus, etiamsi maximè vera sint, suspicari ali-

quid signis quibusdam possit, quì igitur tu hæc alienus, ac prope alienigena, tantopere affirmas, præsertim solus: quis ad te detulit? qui testes affuerunt? quæ proferuntur literæ? ubi tu interfuisti? huc accedit illud etiam, quo vel castissimi atque integerrimi viri, à quibus, ne dicam joco, nos longissimè semper abfuimus, à testimonio dicendo removeri solent, quidnam igitur id est? inimicitiæ: ac vereor equidem ne id non exiguum Pauli probitatis signum sit, quòd te moresque tuos, oderit. Sed mitto hoc. Inimici tui vitam scribis; nemo tibi de ejus peccatis quicquam credit. Nam cùm civibus, amicis, consanguineis tuis, tam petulanter maledicere, atque adeo malè etiam facere consueveris, quid homines facturum inimico atque hosti putent? Nam cum Paulo intercessisse tibi inimicitias, tute mihi millies narrasti: non has novas modò, propter quas isthuc transfugisti, sed veteres illas quoque de tuo stipendio, cùm tu magni operam tuam faceres, magnificisque verbis extolleres; cùm assiduas operas navasse te Sedi Apostolicæ prædicares: quam tu Sanctam illis temporibus singulo quoque verbo appellabas: quoad scilicet extorquere & auferre aliquid te ab ea sperasti posse. Cùm tu igitur magnam mercedem posceres ac flagitares, ille, ut pote vir magnus ac gravis, nebuloni tibi nihil neque crederet; quod tua nihil interesat; neque daret; quod tu iniquissimo animo patiebare; ortæ inter vos sunt, ob eam ipsam causam (qua de causa nunc quo-

quoque tantopere irascеris Italiæ) gravissimæ inimicitiæ: quippe ob famem atque egestatem tuam. Ac si verum fateri volumus, magnam tu Germanis hominibus contumeliam facis, quòd idoneos arbitreris esse, apud quos tam impudenter mentiare, quosque usque adeo contemnas, imperitosque rerum putes. ut tibi de tuo inimico tam ineptè, tamque apertè mentienti fidem habeant. Si literas, si testes, si tormenta atque equuleum, si omnia probationum genera proferres, nemo tibi tamen venefico atque uxoricidæ crederet; de tot tantisque præsertim rebus. Tu innuenti modò tibi fidem haberi existimas; nihil agis, mihi crede: ne cùm dejeras quidem eum libellum nunquam te scripsisse: nihilo enim secius impudens es, cùm illo uteris, cùm illum venditas, tùm in illo scripta convicia illa inania ac nugatoria pro testimoniis recitas.

Nam quòd ais, non ferre te quosdam qui in Germaniam invehi conati sint, jocari te arbitror, cùm te maximæ clarissimæque provinciæ patronum facis, Tu, furcifer, Germaniæ patrocinium suscipis? hoc nimirum uno semper valuisti plurimùm, ut nihil unquam quicquam usquam te pudeat. Dic mihi, non tu Germaniam, cum tota illa gente humanissima, unâ cœnâ. si opus sit, divendas? Verebere credo alienos destituere ac deserere, qui amicos, qui fratrem, qui conjugem, qui patriam, qui pietatem prodideris? Nonne tibi cum tui simillimo JOANNE BAPTISTA, Polæ Episcopo, fratre tuo, diuturnæ;

graves, asperæque inimicitiæ intercessœrunt? Cùm de hoc uno inter vos pugnaretis ac digladiaremini; uter vestrûm impurior, uter nequior esset? Nam paterna res certè negotium vobis non facessebat. Pietatem ludibrio æquè utrique habebatis atque æquè ab omni laude atque ab omni honore utrique aberatis. Nonne hæc notissima iis, qui te atque illum noverunt, sunt? Quid Elium, amicum, affinemque tuum, nonne frustratus multos annos es pensione ea quæ illi à te debebatur? cùm ille stipulatus à te esset, eæque extarent Literæ publicæ, in quibus juratum eam te illi pensionem repromisisse, scriptum esset, tu sanctissimè dejerares promisisse te ei nihil? Quæ postquam prolatæ Literæ sunt, oblitusne es quæ tua de eo querela fuerit? quàm aspera? quàm diuturna? quasi ille, cùm te sibi jampridem debitam pecuniam flagitaret, injuriam magnam faceret: nam illud quidem tibi memoriâ excidisse video, quòd Elii molestiam atque acerbitatem causatus, mutuam à multis eam pecuniam sumpsisti; nec Elio unquam persolvisti, nec creditoribus reddidisti: sed hoc, memoriæ tuæ vitio evenit; illud, humanitatis ac misericordiæ specimen est tuæ. Quotus enim quisque in tua civitate est, cui certum atque compertum non sit, Dianam, uxorem tuam, veneno à te esse sublatam? quòd obstare illam honoribus, sacerdotiisque, quæ tibi tu, homo vanissime, altero fratre tuo fretus, pollicebare; atque animo vorabas. Quid quòd cives tuos consentientes ad dissi-

diſſidium atque ad odium tuâ malevolentiâ compuliſti; diſciſſâque ac diſſecta tua à té patria eſt in eas factiones ut ne nunc quidem inter ſe poſt tot annos ea civitas bene dum congruat? Qui igitur fratrem, præſertim convenientibus moribus, odio habueris, deſtitueris, prodideris, uxori miſeræ atque innocenti venenum dederis, affines fefelleris, patriam everteris, Italiam impotenti, impuroque ore tuo vexes; Germaniam, atque alienigenas trans Alpes uſque tuebere? Næ illis perire ſatius eſt, quàm tuo iſto patrocinio ſalvos eſſe.

Memoriâne tenes, cùm paucis antè annis vir magnus atque clarus, ſummâ conſtantiâ, ſummâque fide præditus, JOANNES, CARDINALIS TORNONIUS, per Helvetios iter in Galliam faceret, atque ad cauponem fortè divertisſet, è viculo quodam ignobili, quem tibi tu ad habitandum delegeras ſecundum viam quo gulæ iſti voraciſſimæ tuæ ſtipe de viatoribus cogenda ſuppeditares, deſcendisſe te ad eum; ſalutandi, ut tu dicebas; ut ego interpretor, cœnandi, atque peculiolæ auferendæ cauſâ: qui cùm te ſqualidum, ſordidum, pannis obſitum, conſpicatus, viſuſque ſibi videre lanionem aliquem eſſet; quæſivit de te qui tu eſſes: atque ubi Vergerium eſſe dixiſti, multis, homo graviſſimus, te verbis malè accepit: deinde, cùm tibi facilè oratione ſua excuſſiſſet lacrimas, te flentem ſeduxit ubi ſoli, oblitusne es quæ tua fuerit oratio? quàm miſera! quàm demiſſa! cùm magno fletu calamitatem tuam deplorares, levita-

tem confiterere, ſtultitiam accuſares. Aude hoc negare non tu ad hominis pedes concidiſti? non fracto animo ſupplicaſti? precibuſque omnibus obteſtatus es, uti te in Galliam ſecum tolleret? Non ea te de Religione, de Helvetiis, de Germania, ſenſurum, dicturumque recepiſti, quæ ille vellet, quæque præſcriberet tibi? Hem morum emendator! hem pietatis columen! hem Fidei exemplum! At ille tibi Germaniæ defenſori, Religionis correctori atque cuſtodi, ne in levitate quidem atque perfidia, quibus rebus delectatum te ſemper ſciret eſſe plurimùm, fidem habuit ullam: neque inquinari pollu ique ſe, comitatumque ſuum puriſſimum, tam lutulentis ſuis ſordibus & cœno paſſus eſt. At ſunt qui aliquando Germaniam liberiùs appellant: jure tu quidem ferè tuo ſtultitiam levitatemque univerſæ noſtræ gentis uni tibi vendicas. Sed reliquimus, reliquimus, mihi crede, noſtri generis atque ordinis in Italia homines paucos omnino, ſed tamen aliquot, neque omnem fatuitatem nobiſcum efferre potuimus, qui, ſi aliquid aliquando temere effutiunt in Germanos, nolito illis, patrone magne, iraſci: noſtram enim illi cauſſam, ſi neſcis, agunt, cùm vulgus ſtolidum irritant, quò convenire minùs Germania cum Italia poſſit. Etenim ſi conveniat res, mihi, tibique, congerronibusque noſtris, eò res redierit, ut periculum nobis famæ futurum ſit, quam ægre adhuc ſuſtentavimus. Quamquam video bonos quoque aliquot ſtudio & contentione quadam elatos,

tos, paullò provectos longiùs sed eos perpaucos tamen, & si tecum, quod illi minimè volunt, conferantur, moderatos.

In eo verò mihi versari visus es cum caussæ nostræ summo periculo: nec satis mirari possum, quì isthuc tibi tam stultum in mentem venire potuerit; quamquam stoliditate atque stultitia es singulari; qui ausus sis REGINALDO POLO CARDINALI maledicere: quod te primum omnium hominum facere ausum esse, certò scio. Quicquid enim de optimo illo ac præclarissimo viro à summa laude sejunctum dicitur, totum id continuò ipsæ respuunt aures, ipsaque mens atque animus abhorret. Quare videto, ne illi ipsi quibuscum sentire te simulas, turpe sibi esse existiment à Polo dissentire. Qua quidem in re non jam audaciam atque impudentiam, quibus rebus excellere te gloriantem audire te soleo; sed cæcitatem, ut dixi, atque imprudentiam tuam sum admiratus. Quis enim non videt; præter te quidem, cui oculi præ inedia caligant: si vera sint quæ de pietate Christiana Polus sentit, eò magis Lutheranos nos veræ pietati, Christianæque rei obesse quàm Turcas, quò asperius calamitosiusque intestinum bellum est, quàm externum? Neque ille, cùm Lutheranos accusat, Germaniæ maledicit, sed sectam redarguit. Quòd verò hominem innocentissimum accusas, quòd secus de pietate sentiat ac tu de eo pollicitus es, dupliciter peccas: primùm, quòd planè temere affirmare te de aliis esse solitum confiteris, ut ne de Paulo quidem Tertio,

deque aliis quos tu conviciis insectaris, fidem facere possis. Deinde quòd eum quem tu virum gravem, castum, sanctumque prædicaveris, dissentire à nobis demonstras: cujus probitas, integritas, temperantia, castitas, sanctitasque, si eam de Religione sententiam, quam ille defendit, nihil adjuvat, cur eorum, quibus tu maledicis, peccata, etiamsi maximè vera sint, eam ipsam de Religione sententiam coarguunt? Etenim, si quia boni ita de religione sentiunt, nullum argumentum est, rectè eos credere, ne quia quidem mali nonnulli in eadem sunt sententia, obesse personarum vitia caussæ debent. Quòd autem miseratus illum es in altera epistola tua, nonne intelligis totidem verbis illum miserari te contrà, nosque omnes, posse? Magnum credo negotium homini omnium eloquentissimo, deplorare calamitatem nostram, nostramque vicem dolere, atque in eo commorari, qui vetus iter à Sanctissimis Patribus institutum, parentum majorumque nostrorum vestigiis attritum, reliquerimus, unum LUTHERUM, levem, apostatam, malevolum, seditiosumque hominem secuti, atque illum ipsum ducem, vexilliferumque nostrum, cæcum, atque improbum deferentes, aliò alii abierimus, diffisi, discissique innumerabilia in fragmina, ac potiùs frusta, simus: ut memoriæ mandare sectarum, in quas misere ipsi nos discerpsimus, nomina, haud facile sit: qui Evangelii nomen modò latebram scelerum, flagitiorum, rapinarum, sacrilegiorum nostrorum habeamus; in sententia
verò

verò ludificemur, atque cavillemur; perperamque interpretantes per pietatis simulationem, non libertatem, sed licentiam consectemur; ceteraque id genus ab omnibus jam decantata: qualia confirmatâ, comprobatâque tandem caussâ, in epilogo adhibere Oratores magni illi ac docti olim solebant, amplificandi, non confirmandi gratiâ. Nos autem rabulæ ac clamatores, probris atque conviciis caussas peragere consueti, omissis probationibus, quas nullas plerumque habemus, hæc pro argumentis pronunciamus. Memini enim te olim totas Venetiis perorasse caussas, ab exordio ad epilogum, maledictis & contumeliis; & quasi nullo commisso prœlio, victoriam tamen conclamasse: à qua consuetudine non discessisse te video: quamquam Rhetoricæ dedisse te assiduas operas, audiebamus: quo, ad accusandum Paulum hunc Tertium instructior accederes. Eæque extant literæ tuæ, in quibus comminatus es, meditari te jam pridem ac declamare, & ad persequendas injurias quas ab eo acceperis, te comparare. Cave igitur, si sapis; jocari enim mihi tecum libet; quid enim tu sapias; ne posthac POLUM vexes, ac ne appelles quidem: neque tantum nostræ caussæ vulnus attingas; potiùsque in libellis illis qui in epistola altera tua appellantur à te, acumen illud tuum exerceto: in quibus si qua amphibologia exstiterit, in pessimam partem vertito: iis facilè eluduntur sellularii, opificesque, tum mulieres, atque anus. Si qua autem inventa erit al-

legoria, ita uti se res dederit, amplecti tibi licebit scriptum, aut sententiam. Si in exornationem aut amplificationem incideris, singulorum verborum fidem, non tanquam ab Oratore, sed tamquam à teste, exigito. Tum si cui libro Papæ adscriptæ Literæ fuerint, quæ Privilegia quædam continent; Vulgaria illa, atque omnibus passim jam dari per Scribas solita; totum illum librum, si paullò hilarior sit, vel memoriæ mandasse Papam contendito. Si de gravibus sanctisque rebus in eo scriptum fuerit, ne aspexisse quidem Papam dejerato: sed per alios eas literas adscriptas suo nomine defendito.

Præterea, si qui sunt paulò minùs casti libelli, per jocum aliquibus in adolescentia scripti, eos tu cui tibi commodum fuerit, ascribito: quæ dubia erunt, in pessimam partem rapito: multa de tuo addito: quod de versiculis illis qui de *Furni* laudibus inscripti jam olim sunt, fecisse te video: quamquam illos me annis ab hinc quinque & viginti editos, alterius cujusdam nomine inscriptos, legisse me memini. Tu JOANNI CASÆ attribuis: quem tumet affirmare soles ornatè, politèque scribere & versibus posse & soluta oratione. Id quod video BEMBO quoque & FLAMINIO idem visum esse, aliisque multis item bonis, doctisque viris, qui de ejus hominis cùm eloquentia, tum temperantia, integritate, humanitateque elogia quædam scripta reliquerunt. Sed si JOANNIS CASÆ ii versiculi sunt, ejus ego hominis gravitatem & constantiam

tiam laudare possim; nisi tu illi iratus de judicio tantopere sis; qui toties à te lacessitus, respondit tibi nunquam: præsertim cùm tribus verbis facere illi hoc licuerit, quicumque eos versus ludens scripsit: nam si tu aliud atque ille dicit, intelligis, tua isthæc culpa est, qui non malè dicta malè interpreteris: quòd si aliud dicitur, aliud significatur, tamen tu in aliam partem accipis ac cogitatum ab ejus carminis auctore sit: feminæ enim illis versibus planè, non mares, laudantur; si modò quicquam præter Furnum ipsum laudatur. Neque tu ignoras, sed vetere illo tuo uteris artificio Oratorio: gratificari enim tibi cupio, quando tu te Principum Nuncium, Christi Legatum esse te, jactare ac prædicare solitus es. Quamobrem videto, ne hujuscemodi viros cùm vituperas per tam apertam calumniam, nostræ obstes caussæ: clariores enim sunt, quàm ut tu fucum facere in illorum possis nomine. Atque hîc quidem non modò cognitus Germanis etiam hominibus multis atque magnis est, sed etiam gratus, charusque.

De MUTIO verò affirmare tibi, hoc possum, non tibi illum honorem cùm de te scripsit, habuisse, sed patriæ vestræ. Ejus igitur libri in luce atque in oculis hominum sunt, laudantur à doctis, emuntur à bonis: & quidem carè: tui, ab opificibus, sellurariisque leguntur; veneunt vili; quamquam illectas tu plebem, quò vendibiliores eos facias: etiam facetiis. Dii boni! quàm id parum te decet; præsertim & senem & Theologum: *cum Pri-*

vilegio Papæ, ais, *ad horæ momentum.* Quærerent hîc de te, ecquid te pudeat tam inepti, tam scurrilis dicti? nisi scirem pudorem te in omne jam olim puerum tempus amisisse, vel abjecisse potiùs. Sed MUTIUM Italiæ Principes domi suæ jamdiu in magno honore habent, honestè nutriunt, stipendium dant: nos miseri atque egentes, esurimus scilicet & algemus. Quamquam te hominem illustrem nactum audiebamus, qui te alere conetur. Is aliis in rebus magnis, variisque atque omnino ab his, quas tu tibi arrogas, abhorrentibus, occupatus, parum adhuc te noscere potuit; ubi te, moresque tuos, cognitos habebit, id quod propediem futurum est, non te feret, mihi crede. Quamobrem hortor te pro nostra amicitia, uti memineris his paucis diebus exsaturare te quam maximè, etiam ad futuram famem atque esuritionem.

Nam de PETRO ALOISIO FARNESIO, quem tu insectaris jam toties conviciis, mortuum, quis est qui fabulam illam non audierit? Quotus autem quisque est, qui commentitium id totum esse, atque à malevolis confictum, scire te neget? A te autem requirunt Itali homines superiora illa scilicet, quibus testibus, atque adeo quibus inditiis id compereris: cur id, quod tibi non magis quàm cæteris omnibus compertum sit, solus affirmes? cur hoc tibi sumas, ut hominem vexes mortuum? Eloquentiâ te fretum dices: illi malevolentiâ atque audaciâ; tum inimicitiis adductum putant, loquacem te, & male-

maledicum, atque malevolum dicunt, eloquentem, aut disertum negant. Quid, quòd secum ipsa tua pugnat oratio, nec cohærere ullo modo potest? Fama est, inquis, veneno Episcopum illum periisse, ne facere tantum Petri Aloisii facinus palam posset. Mitto, ausum te esse veneni mentionem facere; impudentiam enim profiteris: illud requiro, utrum datum istud venenum sit, priusquam resciri facinus illud potuerit: quod tu, si affirmas, quæro abs te, qui ergo rescìscere potuisti? Sin postquam vulgata ea res est, ut ad te quoque fama ac nuncii pervenerint, quid attinuit venenum dari? Sed ego stultior, qui à te dicti ullius rationem postulem. Atque equidem sic existimo, ob unam hanc caussam orationem à natura bestiis negatam esse quod illæ isto, quo tu loqueris modo, si loqui potuissent, essent locuturæ. Eadem tibi de JULIO III. respondeant, deque iis literis quas tu de Conclavi missas, ad te delatas ais. Negant tibi quicquam credi oportere à quoquam: vanitatis, levitatis, mendacii, te convictum defendunt. Profer igitur eas literas: manum, signum, proba. Fingi hæc à te, ab aliisque tui meique similibus, dicunt: neque conviciorum, sed criminum, habendam esse rationem docent. Tum Germanorum humanitatem obtestantur, fidem implorant, ne irritari à nobis imperitam, ignaramque rerum multitudinem in se pati velint: per nos, perque nostri similes aliquot, demonstrant factum esse, ut à dissensione ad dissidium, atque ad odium inimici-

micitiasque ventum sit. Germaniæ gravitatis, humanitatis, prudentiæ, fuisse, ita de Religione disceptare inter nos, ut jurgiis abstineremus: nunc discedi à publica caussa, privata odia exerceri, me meo, te tuo maledicere inimico, quæ de caussa dicenda fuere, prætermitti jam ferè ac tacita præteriri; dirimi rem jactandis vicissim probris, impudicarum mulierecularum more, quæ à moderatione, probitate, charitateque Christiana longissimè dicunt abhorrere. Tum illud addunt, Quid tu tandem, VERGERI, es, qui tibi deligas clarissimos homines, in quos, tuo arbitratu, declamites? Vin tu vitam tuam à pueritia recenseri? Minimè verò: ne ea vitia, quæ tu falsò in singulis vituperas singula, universa verè in te uno appareant. Vin tu inopiam domi tuam, foris sordes commemorari, an propter obscuritatem tuam latere hæc mavis in tenebris? neque tu fortunæ culpâ semper eguisti, sed gulæ, sed ceterarum corporis tui partium vitio.

Quid ego de levitate tua dicam? qui, cùm ab omnibus Musis semper abhorrueris, infelici illa laurea coronari caput istud tuum plenissimum vento tantopere expetîsti. Quis isthuc moribus nostris facit jam, nisi scurra? Fuit enim olim fortasse ea laurea virtutis ac doctrinæ insigne, nunc certè vanitatis, fatuitatisque testimonium est. At hoc, vetus, inquis, est: quid hoc novum ac recens? Nonne huic levitati atque impudentiæ tuæ simile est, atque par? quòd depingi te, ridiculumque istud senis lanio-

lanionis caput tuum curasti, atque istud os tuum fœtidum, quod occulere atque obtegere omni industria tu, si quicquam te puderet, debebas, quasi magni cujusdam hominis, ac propè dicam numinis, simulacrum, non obesæ suis rictum, odiosissimis titulis inscriptum per Helvetios, perque Helvetiis finitimas gentes circumferri; id quod, ne illi ipsi quidem qui tibi favebant, perferre potuerunt. Tu Pontificum Nuncius; tu Christi Legatus, trifurcifer, sis! Magnam omnino tu Italiæ ignominiam jam olim cùm natus es, inussisti, quòd in hac terra ortus sis: verùm id & casu quodam, nullâ tuâ culpâ factum est: ubique enim gentium monstra & portenta nascuntur aliquando: & Itali dolorem suum ulti sunt, quòd te diu fame, sitique, rerumque omnium inopiâ torserunt: quòd expulerunt te denique, & tamquam maritimi fluctus cadaver quoddam fœtens, ejecerunt. Quam illi gratiam JOANNI CASÆ hosti tuo, illi cui tu tantopere infensus es, habent maximam. Itaque sat tu nobis pœnarum dedisti. Germani verò, quibus tu ultro, sponteque tua tam insignem contumeliam facis: qui non modò ad eos appuleris, & tamquam ad saxum adhæseris, sed clarum etiam, illustremque, & magni cujusdam numinis instar, haberi te apud talem, tantamque gentem postules, nullas à te pœnas possunt. Reperti sunt etiam, qui te, edacissimam, eamdemque immanissimam belluam, domi suæ alant: id quod ne tu quidem tam stultus es, ut non modò perpetuum, sed ne diu-

docere eos te posse arcana quædam de Religione dixisti: nam quæ adhuc tradita illis essent ab aliis, perperam esse tradita: mutari ea oportere atque corrigi persuades imprudentibus ac fatuis quibusdam. Interea, merces magistri scilicet magna; perfundati multi à te sunt, atque ad summam inopiam redierunt. Meministi-ne quemdam Patavii, quem appellari à me nihil necesse est, tametsi vulgata res est, qui cùm à te magnâ pecuniâ esset emunctus, cùm condemnatus impietatis esset, magna rerum suarum desperatione & scelerum conscientiâ furere cœpit; quem tu virum sanctum, divino percitum spiritu diceres, Prophetamque salutares? Cumque tu hoc magna contentione in cœtu magno hominum defenderes, oblitus-ne es, illum tibi repentè maximum fecisse convicium: cùm te frustratorem, decoctorem, veneficum, Hæreticum, appellaret? Meministi-ne ita fractam ac debilitatam istam impudentiam tuam repentè esse, ut pæne concideres; verbum Prophetæ illi tuo, vera quidem omnia de te canenti, respondere nullum auderes? Meministi-ne facinora illa tua percrebuisse; palam facta esse; ad Judicesque delata; illos ipsos quos tu clamoribus ad hoc usque tempus, homo charitate Christiana magna præditus, prosequeris? Meministi-ne quàm illi humaniter, quàm benignè tecum egerint, ut ad sanitatem redires? ut stultiloquium istud tuum compesceres, ne te perditum ires? Sed tu, qui propter æs alienum, non Dei sed carceris metu, in Religionis caussam, tam-

quam

quam in aram confugisses, qui salvus esse nullo modo posses, multa salute creditoribus tuis dicta; abiisti clam ex Italia; iratus Judicibus, quorum culpa nulla erat, præterquam quod te solutum caussam dicere passi sunt; iratus Venetis, quos anteà jactare solitus eras, sceleris ac furoris tui te patronos habere, iisque fretum, judicia legesque contemnere Qui igitur talis sis, qualem te esse tui affines, tuaque omnis civitas prædicat, qualemque te esse eam vehementer piget, pudetque; noli putare exciri Germaniam posse tuo isto impurissimo latratu. Tum hoc etiam addunt; Date, inquiunt, hoc, Germani, nobis pro vestra pristina illa humanitate atque in nos benevolentia: multos ex omnibus civitatibus, pagisque vestris. Venetiis, Romæ, Mediolani, aliisque in oppidis Italiæ habetis: nolite VERGERIO de nobis credere: ac ne nobis quidem de VERGERIO fidem habetote, sed de civibus vestris exquiritote, quæ de VERGERIO, jam olim cùm ille nobiscum sentire se de Religione dicebat fuerit fama, quæve hominum æstimatio: quid contra de iis quos VERGERIUS vituperat, judicet ea provincia universa; utros meliùs reperietis audire, eos probos, castosque habetote; iis creditote. Si ab ineunte ætate VERGERIUM vestri cives certiores vos facient se comperisse, non levem modò ac popularem, sed libidinosum, intemperantem, nepotem, asotum; tum malevolum, perditum, audacem, perfidiosum, semper esse habitum: hos autem

autem qui ab eo vituperantur, censeri apud suos quemque probos, constantes, temperatosque homines. Persuaderi vobis sinitote à vestris civibus, consanguineis, affinibus, hominem illum esse nequam ac perditum. Hos amatote; qualiacumque ea sint quæ illi de Religione sibi statuenda esse censuerint: ac contaminatam belluam omnibus sceleribus exterminatote: nec aprum limo, atque adeo fimo, turpissimorum vitiorum omnium coinquinatum, in lectissima vestra Juventute versari, volutarique permittitote. Sed fac illud esse, quod fieri nullo modo potest, ut tu purus, mundus, castusque sis, tamen appellare te POLUM præterquam honoris caussâ non oportuit: quem tu hominem omnium gravissimum, aliud sentire ac loqui; de pietate præsertim, cujus ille colentissimus semper fuit; cùm persuadere Germanis conabare, non modò mentiebare, sed etiam insaniebas: id quod prudentem illam, fideique plenam, nationem, numquam tibi credidisse, certò scimus: pertulisse autem ea te dicentem, vehementer miramur. Polliceri de altero graves homines timidè solent: occultas enim esse norunt hominum voluntates: reprehendere eos quibuscum inimicitias gerunt, nolunt: verentur enim ne castigare, sed maledicere videantur. Tu utrumque temere, nulla necessitate coactus, facis. Ad hunc igitur modum multi de te, mi VERGERI, loquuntur. Statuendum tibi, VERGERI, est, aiunt, utrum te malis esse, cælibemne, an maritum;

ritum; sacrumne hominem, an profanum; Causidicum, an Poëtam, aut Theologum; Episcopum, an Apostatam; Italum, an Germanum; Principum-ne Nuncium, an Christi Legatum. Atque hæc ubi statuta tibi confirmatáque tandem erunt, ibi de tua levitate atque inconstantia te dicentem audiemus. Nam de fide, de probitate, de Religione, de castitate; ne tu quidem, opinamur, quamquam bene ac naviter impudens es, audire te postulas. Ergo hæc de te.

De Germanis verò hominibus, hac unâ Religionis ac pietatis caussâ, magna illa quidem & gravi, sed tamen unâ exceptâ, ita sentiunt, Gentem unam omnium illam esse humanissimam: nam feritatem illam ejus priscam ita esse mansuefactam, ut virtus atque animi robur duruerit etiam, immanitas autem, si qua antea fuerit, mollita sit. Præstare fide, excellere industriâ, florere ingenii gloriâ Germanos homines, non fatentur modò, sed etiam prædicant. Itaque vehementer mihi eam Nationem diligere videntur; &, cum una illa modò Religionis exceptione, etiam colere. Sic enim arbitrantur: si res spectetur bellica, Germanos, aut solos, aut cum paucis, in prœliis locum tenere, & ordinem conservare; & dicto parentes esse, à pueris didicisse: proceris corporibus, firmis viribus, intrepidis animis esse: tormentorum, itinerum, castrametationum, usum habere maximum: multitudine, equis, armis, ducibus, valere plurimum: ut Germanis, si inter se consenserint ac con-
spira-

ſpirarint; quod VERGERIUS (aiunt) diligentiſſimè pro ſua parte prohibet, cùm per pietatis ſimulationem diſcordias nutrit; ne orbis quidem terrarum obſiſtere, ac repugnare poſſit. Itaque omnem ſpem Turcarum impetus repellendi in una ea fortiſſima gente poſitam, ſe dicunt habere. Quòd ſi pacis artes quærantur: primùm *liberales* illæ quæ appellantur, ſingulas excoli nuſquam gentium majore ſtudio, majoreque fructu, quàm in Germania, ſentiunt: id quod librorum indicat copia; quos illa gens de ſingulis diſciplinis plurimos, atque eruditiſſimos, à ſe conſcriptos, his paucis annis edidit. Quanta verò ſolertia? qui labor? quæ patientia? quæ etiam intelligentia Germanorum hominum in iis elucet artibus quæ ad vitam cultumque pertinent? Hæc illi de Germania, cùm ſæpiſſime, tum etiam libentiſſimè, commemorant: vehementerque dolent decipi eam à nobis nullius pretii hominibus gentem, atque deludi; & qui domi noſtræ conſiſtere numquam potuerimus, plebem naturâ minimè malitioſam, minimeque verſutam, nactos, eouſque exultare, ut nobiles atque inſignes etiam haberi nos poſtulemus, pictarumque imaginum, nominumque noſtrorum, præſtigiis lenocinemur nobis, indigniſſimè ferunt. Et quoniam rem, ita uti eſt, dicunt, ex animo ſeſe id dicere, facilè mihi perſuadent. Deus, aiunt, malè quibuſdam faciat malevolis, invidis, deſperatis hominibus, qui partim inopiâ atque ære alieno, partim ſuperbiâ atque invidiâ adducti, ſuperſtitio-

ſos

ſos ſe repentè faciunt, perperam nos de pietate ſentire dicunt, atque ad Germanos transfugiunt: eò cùm venerunt, aſperiùs de nobis loquendo, iis ſe ſe venditant, ac probris, conviciiſque in optimum quemque jactandis, eorum gratiam aucupantur, qui ſejungere à cauſſâ perſonas non didicerunt, atque homines paullò magis naturâ credulos, quale proborum plerumque ingenium eſſe ſolet, nacti, eos deludunt atque decipiunt. Sic enim illi arbitrantur, VERGERIUM puta, odio Italorum hominum, quòd illius gentis vitia, & ſcelera nefaria, homo ſanctus tolerare jam ampliùs non potuerit, relictis rebus fortuniſque ſuis magnis ac florentibus, in Germaniam uſque penetraſſe: præcipuè illud ſecutum ut de Religione, quæ vellet liberè ſentire ac dicere ſuo ſibi arbitratu liceret. Verùm multò aliter atque illi exiſtimant, res eſt: nam levitate, egeſtate, ſuperbiâ, & ſui oſtentatione, VERGERIUS, non ſuo judicio, nec Italiæ, ſed creditorum odio, coactus eſt ut in Germaniam transfugeret.

Idemque VERGERII ſimilibus multis contigit, qui cùm ſe, ingenium, induſtriam, doctrinamque ſuam plurimi æſtiment, ſeque plurimùm, ſine rivali ſcilicet, ament, iniquiſſimè ferunt non evocari ſe continuò Romam; ſibi debitos ſummos honores indignis mandari dolent; illos aſpectari, ſeſe jacêre, contemni, in tenebris eſſe, anguntur: ubi ubi acriùs cœperunt homines leves, multa de ſe ſibi fruſtrà polliciti, multa inaniter Pontifici

 minati,

minati, extemplo convicium bonis faciunt, clamoribus, libellis: Pontificem Maximum, Romanos homines, Italiam omnem conſcindunt: magnificè ſe apud Germanos, harum rerum ignaros, jactant, quot commoda; quas utilitates, domi ſuæ reliquerint; quantos honores, tituloſque, contempſerint, prædicant, pietatis, Religioniſque cauſſâ: maximis homines mendaciis onerant, atque in Papam, in Cardinales, in omnes probos invecti, ſibi, cauſſæque ſuæ velificantur. Adeone infelix Italia omnis eſt; tam ampla præſertim tamque frequens provincia; ut laudari Italus nemo poſſit? Quòd ſi aliquot probi, honeſti, laude digni, tamen Itali ſunt, cur non ii à transfugis illis ac proditoribus laudantur potiùs quàm vituperantur univerſi? Cur ſaltem cum aliqua exceptione Italia non accuſatur? Nonne id Chriſtianæ æquitatis, charitatiſque erat magis, quàm eos ipſos bonos ſeligere, quibus præcipuè malediceretis? Quorſum verò pertinet Italiam nominare? De pietate diſceptamus: Itali inquinati multis ſceleribus ſunt. Quid Germania, caret-ne vitiis omnibus? Quid igitur attinet diſputare, utri probiores, utri praviores ſint? Seditioſum eſt igitur à cauſſa diſcedere, in homines invehi, convicia criminum loco habere, exclamationibus pro teſtimoniis uti; atque id in cauſſa omnium maxima atque graviſſima. Quid quæris? verum prope, mi VERGERI, mihi dicere videntur.

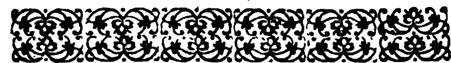
R E-

REFLEXIONS
SUR LES
JUGEMENS
DES
SAVANS,
ENVOYE'ES A L'AUTEUR

Par un Académicien.

Sur l'Edition * de 1691.

* Cette Edition a été faite à Paris, quoiqu'on ait mis ſur le titre *à la Haye.*



AVERTISSEMENT.

VOici quatre Lettres, qu'on envoye à M. Baillet, sur les Jugemens des Savans. A la vérité elles sont de vieille date ; il y a trois ans passez qu'elles sont écrites : mais on espere qu'il ne trouvera point mauvais qu'on les lui ait envoyées si tard.

Outre que tout ce qui a l'air de critique vient toûjours trop tôt pour l'Auteur, celui qui a écrit ces Lettres, n'aime point à donner inutilement du chagrin à personne. Son dessein étoit de les envoyer dès qu'il les eût écrites ; mais on l'assura que M Baillet avoit interrompu son travail & même que l'envie d'imprimer lui avoit passé. Cela fit qu'il les supprima, parce qu'elles ne tendoient qu'à guerir ce nouvel Auteur de la passion d'écrire, ou à l'engager à le mieux faire.

Ainsi ces Lettres n'auroient point paru, si M. B. n'eût plus écrit ; mais les ANTI. qui ont si fort réjoui le monde, ont appris au public qu'il n'avoit pas encore renoncé à l'impression : & sans mentir, ç'auroit été dommage d'étouffer une fécondité comme la sienne, & de tarir de si bonne heure une si heureuse source. D'ailleurs on a sû de fort bonne part qu'il continuoit son Recueil, & qu'il devoit bien-tôt enrichir les Bibliotheques de cinq ou six volumes

tout à la fois. On lui envoye donc maintenant les réfléxions, qu'on lui gardoit pour le besoin.

Il aura ces Lettres telles qu'elles étoient lors qu'on les acheva. On ne sauroit trop se presser de les lui mettre entre les mains: il est bon qu'il en puisse profiter, avant qu'il donne au public la suite de son Recueil.

Comme la memoire lui présentera tous les changemens qui sont arrivez par raport à ces Lettres, depuis qu'elles sont écrites, il lui sera aisé de suppléer à ceux qu'on y devoit faire.

Au reste qu'il n'aille pas croire que ce soient là toutes les remarques qu'on a faites sur ses neuf Volumes: on lui en reserve bien d'autres pour la seconde édition de son Ouvrage.

On lui fournira alors des exemples, tirez des livres de ses bons amis, pour servir au Tome des Préjugez: on lui donnera une liste des Auteurs qu'il a omis dans le Tome des Critiques Historiques, dans celui des Grammairiens, dans celui des Traducteurs, dans celui des Poëtes: & afin qu'il sache ce qu'il en doit écrire, on lui marquera ce qu'on en a écrit. Enfin on lui citera de bons livres, où les Critiques ont dit beaucoup de bien des Auteurs qu'il a décriez, & beaucoup de mal des Auteurs qu'il a excessivement loüez.

Cependant ces Lettres lui apprendront ce qu'il a entrepris, & ce qu'il a éxécuté; ce que c'est que son Recueil, & son érudition; quelle intelligence il a de la Langue Fran-

Françoise, & de la Latine; comment il raisonne, & comment il juge; sa maniere de penser, & d'exprimer ses pensées; ce qui paroît de vivacité, de délicatesse, & d'honnêteté dans son Ouvrage; quelles regles il s'est prescrites, & quelle a été son éxactitude à les observer; avec quelle égalité il s'est proposé de parler des Auteurs, & avec quelle sorte d'indifférence il en a parlé. Tout cela entre assez d'ordre dans les quatre Entretiens, qui sont le fonds des quatre Lettres qu'on lui a écrites.

Les personnes qui ont eû part à ces Entretiens, & qui communiquent leurs réfléxions à M. B. n'éxigent de lui aucune reconnoissance: ainsi ils ne veulent point qu'on les nomme. Toute la grace qu'on lui demande, est que s'il trouve que ces réfléxions soient judicieuses, il en profite en se corrigeant. Cela vaudra mieux que de perdre le temps à déterrer ceux qui les ont faites.

L'Auteur des Lettres a jugé à propos de se cacher; il craint l'Auteur des Jugemens. Il est formidable; il a trouvé le secret de se multiplier; de sorte que lors qu'on croit n'avoir à faire qu'à M. Adrien Baillet, on est fort surpris d'avoir en tête,

Dom.	André Taillebi,	Le P. René Dalbiliat,
Dom.	Leandre Tibial,	Le P. Trajan de Bille,
M.	Tibere Dallain,	M. Tarin Dabeille,
M.	Labadie Trinel,	Le Sieur Elie Daltinbar,
	Badelli Aretin,	Le Rabin Daitel,
	Dante Alliberi,	Abelli de Ranti,
	Jaline Dalbret.	Irin de la Table,
	Elien Dalbirat,	Daniel Alibert,
	Jean Daillé R. B. T.	Daniel Retabli,
Le P.	Briet de Lalain,	Atenar de Billi,
	Nitar de Bellai,	Eilin Dalbatre,

Et ce qui effraye davantage, Le Diable tiran.

Il y auroit de la témérité d'attaquer ouvertement un homme si bien accompagné, & qui nous déclare dans les ANTI, *que M. Adrien Baillet, en vertu du rare talent qu'il a pour l'Anagramme, ne marche jamais qu'avec les Doms, les Peres, les Messieurs, & le Diable qu'on vient de nommer, & sans* Bien de l'attirail.

Après tant de beaux noms, l'Auteur des Lettres n'a-t-il pas raison de supprimer le sien, & pour son honneur, & crainte d'Anagramme?





REFLEXIONS SUR LES JUGEMENS DES SAVANS,



PREMIERE LETTRE.

ONSIEUR,

J'ai lû vôtre ouvrage; j'ai commencé par le cinquiéme Tome: c'eſt le premier qui me ſoit tombé entre les mains. Vous marquez dans un endroit de vôtre Eclairciſſement, que vous aurez de l'obligation à ceux qui vous feront connoître vos fautes: je veux vous obliger.

LETT. I. Je me déclare d'abord; je ne prens point de parti entre ceux que vous appellez vos adversaires, & vous. L'Auteur de la piece de vers qui porte pour titre, *Asinus in Parnasso*, fait de vous des comparaisons desavantageuses; il a des songes sur vôtre personne. Un autre Poëte imagine des Etymologies, pour animer sa lyre, & égayer ses vers. Vous opposez Etymologie à Etymologie: je ne sai si celle qui vous plaît si fort, se trouve au goût du Président Baillet, que vous citez pour vous faire honneur; je doute qu'il veuille devoir son nom à la couleur *Baye*. Vous dites que l'Auteur des premiers petits vers, qui ont couru contre vous, a la grossiereté de l'animal, auquel il vous compare; de vôtre pleine puissance vous le reduisez au rang des méchans Poëtes: je n'entre pas dans vos différens; le Public vous fait justice à tous deux. Je prétends seulement vous faire part de quelques Entretiens que j'ai eûs sur vôtre ouvrage avec deux ou trois de mes amis également savans & de bon goût. Le premier est un Abbé de qualité, Docteur de Sorbonne à bon titre, & que l'Ecole n'a point gâté. Le second est un Chevalier de Malthe, d'un esprit agréable, aisé, vif & poli, & qui a autant de Lettres, que s'il avoit employé à l'étude le temps qu'il a mis à faire ses Caravannes, & à se rendre habile dans la Marine, & au métier de la guerre. Vous connoissez un troisiéme Savant d'un autre caractére, chez qui M. le Chevalier est logé, & qui sera aussi d'un de nos Entretiens: mais j'en

j'en parlerai dans le temps; & ce que j'en dirai vous le fera assûrément reconnoître. Pour moi, je n'ai pris que la qualité d'Académicien: & ce que je puis vous dire, sans blesser la modestie, est que je raporte fidellement les sentimens des autres, & j'écris nettement les miens.

Peu de jours après que vôtre ouvrage eût paru, n'en aiant encore rien lû alors, je me trouvai dans une Assemblée, où étoient les deux Messieurs que je viens de vous faire connoître. L'un & l'autre avoient lû vôtre premier Tome, on s'en entretint.

Tous convinrent que l'idée de vôtre ouvrage étoit fort bonne, & fort utile, & qu'il seroit à souhaiter, premiérement, qu'il y eût un homme assez éclairé, & assez habile, pour pouvoir juger de tous les Livres qui se trouvent à présent dans le monde, sur quelques sujets qu'ils aient été faits; assez équitable, pour en juger sans préoccupation; assez laborieux, pour en faire une exacte discussion, & pour donner au public le jugement qu'il en auroit porté; assez bon Ecrivain, pour engager par la beauté de son stile à lire avec plaisir les importantes instructions qu'il auroit données: secondement, que le monde fût tellement persuadé de la capacité, du discernement, & de la probité de cet Ecrivain, qu'on voulût s'en tenir à ses décisions.

Il parut à cette Assemblée, que ce seroit là le guide, que l'on cherchoit dans le chemin des sciences; parce qu'il donneroit la con-

LETT. I. connoissance des bons livres, qui en sont les sources, & montreroit ainsi les voies les plus sûres & les plus courtes, pour les acquerir.

L'on demanda ensuite, si vous étiez cet homme extraordinaire.

Pour s'en éclaircir, l'on voulut savoir qui vous étiez, & quelle étoit vôtre capacité. Monsieur l'Abbé, qui voioit fort feu Monsieur le premier Président de Lamoignon, nous dit, Je vous apprendrai, Messieurs, qui est l'Auteur du Livre dont nous parlons: c'est le Bibliothéquaire de Monsieur l'Avocat General de Lamoignon.

Quoi! se récria Monsieur le Chevalier, c'est Baillet, qui propose un dessein d'ouvrage, où il s'agit de faire le procès à tous les Auteurs qui ont écrit, & à tous les Livres qui ont parû depuis la création du monde, excepté peut-être, au vieux & au nouveau Testament! Je dis, peut-être: car que sait-on si l'envie ne lui prendroit pas de publier les Jugemens des Savans sur les Livres sacrez? & comme il fait profession de rapporter le bien & le mal, ne seroit-il pas assez homme d'honneur, pour nous aprendre ce que les libertins & les impies ont écrit sur les Prophetes & sur les Evangélistes? à moins que par un juste privilege, il ne traite les Saintes Ecritures, comme ces Livres favoris, dont il ne fait aucun préjugé desavantageux.

Oui, Monsieur, repliqua Monsieur l'Abbé, ce Baillet que vous avez vû autrefois en passant au Séminaire de Beauvais. Non, Mon-

Monſieur, interrompit Monſieur le Chevalier, je n'ai pas vû Baillet au Séminaire de Beauvais, mais au College de la ville de Beauvais, où il enſeignoit une baſſe claſſe.

Et bien Monſieur, c'eſt ce Baillet, le même, qu'un Chanoine de la Cathedrale de Beauvais a donné depuis à Mr. l'Avocat General de Lamoignon, qui a commencé le Recueil de Critique, dont nous parlons.

J'en ſuis ſurpris, repartit Monſieur le Chevalier: la qualité de Bibliothéquaire donne-t-elle à Baillet un caractére ſuffiſant pour entreprendre & pour ſoûtenir un ſemblable deſſein? Avant qu'il entrât dans la Bibliothéque dont il a le ſoin, il avoit quelque connoiſſance des Auteurs, il ſavoit un peu de Grec, & autant de Latin, & n'avoit pas plus d'eſprit qu'un autre. L'air de cette Bibliothéque l'auroit-il transformé tout à coup en un autre homme? L'eſprit des Auteurs, répandu dans tous les Livres qui la compoſent, ſeroit-il paſſé par une nouvelle transfuſion dans celui du Bibliothéquaire? Les Auteurs du ſiécle d'Auguſte lui auroient-ils formé le goût, afin de le rendre l'arbitre du bon ſens? Toutes les Sciences ſe ſeroient-elles arrangées d'elles-mêmes dans ſa tête ſelon l'ordre de ſa Bibliothéque? Chaque Auteur lui auroit-il apris ſa langue, afin qu'il pût les entendre tous, & les cenſurer les uns après les autres? J'ai peine à croire que B. ſoit en état de prononcer avec autorité & avec connoiſſance de cauſe, ſur

LETT. I. tous les Livres les plus considérables qui sont dans le monde.

Assurément, dit Mr. l'Abbé, les premiéres études & l'éducation de B. ne sont pas des préjugez favorables pour son Livre: mais il me semble, Monsieur, ajoûta-t-il, que vous portez la chose trop loin. A la vérité l'on ne peut pas dire que B. soit un génie, ni qu'il ait pénétré dans les mystéres des Sciences; je ne me suis pas aperçû qu'il eût le don des Langues; j'ai remarqué au contraire qu'il ne sait pas la nôtre; il déclare qu'il écrit sans affectation, & cela est vrai, pour ce qui regarde le stile: je crois que ce seroit inutilement qu'il affecteroit d'avoir de la délicatesse; mais il peut éxecuter sans tout cela le dessein qu'il a entrepris.

Si B. se faisoit le juge & l'arbitre des Auteurs, il auroit besoin de tous les avantages que vous souhaitteriez qu'il eût; mais il fait profession de ne pas juger, & de raporter seulement les Jugemens des autres: or ce dessein ne demande pas une si grande pénétration d'esprit, ni une si vaste étenduë de savoir, que vous pourriez vous l'imaginer.

Vous dites, Monsieur, que B. fait profession de ne juger d'aucun Livre, repliqua Mr. le Chevalier; tiendra-t-il sa parole? il est fort décisif. Mais soit qu'il juge des Auteurs, ou qu'il n'en juge pas, il me semble qu'il doit être capable d'en juger pour faire son Recueil. Ce qui me le fait dire, est ce qu'il écrit lui-même touchant les grands effets que doit produire

son

son Ouvrage, & les fins relevées qu'il se propose. Il dit à la fin de son Avertissement, *qu'il ose croire qu'on trouvera dans ses Livres des régles & des maximes de la bonne Critique, de la Grammaire, de la Traduction, de la Poësie, de l'Eloquence, de l'Histoire.* Ensuite il ajoûte qu'il n'a eû que deux choses en vûë dans son travail; la prémiere *est le divertissement honnête d'un Magistrat, qui prend plaisir à se délasser des pénibles fonctions de sa charge, parmi les délices innocentes de sa Bibliothéque.* La seconde *est l'utilité de Monsieur son fils dans l'ordre de ses études, dont les fondemens pourront devenir plus solides par l'amour & la connoissance des Livres.* Comme j'ai lû son premier Tome tout récemment, je crois que je vous raporte ses propres termes. Or B. ne sauroit réussir dans toutes ses vûës, qu'il nè nous donne une notion des Auteurs & des Livres, qui soit non seulement vraie, mais encore si noble & si agréable, qu'elle puisse faire le plaisir d'un des hommes du monde qui a l'esprit le plus délicat & le plus solide; si nette & si instructive, qu'elle puisse faire aimer les Livres, par la facilité qu'elle donne à les connoître, & à les entendre; enfin si juste, & si sensée, qu'elle puisse servir de régle à ceux qui voudroient écrire sur les mêmes sujets. Et le moien de donner une notion des Livres, telle que celle-là, sur le témoignage des Censeurs, à moins que d'avoir la capacité de juger soi-même des Livres, & des Censeurs.

LETT. L

Car

 Car enfin, ſi je ne me trompe, B. ne peut pas me repréſenter parfaitement un Auteur ou un Livre ſur le raport des Critiques, qu'il ne faſſe trois choſes. Il faut premiérement, qu'il trace en ſon eſprit le vrai caractére de chaque Auteur, & la véritable idée de chaque Livre, après l'avoir lû; parce que ſans cela il ne pourroit pas en liſant les Critiques, qui ſont les Peintres des Auteurs & des Livres, démêler les traits qui reſſemblent d'avec ceux qui ne reſſemblent point, & diſtinguer ce qui eſt propre à repréſenter les Auteurs, & à faire connoître les Livres.

Secondement, il faut que B. démêle dans les Critiques les choſes qui ſont conformes à la parfaite idée qu'il s'eſt formée des Auteurs & des Livres, & qu'il ne prenne que ce qu'il trouvera de reſſemblant: car ſans ce choix, que ſeroit-ce que toutes les réfléxions qu'on auroit faites ſur les Auteurs, qu'un amas confus de faux traits, aſſemblez au hazard avec les véritables? & que produiroit cet amas, qu'une fauſſe & monſtrueuſe peinture, plus propre à revolter & à embaraſſer l'eſprit, qu'à le divertir & à l'inſtruire.

Il faut enfin que B. aiant amaſſé, par la lecture des Cenſeurs, tout ce qui ſera néceſſaire pour nous donner la connoiſſance des Livres, ſépare cet amas, le diſtribuë, l'arrange, & donne à chaque choſe ſa place, & ſa diſpoſition naturelle; autrement il feroit encore des portraits défectueux, qui n'auroient ni l'agrément, ni la reſſemblance qu'ils doivent avoir, pour

plai-

plaire, pour instruire, & pour servir de LETTRE régle.

Si B. doit faire ces trois choses, comme cela paroît évident, n'est-il pas aussi manifeste, qu'il doit être capable de juger des Livres, & des Censeurs sur le témoignage desquels il écrit? Car qu'est-ce que se former l'idée d'un Auteur, après en avoir fait la lecture, sinon en porter un jugement secret, mais sain & juste, qui représente fidellement ce que cet Auteur a de bon & de mauvais, soit dans le plan, soit dans l'éxécution de son Ouvrage?

De plus, peut-on faire le choix des jugemens, qui sont répandus dans les Ecrits des Censeurs, sans se faire le Juge des Censeurs mêmes, pour rebuter ce qui paroît faux & passionné, pour prendre ce qui paroît vrai & raisonnable, & pour ne point omettre ce qui est necessaire, en retranchant ce qui est inutile?

Enfin donner à tous les articles, qu'on a triez dans les Censeurs, leur place, leur étenduë, leur proportion convenable, n'est-ce pas dresser des Arrêts? & n'en feroit-ce point en effet, s'ils avoient été prononcez par un homme qui fût revêtu du caractére & de l'autorité de Juge?

Avouez donc, Monsieur, conclut Monsieur le Chevalier, en regardant M. l'Abbé, que B. aiant dessein de nous donner une notion éxacte de tous les bons Livres, sur le jugement qu'en ont porté les Censeurs, doit lui-même pouvoir juger

LXXXI. ger des bons Livres, & des jugemens des Censeurs.

Sans mentir, Monsieur, repliqua Mr. l'Abbé, vous avez trop bonne opinion de B. A la vérité vous faites le plan qu'il faudroit suivre pour éxécuter parfaitement ce merveilleux dessein; mais vous croiez que B. veut faire quelque chose de parfait, & vous vous trompez. Vous jugez de l'Ouvrage, par les espérances dont l'Auteur se flatte; & ce n'est point par là qu'il en faut juger. Il y a un endroit, où B. ne se flatte point, & où il nous apprend ce qu'il pense de son Recueil, & ce qu'on en doit penser; tenons-nous en là. Voici comme il parle, dans l'article XIII. de son Avertissement. „ Je ne considére „ ce Recueil, que comme une premiére „ ébauche, & comme un essai assez léger „ & superficiel, ou comme une épreuve „ encore toute brute & fort imparfaite de „ ce qu'on pourroit faire dans la suite, „ sur un sujet si important & si nécessai- „ re “. Vous voiez que ce sentiment-là est raisonnable, & ne doit révolter personne.

Mr. le Chevalier, dont le génie également juste & élevé imagine toujours les choses d'une maniere parfaite, regarde l'Ouvrage de B. comme un prodige d'érudition & de bon sens, comme un chef-d'œuvre de Critique, comme un Livre qui contient le précis de tous les Livres, & qui nous en apprend la valeur; & sur cette noble idée, il demande, depuis quand

quand est-il venu d'enhaut à B. tout ce qui est nécessaire pour éxécuter une si grande entreprise? & moi je réponds; B. n'a reçû aucun nouveau présent du Ciel; il ne veut qu'ébaucher son dessein, & que l'éxécuter superficiellement; & il a de son fonds tout ce qu'il faut pour cela.

Il a fait toutes ses études dans le Collége de Beauvais, où on n'enseigne ni la Théologie, ni le Droit Canon, ni le Droit Civil, ni les Mathématiques, ni la Medecine; & s'il n'a pas appris parfaitement toutes ces Sciences-là dans les Livres, ce n'est pas sa faute. Tandis qu'il a été en Province, sa Classe, & ensuite sa Cure, lui ont emporté la meilleure partie de son tems: & depuis qu'il est à Paris, sa Bibliothéque & son Catalogue l'ont d'abord occupé tout entier, & puis il a donné ses soins à son illustre Eléve. Durant qu'il lui montroit à lire, il a fallu qu'il se soit rendu capable de lui enseigner le Latin & le Grec. Je puis dire qu'il ne savoit pas fort bien le Latin: il y a quelques mois qu'il me montra une Piéce Latine de sa façon (c'est la Préface d'une partie de son Catalogue) il m'assûra qu'il ne l'avoit encore fait voir à personne; je n'eûs point de peine à le croire; & je lui conseillai, avant que de la montrer, de la faire corriger par le Pere Rapin. Il n'est pas probable, qu'un Professeur en Grammaire Latine sache mieux la Poëtique, la Rhétorique, la Philosophie, l'Histoire, que le Latin. Tout cela prouve que B. a beaucoup de disposition, pour faire *une*

pré-

LETT. I. *prémiére ébauche, un essai léger, & superficiel, une épreuve encore toute brute & fort imparfaite.* Et c'est sur ce pied-là que nous devons considérer son Recueil.

J'y consens, Monsieur, repartit Mr. le Chevalier : je croirai même, si vous voulez, ce que l'Auteur ajoûte, que son Recueil pourroit bien avoir le sort du Dictionnaire de Calepin, qui étoit, dit-il, un Ouvrage pitoyable, lors qu'il sortit des mains d'Ambroise Calepio, mais qui à present qu'il est parfait, n'a plus rien de Calepin, que le titre & le nom.

C'est une grande sagesse à B., dit Mr. l'Abbé, de parler fort modestement de son Ouvrage, & d'en appréhender le succès: il sait qu'il rapportera la censure d'un grand nombre de Livres qu'il n'aura point lûs; il sait qu'il parlera de plusieurs Auteurs, qui traitent de Sciences qu'il n'entend point, ou qu'il entend fort peu; il sait encore que les Bibliothéques, sur lesquelles il compte, & où il trouvera les jugemens des Critiques, sont des sources peu sûres, & que les Critiques sont souvent des Juges passionnez; il se défie même des mémoires de ses amis, & craint qu'ils ne l'aient mal informé: ce sont là de bonnes raisons d'appréhender, que ceux qui réformeront son Recueil, n'en conservent pas grand' chose.

Mais quelle apparence, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier, que B. n'ait pas lû les Livres, sur lesquels il entreprend de nous instruire, & qu'il ne sache pas les

les Sciences, dont traitent les Auteurs, LETT. I.
qu'il veut nous faire connoître? Si cela étoit, quelle estime pourrions-nous faire de son Recueil?

Le moien, repartit Mr. l'Abbé, que B ait lû tous les Livres dont il rapportera la censure, & tous les Livres d'où il aura tiré la censure qu'il rapportera? Ces Livres ont été écrits en différentes sortes de Langues; plusieurs de ces Livres sont demeurez dans la Langue naturelle des Auteurs, sans qu'on les ait traduits: B. ne sait pas toutes les Langues; il nous rapportera donc la censure de plusieurs Livres, qu'il n'aura pas lûs.

Baillet n'en convient-il pas lui-même, lors qu'il nous promet de rapporter des Jugemens des Savans, sur un plus grand nombre de Livres, qu'il ne sera possible d'en lire à chaque particulier? Il est trop modeste, pour vouloir que nous croyions, qu'il a lû plus de Livres, que nul de nous n'en peut lire. S'il est donc vrai que nous ne puissions pas lire tous les Livres dont il nous parlera, il faut qu'il avoüe qu'il nous parlera de beaucoup de Livres, que lui-même n'aura pû lire.

De plus, B. touchera quelque chose de toutes les Sciences, en rapportant la censure des Auteurs qui en ont écrit: croiez-vous que B. possede toutes les Sciences? Pour moi je ne pense pas qu'il soit assez vain, pour vouloir qu'on croye cela de lui: il faut donc convenir qu'il n'entendra pas beaucoup d'Auteurs, dont il nous rapportera la censure. Aussi en nous promet-
tant

LETT. I. tant la Critique des Auteurs, il ne s'engage pas à nous parler seulement de ceux qu'il aura lûs, & qu'il entendra: cela n'est pas nécessaire pour *un prémier essai, & une légére ébauche.*

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier, j'aurai autant d'estime du Recueil de B. qu'en mérite l'idée que vous m'en faites concevoir. Ce Recueil donnera aux Critiques, aux Grammairiens, aux Traducteurs, aux Poëtes, aux Orateurs, aux Historiens, & à tous les autres, des régles fort imparfaites; il causera des plaisirs fort légers, il contiendra des instructions fort superficielles, & paroîtra à tout le monde ce qu'il a parû à l'Auteur, *une épreuve encore toute brute.*

Trouvez bon, Messieurs, dis-je à Mr. l'Abbé & à Mr. le Chevalier, que sur ce que vous venez de m'apprendre du Recueil de B. j'en fasse une espece d'horoscope. Tout imparfait qu'il est, il ne laissera pas de plaire à beaucoup de gens. Un compilateur apprend toûjours bien des choses qu'on ne sait point, ou rafraîchit la mémoire de celles qu'on a sûës: l'on veut être savant à peu de frais, & l'on est bien aise de voir ramassé dans un même Livre ce qui étoit dispersé dans plusieurs. Les Doctes de profession sont ordinairement chagrins: ils aiment les Critiques, & approuvent volontiers ceux qui blâment les autres. Les Savans ont sur chaque chose des opinions particulieres, qui sont autant de préjugez contre les Livres qu'ils lisent. Si B. vient à reprendre dans les Livres ce qu'ils y auront eux-mêmes censuré, il les

ga-

gagnera par là: d'ailleurs ne doutez point qu'il ne ménage tous les Auteurs vivans, qui feroient capables de nuire, ou de fervir à fa réputation: s'il fait que fes amis les plus puiffans aiment ou haïffent de certains Livres, il flattera leur paffion, il rapportera les jugemens favorables aux Livres qui feront de leur goût, & contraires à ceux qui n'en feront point; & l'on n'eft guéres à l'épreuve de cette complaifance. Les demi-favans, gens ordinairement entêtez, & qui font en grand nombre, admirent les compilations, & les loüent exceffivement. Ainfi plufieurs fortes de perfonnes, engagées par des intérêts différens, pourront donner cours au Recueil de B. & ce Recueil avec tous fes défauts pourra bien faire fortune.

Je ne fai, Monfieur, fi vôtre prédiction fera véritable, repartit Mr. le Chevalier: elle eft fondée fur des conjectures fort douteufes; B. peut fe perdre par les moiens mêmes, par où vous dites qu'il peut réüffir. Je conviens que les Doctes ont des opinions particuliéres, mais ils s'accordent rarement dans leurs opinions: fi donc B. gagne les uns, en donnant dans leur fens, il révoltera les autres, qui auront des préjugez contraires. Il eft vrai que le chagrin eft comme naturel aux Doctes, & que la cenfure eft un de leurs plus grands plaifirs: mais felon vos conjectures, B. ne cenfurera pas toûjours; & ces Doctes fâcheux, qui ne fe plaifent qu'à la Critique la plus févére, l'abandonne-

ne-

LETT. L

LETT. I. neront dès qu'il cessera de censurer, beaucoup plus quand il loüera avec excès.

Au reste, Monsieur, tous les Savans ne sont pas prévenus, ou de mauvaise humeur : nous en connoissons de fort raisonnables, qui jugent équitablement des Livres & des Censeurs. Ceux-ci ne souffriront pas, que le Bibliothéquaire entreprenne avec un esprit de partialité de décrier un bon Livre, ou d'en préconiser un méchant; ni qu'il se déclare contre les Auteurs d'une Société pour ceux d'une autre; ni qu'il aille déterrer dans de grands Ouvrages des endroits défectueux, pour insulter à des Auteurs morts, dont il devroit respecter jusqu'aux cendres, & devant qui il trembleroit s'ils étoient encore vivants. Quand on est Savant en honnête homme, l'on ne prend jamais que le parti de la Raison, & l'on fait toûjours justice à l'Auteur, à l'Ouvrage, & aux Critiques. Assurez-vous donc, Monsieur, qu'on ne pardonnera au Bibliothéquaire ni les censures, ni les loüanges outrées. Si l'on s'aperçoit qu'il ait de l'indulgence, on ne s'en taira point; & s'il fait paroître de la passion, l'on ne manquera pas de la découvrir & de la condamner. Ainsi, Monsieur, conclut M. le Chevalier en me regardant, vous voiez que l'horoscope du Livre de B est quelque chose de fort équivoque, & que le succès en est au moins très-incertain.

Pour commencer à vérifier le pronostique que Mr. le Chevalier vient de faire,

dit Mr. l'Abbé, je vous avouë que moi, qui ne connois presque point de Jésuites, hors le Pere Rapin, & le Pere Bouhours, j'ai été choqué de voir que B. cherche à chagriner leur Compagnie. Or l'ésprit de prévention, dès qu'il paroît dans un Auteur, décrédite extrémement un Livre, & révolte toutes les personnes équitables. LETT. L.

J'avois fait la même réfléxion que vous, poursuivit Mr. le Chevalier, & je n'ai pû lire sans indignation l'invective injurieuse que fait B. contre le Pere Theophile Raynaud, sans que son sujet l'y porte, ni qu'aucune bonne raison l'y engage. (a) En parlant des Critiques chicaneurs, il dit, que leur *engeance* est non seulement préjudiciable à la République des Lettres, mais encore à la Religion. Il le prouve par le sentiment & par la pratique des Saints Peres, qui avoient grand soin de préserver l'Eglise du venin de cette sorte d'empoisonneurs. Il cite ensuite le Pere Theophile Raynaud: il dit que ce Pere a traité amplement ce sujet-là, & qu'il a montré sensiblement par des exemples l'abus que l'art de chicaner pouvoit faire des paroles les plus saintes de l'Ecriture même, & du Symbole. Voilà tout ce que la raison lui permettoit de dire sur ce sujet, & si la passion ne s'en fut mêlé, il n'en auroit pas dit davantage. Mais il n'en demeure pas là: il raporte une censure du Symbole des

(a) 1. tome p. 98, 99.

 des Apôtres, qu'il tire d'un endroit des Ouvrages du Pere Theophile Raynaud; & puis faisant semblant de ne se plus souvenir que ce Pere ne produit cette censure, que comme un exemple, pour faire sentir le mal que l'esprit de chicane seroit capable de causer, & pour en imprimer de l'horreur, il dit dans un transport de zele:
„ Je ne vois pas bien quel jeu cet Auteur
„ très-Catholique a voulu jouër, en jouant
„ ainsi nôtre profession de Foi. Je ne sai
„ si c'est pour les personnes simples & fa-
„ ciles à être scandalisées, ou si c'est pour
„ les prétendus esprits forts qu'il a fait
„ cette piece, & s'il a voulu rendre ser-
„ vice aux Sociniens, ou aux Déistes.

Il me semble, Messieurs, qu'il n'y a que l'aigreur qui s'exprime de la sorte. Lors qu'un Auteur a déclaré qu'il apporte la censure du Symbole des Apôtres, pour prouver qu'il n'y a point de passages si saints, qu'on ne puisse détourner dans un mauvais sens par un esprit de chicane, un homme raisonnable & de sang froid ne demande point, *Quel jeu a voulu jouër cet Auteur?* il ne l'accuse point d'avoir joué nôtre profession de Foi, ni d'avoir voulu scandaliser les personnes simples, ni d'avoir voulu favoriser les prétendus Esprits forts, les Sociniens, & les Déistes. La passion seule, & encore celle qui aveugle, peut former de semblables accusations.

L'on ne peut pas donner le nom de zéle à la chaleur de Baillet; car le vrai zéle est éclairé, & charitable: or si B. étoit persuadé que les Sociniens pouvoient se ser-

servir de cette censure contre la Religion Chrétienne, il étoit de sa sagesse, de sa charité, & même de sa Religion de laisser cette piéce ensevelie dans le chaos des Ouvrages du Pere Theophile Raynaud, pour ne point donner des armes aux Sociniens contre nous. Si donc B. n'a pas fait réfléxion à cela, la passion l'en aura empêché; & voilà l'aveuglement: s'il y a fait réfléxion, & qu'il ait mieux aimé donner aux Sociniens des moiens de combattre la Religion Chrétienne, que de perdre une occasion de décrier un Jésuite, comment cela s'appellera-t-il? En vérité cet endroit-là ne fait point d'honneur au Bibliothécaire, conclut Mr. le Chevalier: il devoit atendre une meilleure occasion de déclarer la guerre aux Jésuites.

Voila, Monsieur, comme Mr. l'Abbé & Mr. le Chevalier jugeoient de vos intentions. Pour moi, qui avois fait des conjectures avantageuses à vôtre Ouvrage sans l'avoir lû, j'entrepris de defendre vôtre probité, que je connoissois sur le raport de quelques personnes qui vous voient. Je leur dis donc: Assurément, Messieurs, vous ne connoissez point assez B. c'est un homme de bien; ceux qui le voient rendent témoignage à sa vertu; il a des sentimens fort sévéres; il crie hautement contre les Libraires de Hollande, qui salissent leurs presses de libelles diffamatoires; il s'emporte contre Jurieu, de ce qu'il noircit par ses calomnies les Ordres les plus réguliers & les plus saints de l'Eglise; il se déclare contre la Comedie; il trouve

LIII. L à redire que Madame Dacier ait traduit Sapho en nôtre Langue lors-qu'elle n'étoit que Mademoiselle le Févre; & vous le croiriez capable de vouloir décrier les Auteurs de la Société des Jesuites? quelle apparence?

Non, Messieurs, le Bibliothecaire ne hait pas les Jesuites, mais il aime la gloire: il veut acquerir de la reputation, & donner vogue à ses Livres: il voit que la satyre est au goût du siécle, & qu'elle pique d'autant plus, qu'elle attaque des personnes plus considerables: il sait que les Jesuites sont distinguez dans la République des Lettres: il les choisit, pour faire honneur à sa Critique, & s'il outre la censure à leur égard, ce n'est point par aversion, c'est par amour propre.

D'ailleurs n'est-il pas permis à un nouvel Auteur de se faire des partisans, d'interesser ses Lecteurs, & de donner à ses Livres des agrémens, qui supléent à la beauté du stile, & à la pureté du langage? B. est convaincu que les Jesuites ont beaucoup d'envieux: pourquoi ne profiteroit-il pas de cette connoissance, pour s'attirer l'aprobation d'un grand nombre de personnes, qui seront très aises de voir qu'on ne ménage point ces Peres, & qui sauront gré à B. d'avoir satisfait la malignité de leur cœur?

De plus, B. avoit été élevé dans le Diocese de Beauvais, avant que Monsieur de Fourbin en fût Evêque: il est même de ce Diocese-là: il y avoit fait des amis, qui n'aimoient pas les Jesuites: ces Mes-

sieurs

ſieurs lui ont rendu des ſervices eſſentiels: ne pouvoit-il donc pas avoir quelque complaiſance pour eux, & donner à ſa Critique le plus de pointe & de feu qu'il lui ſeroit poſſible contre les Auteurs de la Société? Je ſuis aſſuré que ſi l'on propoſoit ce doute-là aux Caſuiſtes de Port-Royal, ils prononceroient en faveur de B. & ſoûtiendroient que cette opinion eſt la plus probable.

Enfin comme B. entreprenoit avec aſſez peu de capacité un grand Ouvrage, & qu'il ne pouvoit l'exécuter ſeul, même imparfaitement, il falloit dans les régles d'une bonne conduite, ou qu'avant que d'entreprendre ce grand travail, il fût aſſuré d'être ſecouru, ou que l'aiant entrepris, il engageât d'habiles gens à le ſecourir au beſoin: car les Bibliothéques ne me paroiſſent pas une ſuffiſante reſſource. Or ſi B. étoit convenu avec Meſſieurs de Port-Royal, avant que de commencer ſon premier Tome, & qu'ils l'euſſent déja aidé en quelque choſe, ne devoit-il pas reconnoître le ſervice qu'il venoit d'en recevoir, & mériter celui qu'il en attendoit? & pouvoit-il moins faire pour cela, que de leur ſacrifier quelques Jeſuites?

Mais ſi B. n'étoit pas aſſuré du ſecours de Port-Royal, ne devoit-il pas ſe le procurer? & pouvoit-il mieux s'y prendre, qu'en montrant, par des exemples ſenſibles, qu'il cenſureroit impitoiablement les Livres des Auteurs, que ces Meſſieurs n'aiment pas? qu'en réveillant ainſi la paſſion dominante de ces Meſſieurs? qu'en

L. xxx. I. leur faiſant venir l'envie de joindre leurs forces aux ſiennes? qu'en leur offrant un moien commode, d'inſérer dans un Livre autoriſé toutes les malignes réfléxions qu'ils auroient faites, en liſant les Ouvrages de la Société? Pourquoi blâmer cet artifice? un homme foible ne doit-il pas chercher de l'appui où il peut en trouver? N'appellez donc point averſion ce qu'on doit apeller reconnoiſſance, complaiſance, amour de la gloire, engagement, interêt, ou même néceſſité.

Il faut avoüer, Monſieur, repartit Mr. le Chevalier, que rien n'eſt plus éloquent & plus perſuaſif, que le tour que vous donnez aux intentions de B. Je ne penſe pas qu'il y ait deux ſentimens là-deſſus. Tout ce que nous ſommes ici, nous tombons d'accord avec vous, que le Bibliothécaire ne hait pas les Jeſuites: ſes plus puiſſants amis ne le ſouffriroient pas: mais nous croions, comme vous, qu'il aime Meſſieurs de Port-Royal: & vous en ſeriez beaucoup plus convaincu, ſi vous aviez lû ce qu'il écrit des Livres Anonymes, à l'occaſion des préjugez: vous verriez comme il fait l'éloge de ceux dont il ſait le nom.

Ce ne ſont encore là que des ſemences, dit Mr. l'Abbé: attendons les fruits, & nous jugerons mieux.

La converſation alloit tourner ſur un autre ſujet, lors qu'un de ceux qui étoient préſens demanda ſi vous étiez de l'Academie Françoiſe. Comme on eût répondu que non, il demanda ſi vos premiers volumes

lumes vous en feroient mettre. L'on raisonna quelque temps là-dessus : mais il ne faut pas tout dire dans une premiére Lettre; celle-ci contient assez de choses, qui peuvent vous être utiles, & vous aprendre avec combien de zéle je suis, LETT. I.

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 1. de Mai 1687.



SECONDE LETTRE.

VOus serez content de ma régularité, Monsieur. Je vous avois promis de vous aprendre la suite de l'Entretien, qui a fait le sujet de ma premiére Lettre: je vous tiens parole. LETT. II.

Je vous ai dit, que dans l'assemblée où je m'étois trouvé, l'on avoit demandé si vos premiers volumes étoient propres à vous procurer une place dans l'Academie Françoise. Vous devez vous savoir bon gré d'avoir produit un Ouvrage, dont les premiers essais fondent une dissertation si honorable. L'on ne fit qu'entamer la question dans l'Entretien dont je vous ai parlé: mais on l'a traitée à fonds depuis peu: & comme on a répeté ce qu'on avoit déja dit de meilleur sur le même sujet, ce sera vous achever le récit du pre-

LETT. II. mier Entretien, que de vous faire le detail du second.

Vous saurez donc, Monsieur, qu'une affaire que j'avois en Province, & qui m'avoit obligé à y aller lors qu'on débitoit vos premiers volumes, étant terminée, je revins à Paris quelques mois après que les derniers eurent parû. Dès que je fus de retour, je rénouai les commerces que j'avois avec mes amis, sur tout avec Monsieur l'Abbé, & Monsieur le Chevalier.

Ayant fait mes visites de cérémonies, je me rendis derniérement après le dîner d'assez bonne-heure chez Monsieur le Chevalier : j'y trouvai Monsieur l'Abbé. A peine étois-je entré, que le premier me dit: Vous venez fort à propos, Monsieur, pour nous aider à examiner une question, qui étoit demeurée comme surcise depuis vôtre départ, & qui se réveille à vôtre retour, à l'occasion du procès que vous avez vous autres Messieurs de l'Academie Françoise, contre Monsieur l'Abbé de Furetiere. Il avoit été exclus de l'Academie, avant que vous allassiez en Province, & je croi que vous y avez contribué, au moins de vôtre voix: l'on parle plus que jamais de donner sa place à un autre, pour le chagriner, & l'on demande si B. mérite de la remplir.

Ce que je puis vous dire, Monsieur, repliquai-je, c'est que si l'on veut gratifier un ami de Monsieur de Furetiere, B. a sujet d'esperer. Monsieur de Furetiere lui a donné des marques de son estime, il l'a

loué

loué dans ses Ecrits: c'est, je pense, dans un de ses Factums. LETT. II.

Les louanges & l'amitié de Monsieur de Furetiere, répondit Monsieur l'Abbé, sont de méchantes recommandations auprès de Messieurs de l'Academie Françoise. Aussi B. a-t-il d'autres titres que ceux-là, pour appuier ses prétentions: son propre mérite le recommande assez.

Assûrement, dit Monsieur le Chevalier, en riant, B. a de bons titres pour demander une place dans l'Academie Françoise. Je ne connois personne plus capable que lui d'autoriser par son exemple cette belle liberté de langage & de stile si vantée par Dupleix, & d'afranchir nos Auteurs de cette exactitude scrupuleuse, qui est une espéce de servitude, que Monsieur de Vaugelas impose à nos meilleurs Ecrivains, & à laquelle l'Auteur des Doutes & des Remarques nouvelles sur la Langue Françoise voudroit assujettir tout le monde.

Sérieusement, repris-je, B. seroit très-propre à servir en cela le public. Nous autres François, nous aimons le changement jusques dans le langage: il y a trop de temps que nôtre Langue est en sa pureté: quelque mêlange de la Dialecte Picarde, je ne sai quoi de plus fort, de plus brusque, de moins pensé, réveilleroit le goût, & piqueroit davantage, que tout ce rafinement, tous ces tours, & toute cette délicatesse qu'on affecte aujourd'hui, & dont on commence à se lasser, parce qu'elle coûte trop, & qu'elle ne se fait sentir qu'à fort peu de personnes.

LETT. II. Or nul n'a plus de disposition naturelle à tempérer la pureté de nôtre Langue, à modérer ces excès de finesse, de politesse, de naïveté, & à faire cette espece de changement dans le langage, que le Bibliothécaire.

De la maniére dont vous vous y prenez, Messieurs, nous dit Mr. l'Abbé, vous n'examinez point la question; vous la decidez: & si ce que vous dites à l'honneur de B. prouve quelque chose, il ne mérite pas seulement d'être de l'Académie Françoise, il est encore destiné de Dieu pour la réformer.

Je vous prie, Messieurs, quittons ces airs de plaisanterie; prenons-en de plus séants à la dissertation; & pour entrer dans nôtre sujet, on ne peut pas douter que B. ne soit savant.

Je doute qu'il le soit, comme doit l'être un Académicien, reprit Mr. le Chevalier. La science propre d'un homme de l'Academie Françoise est beaucoup plus rare qu'on ne pense: toute sorte d'érudition ne lui convient pas. L'Histoire ancienne & moderne, les Mathematiques, la Theologie, la Medecine, la Physique même, sont de belles Sciences; elles peuvent bien faire honneur à un Academicien; mais elles ne peuvent pas donner entrée dans l'Academie Françoise. Un Academicien doit savoir les belles Lettres; & il doit les savoir en galant homme. Il faut qu'il ait lû tous les bons Auteurs Grecs. Latins, & François. Il faut qu'il sache les Poëtes Grecs, Latins, Italiens, Espa-

Espagnols, & les nôtres: il doit pouvoir montrer le fort & le foible de tous les Ouvrages d'esprit, qui ont été faits en ces Langues-là. Par exemple, il doit être prêt à dire son sentiment sur tous les excellens Poëtes Héroïques, depuis Homere & Virgile, je dirois jusqu'au Pere le Moine, s'il avoit plus de douceur dans le vers, & plus de vrai-semblance dans les fictions; mais je dis jusqu'au Tasse. Il doit pouvoir prononcer sur tous les excellens Poëtes Tragiques, depuis Sophocle & Euripide, jusques à Corneille, & à Racine; sur tous les Comiques, depuis Aristophane & Ménandre, Plaute & Térence, jusqu'à Moliere; sur tous les Satyriques, depuis Lucile & Horace, jusqu'à Regnier & à Despreaux; sur tous les Lyriques, depuis Pindare & Horace, jusques au Pere Commire & à Benserade; de tous les faiseurs de Fables, depuis Esope & Phédre, jusqu'à la Fontaine; de tous les faiseurs de Chansons, depuis Anacreon, jusqu'à Coulange; & de toutes les dixiemes Muses, depuis la Sapho Gréque, jusqu'à la nôtre, qui a tout le vrai mérite de la Gréque sans en avoir les défauts.

Un Academicien doit encore être capable de juger des Grammairiens, des Orateurs, des Historiens comme des Poëtes: mais fût-il un très-habile Critique de tous les Auteurs étrangers, parlât-il Grec comme Demosthene & Lucien, Latin comme Cesar & Ciceron; Espagnol comme Guevare, & Mariana, Italien comme Villani, & Boccace, s'il ne parloit Fran-

LETT. II. çois comme Mr. de Bussi, ou comme Ariste & Eugene, il ne meriteroit point d'être de l'Academie Françoise.

Le fonds d'un Academicien, est la science de la Langue Françoise: il en doit savoir toute la délicatesse & toute la force, toute la hauteur & toute la naïveté, tous les tours, & toutes les figures propres du discours familier: rien de tout ce qui regarde nôtre Langue ne doit échaper à sa connoissance, il faut qu'il doute aussi judicieusement que le Gentil-homme Bas-Breton, & qu'il puisse juger aussi sainement & aussi sûrement que Monsieur Pelisson, & Monsieur Despreaux.

Le premier soin d'un Academicien doit être d'embellir sa Langue naturelle, & de la conserver en sa pureté: s'il sait les Langues Grecque, Latine, Espagnole, & Italienne, il faut que ce soit pour garentir la sienne du mêlange de ces Langues étrangeres, ou s'il s'enrichit par le commerce qu'il a avec les Auteurs étrangers, il faut qu'il donne l'air François à tout ce qu'il reçoit d'eux, comme nos Rois donnent des Lettres de naturalité aux étrangers qu'ils reçoivent au nombre de leurs sujets.

Il ne suffit pas à un Academicien de savoir nôtre Langue, il faut encore qu'il écrive poliment en François: il faut même qu'il soit éloquent, & qu'il sache accommoder son éloquence au sujet qu'il traite, le sublime doit entrer dans tout ce qu'il écrit, mais il doit savoir ménager, & assortir le sublime. En quelque genre qu'il

qu'il écrive, ses Ouvrages doivent être si achevez qu'ils puissent servir de modéles. On doit trouver par tout je ne sai quoi d'aisé, de naïf, de noble, d'exact, & d'engageant, beaucoup de force & de delicatesse, beaucoup de justesse sans affectation, assez d'esprit pour en donner même aux Lecteurs, mais encore plus de solide & de bon sens, que d'esprit & de vivacité: un air d'honnetêté qui soit un gage de la politesse de l'Auteur: en un mot, je voudrois qu'on ne reçût de l'Academie que ceux qui auroient toutes les qualitez du veritable bel esprit, dont nous avons une si belle peinture dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, & qui seroient tels que plusieurs que nous connoissons, je dirois tels que vous êtes, Messieurs, si je ne voulois ménager vôtre modestie.

Vous n'avez guéres ménagé mon amour propre, repartis-je, jamais je ne conçûs si bien qu'à présent combien je mérite peu l'honneur que je possede, & qui vous est parfaitement dû, Messieurs, car Monsieur le Chevalier vient de faire son Portrait, & celui de Monsieur l'Abbé en voulant faire le portrait de ceux qui méritent d'être de l'Academie Françoise.

Sans vous dire, Messieurs, repliqua Monsieur l'Abbé, qu'il est impossible que je me reconnoisse dans une peinture qui vous ressemble à tous deux, voyons, je vous prie, si nous y reconnoîtrons B. car c'est-là de quoi il s'agit.

Pour nous en éclaircir choisissons dans le magnifique caractère que vient de faire

ENTR. II. Monsieur le Chevalier, les principaux traits qui distinguent un Academicien: il me semble qu'on peut les réduire à quatre.

Le premier, est l'érudition qui consiste dans la connoissance des bons Auteurs, & principalement dans la science de nôtre Langue.

Le second est le bon sens, soit pour juger des Ouvrages d'esprit, soit pour en produire soi-même.

Le troisiéme est cette vivacité, ce feu, cet enjouement, ce sel qui pique, qui réveille, qui réjouït l'esprit, & qui assaisonne tout ce que l'on dit & ce que l'on écrit.

Le quatriéme enfin, comprendra l'exactitude du stile, la délicatesse des pensées & des expressions, & cette honnêteté que l'Auteur des (a) Entretiens d'Ariste & d'Eugene, appelle une certaine politesse naturelle, qui fait que les honnêtes gens ne gardent pas moins de bien-séance en ce qu'ils disent, qu'en ce qu'ils font: voilà Messieurs, ce que nous avons à examiner.

C'est donc tout de bon, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier que vous voulez confronter avec le Bibliothecaire, la peinture que j'ai tracée d'un Academicien: pour moi je ne voudrois pas trop faire de ceci une affaire sérieuse, cela n'est bon qu'à nous divertir: car quoi que nous prononcions, si Messieurs de l'Academie

 Fran-

(a) Entretiens d'Ariste & d'Eugene. p. 152.

Françoise viennent à déliberer sur l'article, ils ne s'en tiendront point à nôtre décision. LETT. II.

Le sentiment des personnes aussi habiles, & d'un aussi grand discernement que Mr. l'Abbé, & Mr. le Chevalier, répondis-je, est toûjours de grand poids, & Messieurs de l'Academie y auroient beaucoup d'égard.

Tout ce que nous dirons ici sera parfaitement soûmis au jugement de l'Academie Françoise, repliqua Mr. l'Abbé; mais en attendant qu'elle décide, nous pourrons examiner si B. mérite qu'elle décide en sa faveur.

Nous ne saurions juger du Bibliothecaire que par ses Livres, personne de nous ne l'ayant assez pratiqué, pour juger de lui par la conversation. C'est donc sur les remarques que nous avons faites en lisant ses Ecrits, que doit rouler tout nôtre entretien.

La Science des belles Lettres, est dans le caractére que vient de faire Mr le Chevalier, le premier traït qui distingue un Academicien; mais quoique cette Science soit fort étenduë, néanmoins comme nous nous sommes renfermez dans les bornes des Livres de B. & qu'il n'a écrit que sur les Imprimeurs, sur les Critiques, sur les Grammairiens, sur les Traducteurs, & sur les Poëtes, nous ne pouvons pas porter nôtre vûë plus loin, encore l'endroit des Imprimeurs n'est-il pas de nôtre sujet, ainsi tout se réduit à voir si B. possede cette partie des belles Lettres, qui re-

LETT. II. regarde la belle Critique, la parfaite Traduction, la Grammaire éxacte, & l'excellente Poësie, & s'il la possede en un degré éminent, car il n'y a que la perfection qui donne droit de prétendre à l'Academie Françoise.

L'on ne peut pas nier, ajoûta Mr. l'Abbé, que B. n'ait une capacité qui s'étend à beaucoup de choses, il a été au païs des Auteurs, il les connoît; s'il ne les a point vûs, il a au moins parlé à ceux qui les ont vûs, il sait leurs noms, leurs surnoms, le jour de leur naissance, & celui de leur mort.

Cela est vrai, dit Mr le Chevalier, il nous a même apris que quelques uns d'entre eux ont été pendus, d'autres brûlez, il nous auroit fait plaisir de nous dire aussi le sujet d'une fin si peu conforme à leur profession.

Ayons patience, Monsieur, ajoutai-je, nous trouverons cela dans la seconde édition, il y a assez d'autres choses très-curieuses en celle-ci.

Je l'avouë, repartit Mr. le Chevalier; si je n'avois pas lû ce que B, a écrit sur les Poëtes, je ne saurois pas que Jules (*a*) Scaliger a comparé Homere à une crieuse de vieux chapeaux; ni que ce Critique a dit que les sentimens que ce Poëte (*b*) donne à ses personnages, n'auroient pas été capables de faire danser son valet de cuisine; je ne saurois pas, que comparer le

(*a*) II. Partie du Tome 3. p. 208.
(*b*) I. Partie du Tome 3. *pag.* 256.

le Poëte (c) Prudence à Horace, c'eſt atteler un bœuf avec un âne, ni que Salmon (d) a quitté le nom de Jean, parce qu'il ne plaiſoit point à ſa femme; ni que (e) Malherbe crachoit au moins ſix fois en récitant quatre vers; ni que (f) l'Etoile faiſoit fermer toutes les fenêtres en plein jour pour travailler à la chandelle; ni que Pontus de (g) Thiard, Evêque de Châlons ſur Saone, ne mettoit point d'eau dans ſon vin, & qu'outre ce qu'il prenoit aux heures ordinaires, il beuvoit un pot de vin tous les ſoirs avant que de s'endormir: ni mille autres points de doctrine auſſi recherchez que ceux-là.

Sans mentir, Meſſieurs, me recriai-je, le public eſt heureux de trouver un Ecrivain comme B. qui ait un caractére de mémoire propre à retenir des choſes ſinguliéres, qui échaperoient à tout autre, & aſſez d'exactitude pour ramaſſer ces précieux fruits de ſes études, & la bonté de nous les communiquer dans un Recueil: je lui tiens compte en mon particulier de la liſte qu'il nous a donnée des Varrons (h) de tous les ſiécles depuis M. Terentius Varro, juſqu'à Monſieur Ménage: d'autres qui aiment les injures Latines, lui ſauront gré du Recueil de celles que le P. Labbe a dites aux Herétiques, & de celles

(c) Tome 3. Part. 2. p. 393. Prudence.
(d) Tome 4. part. 1. Salmon pag. 229, 230.
(e) Tome 4. part. 2. pag. 18. Malherbe.
(f) Tome 4. part. 2. pag. 184. De l'Etoile.
(g) Tome 4. part. 1. pag. 440. De Thiard.
(h) 2. Tome, I. Partie. p. 291.

LETT. II. celles que Joseph Scaliger a dites aux Catholiques, & même aux saints Peres.

Pour moi, reprit Mr. le Chevalier, je suis obligé à B. de la peine qu'il a prise de traduire la plûpart de ces injures en François, car elles ont une grace particuliére en nôtre (a) Langue, quand elles sont traduites fidellement comme sont celles-ci. C'est quelque chose de fort consolant pour un homme qui veut s'instruire, & qui cherche dans le Recueil de B. les Regles de la belle Critique, de trouver la maniere galante dont les Savans de profession traitoient ceux qui combattoient leurs sentimens, & de voir en lisant le Chapitre de Joseph Scaliger, que cet homme de qualité, *ce souverain génie*, selon Monsieur de Thou, appelloit Genebrard *une bête insolente*, Clavius *un homme de bouë*, *un apprenti*, Gretzer *un Mulet Loyolitique*, Ricobon *un butor*, Robortel *un grand ratisseur*, Feüardent *une étable d'ignorance*, le Cardinal du Perron *un Charlatan*, *un coureur de ruës*, le Cardinal Bellarmin *un Athée*, le Pere Coton *un fat*, *un bavard*, *un fou*, saint Athanase *un fourbe*, saint Ambroise, & saint Augustin *des ignorans*, saint Chrysostome *un orgueilleux vilain*, saint Jerôme *un gros âne*, & *un Moine insensé*, sans parler de beaucoup d'autres complimens de cette sorte, ni d'autres injures si infames, que je n'ose les raporter, & dont le Bibliothecaire prend soin de conserver la mémoire à la postérité.

(a) Tome 2. Partie II. p. 178, 179, 180.

rité. N'eſt-il donc pas vrai, qu'on lui a bien de l'obligation, que ces endroits-là donnent beaucoup d'agrément à ſon Livre, & engagent extrêmement un Lecteur honnête-homme?

Pardonnez-nous ces préludes, Monſieur, dit Mr. le Chevalier à Mr. l'Abbé: ils ne ſont pas tout-à-fait inutiles. Ils prouvent que B. ſait beaucoup de fatras; & que ſi cette Science étoit reçuë à l'Académie, il auroit un droit que perſonne ne lui diſputeroit.

Mais il s'agit de voir ſi B. ſait les Critiques, les Grammairiens, les Traducteurs, & les Poëtes. Je ne ſai pas trop comment nous pourrons le découvrir; puiſque B. fait profeſſion de ne nous parler des Livres que ſur le rapport d'autrui. Nous reconnoîtrons à la vérité, ſi B. ſait ce que les Critiques ont jugé des Auteurs; mais nous aurons peine à reconnoître s'il ſait les Auteurs mêmes, ſur leſquels il écrit.

Il me ſemble, Monſieur, répartit Mr. l'Abbé, que quand on écrit ſur un Auteur que l'on ſait, on écrit en homme ſavant, ſur tout lors qu'on ne s'étudie point à ſe cacher: & quelque étude qu'on y apporte, il échappe toûjours des traits, qui trahiſſent l'Ecrivain, & font connoître ſa ſcience.

Je n'ai pas remarqué, dit Mr. le Chevalier, que B. ſe ſoit fait un art de cacher ſa ſcience: c'eſt une maniere d'humilité, qu'il n'a point appriſe au Séminaire de Beauvais. Si donc B. ſait les bons Auteurs,

LETT. II. teurs, cela paroîtra dans la maniére dont il écrira de leurs Ouvrages. Ainsi prenons le Tome des Critiques; choisissons-en un parmi les anciens, que les gens de belles Lettres doivent savoir; & voyons de quelle sorte B. en écrit.

Comme ces Messieurs avoient formé le dessein de s'entretenir de vôtre Recueil, avant que je fusse entré, vos neuf volumes étoient sur la table, avec les remarques qu'ils avoient faites. En attendant qu'on m'apportât les miennes, que j'avois envoyé querir, je pris les Livres de mon côté. J'ouvris la seconde partie (*a*) du second tome; je tombai sur Aulu-Gelle, & je dis: Messieurs, je trouve un Critique tel que nous le cherchons: c'est l'Auteur des Nuits Attiques, sur lequel un savant Jésuite a fait un nouveau Commentaire, que B. ne cite point; mais il en cite assez d'autres, qui appuyeront solidement tout ce qu'il vous plaira de décider de ce célébre Auteur.

Jugez-vous, Messieurs, qu'Aulu-Gelle ait de la délicatesse? vous en jugez comme saint Augustin: mais si vous jugez au contraire qu'il a des manieres d'élégance fort rudes, le jeune du Verdier, & bien d'autres seront de vôtre sentiment. Trouvez-vous que la phrase de ce Grammairien soit belle? vous êtes de l'opinion d'Erasme, qui assure que les Savans admiroient la phrase d'Aulu-Gelle, parce qu'elle est naturelle: mais si vous trouvez le con-

(*a*) 2. Tome I. Partie p. 300. 301. 302. 303. 304.

contraire vous ne laisserez pas de vous rencontrer encore avec Erasme, qui nous apprend que la phrase d'Aulu-Gelle ne plaisoit pas à tout le monde à cause de son affectation, c'est-à-dire, parce qu'elle n'étoit pas naturelle. LETT. II.

Peut-être que la négligence d'Aulu-Gelle vous fait de la peine? pourquoi non? elle en a fait à d'autres qu'à vous: le jeune du Verdier s'est emporté contre lui là-dessus, si nous en croyons B. Peut-être aussi louez-vous l'exactitude de cet Ancien? vous avez raison: Juste Lipse l'avoit louée long-tems avant vous.

Valla, Henry Estienne, le P. Vavasseur, considérent Aulu-Gelle comme un savant Critique, ils estiment son Recueil, & le mettent au rang des bons Livres; à vous permis de suivre leur sentiment; mais comme les goûts sont différens, il se peut faire que vous ne croyiez point qu'Aulu-Gelle mérite tant d'honneur, & que vous regardiez son Livre comme une compilation imparfaite, mal digérée, sans ordre, & qui doit faire passer son Auteur pour un assez méchant Ecrivain. Si c'est-là vôtre pensée, B. vous apprend que Vivès en a jugé comme vous: & si le Bibliothéquaire ajoûte que le Jugement de Vivès est passionné, il vous dit en même tems que Scaliger le croioit aussi d'abord; mais qu'après y avoir fait réfléxion, il l'a trouvé équitable.

Bornez-là vos jugemens, Messieurs, si vous voulez qu'ils soient fondez sur le Re-

LETT. II. Recueil de B. car je viens de vous débiter toute la doctrine de son Recueil sur Aulu-Gelle, & sur les Nuits Attiques. Jugez-vous de là qu'il sache cet ancien Critique, & son Ouvrage?

Je conclus tout le contraire, répondit Mr. le Chevalier. Car si B. avoit sû Aulu-Gelle, il nous auroit apris nettement ce que c'est que les Nuits Attiques; & sans nous laisser dans l'embarras, où nous jette toute cette contradiction des Auteurs dont il rapporte les sentimens, il nous auroit dit ce qu'il faut savoir du titre, du fonds, du stile, & de toutes les circonstances de cet Ouvrage.

Bien loin qu'il y ait lieu de croire que B. sache Aulu-Gelle, ajoûta Mr. l'Abbé, il est très-probable qu'il ne l'a point lû: au moins le cite-t-il à faux dans son Eclaircissement; & dans un endroit où il devoit parler juste. On lui avoit reproché d'avoir attribué au Pere Sirmond une Science médiocre: il répond que la *médiocrité* qu'il attribuë à ce savant homme, sur un témoignage irréprochable, signifie quelque chose de parfait; que c'est *cette médiocrité, dont Horace a fait de si grands éloges*; que c'est *celle qu'Aulu-Gelle a louée dans Térence, quand il l'a opposée à l'abondance de Pacuvius, & à la séche-resse de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage qu'il avoit d'être au milieu de ces extrémitez.* Ce sont les paroles de Baillet.

Nous examinerons ailleurs ce que vaut cette réponse, & la comparaison que B. fait

ſait de la prétenduë *médiocrité*, dont parle Horace, & de celle dont parle Aulu-Gelle: je dis ſeulement à preſent que B. impoſe à Aulu-Gelle. LXXIII

Il eſt manifeſte que ce Critique ne préfére point, ni n'oppoſe point *la médiocrité dans Terence, à l'abondance de Pacuvius, ni à la ſécbereſſe de Lucilius*, ni qu'il ne releve point *l'avantage que Térence a d'être au milieu de ces deux extrémitez*: il ne faut pour en être convaincu, que lire l'endroit * d'Aulu-Gelle que B. cite. Je l'ai tranſcrit cet endroit, & je vais le traduire.

„ Il y a, dit Aulu-Gelle, ſoit en vers, „ ſoit en proſe, trois ſortes de ſtiles ap„ prouvez, que les Grecs appellent de ca„ racteres. Le premier s'appelle le grand „ ſtile, le ſecond, le petit; & le troiſié„ me, le médiocre. Le grand ſtile a de „ la dignité & de l'abondance; le petit a „ de l'agrément & de la ſubtilité; & le „ médiocre, ſitué entre les deux, tient „ de l'un & de l'autre... Varron nous ap„ porte de vrais modéles de ces différens „ ſtiles. Il nous propoſe Pacuvius, com„ me

* Aulu-Gelle, *Noct. Attic. lib.* 7. *c.* 14. *Et in carmine, & in ſolutâ oratione, genera dicendi probabilia ſunt tria, quæ Græci* Characteres *vocant. Nos quem primum poſuimus, uberem vocamus, ſecundum gracilem; tertium mediocrem. Uberi dignitas atque amplitudo eſt; gracili venuſtas & ſubtilitas, medius in confinio eſt, utriuſque modi particeps. Vera autem & propria hujuſcemodi formarum exempla in Latinâ linguâ Varro eſſe dicit, ubertatis Pacuvium, gracilitatis Lucilium, mediocritatis Terentium.*

LIVR. II. „ me le modéle du grand ; Lucilius, com„ me le modéle du petit ; & Terence „ comme le modéle du médiocre. Voila tout ce que dit Aulu-Gelle.

Vous voiez, Messieurs, qu'Aulu-Gelle ne loue la médiocrité dans Térence, qu'en disant que Varron propose Térence, comme un modéle du genre médiocre : or il loue de la même sorte Pacuvius, & Lucilius, en disant que Varron les propose comme des modéles parfaits, chacun en son genre : il ne compare pas ces trois modéles ensemble ; il n'est donc pas vrai, ce que dit Baillet, qu'Aulu-Gelle loüe la médiocrité dans Térence *en l'opposant à l'abondance de Pacuvius*, *&* *à la séchéresse de Lucilius*.

Il n'est pas vrai non plus, qu'Aulu-Gelle ait relevé l'avantage que Térence avoit *d'être entre les deux extrémitez*. Ce savant Critique n'a pas regardé les deux genres d'écrire, de Pacuvius, & de Lucilius, comme deux extrémitez vicieuses, ainsi que B. semble le dire ; puis qu'Aulu-Gelle propose ces deux genres approuvez, aussi bien que le genre médiocre. Aulu-Gelle n'a point exprimé le caractére de Lucilius, par la *séchereße de Lucilius*, comme B. l'exprime ; pour trouver une extrémité vicieuse : le mot Latin, *gracilitas*, qu'Aulu-Gelle employe pour marquer le petit stile de Lucilius, ne signifie point *la séchereße*: car la séchéresse est un défaut ; & le stile de Lucilius paroît si parfait à Varron, qu'il le propose pour modéle en son genre.

Ce

Ce n'eſt donc point un jugement téméraire, Meſſieurs, conclut Mr. l'Abbé, de dire qu'il ne paroît pas que B. ait lû Aulu-Gelle: car s'il l'avoit lû, au moins dans l'endroit qu'il cite, il n'auroit pas dit *qu'Aulu-Gelle a loué la médiocrité dans Térence, quand il l'a opposée à l'abondance de Pacuvius, & à la ſécheresſe de Lucilius, & quand il a relevé l'avantage que Térence avoit d'être entre les deux extrémitez.* LETT. II.

Mais, Meſſieurs, pourſuivit Mr. l'Abbé, il y a bien d'autres Critiques, & d'autres Grammairiens qu'Aulu-Gelle: & ſi B. ſait les autres, on peut lui pardonner de ne pas ſavoir celui-ci.

Il eſt aiſé de nous en inſtruire, repris-je; nous avons ſes Livres entre les mains: paſſons d'Aulu-Gelle à Pétrarque: ſi vous le ſouhaitez, Meſſieurs, je lirai ce que B. en écrit.

Ne vous en donnez pas la peine, Monſieur, me dit Mr. le Chevalier, B. écrit de Pétrarque à peu près comme il écrit d'Aulu-Gelle: il ne nous apprend rien des Ouvrages de ce grand homme. Peut-être que, quand il nous parlera de lui en écrivant ſur les Poëtes, & ſur les Philoſophes, il nous apprendra pourquoi il l'a placé parmi les Grammairiens, & qu'il nous rapportera alors les Ouvrages de Critique, que ce célébre Auteur a fait. Il ne nous parle à préſent que de ſon ſtile, & de la connoiſſance qu'il avoit des Langues, Grecque, Latine, & Italienne: encore nous parle-t-il avec tant de con-

LETT. II. tradiction de la maniere dont cet Auteur écrit en Latin, que le Critique qu'il cite là-dessus, dit tout à la fois que Pétrarque avoit *un grand stile*, & *un stile pressé*: c'est l'expression de Baillet.

Mais pour ne point perdre le tems dans une plus longue discussion, ajoûta Mr. le Chevalier, il faut convenir que B. ne vous instruit pas mieux sur les anciens Critiques, & sur les Grammairiens, que sur Aulu-Gelle, & sur Pétrarque: ainsi à juger de la Science de B. par ce qu'il écrit des Critiques & des Grammairiens, on peut dire avec fondement qu'elle est fort mince, & fort legére.

A ne vous rien déguiser, répondit Mr. l'Abbé, je crois que B. n'a étudié les anciens Critiques & les Grammairiens, que dans les Commentateurs, & dans les Bibliothéquaires: mais quoique ces sources ne soient pas aussi pures que les Auteurs mêmes, elles ne laissent pas d'être fort utiles, ou au moins fort abondantes. Voiez combien de choses B. en a tirées, pour remplir les Chapitres d'Erasme, de Scaliger, de Lipse, de Casaubon, de Saumaise, & de beaucoup d'autres Savans de profession.

Il est vrai, reprit Mr. le Chevalier, que B. fait sur tous ces Doctes des remarques fort réjouïssantes. Ces Messieurs les Grammairiens, que vous venez de nommer, sont *des* (a) *Phénix du siécle*, *des vainqueurs de la barbarie*, *des libérateurs des saints*

(a) Tome II. Partie 2. p. 2. Erasme.

saints Peres, des héros incomparables, l'étonnement de tous les siécles, des Empereurs (a) du monde savant; des Monarques de la République des Lettres, des Hercules, des (b) Apollons, des Mercures, des Jupiters, des flambeaux jettez du haut des Cieux, pour éclairer tous les Arts & toutes les Sciences, des Soleils du monde, des Anges incarnez, des Divinitez humaines (c), des Dieux, des Diables. Ne sont-ce pas là des éloges fort plaisants?

Assûrément, Monsieur, repartis-je: mais ce qui m'a encore beaucoup diverti, ajoûtai-je, c'est que B. commence les caractéres des grands Auteurs par de grandes loüanges, & qu'il les finit par de grandes injures. A présent que j'ai mes remarques, je vais vous donner des éxemples. Joseph Scaliger est d'abord, comme vous l'avez remarqué, *le Monarque des Sciences:* mais sur la fin, *sa souveraineté (d) dégénere en tyrannie, & en domination pédantesque.* On place son Altesse de (e) Verone en Hollande; & là on lui donne pour Sceptre une ferule en main, avec laquelle on lui fait galamment régenter toute la terre. Au commencement le même Scaliger est *un Jupiter (f) Epiphane, toûjours propice, & toûjours secourable à ceux qui l'invoquent; il est le sang*

(a) *Ibid.* Joseph Scaliger. p. 168.
(b) pag. 169.
(c) *Pag.* 49. Jules Scaliger.
(d) *Pag.* 177.
(e) *Ibid.*
(f) pag. 169.

LETT. II. qu'à l'occasion de ce second
(*a*) on parlera des cinq aut
y a quelque apparence, que
tier appartient à la Gram-
Il est manifeste que de
d'Ariste & d'Eugene,
à la Grammaire Fran
tien sur la Langue
dit-il seulement,
rence, que l'Ou
la Grammaire
rence: c'est , dit
trepris cet O de bon goût,
du flux & re, né également
du bel esp our l'Eloquence, &
vises, q sujet de se loüer de B.
le géni vant que j'eûsse lû les Juge-
de tr savans, que l'Auteur écrivoit
dron ur un homme pressé, qui avoit
volumes dans la tête, avant que de
mmencer le premier: mais en lisant cet
ouvrage, j'ai trouvé presque à chaque feuillet de quoi me persuader, que cet illustre ami n'avoit lû de B. que le neuviéme volume, & de ce volume, que l'endroit qui le regardoit. Quoi qu'à dire vrai, cet endroit-là n'ait rien de remarquable, sinon qu'il exprime sans barbarisme des sentimens également injustes & desobligeans.

On peut bien pardonner à un homme, qui écrit beaucoup, quelques défauts de politesse & d'éxactitude; mais on ne doit pas lui pardonner ni de faux termes, ni de méchantes phrases, ni des constructions vicieuses, ni des fautes contre la netteté

&

fait point les Auteurs : car s'il favoit le fonds de leurs Ouvrages, il ne s'amuseroit point à rapporter des choses si basses, & ne donneroit point tant à retrancher à ceux qui prendront la peine de réformer son Recueil. LETT. III.

Comme l'on n'a point fait de Commentaires sur les Critiques, ni sur les Grammairiens François, dit Mr. l'Abbé, peut-être que B. les aura lûs, & qu'il en aura parlé plus savamment : il me semble au moins qu'il écrit assez bien sur le Pere Rapin (*a*) Jésuite.

Il en écrit en bon Bibliothéquaire, repliqua Mr. le Chevalier; il nous donne une idée générale des Livres de ce Pere: il nous apprend de quoi ils traitent, & quelle utilité on en peut tirer.

Il seroit à souhaitter pour l'honneur de B. & pour l'utilité publique, repris-je, qu'il eût écrit sur tous les Auteurs, comme il a fait sur le Pere Rapin: son Recueil seroit un bon Ouvrage.

Quand B. auroit écrit de tous les Livres des Critiques, comme il écrit de ceux du Pere Rapin, reprit Mr. le Chevalier, cela ne prouveroit pas qu'il fût les Critiques, mais seulement les Préfaces, les Avant-propos, & les desseins de leurs Livres. Ce que B. nous rapporte des huit Traitez de ce savant & judicieux Critique, ne demande point d'autre lecture, que celle de la maniére de Préface qui est à la tête de ces huit Traitez.

Ce

(*a*) 2. Tome Part. I. p. 32.

M 3

LETT. II. Ce que B. a écrit des Livres du Pere Bouhours, dans le Tome des Grammairiens François, ajoûtai-je, montre qu'il n'a pas lû ses Livres, non pas même les Préfaces; & ce n'est pas savoir les Grammairiens François, que de n'avoir pas lû celui-ci.

Baillet parle des trois Ouvrages, que le Pere Bouhours a faits sur la Langue Françoise, c'est-à-dire, du second Entretien d'Ariste & d'Eugéne, des Doutes du Gentil-homme de Province, & des Remarques nouvelles.

Il commence par les Doutes: & toute l'instruction qu'il nous donne sur le fond de cet Ouvrage, se reduit à ce jugement qu'il (*a*) prononce de sa propre autorité: „ C'est une censure de quatorze ou quinze des Messieurs de l'Académie, & de „ huit des Messieurs de Port-Royal. Si B. avoit lû l'Epître, dans laquelle l'Auteur des Doutes rend compte de son Ouvrage, il nous auroit dit en bon Bibliothéquaire, que *les Doutes sur la Langue Françoise* „ sont des difficultez, qui ont arrêté l'Auteur, en lisant les plus excellents Livres François, & sur lesquelles il consulte Messieurs de l'Académie Françoise: que ce Livre a comme quatre parties dont la premiere regarde le choix des mots, la seconde, la pureté des phrases, la troisiéme, la régularité de la construction, la quatriéme, la netteté, & l'exactitude du stile. Si B. avoit lû tout le Livre, il auroit

(*a*) Tome 2. Part. 3. p. 233.

roit pû ajouter en Juge équitable, que l'on LETT. II.
y trouve par tout une Critique fine & délicate, qui apprend à douter, & même à décider; que l'Auteur ne se contente point de découvrir le mal, mais qu'il y applique aussi-tôt le reméde, c'est-à-dire, qu'il ne montre pas seulement les fautes, mais qu'il les corrige; que cet Ouvrage est très-poliment écrit, & merveilleusement instructif: & que ceux qui se mêlent d'écrire, ne sauroient le lire assez.

Enfin pour écrire en homme qui a des prétentions sur l'Académie Françoise, B. auroit réformé le jugement qu'il rapporte, que *l'aversion que l'Auteur a pour Messieurs de Port-Royal, & que la passion qu'il témoigne pour Monsieur de Vaugelas, (a) lui ont fait reprendre, & soûtenir plusieurs choses, qui ne doivent être ni reprises ni soûtenuës.* Il auroit remarqué, que des personnes qui savent nôtre Langue aussi bien que celui qui a porté ce jugement, & qui étoient aussi intéressées que lui & à justifier ce que l'Auteur des Doutes a repris, & à condamner ce qu'il a soûtenu, n'ont, au moins que je sache, ni justifié aucune des choses qu'il a reprises, ni condamné aucune des choses qu'il a soûtenües.

Baillet auroit conclu par dire, que cet Ouvrage montre que nos plus excellens Ecrivains, quoi qu'ils soient les maîtres de la Langue, sont toûjours esclaves de l'usage; que plus un Ecrivain est estimé, moins

(a) *Ibid. pag.* 234.

LETT. II. moins il se doit négliger ; & que la réputation des Ouvrages, à laquelle la brigue a eû beaucoup de part, diminuë avec le tems ; parce qu'il vient tôt ou tard quelque Critique éclairé, qui ne se laisse pas tromper par les préjugez, & qui détrompe les autres.

Il est vrai, répondit Mr. l'Abbé, que B. parle fort superficiellement des Doutes sur la Langue Françoise: mais les Livres du Pere Bouhours sont si connus, qu'il auroit été fort inutile de faire connoître celui-ci par une plus longue explication.

Fort bien, Monsieur, repartis-je: mais outre qu'un faiseur de Recueil doit porter ses vuës plus loin que son siécle; si B. s'est crû dispensé de nous instruire sur le Livre des Doutes, parce qu'on connoît ce Livre ; il devoit aussi se dispenser de faire un ramas de toutes les pauvretez qu'on a écrit contre le P. Bouhours, parce qu'on savoit assez ce que c'étoit que *les Sentimens de Cléanthe*, & *les nouvelles Observations de Mr. Ménage*.

Pardonnez-moi, reprit sérieusement Mr. le Chevalier, B. a dû soûtenir son caractére, & continuer à nous montrer, que ce qu'il sait le mieux, c'est les injures qu'on a écrit contre les bons Ecrivains anciens & modernes; & que ce qu'il sait le moins, c'est leurs Ouvrages.

Baillet sait encore moins *les Remarques nouvelles*, que *les Doutes*, ajoûtai-je. Il faut au moins qu'il ait parcouru les *Doutes*, pour compter le nombre des Messieurs de

l'Aca-

l'Académie Françoise, & des Messieurs de Port-Royal, dont il prétend que ce Livre est la censure : mais il faut qu'il n'ait pas même parcouru les Remarques, pour en écrire ainsi. „ Pour ce qui regarde (*a*) le „ Livre des Remarques nouvelles, on au„ roit crû volontiers que ce seroit une „ explication, ou une réponse, en forme „ de réfutation, aux Observations de Mr. „ Ménage, si l'Auteur ne nous avoit „ averti lui-même, que ses Remarques „ ont été faites particuliérement pour ré„ gler le stile. “

Si B. avoit parcouru les Remarques, il auroit vû que la premiere où il est parlé des Observations de Mr. Ménage, est sur le mot, *Vénusté*. Or cette remarque se trouve à la fin de la page deux cens vingt-cinquiéme, c'est-à-dire, au delà de la moitié du Livre, tout le Livre ne contenant que quatre cens treize pages. Et si B. avoit fait cette réfléxion, quand même l'Auteur des Remarques ne l'auroit pas averti qu'il les a faites pour régler le stile, *il n'auroit pas crû volontiers que la moitié de ces Remarques seroit une explication, ou une réponse, en forme de réfutation, aux Observations de Monsieur Ménage*; puisque dans cette premiere moitié, il n'auroit rien trouvé, qui regardât ces Observations.

De plus la seconde moitié de ce Livre contient environ six-vingts Remarques, dont huit seulement parlent des Observations de Mr. Ménage. Je demande donc à

(*a*) Tome 2. Part 3. pag. 234.

LETT. II. à B. ſur quel fondement *il auroit crû volontiers, que* les cent douze Remarques, où il n'eſt pas dit un mot des Obſervations, *ſeroient une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Obſervations de Mr. Ménage, ſi l'Auteur des Remarques ne l'avoit averti lui-même qu'il les a faites pour régler le ſtile.*

Ne croiriez-vous pas volontiers, Meſſieurs, que B. n'a pas lû les Remarques nouvelles, puis qu'il en écrit de là ſorte? Mais n'eſt-ce pas ſe décrier beaucoup, que de prononcer ſi légérement ſur un Livre qu'on n'a point lû? De quelle maniere peut-on penſer que B. décide des Livres qui ſont moins connus, puiſqu'il oſe décider ainſi d'un Livre, qui eſt entre les mains de tout le monde? Quelle eſtime peut-on faire d'un Recueil écrit par un Auteur, qui prend ſi peu de ſoin de s'inſtruire lui-même, lui qui prétend inſtruire les autres? Il me ſemble qu'il faut éxaminer & connoître, avant que de juger.

Mais, Monſieur, interrompit Mr. le Chevalier, que dites-vous de cette phraſe d'un prétendant à l'Académie? *On auroit crû volontiers, que ce ſeroit une explication, ou une réponſe, en forme de réfutation, aux Obſervations de Mr. Ménage.*

Ces trois rimes, en *ation*, ont une grace particuliere; & le datif, *aux Obſervations*, convient bien avec *réponſe*, qui démande un datif, mais ne convient point avec *explication*, qui régit le génitif, & fait une conſtruction fort jolie. Comment

un

un homme, qui écrit de la sorte, ose-t-il écrire contre le Pere Bouhours?

Ce n'est-là qu'un petit trait de la belle liberté de Dupleix, repliquai-je, surquoi je n'ai encore rien à dire: nous n'examinons pas à présent le stile de B. Je demande seulement à Mr. l'Abbé, si lors qu'un Livre contient plus de deux cens huit Remarques, qui n'ont aucune liaison entre elles, & subsistent toutes par elles-mêmes, il suffit qu'on ait parlé seulement dans huit de ces Remarques de Mr. Ménage, & de ses Observations, pour dire de tout le Livre, *On auroit crû volontiers que ce seroit une explication, ou une réponse, en forme de réfutation, aux Observations de Mr. Ménage?*

Oui, Monsieur, répondit froidement Mr. l'Abbé, cela suffit à B. de la même maniere que ce lui est assez qu'Ariste & Eugene ayent fait un Entretien sur la Langue Françoise, pour dire, que *l'Ouvrage entier n'aiant été entrepris par l'Auteur, que pour faire voir sur toutes choses en quoi consiste le génie de nôtre Langue, & pour tâcher de tracer un modéle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode, il appartient à la Grammaire Françoise.*

C'est là nous apprendre finement, repris-je, que B n'est pas plus savant sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, que sur les Remarques nouvelles. Il me semble que ce n'est pas montrer qu'on sache l'Entretien sur la Langue Françoise, que de le confondre avec les cinq autres, & de ne nous en rien dire autre chose, sinon

LETT. II. à B. sur quel fondement *il aur*
lontiers, *que* les cent douze
où il n'est pas dit un mot
tions, *seroient une expl*
réponse, *en forme de re*
servations de Mr. M
des Remarques ne l'
qu'il les a faites po

Ne croiriez-v *partient à*
sieurs, que B. voici *l'appa-*
nouvelles, pr r, dit B. n'a en-
Mais n'est- c'est-à-dire, n'a parlé
que de pr s de la mer, du secret,
Livre qu' u je ne sais quoi, des de-
niere pe *ur faire voir en quoi consiste*
Livres *nôtre Langue*, *& pour tâcher*
ose d *un modéle pour ceux qui vou-*
les r *arler & écrire à la mode.*
me ne sais si l'Auteur des Entretiens a
ur élé à B. le mystere de ses intentions:
s' ais je crois que le Pere Bouhours a
tâché de tracer un modéle à ceux qui voudront parler & écrire à la mode, comme B. a tâché *d'en tracer un à ceux qui ne voudront ni parler*, *ni écrire à la mode.* D'où je conclus que tout le Livre des Entretiens, & tout le Recueil de B. appartiennent à la Grammaire Françoise, comme tous les Livres bien écrits & mal écrits en nôtre Langue appartiennent à la Grammaire Françoise.

Peut-être que B. sait mieux les Remarques de Mr. de Vaugelas, que les Li-

(a) Tome 2. Part. 3. pag. 235.

…Pere Bouhours, dit Mr. l'Ab- LETT. III.
…it de ce célébre Académi-
…ouve qu'il sait le bien
… de son Livre: mais
…ns si B. a une par-
…e Langue, nous
…t des Remar-
…ion du Gen-
Pour un Picard,
…n Vaugelas.
…inons si B. sait les Tra-
… Poëtes. Si vous m'en
…ssieurs, interrompit Mr. le
…, nous nous dispenserons de la
… de cet ennuyeux éxamen. De la
…aniere que B. écrit des Traducteurs & des Poëtes, il paroît les savoir, comme il paroît savoir les Critiques & les Grammairiens. Il y a pourtant cela à dire sur les Traducteurs, qu'il parle de plusieurs Traducteurs François, dont il ne sait que les louanges: & il faut ajoûter sur les Poëtes, que tout ce qu'il écrit des deux plus célébres de l'Antiquité, Homére, & Virgile, est quelque chose de si mince, quoi qu'énorme pour sa longueur, & de si confus, qu'on peut dire avec justice qu'il n'y a rien d'arrangé ni de supportable, que les titres; & que c'est aussi tout ce que pourront conserver ceux qui réformeront son Recueil: encore y corrigeront-ils quelque chose.

J'y consens, dit Mr. l'Abbé, laissons les Traducteurs & les Poëtes; venons au point décisif. La belle érudition est à la

LETT. II. qu'à l'occasion de ce second Entretien, (a) on parlera des cinq autres, & *qu'il y a quelque apparence, que l'Ouvrage entier appartient à la Grammaire Françoise.* Il est manifeste que des six Entretiens d'Ariste & d'Eugene, aucun n'appartient à la Grammaire Françoise, que l'Entretien sur la Langue Françoise. Aussi B. dit-il seulement, *qu'il y a quelque apparence, que l'Ouvrage entier apartient à la Grammaire Françoise.* Et voici *l'apparence:* c'est que l'Auteur, dit B. n'a entrepris cet Ouvrage, c'est-à-dire, n'a parlé du flux & du reflux de la mer, du secret, du bel esprit, du je ne sais quoi, des devises, *que pour faire voir en quoi consiste le génie de nôtre Langue, & pour tâcher de tracer un modéle pour ceux qui voudront parler & écrire à la mode.*

Je ne sais si l'Auteur des Entretiens a révelé à B. le mystere de ses intentions: mais je crois que le Pere Bouhours *a tâché de tracer un modéle à ceux qui voudront parler & écrire à la mode*, comme B. a tâché *d'en tracer un à ceux qui ne voudront ni parler, ni écrire à la mode.* D'où je conclus que tout le Livre des Entretiens, & tout le Recueil de B. appartiennent à la Grammaire Françoise, comme tous les Livres bien écrits & mal écrits en nôtre Langue appartiennent à la Grammaire Françoise.

Peut-être que B. sait mieux les Remarques de Mr. de Vaugelas, que les Li-

(a) Tome 2. Part. 3. *pag.* 235.

Livres du Pere Bouhours, dit Mr. l'Abbé. LETT. III.

Ce que B. écrit de ce célébre Académicien, repris-je, prouve qu'il sait le bien & le mal qu'on a dit de son Livre: mais quand nous éxaminerons si B. a une parfaite connoissance de nôtre Langue, nous verrons, par l'usage qu'il fait des Remarques, s'il peut dire à l'imitation du Gentil-homme Bas-Breton, *Pour un Picard, je ne sais pas mal mon Vaugelas.*

Cependant éxaminons si B. sait les Traducteurs & les Poëtes. Si vous m'en croiez, Messieurs, interrompit Mr. le Chevalier, nous nous dispenserons de la fatigue de cet ennuyeux éxamen. De la maniere que B. écrit des Traducteurs & des Poëtes, il paroît les savoir, comme il paroît savoir les Critiques & les Grammairiens. Il y a pourtant cela à dire sur les Traducteurs, qu'il parle de plusieurs Traducteurs François, dont il ne sait que les louanges: & il faut ajoûter sur les Poëtes, que tout ce qu'il écrit des deux plus célébres de l'Antiquité, Homére, & Virgile, est quelque chose de si mince, quoi qu'énorme pour sa longueur, & de si confus, qu'on peut dire avec justice qu'il n'y a rien d'arrangé ni de supportable, que les titres; & que c'est aussi tout ce que pourront conserver ceux qui réformeront son Recueil; encore y corrigeront-ils quelque chose.

J'y consens, dit Mr. l'Abbé, laissons les Traducteurs & les Poëtes; venons au point décisif. La belle érudition est à la

LETT. II. vérité un ornement qui sied bien à un Académicien ; mais son vrai merite est la Science de nôtre Langue. Ainsi B. pourroit la posseder à un tel point, que cela suffiroit pour lui attirer les honneurs de l'Académie Françoise.

Comme B. n'a rien écrit sur nôtre Langue, repris-je, nous ne pouvons savoir la connoissance qu'il en a, que par l'usage qu'il en a fait dans ses Livres.

Un de mes meilleurs amis, dit Monsieur le Chevalier, homme de bon goût, fort habile, d'un génie rare, né également pour la Poësie & pour l'Eloquence, & qui n'avoit pas sujet de se loüer de B. m'avoit dit, avant que j'eûsse lû les Jugemens des Savans, que l'Auteur écrivoit bien pour un homme pressé, qui avoit cent volumes dans la tête, avant que de commencer le premier : mais en lisant cet Ouvrage, j'ai trouvé presque à chaque feuillet de quoi me persuader, que cet illustre ami n'avoit lû de B. que le neuviéme volume, & de ce volume, que l'endroit qui le regardoit. Quoi qu'à dire vrai, cet endroit-là n'ait rien de remarquable, sinon qu'il exprime sans barbarisme des sentimens également injustes & desobligeans.

On peut bien pardonner à un homme, qui écrit beaucoup, quelques défauts de politesse & d'éxactitude ; mais on ne doit pas lui pardonner ni de faux termes, ni de méchantes phrases, ni des constructions vicieuses, ni des fautes contre la netteté

&

& la pureté du langage. Or il y a assez peu de pages dans tout le Recueil de B. où je n'aie remarqué quelqu'un de ces défauts, excepté certains endroits que les intéressez ont fait eux-mêmes, ou que B. a fait faire par ses amis, sans les nommer. A en juger par la diversité du stile, Monsieur de Longe-Pierre n'est pas le seul Ecrivain qui lui ait prêté sa plume, quoique ce soit le seul qu'il ait nommé; & il l'a nommé fort à propos: car comme la comparaison de Corneille & de Racine est quelque chose de riche & d'éclatant, si B. s'en fût paré, sans dire que c'étoit un présent, cela auroit fait crier au voleur.

Vous ne vous plaindrez pas que B. fasse des mots nouveaux, dit Mr. l'Abbé: je n'en trouve point dans mes Remarques.

Ce ne sont pas tant les mots nouveaux qui m'ont arrêté, repliqua Mr. le Chevalier, que les mots établis, ausquels le Bibliothéquaire donne une signification toute nouvelle. Je ne vous rapporterai point tous ceux qui m'ont choqué; ce ne seroit jamais fait: voici ceux qui me viennent en l'esprit. (a) *Un stile ouvert & pressé tout à la fois*, pour signifier un stile également net & concis.

Une vie solide, pour (b) une vie entiére.

Un esprit divers, pour un (c) esprit bizarre, inégal.

Com-

(a) Tome 3. Part. 1. *pag.* 257. Homere.
(b) Tome 2. Part. 3. *pag.* 494.
(c) Tome 2. Part. 1. *pag.* 258.

Commentaire splendide, pour Commentaire (*a*) pompeux, & magnifique.

Tables pénibles, pour des (*b*) Tables d'un Livre, qui ont coûté beaucoup de travail.

Un homme trouble, comme (*c*) on dit, *de l'eau trouble*.

Sonnet licentieux, pour un Sonnet où les regles ne sont point gardées.

Vous voiez que l'usage de ces adjectifs est fort nouveau. Baillet joint ainsi en mille endroits des mots, qui selon la pensée du Pere Bouhours ne sont pas faits l'un pour l'autre, & sont fort surpris de se trouver ensemble.

Il me semble que B. a quelquefois des expressions fort vives, dit Monsieur l'Abbé. Que dites-vous de *fanfares dans les mots*, *fanfares dans la pensée*, pour dire faste, ostentation?

Des titres de Livres, *qui ont des airs de Fanfarons*, pour des titres ridicules, pleins d'une sotte vanité?

Des Auteurs de la premiere trempe?

L'expression de B. qui me plaît le plus, repartit Mr. le Chevalier, est *la Comédie de longue robe*. Elle exprime naturellement la Comédie Romaine, & elle est selon le génie de nôtre Langue, qui aime à peindre les personnes par les habits. Ainsi comme nous avons en France de Prevôts de robe courte, B. donne aux Ro-

(*a*) Tome 2. I. Partie *p*. 220.
(*b*) *P*. 137.
(*c*) Tome 2. Part. 3. *p*. 159.

Romains une Comedie de longue-robe.

Je ſuis d'avis, ajoûtai-je, que B. apelle auſſi les Romains des gens de longue robe.

Je ne vois à cela qu'une difficulté, repondit Mr. l'Abbé, c'eſt que cette expreſſion confondroit les Romains avec les gens du Palais.

Pardonnez-moi, repartis-je; B. a pourvû à cela, en appellant les gens de Palais, *des gens de robe & de ſac*. A l'occaſion de cette penſée de Quintilien, que *la Muſe de Théocrite étoit trop timide pour mettre le pied dans les Villes, bien loin d'oſer paroître au Barreau*, B. fait cette réfléxion ſérieuſe: (*a*) *Auſſi ne ſauroit-on croire que Théocrite ait voulu écrire pour des Orateurs, & qu'il ait eû deſſein de former des gens de robe & de ſac.*

Sérieuſement, Meſſieurs, dit Mr. le Chevalier, l'expreſſion n'eſt pas jolie; & ſi j'étois homme de Palais, je ferois là-deſſus un procès à Baillet. L'on ne peut entendre nommer *des gens de robe & de ſac*, ſans penſer aux gens *de ſac & de corde:* & je ſuis ſurpris, que le Bibliothecaire du Chef des Orateurs, n'ait pas plus de reſpect pour les Orateurs.

Baillet s'embaraſſeroit fort peu d'un ſemblable procès, repartit Mr. l'Abbé; il ſait ſe defendre: voiez comme il a maintenu le mot de *médiocrité*, contre ceux qui lui ont reproché qu'il s'en étoit ſervi mal à propos, en parlant de la ſcience du Pe-

(*a*) Tome 3. Part. 1. 418. Theocrite.

LETT. II. Pere Sirmond; comme s'il eût voulu marquer par ce terme, que ce Pere, qui étoit un des plus savans hommes de son siécle, n'eût eû qu'une science médiocre. Vous savez qu'il a traité ces Censeurs-là de chicaneurs, *qui ont employé l'ambiguité d'un mot pour lui faire un procès*; & qu'il leur a bien dit, que *le mot de médiocrité se trouve à l'épreuve de leur critique.*

Il est vrai, répondit Mr. le Chevalier, que B. triomphe sur le mot de *médiocrité*. Le mal est qu'il triomphera là-dessus impunément : car on ne peut pas montrer tout le ridicule, & toute la contradiction des raisonnemens qu'il fait, pour défendre la signification qu'il donne à ce mot, sans prononcer un nom, pour lequel nous avons une très-profonde & très-sincére vénération ; & il ne seroit point séant de faire entrer un homme de ce haut rang dans une question de Grammaire. Il seroit, je pense, aussi surpris que nous, cet homme si sage & si éclairé, que Baillet eût fait un Livre, & qu'il eût osé citer une personne aussi grave que lui sur la brouillerie du Calepin avec le Polyanthea.

Tout ce qu'on se permet de dire, est que B. n'a pas raison de se plaindre qu'on l'ait chicané sur l'ambiguité d'un mot. On ne l'a point du tout chicané: on y a été de bonne foi. On a crû, qu'en parlant de deux Savans & de leur science, il entendoit le mot de *médiocrité*, comme tout le monde l'entend; & que lors qu'il opposoit *la médiocrité du Pere Sirmond à la pro-*

fon-

fondeur & à la vaste étenduë de l'érudition du Pere Petau, il attribuoit au Pere Sirmond une science mediocre, en comparaison de celle du P. Petau.

L'on n'avoit pas même sujet de douter que B. prît le mot de *médiocrité* dans un autre sens qu'on ne le prend d'ordinaire, parce qu'on ne peut lui en donner un autre dans l'endroit où il l'a placé, & que ce mot n'a en cet endroit-là nulle ambiguité. Il ne faut que le lire, (*a*) pour en être persuadé.

Ainsi avant que B. se fût expliqué dans son Eclaircissement, & qu'il eût déclaré que la *médiocrité du P. Sirmond*, signifioit la science parfaite du P. Sirmond, ce n'étoit pas le chicaner, ni lui faire un procès sur l'ambiguité d'un mot, que de se plaindre qu'il n'eût donné au Pere Sirmond qu'une science médiocre: & ce n'étoit pas non plus sans fondement que le Pere Commire (1), bon Jesuite, choqué de ce que B. faisoit une peinture si desobligeante du P. Petau, & si injuste du P. Sirmond, se recrioit,

Nec, Sirmonde, tibi, ô scelus! pepercit.

Mais présentement tous les partisans du Pere Sirmond doivent être contens de B. car il se rétracte d'une maniére fort honnête. Il avoit dit (*b*) que le P. Petau passoit

(*a*) Tome 2. part. II. *pag.* 276. 177.

(*b*) pag. 276.

(1) Il faloit dire *Menage*, comme l'a remarqué M. de la Monnoye, Tom. III. Part. I. *p.* 36. Not. 1. [*Add. de l'Ed. d'Amst.*]

I. Part, II. soit le P. Sirmond de plusieurs coudées; & il dit à present (a) que la médiocrité éleve le P. Sirmond au dessus du mérite du P. Petau. Il fait plus : car il employe toute sa Logique pour le prouver. Voici le précis de ses raisonnemens.

La médiocrité, selon la Grammaire, n'est autre chose qu'un juste milieu entre le trop & le trop peu..... C'est une vertu si rare entre les Savans, qu'il est plus aisé de les trouver à quelqu'une des extrémitez de la science, (c'est à dire à l'ignorance, ou à l'excès de la science) que de les voir toucher à ce juste milieu, qui ne consiste que dans un point. Or le P. Sirmond touche à ce juste milieu; le P. Petau est à quelqu'une des extremitez de la science, c'est à dire, au trop, ou au trop peu de science. Donc le P. Sirmond a la médiocrité de la science. Donc la médiocrité éleve le P. Sirmond au dessus du mérite du P. Petau.

Voila le premier raisonnement : en voici d'autres. Horace fait de grands éloges de la médiocrité, qui fait la perfection des Ouvrages d'esprit. Donc on peut faire de grands éloges de la médiocrité de la science du P. Sirmond.

Il y a dans Virgile une médiocrité qui au jugement de Scaliger, & du P. Rapin, rend ce Poëte preferable à Homére. Il y a dans Terence une médiocrité, qu'Aulu-Gelle préfere à l'abondance de Pacuvius, & à la sécheresse de Lucilius, & que Mr. de

(a) Tome 3. Part. 1. Eclaircis. pag. 36.

de Balzac appelle toute d'or, toute pure, toute brillante, qu'il préfere au genre sublime. Donc il y a dans le P. Sirmond une médiocrité de ſcience, qui l'éleve au deſſus du mérite du P. Petau, qui paroît infini d'ailleurs, lors qu'on le conſidére à part.

Tout cela eſt fort, comme vous voyez, & en bonne Logique. Auſſi B. reconnoît dans cette occaſion la force de ſon génie, & croit qu'il a droit, après avoir raiſonné ſi ſolidement, d'inſulter à ſes Critiques, par cette triomphante (*a*) concluſion. *Ainſi je n'ai pas ſujet de craindre, que le plus capable de mes Cenſeurs, avec toute ſa ſuffiſance & toute ſa préſomption, puiſſe venir à bout de perſuader au public, que ce que j'ai dit de la médiocrité du P. Sirmond, ſoit un éloge médiocre.*

Ne vous ſemble-t-il pas que B. devient Gaſcon, & qu'il oublie qu'il eſt Picard? B. mériteroit, dit Monſieur l'Abbé avec un peu de chaleur, qu'on lui fît voir la contradiction manifeſte, qu'il y a entre ce qu'il avoit dit de la médiocrité du Pere Sirmond au ſecond Tome, & ce qu'il en dit dans ſon Eclairciſſement. Il n'apartenoit point au Bibliothecaire de faire parler la perſonne du monde qui parloit le mieux, & qui jugeoit auſſi ſûrement du mérite que du droit des hommes. On ne doit pas ſe mêler de raporter le ſentiment de ces génies heureux, juſtes, éloquens, nez pour prononcer des oracles, à moins de pen-

(*a*) *Ibid.*

ART. II. penser & de s'exprimer comme eux: or je ne sache guéres que les enfans, qui parlent comme le Pere.

Je suis fâché que B. n'ait pas mieux défendu le mot de *médiocrité*, repris-je: car la *médiocrité du Pere Sirmond* me fait craindre pour *la rondeur de Pline*, pour *les biais de S. Cyprien*, & pour *la plénitude du Pere Rapin*. B. en parlant du Grammairien Agricola, dit qu'il sembloit *avoir representé la mesure & la cadence de Lactance, la douceur & la rondeur de Pline, la vehemence & les biais de S. Cyprien.* Et dans le parallele que B. a fait du Pere Rapin & du P. Commire, il dit (*a*) que *le Pere Rapin paroît avoir moins de rapidité, & le Pere Commire moins de plenitude.*

Il faut que j'aprenne à Mr. l'Abbé, qu'un an après que j'eûs quitté Paris, ayant trouvé par hazard les Jugemens des Savans, je les parcourus, prenant sans ordre tantôt un Tome, & tantôt un autre. Comme B. est nourri dans le regne de l'éloquence, & dans une maison où le don de la parole est hereditaire, je m'étois imaginé qu'il ne pouvoit mal écrire. Je crûs donc d'abord, que toutes les façons de parler, qui m'arrêtoient en lisant ses volumes, s'étoient introduites depuis que j'étois en Province, & je pensois être devenu barbare, parce que je ne savois point ce que vouloit dire *la rondeur de Pline*, que je n'avois pas encore lû, *les biais de S. Cyprien*,

(*a*) Tome 4. Part. 2. p. 487.

prien, pour signifier les tours d'éloquence de ce Pere, & que je ne pouvois comprendre que le Pere Commire eût *moins de plénitude* que le Pere Rapin. Cela m'obligea à écrire à Monsieur le Chevalier, pour le prier de m'aprendre les nouvelles locutions, qui s'étoient établies en mon absence: mais je ne trouvai point dans la liste qu'il eût la bonté de m'envoyer, ni *la rondeur* de l'Historien, ni *les biais* de l'Orateur, ni *la plénitude* des Poëtes.

Je n'y trouvai (*a*) point non plus ni *le sel de discernement*, qui selon B. *est répandu dans les écrits de Vossius*, ni (*b*) *monstre de doctrine*, en bonne part, pour prodige de doctrine; ni *production monstrueuse de la nature*, aussi en bonne part, pour miracle de la nature; ni (*c*) *l'Architecte du Théâtre Espagnol*, pour l'Auteur de la Comédie Espagnole; ni (*d*) *partisans pour les morts*, au lieu de partisans des morts; ni (*e*) *un homme unique dans son humanité*, pour un homme qui avoit un caractére d'honnêteté qu'on ne trouvoit point ailleurs. Il est vrai, que la personne dont B. fait l'éloge, méritoit une expression nouvelle, mais beaucoup plus noble: car on ne peut assez louër l'heureux assemblage d'une grande & belle érudition avec une extrême modestie, d'une probité & d'une vertu très-exacte avec beaucoup de complai-

(*a*) 2. Tome, II. Partie. *p.* 249.
(*b*) Grotius *p.* 246.
(*c*) Lopé de Vega, Tome 4. Part. 2. *p.* 214.
(*d*) *Ibid.* *p.* 2. Malherbe.
(*e*) Tome 2. II. Partie, *p.* 190.

ARTICLE II. plaisance, & tout cet amas de rares qualitez, qui faisoit également estimer & aimer le digne Précepteur du feu Roi, le célébre Monsieur le Févre, dont les illustres descendans ont hérité le mérite, & dont ils soûtiennent encore si bien la gloire & la réputation.

Mais laissons-là les mots; venons aux phrases, & ne prenons que les plus réjouïssantes, de peur que si nous entrions dans un plus grand détail, B. ne crût qu'il n'y a rien à reprendre dans son Ouvrage, que ce que nous y aurions repris; & qu'à cela près tout le reste est François; en quoi il se tromperoit fort.

Que dites-vous, de *se coeffer d'un Livre, d'un Poëte*, pour s'entêter d'un Livre, d'un Poëte? Je dis, repartit Mr. le Chevalier, que je ne crois pas que personne *se coeffe* de B. ni de son Recueil.

Souffrez, ajoûtai-je, que je vous raconte encore ce qui m'arriva quelques jours après que je vous eûs écrit, pour vous demander des nouvelles de nôtre Langue. En parcourant quelques-unes de nos Remarques sur les Jugemens, j'eûs cette pensée: il faut qu'il se soit fait de grands changemens dans le langage, depuis que je suis en Province. Avant ce temps-là *pervertir* ne se disoit que des créatures raisonnables: *extravaguer* c'étoit raisonner, parler hors du bon sens; on ne donnoit point *la liberté d'extravaguer*; ceux qui extravaguoient le faisoient sans y penser: on pouvoit cultiver & polir l'esprit qu'on avoit reçû de la nature,

mais

mais l'on ne pouvoit pas *se rendre bon esprit*: & j'aprends, en lisant B. que *Christophorson a perverti* (a) *des périodes*; que *Jean Chééque* (b) *s'est donné la liberté d'extravaguer selon son bon plaisir* sans s'arrêter au Grec qu'il traduisoit; & qu'*un Allemand* (c) *s'est rendu bon esprit par son travail & son industrie.* LETT. IX.

Vous eûtes donc de la joie, me dit Mr. le Chevalier, lorsque vous ne vîtes aucun de ces changemens dans ma réponse?

Assurément, repliquai-je, mais je ris de bon cœur de ce que vous me mandiez, que tandis que les Impériaux & les Turcs se battoient en Hongrie, les Piéces d'esprit & les Livres se battoient dans l'imagination de B. jusques-là, que selon le témoignage du Bibliothecaire, *le combat des chats de Lope* (d) *avoit passé sur le ventre à tout ce qu'il y avoit eû d'écrit en ce genre, & que* (e) *le petit Mercator de Rigberius, avoit rompu le coû aux deux grands volumes du Pere Garnier.*

En verité, Messieurs, vous êtes trop exacts, interrompit Mr. l'Abbé. On disoit bien en nôtre Langue, qu'un petit Livre a fait tomber deux grands Volumes: & vous ne voulez pas qu'on dise qu'il leur a rompu le coû. Les Ouvrages languiroient, si l'on ne réveilloit de temps en temps le lecteur par des expressions hardies,

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 348.
(b) Ibid. *pag.* 340.
(c) Tome 1. part. 1. *pag.* 277.
(d) Tome 4. part. 2. *pag.* 70.
(e) Tome 1. part. 1. *pag.* 447.

LETT. II. dies, & un peu poëtiques. Pour celles qui ne vous paroiſſent pas Françoiſes, la plûpart ſont Latines; & cela vient de ce que B. en traduiſant les ſentimens des Auteurs, s'atrête plus à leurs paroles qu'à leurs penſées; de ſorte que, ſans y prendre garde, il a des tours plus Latins, en écrivant en François, qu'il n'en a lors même qu'il écrit en Latin.

Pour traduire du Latin en François, repartis-je, l'on n'eſt pas diſpenſé de toutes les régles de la Grammaire Françoiſe, l'on ne doit pas ériger des adverbes en prépoſitions, ni donner des régimes à des mots qui n'en ont point. Par exemple, on ne doit pas écrire, *auparavant lui*, (*a*) pour *avant lui. Auparavant qu'elles ſoient*, pour *avant qu'elles ſoient.* (*b*) *Avoir le deſſus des modernes*, *&* *le deſſous des anciens*, pour ſignifier, que les anciens l'emportent en quelques choſes ſur les modernes, & que ces modernes l'emportent en d'autres ſur les anciens. J'avois bien ouï dire, *avoir le deſſus*, & *avoir du deſſous*, l'un & l'autre ſans régime, mais *avoir le deſſus de quelques-uns*, *&* *le deſſous de quelques autres*, ſont des phraſes que B ne doit à perſonne, & qui ne ſont que pour ſon uſage particulier.

Je ne penſe pas non plus, que nul autre que lui diſe, (*c*) *autour de l'an* 412. pour *vers l'an* 412. ni qu'on écrive jamais, comme

(*a*) Tome 3. part. 2 *pag.* 110.
(*b*) Tome 1. part. 1. *pag.* 132.
(*c*) Tome 3. part 2. *pag.* 392.

me B. écrit de la Grammaire Latine de Lilius, (a) *elle fut encore réimprimée depuis peu.* Lett. II.

Pardonnez-moi, Monſieur, dit Mr. le Chevalier; on parle ainſi dans la Province où B. a apris à parler; & je connois pluſieurs honnêtes gens de ſon païs, à qui il échappe quelquefois de dire, Vous avez été chez moi la ſemaine derniere, & je fus chez vous ce matin. L'uſage du prétérit & de l'aoriſte les embaraſſe toûjours, & je crois qu'ils s'employeroient volontiers pour faire recevoir B. de l'Academie Françoiſe, s'il avoit aſſez de crédit pour les tirer de cet embaras, & pour obtenir qu'on exprimât également par un aoriſte, ou par un préterit, les choſes paſſées depuis un ſiécle, & depuis une heure. Ce ſeroit une grande commodité de pouvoir dire en bon François, *Je vous allai encore voir depuis peu*; comme B. dit de la Grammaire de Lilius, *elle fut encore réimprimée depuis peu.*

L'on peut donc pardonner à B un aoriſte pour un préterit, ajoûtai-je; je crois même qu'on peut lui faire grace ſur tout le reſte. La liberté qu'il ſe donne de faire des phraſes inouïes, de donner à de vieux mots des ſignifications nouvelles, de changer les adverbes en prépoſitions & de ne garder preſque aucune régle de nôtre Langue, n'eſt pas l'effet ni d'une ſotte arrogance, qui s'uſurpe un droit que les Souverains n'ont pas, ni d'un deſſein pré-

mé-

(a) Tome 2. part. 3. pag. 84. [Cette faute eſt corrigée dans la nouvelle Edition.]

LETT. II. médité de s'affranchir de la tyrannie de l'usage, mais d'une passion violente de donner au public une prodigieuse multitude de volumes, où l'affluence des choses supplée au défaut du stile, & de l'expression. Il est donc inutile de rapporter les remarques que nous avons faites sur les fautes contre la construction; puisque B. ne se pique ni de la pureté, ni de la netteté, ni de l'exactitude du stile; & que s'il prétend à l'Académie Françoise, il est évident qu'il doit fonder sa prétention sur quelque autre titre, que l'intelligence de la Langue Françoise.

Quand B. n'auroit qu'une médiocre connoissance de nôtre Langue, reprit Mr. l'Abbé dans un grand sérieux, il pourroit écrire avec tant de bon sens, il pourroit y avoir tant de solidité dans ses raisonnemens, tant de justesse & d'élévation dans ses pensées, tant de feu & de vivacité dans ses expressions, tant de lumiére & de sagesse dans ses décisions, tant de politesse & d'honnêteté dans tout ce qu'il écrit, que tous ces avantages suffiroient pour lui procurer les honneurs de l'Académie Françoise.

Mais il est déja tard, ajoûta Mr. l'Abbé; & nous devons être contens de nôtre après-dînée; puisque nous avons éxaminé deux points aussi considérables, que le sont l'érudition de B. & la connoissance qu'il a de nôtre Langue: nous acheverons demain la discussion du reste, & nous serons en état de terminer la question. Nous nous levames donc, Mr. l'Abbé

&

& moi, & nous quittâmes Mr. le Chevalier, qui nous pria de nous rendre le lendemain de bonne heure chez lui, afin de conclure si vous étiez un sujet propre à remplacer Mr. de Furetiere. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 15. *Mai* 1687.



TROISIE'ME LETTRE.

VOus avez vû, Monsieur, dans les deux Lettres précédentes, que je vous écris fidellement ce que mes amis pensent de vous, sur le fonds de vôtre Ouvrage, & ce que j'en pense moi-même: je continuerai à vous écrire avec la même éxactitude, & la même sincérité.

Monsieur l'Abbé m'étant venu prendre, nous nous rendimes au logis de Mr. le Chevalier à une heure après midi. Il nous attendoit; vos neuf volumes étant sur sa table, avec ses remarques, & les nôtres, que nous lui avions laissées.

En vérité, dit Mr. le Chevalier, B. auroit de la vanité à nous entendre examiner sérieusement, s'il se trouve dans ses Livres une prééminence de raison & de bon sens, une délicatesse de goût extraordinaire, un feu d'esprit surprenant, une

LETT. III. extrême politesse, & assez de ces beautez qui enchantent les Lecteurs, pour obliger Messieurs de l'Academie Françoise à lui donner une place parmi eux, sans qu'il sache la Langue Françoise.

Pourvû que B. promette de l'étudier, repliqua Mr. l'Abbé, comme il a du talent pour aprendre imparfaitement plusieurs Langues, quand il se bornera à l'étude de la nôtre, il s'y rendra en peu de temps fort habile. Cependant son Ouvrage mérite qu'on distingue l'Auteur. Baillet fait paroître quelque chose de ces belles qualitez que vous demandez. A la vérité elles ne se voient pas toutes à la fois en chaque page de ses Livres; mais chacune y a place: il y a de l'esprit dans un endroit, & du jugement dans un autre; à force de chercher, on y trouve de la délicatesse. La politesse y est plus rare: il y en a néanmoins. Quoique sérieux pour l'ordinaire, il raille quelquefois, & ses railleries sont si fines, que de peur qu'elles n'échapent aux Lecteurs, il se croit obligé de les faire remarquer. Il y a des pensées sublimes, & un peu de tout ce qui est capable de rendre un Auteur célèbre.

Commençons par le jugement & le bon sens: c'est la principale qualité d'un Auteur, sur tout d'un Critique. Voions jusqu'à quel point B. la possede; & reconnoissons le par son dessein, par l'éxecution de son dessein, par sa maniere de penser, de raisonner, & d'écrire, par ses réfléxions, & par ses décisions.

Pour ce qui regarde le dessein de l'Ouvrage

vrage

vrage de Baillet, nous voyons dans son
Avertissement, que touché du peu de progrès que les hommes font dans les Sciences, faute de guide, il entreprend de suppléer en quelque sorte à ce défaut, en donnant au public la connoissance de tous les Livres, dans le Recueil des censures particulieres, que les Critiques en ont faites. Ce dessein est grand, comme vous voiez, & demande beaucoup de sens & de discernement.

J'en conviens, repartit Mr. le Chevalier : mais B. étoit-il capable d'éxecuter un dessein aussi vaste que celui-là?

Non, repliqua Mr. l'Abbé: mais c'est le propre d'un grand courage de former des projets plus grands que ses forces.

Mais est-il de la prudence, demanda Mr. le Chevalier, d'entreprendre une chose, qu'on n'est pas capable d'éxécuter?

Non, Monsieur, répondit, Monsieur l'Abbé. Mais en quoi B. fait paroître de la prudence, ainsi que je vous le fis remarquer autrefois, lors que nous parlâmes de son premier Tome, c'est qu'il prend de grandes précautions là-dessus; & qu'il avertit son Lecteur, qu'il ne lui présente son Recueil, que comme un léger essai, en attendant qu'il vienne un homme assez habile, pour achever cette ébauche, & lui donner sa derniere perfection.

Mais, ajoûta Mr. le Chevalier, B. devoit au moins donner une idée grossiere des Livres & des Auteurs dont il parle. Or il écrit de plusieurs Auteurs, seule-

LIIV. III. ment pour nous en aprendre un peu de bien, & tout le mal qu'il en fait, sans même nous dire le nom de leurs Ouvrages, bien loin de nous les faire connoître. Il traite de cette sorte entr'autres le Pere Sirmond, & le Pere Petau. En écrivant de plusieurs autres Auteurs, il nous dit à la vérité le nom de leurs Ouvrages, mais c'est tout ce qu'il nous en dit. Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle en sont un bon exemple. Les Ouvrages qu'on fait le moins, après avoir lû ses Livres, sont ceux sur lesquels il a de plus longs articles, & dont il fait état de donner une idée plus juste; témoin l'Iliade & l'Odyssée d'Homere, & l'Enéïde de Virgile. Le peu d'ordre, de choix, de discernement, & de capacité qu'il aporte en traitant les plus grands sujets, fait qu'il embarasse, & qu'il n'instruit point. De sorte que si son dessein étoit de nous conduire dans le chemin des Sciences, en nous faisant connoître en quelque maniere les bons Livres, on peut dire qu'il n'a point éxecuté son dessein. Or je demande à Mr. l'Abbé, si c'est une marque de jugement, que de ne pas éxécuter le dessein qu'on a une fois pris.

Non, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé. Mais B. montre qu'il a du bon sens, en reconnoissant qu'il n'a pas éxecuté le dessein qu'il a pris, & en prenant ensuite pour son dessein ce qu'il s'aperçoit qu'il a éxecuté. Et pour vous expliquer ma pensée, B. a fort bien senti que son Recueil, où il raporte les Jugemens des

Cri-

Critiques, n'étant qu'un amas de contra- LETT. III.
dictions sur les Livres & sur les Auteurs, étoit très-propre à décrier les Savans & les Censeurs de profession: d'ailleurs, que lui ne se mêlant point d'accorder les sentimens des Critiques, ni de montrer à quoi l'on doit s'en tenir, son Ouvrage, au lieu d'éclairer & d'instruire, ne répandoit que des ténèbres & de la confusion dans l'esprit; au lieu d'inspirer l'amour des Livres, n'en inspiroit que l'aversion. Voici donc le parti qu'il a pris fort sagement. Quand il s'est vû au cinquiéme tome, il a changé le dessein qu'il avoit eû de faire connoître les Livres, en celui de rendre ridicules les Critiques, & de soûpirer après un homme plus habile qu'eux tous, qui éxécutât enfin ce que lui B. n'avoit fait qu'imaginer, & qu'il n'avoit pû même ébaucher. Ainsi, Monsieur, conclut Mr. l'Abbé, si B. a manqué de prudence en ce qu'il n'a point exécuté le dessein qu'il avoit pris, il a fait prudemment de prendre pour le dessein de ses Livres ce qu'il avoit éxécuté.

Fort bien, reprit Mr. le Chevalier: mais croyez-vous, ajoûta-t-il, que ce soit un trait de sagesse de choquer tous les Critiques, c'est-à-dire, tous ceux dont B. rapporte les sentimens?

Non, Monsieur, répondit Mr. l'Abbé, je ne crois point cela: car comme parmi un grand nombre de Pédans que B. cite, il se trouve d'habiles & de judicieux Critiques, qu'il confond avec les autres, ce seroit une grande indiscrétion de faire une profession ouverte d'employer leurs senti-

LETT. III. mens dans ses Livres, pour les traduire en ridicules. Aussi la déclaration que B. fait là-dessus, n'est-elle pas tout à fait aussi formelle que je l'ai exprimée, pour justifier sa conduite, & sauver son bon sens. Il s'y prend le plus finement qu'il peut: & voici comme il enveloppe la chose.

Il tâche à se raccommoder dans son Eclaircissement avec les (a) Auteurs maltraittez, & il parle ainsi. „ Je dis que „ c'est à leurs Censeurs que j'en ai vou- „ lu. Il faut avoir l'humeur un peu scep- „ tique, pour en douter, après l'idée que „ je me suis formée de la plûpart de ces „ Censeurs & de ces prétendus Savans „ qu'on appelle Critiques, & que j'ai con- „ sidéré en plus d'une rencontre comme „ des hommes plus ou moins environ- „ nez de ténèbres, de foiblesses, & de „ passions. J'ai tâché de faire remarquer „ en divers endroits, que les sentences „ de ces sortes de Juges, bien loin d'être „ des arrêts irrévocables, ne sont souvent „ que les témoignages de leur propre „ ignorance, ou de leur malignité, & „ qu'elles contribuent plus que les éloges „ à l'avantage & à la gloire de ceux dont „ ils se mêlent de juger

Cela est net, dit Mr. le Chevalier; & B. nous fait comprendre admirablement l'estime qu'il a pour les Critiques, & celle que nous devons faire de leurs Jugemens & de tout son Recueil.

Ecou-

(a) Eclairciss. Tome 3. part. 1. pag. 2.

Ecoutez, je vous prie, ce qui suit, ré- LETT. III.
prit (*a*) Mr. l'Abbé. „ La maniere même „ dont je me suis avisé d'arranger les di„ vers jugemens, quand il s'agissoit de „ certaines personnes qui méritoient d'ê„ tre ménagées, n'est point trop énigma„ tique, pour empêcher qu'on ne décou„ vre tout d'un coup le dessein que j'ai „ eû de commettre ces Jugemens les uns „ avec les autres, & de les réduire inno„ cemment à la nécessité de se défaire „ mutuellement d'eux mêmes.... Et quoi„ que j'aie fait semblant de les concilier „ ensemble dans plusieurs occasions, & „ d'adoucir leurs contrarietez, je veux „ bien avertir le Lecteur, que j'ai voulu „ lui laisser la liberté de se mocquer des „ uns & des autres, & l'exciter à redou„ bler ses vœux pour demander au Ciel „ un guide, capable de nous conduire „ sûrement & utilement dans la lec„ ture des Livres, & dans l'étude des „ Sciences

L'enveloppe est fort simple, dit Mr. le Chevalier: car enfin déclarer, qu'en rapportant les Jugemens des Censeurs sur les Ouvrages, *on a opposé les Jugemens les uns aux autres, & qu'on les a commis ensemble, pour les réduire innocemment à la nécessité de s'entredétruire*; déclarer encore, que *bien qu'on ait fait semblant de concilier les Critiques ensemble, on a toutefois voulu laisser la liberté aux Lecteurs de se mocquer des uns & des autres*; c'est

(*a*) Page 3.

LETT. III. c'eſt dire aſſez clairement, qu'on ne prétend point faire connoître les Livres, en rapportant les Jugemens des Cenſeurs; mais que tout le deſſein du Recueil eſt de rendre ridicules les Critiques.

Eſt-ce donc là l'honneur que B. fait aux honnêtes gens, qui ſont citez dans ſon Ouvrage? Il me ſemble que le bon ſens veut qu'un Auteur ne ſe brouille point avec ceux qui lui ont déja fourni de quoi faire huit ou neuf volumes, & ſur qui il compte encore pour une ſuite infinie d'autres Livres.

Que voulez-vous, repartit Mr. l'Abbé? l'on ſe tire comme l'on peut d'un mauvais pas. Baillet veut à quelque prix que ce ſoit ſe raccommoder avec les Auteurs.

Il a raiſon, repris-je: il eſt de la ſageſſe de faire la paix avec des gens aguerris, qui ont les armes à la main.

Les Critiques ne ſont pas moins à craindre que les Auteurs, repartit Mr. le Chevalier: eux-mêmes ſont Auteurs; pluſieurs d'entr'eux n'ont pas renoncé au métier: les vivans ſont en état de vanger leur propre querelle, & celle des morts; & ils feroient une cruelle guerre à B. s'il en valoit la peine. Il eſt de la prudence auſſi bien que de la juſtice de ne choquer perſonne de gayeté de cœur. Or B. ſe ſera brouillé avec tout le monde: les Critiques ſont révoltez contre lui; & je ne penſe pas que ſon Eclairciſſement doive appaiſer les Auteurs.

Liſons-en les premieres pages, repris-je: c'eſt

c'eſt une Piéce originale, où l'Auteur LETT. III.
paroît bien ce qu'il eſt, & où nous pourrons obſerver, s'il penſe, s'il écrit, & s'il raiſonne de bon ſens. Voici par où commence ce chef-d'œuvre, où tout eſt de lui. „ S'il (*a*) eſt vrai que je n'aie pas „ eû le plaiſir de me voir trompé dans la „ prédiction que j'avois faite, que mon „ Ouvrage pourroit trouver quelques mé- „ contens, je ne puis nier auſſi, que je „ n'aie eû la ſatisfaction de m'être trouvé „ véritable en ce point, & d'avoir fait au „ moins un bon Jugement dans un Re- „ cueil de Jugemens.

Cela ne vous charme-t-il pas d'abord, demandai-je à Mr. le Chevalier?

Cela me réjouït beaucoup, me repliqua-t-il. Quand j'entends que B. avoit prédit que ſon Ouvrage pourroit trouver quelques mécontens, je penſe à un filou, qui la veille de la foire de Saint Laurens, prédiroit que ſa main pourroit bien le jour ſuivant trouver des bourſes coupées; & je dis là-deſſus: la prédiction de B. & celle du filou ſe vérifient de la même ſorte: la main du filou trouve les bourſes qu'elle coupe; & l'Ouvrage de B. trouve les mécontens qu'il fait.

Je penſe encore que le filou, s'applaudiſſant de ſon adreſſe, pourroit dire d'auſſi bon ſens que B. „ S'il eſt vrai que „ je n'aie pas eû le plaiſir de m'être „ trompé dans la prédiction que j'avois „ faite, que ma main trouveroit des bour- „ ſes

(*a*) Eclairciſſ. *pag.* 1.

LETT. III. „ ses coupées, je ne puis nier aussi que „ je n'aie eû la consolation de m'être „ trouvé véritable en ce point, & d'avoir „ fait un bon Jugement.

Il ne faudroit plus, pour rendre la comparaison tout-à-fait juste, ajoûta Mr. le Chevalier, sinon que comme le filou aimeroit mieux avoir rendu sa prédiction véritable, en coupant des bourses, que de l'avoir rendu fausse, en ne faisant tort à personne, B. préférât aussi la satisfaction de s'être trouvé véritable, en faisant des mécontens, au plaisir de s'être trompé, en ne mécontentant personne.

Rien ne manquera à la justesse de vôtre comparaison, repris-je: B. & le filou sont de même goût; ni l'un ni l'autre ne veut être faux prophete. B. a tant de joie d'avoir fait une véritable prophétie, & de l'avoir vérifiée, en mécontentant beaucoup de monde, qu'il pardonne sans peine aux mécontens les murmures qu'ils ont faits contre lui. Voici comme il parle.

„ Comme cette derniere satisfaction, „ dit-il, est préférable à l'autre; c'est-à-„ dire comme la satisfaction d'avoir pré-„ dit véritablement que son Ouvrage „ trouveroit des mécontens, est préfé-„ rable au plaisir de s'être trompé dans „ cette prédiction, j'aurois tort de me „ plaindre des mécontens.

Cela est encore de fort bon sens, ajoûta Mr. le Chevalier: un filou auroit aussi tort de se plaindre des murmures de ceux, à qui il auroit coupé la bourse.

Sans mentir, Messieurs, nous dit Mr. l'Abbé,

l'Abbé, je suis scandalisé de ce que vous comparez B. à un filou: sachez qu'il n'a point de bien d'autrui. Il ne faut que lire (a) ce qu'il écrit là-dessus dans son Eclaircissement, pour en être persuadé. LETT. III.

Je suis convaincu, repartit Mr. le Chevalier, que la réputation, que le Bibliothéquaire ôte aux Auteurs, n'augmente point la sienne.

Ha, Monsieur, repliqua Mr. l'Abbé, B. n'ôte la reputation à personne; il fait profession de ne pas toucher aux mœurs.

Quoi, reprit Mr. le Chevalier, ce n'est pas toucher aux mœurs, que de dire du P. Petau, qu'il étoit emporté, jusqu'à s'oublier de la charité Chrétienne; d'un Evêque, qu'il n'avoit point cessé d'être un insigne beuveur, en cessant d'être Poëte; de Malherbe, qu'il étoit intéressé, jusqu'à souhaiter la mort de son pere & de sa mere; de feu Mr. Corneille, qu'il étoit un ingrat; d'un Archevêque, qu'il étoit l'Auteur du plus infame de tous les Livres, où il avoit débité des maximes également brutales & impies?

Revenons à nôtre sujet, poursuivit Mr. le Chevalier; & pour ne vous plus scandaliser, laissons la comparaison du filou: elle ne convient point à B. Le filou dont je parlois, vole adroitement, & ne coupe que des bourses : il s'agit présentement de voir si B. en choquant les Critiques dans son Eclaircissement, se raccommode avec les Auteurs; s'il pense, s'il écrit, & s'il raisonne de bon sens.

La

(a) Pages 25. 26.

La joie que B. témoigne, d'avoir fait un bon Jugement, dans un Recueil de Jugemens, ne me paroît pas raiſonnable, repris-je. Car quoique B. doive ſe ſavoir gré lors qu'il a fait un bon Jugement, parce que cela ne lui arrive guéres, il ne doit pourtant point s'applaudir de celui-ci; puiſque ce Jugement n'eſt bon, qu'à cauſe qu'il a choqué beaucoup d'honnêtes gens: or le chagrin de beaucoup d'honnêtes gens ne peut pas raiſonnablement faire le plaiſir d'un honnête homme. Ajoûtez qu'il étoit fort aiſé de bien juger en une ſemblable occaſion. Quand on eſt reſolu de rapporter beaucoup de mal d'un très-grand nombre de perſonnes, l'on peut prédire à coup ſûr, qu'on fera beaucoup de mécontens. Mais y a-t-il de la ſageſſe à s'ériger en Prophéte de cette ſorte, & à entreprendre un Ouvrage, duquel on puiſſe faire & vérifier une ſemblable prophétie?

Quand on fait un Ouvrage extrémement utile, repliqua Mr. l'Abbé, ne peut-on pas préférer l'utilité publique à la ſatisfaction de quelques particuliers, ſur tout quand l'Auteur croit pouvoir rejetter ſur autrui le chagrin & la haine des mécontens?

De quelle utilité, bon Dieu! pourroit être au public l'Ouvrage de B. reprit vivement Mr. le Chevalier? Le premier tome eſt un pur diſcours, parfaitement inutile. Les autres huit volumes peuvent ſervir à ceux qui veulent connoître les Imprimeurs, & acheter les Critiques Hiſtori-

ques, les Critiques Grammairiens, les
Grammairiens, les Traducteurs Latins & François, les Poëtes Grecs, Latins, & François : hors de là tout ſon Ouvrage n'eſt bon à rien. Ce n'eſt qu'un fruit ſterile des lectures précipitées, que B. a faites, non des Livres dans leurs ſources, mais dans les Bibliothéques : & vous voulez qu'un amas confus de collections mal digérées, qu'un extrait imparfait de paſſages Latins, la plûpart mal choiſis, & mal traduits, qu'un tas de contrariétez, arrangées quelquefois par l'Auteur *pour être réduites à la néceſſité de ſe détruire innocemment d'elles-mêmes*, & qui ſans cet arrangement étudié s'entredétruiſent presque toûjours, ſoit quelque choſe de ſi avantageux au public, que je doive pour cela pardonner à B. les choſes choquantes qu'il écrit des vivans & des morts?

Moi, Monſieur, repartit Mr. l'Abbé, je ne veux rien là-deſſus, que ce que B. croit avoir raiſon de ſouhaiter.

Mais, Monſieur, repris-je, ce que B. ſouhaite, ce qu'il penſe, & ce qu'il écrit, pour faire tomber ſur les Critiques le chagrin des Auteurs, vous paroît-il ſoûtenable? je vais le lire. Après avoir dit qu'il auroit tort de ſe plaindre des mécontens, il donne en dix lignes la plus juſte idée que nous puiſſions concevoir de ſon bon ſens, de ſa maniére de penſer, d'écrire, & de raiſonner. Ecoutez, je vous prie.

„ Mais, dit-il, j'aurois (*a*) auſſi raiſon de

(*a*) Eclairciſſ. *pag.* 2.

„ de souhaiter que les mécontens ne se
„ plaignissent point de moi : car s'ils a-
„ voient fait réfléxion sur la constitution
„ de mon Ouvrage, ils auroient jugé fa-
„ cilement, que je n'ai pas moins songé
„ à leur avantage, qu'à celui de ceux qui
„ ont été pleinement satisfaits, & que
„ leurs intérêts ne me sont pas moins
„ chers ; puis qu'à dire le vrai, c'est à leurs
„ Censeurs que j'en ai voulu. C'est aussi
„ à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre :
„ & je leur en ai facilité les moiens, en
„ mettant dans son jour ce dont ils
„ croient avoir sujet de se plaindre.

Voila une entrée d'éclaircissement fort obscure, dit Mr. le Chevalier ; & je n'en suis pas surpris. Le raisonnement de B. roule sur un principe très-difficile à démêler : c'est *la constitution de son Ouvrage*. Baillet prétend que les Auteurs qu'il a mal traitez, n'ont pas sujet de se plaindre de lui ; parce que s'ils avoient fait réfléxion sur *la constitution de son Ouvrage*, ils auroient reconnu, qu'il a eû autant d'égard, pour eux, que pour ceux qui sont pleinement satisfaits.

Pour comprendre la force de ce raisonnement, dites-moi, je vous prie, ce que c'est que *la constitution de l'Ouvrage de B*. Cet Ouvrage me paroît semblable à ces corps mal-sains, qui n'ont point de temperament, ni de constitution.

Baillet voit bien que son Ouvrage ne peut pas suppléer au besoin qu'on auroit d'une Critique universelle, ni servir de guide

guide dans l'étude des Sciences, & dans la lecture des Livres.

Il doit être encore persuadé, qu'il n'y a point dans ses Livres de ces endroits enchantez, capables de charmer les esprits les plus délicats, & de délasser d'illustres Magistrats des pénibles fonctions de leurs charges, par le seul plaisir de la lecture.

C'est bien sa faute s'il n'est convaincu, qu'on ne trouve point dans son Recueil de ces traits d'une belle érudition, qui par le plaisir d'apprendre, inspirent l'ardeur de savoir.

Les deux illustres personnes, pour qui il se vante d'avoir écrit, ne s'exposeront point, en lisant l'Ouvrage, à perdre l'estime qu'ils ont pour l'Auteur.

Tout ce que vous dites là, Monsieur, repliqua Mr. l'Abbé, étoient des fins que l'Auteur s'étoit proposées, & dont j'avoüe qu'il n'a rempli aucune. Mais cela n'empêche pas que *la constitution de son Ouvrage* ne subsiste: ce sont toûjours *les Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs*.

Pardonnez-moi, Monsieur; ce sont fort souvent les Jugemens de B. Il faut voir comme il décide sur Eunapius de Sarde Sophiste, sur Mr. du Saussai Evêque de Toul, sur Dom Nicolas Antonio, sur le Pere Possevin, sur Mr. de Malherbe, sur Mr. Ménage, sur le Pere Mambrun, sur Messieurs Corneille, & sur bien d'autres. Ainsi si *la constitution de l'Ouvrage* de B. consiste en ce qu'il rapporte les Jugemens des Savans sur les Livres

LIVT. III. Livres & ſur les Auteurs, B. a ſouvent alteré *la conſtitution de ſon Ouvrage*. Combien altére-t-il les ſentimens des Auteurs ? combien de fois les ſupprime-t-il tout-à-fait ?

Mais pour ne nous point écarter, & ne point laiſſer le raiſonnement de B. que nous n'en aions vû la juſte valeur, je ſupoſe que *la Conſtitution de ſon Ouvrage* conſiſte en ce qu'il dit lui-même dans ſon Avertiſſement. „ Ce Recueil n'eſt qu'une „ compilation aſſez ſimple des ſentimens „ de quelques perſonnes ſur les Ouvrages „ de leurs ſemblables.

Cela ſupoſé, je demande, Comment les Auteurs maltraitez, que B. appelle mécontens, *faiſant réfléxion là-deſſus*, peuvent-ils juger aiſément, que *le Bibliothécaire n'a pas moins ſongé à leur avantage, qu'à celui des Auteurs qu'il a ménagez, & qui ont été pleinement ſatisfaits* ?

On ne peut pas douter que Mr. Ménage ne ſoit un Auteur mécontent, & avec raiſon : B. l'a fort maltraité. M. de Sacy, s'il vivoit encore, devroit être pleinement ſatisfait, quelque avide qu'il pût être de loüanges : B. lui en a donné ſuffiſamment. Je demande donc, Comment M. Ménage, *en faiſant réfléxion ſur la conſtitution de l'Ouvrage de B*. peut-il juger que B. a autant ſongé à ſon avantage, qu'à celui de Mr. de Sacy ?

Lors que B. dit que ſon Recueil *eſt une compilation aſſez ſimple*, il fait profeſſion de raporter ſimplement les ſentimens des Auteurs, ſans épouſer aucun parti. Or il

il eſt évident par la ſeule lecture de ce que B. écrit de Mr. Ménage, & de Mr. de Sacy, qu'il prend parti pour les Cenſeurs de Mr. Ménage contre M. Ménage, & pour Mr. de Sacy contre les Cenſeurs de Mr. de Sacy. Il eſt encore évident que B. traite Mr. de Sacy en ami, & en Auteur de Port-Royal, & qu'il traite Mr. Ménage en Auteur propre à égaier ſon Recueil, & à exercer ſa maniére de ſatyre; puiſqu'il donne un tour mordant à tout ce qu'il écrit de Mr. Ménage, & un air d'éloge à la cenſure même d'un Ouvrage de Mr. de Sacy. Le moien donc que Mr. Ménage, *en faiſant réfléxion ſur la conſtitution du Recueil, puiſſe juger aiſément, que ſes intérêts ne ſont pas moins chers à B. que ceux de Mr. de Sacy*? Cela vous paroît-il ſoûtenable?

Non, Monſieur, repliquai-je: & ce qui ſuit n'eſt pas mieux fondé. B. dit qu'en écrivant au deſavantage des Auteurs, il n'a pas prétendu les choquer, mais attaquer leurs Cenſeurs. *A dire le vrai*, dit-il, *c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai voulu: c'eſt auſſi à ceux-là qu'ils devroient s'en prendre; je leur en ai facilité les moiens .... Je dis que c'eſt à leurs Cenſeurs que j'en ai voulu; parce qu'après m'être un peu éxaminé moi-même, j'ai reconnu que je ne me mêlois d'autre choſe, que de blâmer ceux qui ont tort de juger les autres mal à propos.*

A qui B. perſuadera-t-il, que c'eſt aux Cenſeurs de M. Ménage qu'il en a voulu, & non pas à M. Ménage? Quand B. écrit de

LETT. III. de M. Ménage parmi les Grammairiens, il ne cite contre ce fameux Grammairien que le Pere Bouhours, & M. de Furetiere. Or B. n'en a voulu à pas un des deux, à en juger même selon son principe; car bien loin de blâmer leur censure, il l'a apuiée de ses propres réflexions.

J'ai aussi trop bonne opinion de B. pour croire qu'il ait voulu aigrir l'esprit de M. Ménage contre le Pere Bouhours, & M. de Furetiere; outre qu'il n'étoit pas nécessaire d'animer M. Ménage à la vangeance.

Baillet n'a pas non plus facilité à Mr. Ménage les moiens de s'en prendre à ses Censeurs, en lui raportant les Jugemens peu favorables qu'on a faits de ses Livres: il lui a fourni des sujets, & non pas des moiens de se vanger. Enfin il n'est pas vrai, que Mr. Ménage ne doive se prendre qu'à ses Censeurs des railleries que B. a faites de ses Livres & de sa personne. Baillet, qui traite à fonds le chapitre de M. Ménage, dans l'Article XI. de son (a) Eclaircissement, ne cite point de Censeurs. Concluons donc que c'est à B. que M. Ménage, & tous les Auteurs maltraitez, doivent s'en prendre, & non pas à leurs Censeurs, & remarquons que l'Eclaircissement de B. qui est une piéce originale, & toute de lui, n'a jusqu'ici rien de raisonnable.

Quoi, Messieurs, reprit Mr. l'Abbé, avec un redoublement de serie u, vous n'ex-

(a) Eclairciss. *pag.* 49, 50, 51, 52, 53.

n'excusez point B sur son *Institut*?

C'est quelque chose de bien plaisant, repliqua Mr. le Chevalier, que l'*Institut* de B. & que sa maniére de se défendre, en se retranchant dans son *Institut*. Les Auteurs que B. a outragez, se plaignent des outrages qu'ils ont reçûs. Baillet se défend, & leur replique, Vous avez tort de vous plaindre de moi; vous devriez faire réfléxion, que mon *Institut* m'engage à raporter tout le mal que j'ai apris de vous & de vos Livres: prenez-vous-en donc à ceux qui m'ont instruit, c'est-à-dire, à vos Censeurs, & non pas à moi. Ce moien de défense vous paroît-il recevable, Messieurs?

Je demande à B. Pourquoi vous êtes-vous fait un *Institut*, qui vous engage à aprendre au public tout le mal que vous savez des vivans & des morts? quelle obligation aviez-vous d'embrasser un *Institut* si odieux?

Des Auteurs, soit par un zéle trop violent, soit par une secrette jalousie, soit par un intérêt de parti, soit par imprudence, avoient laissé couler sur le papier des choses aigres, piquantes, injurieuses, qu'ils voudroient peut-être avoir effacées de leur sang: la moitié du monde les avoit ignorées; l'autre les avoit oubliées; elles étoient comme ensevelies: & vous, vous fondez un *Institut*, qui vous oblige à les déterrer, à les exposer à la vûë de tout le monde, à en conserver la mémoire dans un Recueil universel, à les présenter même, ces vieilles marques de la foiblesse,

&

ARTT. III. & de la passion humaine, aux yeux des intéressez, pour rouvrir des plaies que le temps avoit fermées, pour ranimer une colere éteinte, pour porter la guerre & la vangeance par tout : & vous prétendez que c'est bien vous défendre, que d'opposer un pareil *Institut*.

Tout de bon, Monsieur, si un médisant déclaré avoit fait une profession ouverte de dire tout le mal qu'il sauroit des personnes les plus distinguées, en citant ses Auteurs, & qu'on vînt à lui intenter procès, croiriez-vous qu'il se défendit bien, s'il disoit à ses accusateurs, Vous avez tort de vous plaindre de moi : *faites réfléxion sur mon Institut ; vous jugerez aisement que c'est à vos Censeurs que vous devez vous en prendre. Je vous en ai facilité les moiens, en mettant en son jour le mal qu'on a dit de vous.* Croiriez-vous, dis-je, qu'on dût l'absoudre, ce médisant public, sur la seule considération de son *Institut* ? ne penseriez-vous pas au contraire, qu'on devroit le condamner *sur son Institut* ? Je vous en fais le Juge. Pour moi, je pense que l'*Institut* de B. ni celui d'un médisant de profession, n'auront jamais l'estime & l'aprobation publique.

Mais vous, Messieurs, ajoûta Mr. le Chevalier, que jugez-vous du raisonnement de B. de sa maniére de penser, & d'écrire ? Jugez-vous qu'il raisonne, qu'il pense, & qu'il écrive de bon sens ? Je sais au moins que si j'étois un Auteur maltraité, son Eclaircissement me revolteroit, au lieu de m'apaiser ; & je suis à present con-

convaincu de ce que je ne faisois que soupçonner, que B. en voulant sacrifier les Critiques aux Auteurs, offense également & les Critiques & les Auteurs. LETT. III.

Je vous assure, Monsieur, repliquai je, que je ne sais pas trop comment Mr. l'Abbé nous tiendra la parole qu'il nous a donnée.

Je la tiendrai très-fidellement, repartit Mr. l'Abbé. Je vous ai promis de vous montrer du bon sens par-ci par-là dans l'Ouvrage de B. en voici même dans son Eclaircissement. Après avoir (a) discouru dans l'article quatrième sur des vers qu'on avoit faits contre lui, & particuliérement sur la Fable qui porte pour titre, *Asinus in Parnasso*; après (b) avoir assuré que les Auteurs de ces vers ne sont pas Chrétiens d'avoir inquieté un homme doux & pacifique comme lui; après avoir apellé Balaam l'Auteur de cette Fable, afin, je crois, que si par hazard on venoit à l'apeller un jour, lui B. l'Ane de C.... comme l'on apelle les Poëtes Plagiaires les Corneilles d'Esope, il ait au moins la consolation d'être l'Ane de Balaam; après tout ce discours, aussi raisonnable que le premier article; il dit de très-bon sens, (c) *Il falloit autre chose que des vers pour me corriger.*

J'en conviens, repartit Mr. le Chevalier: cela est judicieusement dit. Baillet, qui semble être envoyé de Dieu pour faire la

(a) Page 14, 15, 16.
(b) Pag. 17.
(c) Art. 5. pag. 18.

LETT. III. la correction aux-Poëtes, n'est pas disposé à profiter de la leur; & le Poëte qui étrilla si bien autrefois le Pégase de Port-Royal, perdroit aujourd'hui son temps à étriller l'Ane du Parnasse. Il faut pour corriger B. une Critique de M. Ménage. On peut dire qu'il la mérite: il a traité indignement le Varron de nôtre siécle. C'est un trait de providence pour les Savans, que B. ait choqué le Savant du monde le plus capable de vanger les autres, en se vangeant lui-même. On m'a dit qu'il préparoit un gros Anti-Baillet. Ce doit être un Ouvrage fort curieux: car B est un sujet digne de la censure de Mr. Ménage.

Sans mentir, Monsieur, dis-je à Mr. l'Abbé & à Mr. le Chevalier, vous savez bien l'un & l'autre faire valoir une ligne de bon sens. Je doute un peu que vous n'en donniez plus à B. en cet endroit, que lui-même n'en vouloit avoir. Mais en voici un, où il en a voulu avoir beaucoup, & où vous aurez assez de peine à lui en trouver. C'est en parlant d'un Poëte Espagnol, nommé Gongora. Il en fait de grands éloges, sur la foi des Auteurs qu'il cite, (a) & particuliérement sur le témoignage du Bibliothecaire d'Espagne, à qui il fait dire de ce Poëte, „ Qu'à juger de „ ce qu'auroient fait les Dieux, vivants „ au siécle d'or, par les marques qu'il a „ laissées de son enthousiasme dans ses E- „ crits, il est très-probable que ces Dieux „ auroient pris le langage de Gongora „ pour

(a) Tome 4. part. 2. pag. 29.

„ pour le leur, & l'auroient parlé, tout „ Espagnol qu'il est, sans craindre qu'on „ le confondît avec celui des hommes, & „ qu'on les prît pour des Espagnols.

Baillet fait dire en suite, en son François, au même Auteur Latin, „ que „ si Gongora se fût tourné au genre Epi„que, l'Espagne n'auroit pas sujet de „ porter envie à la Gréce pour Homere, „ ni aux Latins pour Virgile, ni aux Ita„liens pour le Tasse": bien que ce Poëte se fût fait un langage, que les Espagnols même n'auroient pas pris pour Espagnol, & qui n'étoit propre que pour les Dieux.

Mais B. ajoûte à cela une réfléxion, qu'il prend de son fonds. „ Les grands „ hommes, dit-il, de la force de nôtre „ Gongora, sont si fort au dessus du „ commun, qu'il est plus aisé de les ad„mirer, que de les imiter. Il en coûte „ toûjours à ceux qui ont la folie de les „ vouloir suivre, quand même ils auroient „ le bonheur de les atteindre: car nous „ n'avons pas coûtume d'admirer ceux „ qui deviennent foux par imitation. Ils „ sont souvent l'objet de nôtre risée, dans „ le temps même que les premiers foux, „ qui leur ont donné l'exemple de s'écar„ter de la Raison humaine, sont le sujet „ de nôtre admiration". Il me paroît que B. court ici après le bon sens: c'est à vous, Messieurs, à juger s'il l'atrape.

Est-ce une folie de vouloir imiter les grands hommes, quand on se sent assez de genie pour les suivre, & qu'on a assez

LETT. III. de bonheur pour les atteindre? Qu'est-ce que *devenir fou par imitation*?

Ah, Monsieur, interrompit Monsieur l'Abbé, vous n'êtes pas fait aux traits délicats de la satyre de B. Il veut nous montrer les égaremens de Gongora, & l'entêtement de Dom Nicolas Antonio son Panégyriste; & il n'invective contre les Copistes, que pour faire connoître ce qu'il pense de l'Original.

Ce seroit trop pour B. dit agréablement Mr. le Chevalier, qu'il eût fait une bonne réfléxion sur Gongora: c'est bien assez qu'il en ait fait une (*a*) fort à propos sur Colletet, & sa femme, Mademoiselle Claudine. En parlant de Roche-Maillet, il rapporte ces quatre vers sur ce Poëte:

Mais quant à la beauté de sa Muse Latine,
Comme c'est un secret ignoré de Claudine,
Claudine en dit ce qu'en dit son Epoux:
Le genie en est fort, & le stile en est doux.

Sur cela B. charmé de ce que Mademoiselle Claudine s'accorde pour le coup avec Mr. Colletet, croit que cela mérite une réfléxion; & il met à la marge, *Les femmes ne contredisent pas toûjours leurs maris.*

Vous voiez, repliqua Mr. l'Abbé, que B. a du bon sens jusqu'à la marge. En voici une autre preuve: B. en nous aprenant qu'un Medecin avoit fait un beau Poë-

(*a*) Tome 4. part. 2. pag. 223.

Poëme sur une chose fort mal propre, LETT. III.
comme il avoit exprimé la matiére de ce Poëme par un mot équivoque, qui signifie aussi-bien une maladie d'enfant & toûjours innocente, qu'une maladie ordinairement criminelle & toûjours honteuse, son bon sens lui suggere d'ôter l'équivoque: il suit cette inspiration judicieuse, & met à la marge, *grosse*.

Fort-bien, reprit Mr. le Chevalier; mais B. n'auroit-il pas fait plus judicieusement, de suprimer, dans la liste des Ouvrages de ce Poëte Medecin, un Poëme dont il n'oseroit dire le sujet, que de separer l'adjectif du substantif, mettant *V*.... dans le corps du discours, & à la marge, *grosse*?

Chacun a ses scrupules, repliqua Mr. l'Abbé, B. s'en feroit un fort grand, de suprimer un Ouvrage, en parlant d'un Auteur, quand même ce seroit un Ouvrage infame, & propre à ternir la gloire de l'Auteur. Il croit qu'il y va de sa reputation: il s'est engagé à raporter les Jugemens des Savans sur les principaux Ouvrages des Auteurs: & ce Poëme étoit peut-être le principal Ouvrage du Poëte Medecin.

De plus Messieurs, ajoûtai-je, si B. suprimoit ces sortes d'Ouvrages, il feroit tort à sa mémoire: on croiroit qu'il ne les connoît point; & il n'y a point de Livres qu'il ne connoisse. Cependant il est encore de son interêt d'acquerir la réputation d'homme de Jugement. Aussi accorde-t-il autant qu'il peut le jugement

LETT. III. & la mémoire enſemble : mais quand il ne peut les joindre, que voulez-vous qu'il faſſe? il les éloigne le moins qu'il peut : comme la mémoire eſt en poſſeſſion, il la laiſſe dans le corps du diſcours ; & il met le jugement à la marge.

Remarquez donc, Meſſieurs, je vous prie, dit Mr. l'Abbé, que B. fait quelques réfléxions judicieuſes.

Vous auriez aſſez de peine à montrer que B fait auſſi des déciſions judicieuſes, reprit Mr. le Chevalier : quoique ce ſoit particulierement lors qu'on juge, que l'on doit faire paroître du jugement.

Cela eſt vrai, quand on fait profeſſion de juger, repartit Mr. l'Abbé : mais B fait profeſſion de ne point juger, & de raporter ſimplement les jugemens des Auteurs. Ainſi lors qu'il juge, comme il ſort des bornes qu'il s'eſt preſcrites, il faut que la paſſion le porte à juger : or la paſſion trouble toûjours un peu le jugement.

Mais quelle paſſion a pû engager B. à prononcer ainſi contre Mr. du Sauſſai, Evêque de Toul, demanda Mr. le Chevalier? (a) *Il faut avouër que cet Auteur avoit beaucoup de lecture, mais il avoit encore plus de ſimplicité : avec aſſez peu de jugement, & de génie même. La plûpart de ſes Ecrits ne ſont que des compilations indigeſtes, où il ne paroît ni choix, ni diſcernement.*

Si B. avoit écrit cela d'un Bibliothécaire, on croiroit qu'il auroit voulu faire ſon

(a) 2. Tome P. I. pag. 144.

son propre portrait, & qu'il auroit assez bien réussi; mais c'est d'un Evêque qu'il écrit; & il me semble qu'il devroit avoir plus de respect pour un Evêque.

Il ne veut pas même qu'on en ait pour les Papes, ni pour les Rois, dès qu'ils se font Auteurs, repliqua Mr. l'Abbé. Vous avez vû comment il traite ce point-là, dans les Préjugez sur les Livres.

D'où vient donc, reprit Mr. le Chevalier, que B. ne voulant point, lors qu'il s'agit d'un Auteur, qu'on ait aucun égard à la dignité ni de Pape, ni de Roi, considére si fort en de certains Auteurs une qualité, que lui-même ne croit presque pas réelle, & qui altére pourtant réellement sa faculté judiciaire ? D'où vient qu'il regarde les Ecrivains marquez au P. & à l'R. autrement qu'il ne regarde les autres, & qu'il en juge toûjours avantageusement ?

Il faut un Entretien tout entier pour bien traiter cette question, répondit Mr. l'Abbé : nous avons aujourd'hui assez d'autres choses à dire. Voyons donc à présent si B. juge de bon sens.

Vous l'allez voir, dit Mr. le Chevalier, par le Jugement que B porte de la censure qu'on a faite d'un Ouvrage de ces Auteurs, marquez au P. & à l'R. C'est de la traduction Françoise de l'Imitation de Jesus-Christ, qui selon lui est de Monsieur de Sacy.

Vous n'avez pas encore oublié ce

LETT. III. qu'Ariste & Eugène (a) ont dit de cette Traduction dans le second de leurs Entretiens? J'ai mis le Livre exprès sur la table, & j'ai marqué l'endroit. Voici comment Ariste commence à en parler: „ Avez-vous vû la traduction de l'Imi„ tation de Jesus-Christ? J'ai oui dire que „ c'est un des chefs-d'œuvre de ces Mes„ sieurs, & qu'ils la proposent pour un „ modéle de la pureté de langage.

Et voici comme Eugene repond. „ A „ la vérité je ne trouve dans l'Imitation „ de Jesus-Christ ni des expressions hy„ perboliques, ni des périodes démesu„ rées: cependant, à ne vous rien dégui„ ser, j'y trouve je ne sais quoi qui me „ fait de la peine. Ce sont peut-être des „ scrupules: vous en jugerez s'il vous „ plaît.

Et Ariste, poursuivit Mr. le Chevalier, juge que ce qui a fait de la peine à Eugene ne sont pas des scrupules. Voici quelques-unes des réponses qu'il fait aux doutes qu'Eugene lui propose. „ Je trouve „ vos premiers doutes assez bien fondez.... „ Ces phrases ne me plaisent point: cela „ n'est ni selon la raison, ni selon l'usa„ ge. Bon Dieu! quelle façon de par„ ler. Ces phrases-là ne sont point Fran„ çoises.

Eugene & Ariste concluent ainsi cet endroit: „ Nous ne finirions jamais, dit „ Eugene, si je vous lisois tous les en„ droits que j'ai marquez: il n'y a pas un

„ cha-

(a) Entretien d'Ariste & d'Eugene. pag. 135.

„ chapitre, sur lequel je n'aie plusieurs Lett. III.
„ doutes. Cependant l'Imitation de Je-
„ sus-Christ est le plus petit Livre de ces
„ Messieurs; c'est celui qui a le plus de
„ cours. On en a fait jusqu'à treize édi-
„ tions: & mon Imitation est de la der-
„ niére, comme vous voiez. Je conclus
„ de tout cela, dit Ariste, que les plus
„ grands Maîtres sont capables de se mé-
„ prendre quelquefois; & que les derniè-
„ res éditions ne sont pas toûjours cor-
„ rectes, quoiqu'elles soient revûës &
„ corrigées.

Je conçois parfaitement, dit Mr. l'Abbé, que l'Auteur des Entretiens d'Ariste & d'Eugene n'est pas adorateur des Ecrivains de Port-Royal, & qu'il trouve leur Traduction de l'Imitation de Jesus-Christ pleine de fautes contre la pureté du langage, & contre l'exactitude du stile.

Oh bien, Messieurs, dit Mr. le Chevalier, sachez que B. cite l'Auteur des Entretiens d'Ariste & d'Eugene, à la louange de l'Imitation de Jesus-Christ; & qu'il le met avec les Censeurs de Sorbonne, au rang des Approbateurs & des Panegyristes de Mr. de Sacy. Ne m'en croiez pas sur ma parole: écoutez, je vous prie, comme il s'explique là-dessus, & voiez comme il rapporte fidellement le sentiment des Auteurs, & comme il en fait juger. Après avoir rapporté les éloges que les Docteurs, amis pour le moins de ces Messieurs, avoient fait de la Tra-

LETT. III. duction, il ajoûte: „ Le (a) P. Bouhours a dit aussi, que cette Traduction „ de l'Imitation passe pour un des chefs-„ d'œuvre de Messieurs de Port-Royal, „ en ce qui regarde la pureté de la Lan-„ gue. Et à dire vrai, ce Pere paroît en „ avoir fait tant de cas, qu'il a bien vou-„ lu prendre la peine de le revoir lui-mê-„ me, & d'en recueillir tous les mots & „ les termes qui n'étoient pas à son goût, „ qu'il appelle des scrupules, & dont il „ a fait la liste dans le second de ses En-„ tretiens.

Vraiment cela est fort plaisant, repris-je: & de la maniére que B. juge des choses, si nous imprimions nos Entretiens, il les citeroit aussi à son honneur, & diroit *que nous avons fait tant de cas de son Ouvrage, que nous avons pris la peine de le revoir nous-mêmes, de recueillir tous les endroits qui n'étoient pas à nôtre goût, & d'en donner la liste au public.*

Ce n'est pas tout, dit Mr. le Chevalier: écoutez encore ce que B. ajoûte. „ D'au-„ tres Critiques ont crû que nôtre Pere „ avoit voulu faire quelque chose de plus; „ & qu'il avoit voulu persuader, qu'il y „ a des expressions dans cette Version, „ qui ne sont pas entiérement du grand „ air & du bel usage.

Si B. avoit lû l'Entretien sur la Langue Françoise, ajoûtai-je, il auroit vû que l'Auteur de cet Entretien a effectivement fait quelque chose de plus; & qu'il a

(a) Tome 2. part. 3. pag. 508.

a persuadé au-public, qu'il y a dans cette Version du Nervéze, du galimatias, des négligences, des barbarismes, du jargon, semblable à celui que parlent les Allemands, qui commencent à apprendre le François.

Mais, reprit Mr. le Chevalier, que dit Mr. l'Abbé de la fidelité avec laquelle B. rapporte le Jugement des Censeurs, & du bon sens avec lequel il juge de leurs Censures?

Je n'ai pas entrepris de justifier B. en toutes choses, repartit Mr. l'Abbé: je suis fort content de vous avoir montré, qu'il a du jugement par-ci, par-là. Or il paroît autant d'esprit & de vivacité dans ses Livres, que de jugement & de bon sens.

J'ai fait la même réfléxion sur l'esprit de B. que j'avois faite sur son jugement, dit Mr. le Chevalier: si B a de l'esprit, ce n'est pas lors qu'il pense en avoir. Avez-vous remarqué combien il s'applaudit d'une idée grotesque, qui lui est venuë sur Virgile?

N'est-ce pas à l'occasion des dates de la naissance & de la mort de ce Poëte, demandai-je? C'est cela même, repliqua Mr. le Chevalier. B. fait le même honneur à Virgile, que les Ecrivains de Martyrologes font à Jesus-Christ: ceux-ci marquent la naissance de Nôtre Seigneur par toutes les Epoques; & B. marque la naissance & la mort de Virgile de la même sorte. Mais cet amas d'Epo-

LETT. III. ques est un fonds très-riche entre les mains de B.

Je tiens l'endroit, dis-je à Mr. le Chevalier; je vais le lire : je commence par quelques-unes des Epoques; car elles ont leur agrément.

(a) (*Publ. Virg. Maro.*) *d'Andes, au territoire de Mantoüe, né le* 15. *d'Octobre de la troisiéme année de la* 177. *Olympiade, la* 684. *de la fondation de Rome, sous le Consulat de Pompée & de Crassus, l'année que Ciceron accusa Verrès de pécular,* 70. *ans devant l'Epoque Chrétienne. Mort à Brindes, le* 22. *de Septembre, la deuxiéme année de la* 190. *Olympiade, l'année de l'Empire d'Auguste* 25 *à compter à la mort de César, &c. sous le Consulat de Caius Sentius Saturninus & de Quintus Lucretius Cinna Vespillo, l'an Julien, ou de la correction du Calendrier Romain* 27. *de l'Ere Espagnole* 20. *âgé de* 51. *ans, &* 735. *depuis la fondation de Rome, de la P. Julienne* 4695. Cela est savant, comme vous voiez, & ne coûte guere. Mais ce n'est pas encore là ce que nous admirons : le voici.

„ L'affectation, dit B. qui paroît dans „ le soin que j'ai pris de datter la mort „ de Virgile par toutes les Epoques que „ j'ai crû certaines & incontestables, & „ qui ont eû cours dans l'Empire Romain, ne doit pas seulement nous faire „ souvenir de la distinction qu'il faut faire „ de son rang & de son mérite; mais elle

„ peut

(a) Tome 2. part. 2. pag. 109. &c.

„ peut servir encore à nous le faire con-
„ sidérer comme une Epoque fixe de la
„ Poësie, & comme le centre universel
„ de tous les Poëtes, qui ont paru aupa-
„ ravant & après lui “. Quand B. sera de l'Académie Françoise, il écrira, *avant & après lui*, & non pas, *auparavant & après lui*.

Que pensez-vous, Messieurs, reprit Mr. le Chevalier, de *Virgile*, *l'Epoque fixe de la Poësie*, *& le centre universel de tous les Poëtes*? Cela n'est-il pas fort ingenieux?

Baillet sent bien quand il a trouvé quelque chose de bon, repartis-je; & il sait l'art de le faire valoir. Ecoutez, je vous prie, comme il parle de ces expressions, & comment il en conçoit toute la force.
„ Je n'ai pas crû, dit-il, pouvoir donner
„ une idée de Virgile plus achevée &
„ plus parfaite, que celle-là. J'ose dire
„ qu'elle engloutit toutes celles qu'on en
„ a fait concevoir jusqu'ici, & que tout
„ ce que ses envieux & ses ennemis y ont
„ remarqué d'humain, s'y rapporte aussi
„ parfaitement, que tout ce que ses flat-
„ teurs & ses idolatres y ont reconnu de
„ divin. Voilà l'expédient que j'ai trou-
„ vé, pour me tirer heureusement de
„ l'embarras où j'aurois été, de rappor-
„ ter les jugemens de plus de quinze cens
„ Critiques, qui m'auroient fait faire des
„ cercles perpétuels, & qui m'auroient
„ rendu insupportable aux Lecteurs, par
„ une infinité de redites.

Avoüez, Messieurs, poursuivis-je,

ARTIC. III. que jamais Auteur ne fut plus content de lui-même, que l'est B. en cet endroit; & vraiement il a raison: car il faut qu'il ait plus de pénétration, que toutes les Intelligences, pour concevoir bien distinctement, 1. Comment la datte de la mort de Virgile par toutes les Epoques *sert à le faire considérer comme l'Epoque fixe de la Poësie, & le centre universel de tous les Poëtes.* 2. Ce que signifient ces expressions. 3. Comment elles donnent *l'idée la plus achevée & la plus parfaite, qu'on puisse donner de Virgile*; & comment cette idée *engloutit toutes les autres.* 4. Comment *tout ce que les envieux de Virgile ont remarqué en lui d'humain, & ce que ses flatteurs y ont reconnu de divin, se rapporte parfaitement là.* 5. Comment dès que B. a appellé Virgile *l'Epoque fixe de la Poësie, & le centre universel de tous les Poëtes*, cela le tire *avantageusement de l'embarras où il auroit été, de rapporter les Jugemens de plus de quinze cens Critiques, qui lui auroient fait faire des cercles perpétuels.*

Pour moi, je vous avouë que tout cela me passe; & que si en écrivant de B. je m'étois avisé de datter sa naissance par toutes les Epoques incontestables, je n'aurois pas l'esprit de comprendre, qu'en vertu de cette vision Chronologique, je pûsse appeller B. *l'Epoque fixe de la Librairie, & le centre universel de tous les Bibliothéquaires.* Et si par je ne sai quelle imagination, j'avois appellé B. de la sorte, bien loin d'avoir assez de lumieres pour dé-

découvrir dans cette rêverie une si parfaite idée de B. qu'elle engloutît toutes les autres, je conviendrois de bonne foi, que je ne saurois ce que j'aurois voulu dire.

Je suis persuadé, dit Mr. l'Abbé, que B. savoit ce qu'il vouloit dire en cet endroit, lors qu'il écrivoit sur Virgile: mais je pense qu'à présent il ne s'en souvient plus. Au reste, ajoûta-t-il, si je voulois citer des idées spirituelles de B. je citerois celles qu'il a dans son Eclaircissement, sur le chapitre de Mr. Ménage.

Quoi, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier, croiez-vous que ce soit quelque chose de fort spirituel, que ce que B. appelle l'histoire de son embarras? C'est encore un de ces endroits, où B. croit avoir de l'esprit.

Peut-être ne se trompe-t-il pas, repartit Mr. l'Abbé. Vous en jugerez, Monsieur, poursuivit Mr. le Chevalier: j'ai l'Eclaircissement de B. & je suis sur l'article XI. où le Bibliothéquaire aiant fait un portrait mocqueur de Mr. Ménage, parle ainsi: „ (a) Mais puisque Mr. Ménage est en peine de savoir par quel motif j'ai rapporté de lui quelqu'autre chose, qui a parû moins à son goût, il faut que je lui conte l'histoire de mon embarras, pour voir s'il aura la charité de m'en tirer ". Voions comment B. se tirera lui-même de son conte. „ Innocemment, dit-il, & dans la plus grande simplicité du monde, je me mets à „ la

(a) Tome 3. part. 1. Eclairciss. p. 50.

LETT. III. „ la lecture des Livres de Mr. Ménage, „ comme d'un Auteur grave, & d'une „ grande réputation, sans autre préjugé, „ que celui qu'avoient formé en moi tou- „ tes ses rares qualitez. J'y trouve effecti- „ vement une érudition que j'y cherche, „ mais je la trouve presque par tout en- „ veloppée d'un je ne sai quoi, que le „ mérite de Mr. Ménage m'a toûjours „ empêché d'appeller par son nom, & „ qu'un Ecrivain Grec appelleroit *philaf- „ tie*, dans un Athénien, qui auroit été „ moins vertueux que cet Abbé.

Arrêtez-là, Monsieur, je vous prie, dit Mr. l'Abbé; & remarquez que cette *philaftie d'un Athénien* est un tour ingénieux, pour exprimer finement l'amour propre, que B. reproche à Mr. Ménage. Il y a donc de l'esprit en cet endroit, & même de la délicatesse.

Vous ne m'arrêtez pas souvent de la sorte, poursuivit Mr. le Chevalier: voions ce qui suit: „ J'apperçois, écrit B., au „ travers d'une infinité de belles choses, „ un certain caractére d'esprit, qui fait „ en moi des impressions fâcheuses.

Quel est donc ce *certain caractére d'esprit*, que B. apperçoit dans les Livres de Mr. Ménage? & quelles sont ces *impressions fâcheuses*, que fait sur lui *ce certain caractére*? Seroit-ce l'amour propre que B. appelleroit *un caractére d'esprit*? & B. seroit-il susceptible des impressions de l'amour propre? Il me semble que B. commence à s'embarrasser en nous contant son embarras: mais lisons le reste.

„ Je

„ Je tâche, dit B. de m'en défaire, en
„ passant d'une matiére à une autre: mais
„ je me retrouve par tout. Je change de
„ Traité, & de Livre; & ce sont de per-
„ petuelles rencontres entre mon Auteur
„ & son Lecteur. Mais comme on se
„ fait à tout & comme l'habitude appri-
„ voise enfin les humeurs les plus farou-
„ ches, en lisant Mr. Ménage, je m'ac-
„ coûtume insensiblement à ne me pas
„ mépriser moi-même ; quoique je sois
„ convaincu d'ailleurs que je suis le plus
„ misérable de tous les hommes, lors
„ même que je me regarde dans le miroir
„ de mon Auteur.

Hé quoi, Monsieur, se récria Mr. l'Abbé, n'est-ce pas là de la délicatesse toute pure?

Vraiment, repliqua Mr. le Chevalier, je pensois que ce fût du galimatias tout pur : car je ne démêle point tout cela. Je n'entends point ce que B. veut dire, lors qu'il écrit, qu'en lisant Mr. Ménage, *il se retrouve par tout*, *que ce sont de perpétuelles rencontres entre l'Auteur & le Lecteur*, *qu'il s'accoûtume à ne se pas mépriser lui-même*, *& à se juger néanmoins le plus misérable de tous les hommes*, *sur tout lors qu'il se regarde dans le miroir de son Auteur*. Je comprends bien que si le miroir de Mr. Ménage est fidelle, lors que le Varron de nôtre siécle s'y regarde, il y voit *un fameux Grammairien*, *un Poëte célébre en trois Langues*, *un grand Théologien*, *un savant Jurisconsulte*, *l'ami des Pélissons*, *des Voitures*, *des Sarrasins*,

des

LETT. III. *des Costars, les délices des Savans, enfin un grand homme de Lettres, & accompli en son genre.* Je comprends aussi, que lors que B se regarde dans ce miroir, il n'y voit rien de semblable : d'où il conclut peut-être, *qu'il est le plus misérable de tous les hommes.* Mais je ne sais ce que c'est que le Miroir de Mr. Ménage, & quand je tâche de le pénétrer, en examinant le sens des paroles de B. j'entrevois seulement que selon lui le Miroir de Mr. Ménage est ce qu'il avoit appellé auparavant, *un certain caractére d'esprit*, & que ce *certain caractére d'esprit*, est ce *qu'un Ecrivain Grec auroit appellé* Philastie *dans un Athénien :* & j'en demeure là, jurant contre ce galimatias, que Mr. l'Abbé appelle de la délicatesse toute pure.

C'en est assûrément, reprit Monsieur l'Abbé; mais c'est de la délicatesse de B. Il est vrai que cela paroît galimatias aux gens, qui ne se donnent pas la patience de raisonner, pour voir ce que l'Auteur veut dire : mais quand on ne se rebute point, & qu'on prend la peine d'approfondir le sens des paroles, on en trouve enfin un raisonnable. Si vous aviez fait encore un pas; si aiant découvert que *le Miroir de Mr. Ménage*, est ce que B. avoit appellé *un certain caractére d'esprit*, & que *ce certain caractére d'esprit* étoit *ce qu'un Ecrivain Grec auroit appellé* Philastie *dans un Athénien*, vous aviez joint cela ensemble; vous auriez compris que le Miroir de Mr. Ménage est son amour pro-

propre, & que c'eſt ce que B. a exprimé avec ſa délicateſſe obſcure, & ſon obſcurité délicate. Lett. III.

Mais ſi le Miroir de Mr. Ménage eſt ſon amour propre, comment aurois-je compris, repliqua Mr. le Chevalier, que B. en ſe regardant dans l'amour propre de Mr. Ménage, *ſe convainquoit qu'il étoit le plus miſerable de tous les hommes?*

Vous y regardez de trop près, Monſieur, dit Mr. l'Abbé à Mr. le Chevalier: il faut un peu aider à la lettre. Cet endroit-là veut dire, que B. en liſant les Livres de Mr. Ménage, prend inſenſiblement ſes inclinations & ſes ſentimens; & que comme Mr. Ménage conſulte ſon amour propre, lors qu'il ſe louë, & même lors qu'il ſe mépriſe dans ſes Ouvrages; B. conſulte auſſi ſon amour propre pour ſe louer, & même pour ſe mépriſer dans les ſiens.

Mais B. a tort, repliqua Mr. le Chevalier, de reprocher à Mr. Ménage ſon amour propre, & de l'imiter en cela. Car que Mr. Ménage s'aime un peu, qu'il s'eſtime & ſe louë beaucoup, il a raiſon, il rend juſtice au mérite; & il n'y a en cela ni préſomption ni vanité: mais on ne peut pas dire la même choſe de B.

Quand B. ſera la folie d'un homme auſſi diſtingué préſentement, que l'étoit autrefois Mr. de Balzac; quand tous les beaux eſprits du temps rechercheront avec empreſſement ſon amitié; quand ils lui done-

LETT. III. neront des marques éclatantes de leur estime dans leurs vers & dans leur prose; alors on lui pardonnera son amour propre, & la bonne opinion qu'il a de lui-même; & on lui permettra de citer ce qu'on aura écrit à son avantage. Jusques-là, il ne sauroit penser ni parler trop modestement de soi; ne pouvant citer de vers à sa louange, que *Bajulus*, ou *Bajuletus*, & *Asinus in Parnasso*.

Mais, Messieurs, demandai-je à Mr. l'Abbé, & à Mr. le Chevalier, Baillet avoit-il besoin de lire Mr. Ménage, pour apprendre à ne se pas mépriser lui-même? Il se louë si naturellement, qu'il ne paroît pas avoir eû besoin de maître en l'art de se louer. J'ai presque envie de vous lire quelques traits de son éloge: il l'a fait dans une Préface Latine, qui est à la fin de son second Tome. Ce ne seroit point nous écarter: l'esprit, la délicatesse, la raillerie fine, la politesse & l'honnêteté, sont de toutes les Langues.

Oui, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier: mais l'esprit, la délicatesse, la fine raillerie, la politesse & l'honnêteté, ne sont point de la Préface dont vous voulez parler. Je suis déja si rebuté du galimatias François de B. que je vous prie de nous épargner la lecture de son galimatias Latin, le plus fin & le plus soûtenu qui soit au monde. Remarquez que c'est le galimatias, qui est le plus fin & le plus soûtenu: car pour le Latin, il est tel,

que

que si B. l'eût autrefois présénté au (a) Pere Pajot, pour être reçu en Classe, à peine l'auroit-il mis en Troisiéme, parce qu'il n'est point congru. C'est pourtant le chef-d'œuvre d'un Professeur en Grammaire Latine. Il est aisé à voir qu'il n'a pas fait corriger cette Piéce par le Pere Rapin, selon le conseil de Mr. l'Abbé; & je crois qu'il a eû raison; parce que dans cette Piéce tout est assorti: le Latin est fait pour les pensées; l'on n'auroit pû corriger l'un sans l'autre: & je doute que le plus habile homme du monde pût corriger du galimatias. Laissons donc là ce chef-d'œuvre: nous savons que B. s'y louë d'un bout à l'autre, & qu'il y préconise son incomparable Catalogue, avec ses titres en Latin à la Françoise, qui choquent tous les gens de bon goût.

Peut-être ne savez-vous pas comment il méprise les autres Bibliothéquaires & leurs Catalogues, ajoûtai-je: souffrez que je vous l'apprenne, & que je vous montre un échantillon, propre à faire juger de toute la Piéce.

Comme un bon Catalogue est d'un grand usage dans une Bibliothéque, quand on en a une grande & riche, rien n'est plus louable que le desir d'avoir un excellent Catalogue. Voici de quelle maniere B. s'exprime là-dessus, parlant à M. L. G. D. L.

„ *Al-*

(a) B. Tome 2. part. 3. *pag.* 58 dit du P. Pajot, qu'il savoit le Latin comme un Ecolier, & le François comme un Etranger, nouvellement entré dans le Royaume.

LETT. III. „ *Alterum quod tu jam pridem in vo-*
„ *tis habebas, ut ne in illud vitium aut*
„ *incommodum concurreretur, quo laborant*
„ *omnes fere quotquot hactenus Bibliothe-*
„ *carum contenti sunt Catalogi, qui solam*
„ *ac rudem voluminum frontem & anti-*
„ *pagmentum vix enuntiantes, incoctam*
„ *ac indigestam rerum, quæ in iis jacent,*
„ *molem nihil fere juvant.*

N'est-ce pas là, dit Mr. le Chevalier, de fort méchant Latin, & du plus fin galimatias? En quel bon Auteur B. a-t-il trouvé, *concurritur in vitium*, au lieu de *currere*, *incurrere in vitium*? & *antipagmentum* au singulier, au lieu du pluriel *antepagmenta*, ou *antipagmenta*, qui signifie les ornemens d'architecture, que l'on met aux portes?

De plus, que veulent dire ces paroles, *Catalogi, qui vix enuntiantes frontem solam ac rudem, & Antipagmentum voluminum, nihil fere juvant molem incoctam & indigestam rerum, quæ in iis jacent*?

Je prie B. de nous donner une traduction Françoise de cet endroit, qui soit fidelle, intelligible, & de bon sens, s'il veut que cela ne s'appelle point galimatias.

Si B. ne nous fait pas comprendre les défauts des Catalogues, qui ont précedé le sien, repris-je, il nous fait au moins concevoir très-bien le mépris qu'il en a.

Il me semble, repliqua Mr. l'Abbé, que B. louë beaucoup le Catalogue de Mr. Hyde, Bibliothéquaire d'Oxfort.

Il

Il eſt vrai, Monſieur, repartis-je: mais il ne louë beaucoup ce Catalogue, que pour faire mieux ſentir ce qui lui manque, & pour relever par là le mérite du ſien, auquel il prétend qu'il ne manque rien. Si B. nous dit, que pour faire un bon Catalogue de Bibliothéque, il faut commencer par ſuivre l'ordre des matiéres, & enſuite venir à l'ordre Alphabétique des Auteurs; ce n'eſt que pour blâmer Mr. Hyde, de ce qu'il n'a ſuivi que l'ordre Alphabétique des Auteurs, au lieu que lui B. avoit commencé par l'ordre des matieres: ce n'eſt que pour nous apprendre, que Mr. Hyde avoit mis neuf ans à faire ſon Catalogue, & que lui B. n'avoit mis que neuf mois à faire le ſien: ce n'eſt que pour nous faire remarquer, qu'avant qu'on eût employé un ouvrier auſſi habile que lui à un ſemblable Ouvrage, il ne s'étoit rien fait d'achevé en ce genre-là: enfin ce n'eſt que pour dire avec plus de pompe & d'oſtentation, „ *Quare è latebris, à te* „ *arceſſitus, & quantùmvis rudis, ac lucis ſpendidioris impatiens, Bibliothecæ* „ *tuæ addictus mancipatúſque, operæ pretium me fortaſſe facturum arbitratus* „ *ſum, ſi poſt aſſignatum novum ſingulis* „ *fere voluminibus ordinem, quatenus id* „ *fieri per locorum ſitum atque anguſtias,* „ *ac per pluteorum forulorúmque exigentiam licuit, duplici eorum indici contexendo non ſegnem operam darem; præmiſſâ priùs Bibliothecæ ac per Claſſes* „ *majores diſtributâ ſynopſi, ſive ſecundùm* „ *loci poſitionem conſpectu.*

LETT. III. Vous voiez, Messieurs, que B. se soûtient dans son Latin, & dans son galimatias, dit Mr. le Chevalier. *Bibliothecæ mancipatus*, *forulorum exigentia*, sont des phrases, qu'il n'a pas lûes dans aucun Auteur du siécle de pureté. *Præmissâ priùs Bibliothecæ ac per Classes majores distributâ synopsi, sive secundum loci positionem conspectu*, a, au moins pour moi, une obscurité impénétrable. Car selon le sens de la particule *sive*, le nom substantif Latin *conspectus* doit signifier plus clairement la même chose, que le nom substantif Grec *synopsis*: ainsi les deux adjectifs *præmissa* & *distributa* doivent également se rapporter à ces deux substantifs. Or *præmisso priùs Bibliothecæ*, *ac per classes majores distributo secundùm loci positionem conspectu*, me paroît quelque chose d'incompréhensible. Tout le reste est à peu près du même stile; & s'il y a quelques endroits moins obscurs, ils nous font voir clairement, que ce chef-d'œuvre ne fournit rien de tout ce que Mr. l'Abbé s'étoit fait fort de nous montrer dans les Livres de B. à moins que Mr. l'Abbé ne nous donne comme une preuve de la délicatesse, & du goût du Bibliothéquaire, cette nouvelle application de ce fameux passage de S. Matthieu, par lequel B. éxaggere ce qui manque au Catalogue de Mr. Hyde, *sed pace omnium dixerim*, *hæc oportuit facere*, *&* *illa non omittere*.

Mais, repartit Mr. l'Abbé; n'est-ce pas une expression bien délicate, que *digerere Bibliothecæ penum*, pour signifier, mettre

mettre en ordre une Bibliothéque? Voici comment B. s'en est servi. *Ad rem igitur quam proximè nostram par est accedere, ac de insolenti hactenùs methodo, quam in digerendâ Bibliothecæ penu inire visum est, nonnulla subjicere.*

Je ne sais, repliqua Mr le Chevalier, si Voiture, qui a traité si joliment le mot *Penus*, ou *Penum*, ou *Penu*, auroit aimé cette phrase, & s'il n'auroit pas dit, pour en montrer le défaut, que les rats sont aussi habiles que B. *in digerendâ Bibliothecæ Penu.*

Il n'y a point d'équivoque dans la période que je vais rapporter, reprit Mr. l'Abbé; mais il y a de la métaphore, de la cadence, & je ne sai quoi de singulier, capable de vous plaire. Baillet blâme d'abord ceux qui n'ont des Bibliothéques, que pour les montrer; & il dit ensuite, „ *Sapientiùs igitur quàm isti tuo nomini* „ *tuæque dignitati consultum iisti, qui,* „ *quod multi faciunt, laudare ingentia* „ *rura lubens videaris; at exiguum, quod* „ *pauci solent, colere sedulus institueris:* „ *si tamen exiguum illud est, in quo omnigena librorum supellex exspatiatur,* „ *cujus etiam census amplissimarum totius,* „ *non Urbis modò, sed Orbis Bibliothecarum catalogos longè exsuperat.*

Cela s'appelle un des beaux endroits de la Piéce, dit Mr. le Chevalier. *Sapientiùs igitur quàm isti tuo nomini tuæque dignitati consultum iisti*, est une phrase bien rimée, & fort Grammaticale: *Qui, quod multi faciunt, laudare ingentia rura* la-

LETT. III. *lubens videaris*; *at exiguum*, *quod pauci solent*, *colere sedulus institueris*: ces paroles signifient fort métaphoriquement une grande & une petite Bibliothéque, à laquelle rien n'a plus de rapport qu'une grande & une petite maison de campagne. Je pense qu'il n'a mis, *quod pauci solent*, que pour l'opposer à *quod multi faciunt*; parce que l'antithése, quoique fausse, orne bien un discours. Il n'a encore comparé la Bibliothéque, dont il a le soin, à une petite maison de campagne, que pour faire cette merveilleuse correction, où le propre se mêle agréablement avec le figuré: *Si tamen rus exiguum illud est, in quo omnigena librorum supellex exspatiatur*, *cujus etiam census amplissimarum totius*, *non Urbis modò*, *sed & Orbis Bibliothecarum catalogos longè exsuperat*. Cela est fort réjouïssant; & j'aime à voir des Livres en toute Langue se promener dans une maison de campagne, que l'on appelle petite, pour montrer qu'elle est grande; & le revenù d'une maison de campagne surpasser les Catalogues des plus grandes Bibliothéques du monde. Ce galimatias figuré prouve que B. pense & s'exprime en Latin, comme en François.

Si vous ne voulez trouver ni esprit, ni vivacité, ni délicatesse dans l'Eclaircissement, & dans la Préface Latine de B. dit Mr. l'Abbé, trouvez au moins de l'honnêteté dans sa Préface Françoise sur les Poëtes.

Le moien de trouver de l'honnêteté dans une Préface si contraire à la biensean-

ſeance, repliqua Mr. le Chevalier, dans laquelle B. s'oubliant de ce qu'il eſt, ſe fait ſans miſſion le Prédicateur des Poëtes, & employe à leur correction toutes les figures de ſa Rhétorique, & toute ſa Science de l'Ecriture ſainte ? Il exhorte les uns à renoncer à la Poëſie galante, les autres à ne point faire d'alluſions ſur les noms, pour peindre les perſonnes, tous à ne point altérer la vérité dans leurs fictions, à quitter le Parnaſſe de bonne heure, & à ne pas mourir Poëtes.

Sa morale eſt ſévére. Ce n'eſt point aſſez ſelon lui, que Ronſard ſe ſoit fait Prêtre, pour ſe retirer du monde : il devoit ſe renfermer dans un Cloître, pour y pleurer le reſte de ſes jours les ſaillies de ſa Muſe trop libre. Il ſait bien à qui il fait plaiſir, en diſant que le Manſo, Poëte Italien, accommodoit ſa Poëſie galante avec les éxercices de la Confrairie de Nôtre-Dame.

Ses exhortations ne portent point à faux : il nomme les perſonnes qui exercent ſon zéle ; il en veut aux Muſes auſſi bien qu'aux Poëtes ; il preſſe vivement tous les Auteurs de Poëſies galantes ; Il prétend les convaincre, que *ni les Muſes, ni les Poëtes, ne peuvent conſerver leur innocence ſous la liberté de leur Poëſie.*

Cela n'eſt-il pas bien, interrompit Mr. l'Abbé ?

Très-bien, repartit Mr. le Chevalier : & B. dans ſon Prône ne prêchoit pas avec plus de zéle, qu'il le fait dans cette Pré-

LETT. III. face. L'endroit du Sermon qui m'a paru le plus touchant, est celui où le Bibliothecaire prêche les Poëtes, qui veulent tirer (a) des noms quelques conséquences contre les personnes. Il s'échauffe d'abord; & dans son premier feu, il traite ces Poëtes *de petits génies*, *de ridicules*, *d'impertinens* Ensuite la chaleur de son zéle augmentant, il dit que ces Poëtes sont *plus brutaux & plus insolens, que ceux qui ont fait des vers contre Porcius Latro, contre Verrès, contre Suillius, dont ils ont respecté les noms, quoique très-propres aux allusions*. Mais comme la mémoire du Prédicateur est grande, & qu'elle lui fournit quelques exemples des Anciens, qui ont changé les noms pour railler les personnes, il met à la marge de son Sermon imprimé: „ Cela ne regarde point la li-„ berté, que les rieurs se sont toûjours „ donnée, de forger de sobriquets & des „ brocards, comme *Caldius Biberius Nero*, sur *Claudius Tiberius Nero*.

Cette réfléxion gâte un peu la preuve, & montre qu'il peut y avoir parmi les Modernes, comme parmi les Anciens, de ces rieurs, qui ne sont ni ridicules, ni impertinens, ni insolens, ni brutaux, ni sauvages, & qui savent rire à propos.

Mais B. ne veut pas qu'on rie de lui, reprit Mr. l'Abbé; & il a raison: il n'est pas ridicule. Cependant on n'a pas laissé d'en rire; & c'est ce qui le fait prêcher. Pour-

(a) Tome 3. part. 1. pag. 94, 95.

Pourquoi l'apeller *Bajulus*, ou *Bajuletus*?

C'est, répondit froidement Mr. le Chevalier, que *Bajulus* ou *Bajuletus*, selon l'Auteur de la Piéce de vers qui porte ce titre, signifie *un crocheteur*; & que le Poëte vouloit charger les crochets de B. de lambeaux, de nippes, de fatras, pour l'envoyer au Parnasse avec sa charge; & qu'il croyoit peindre par là assez heureusement la fonction que B. fait dans le Monde savant, la bigarrure de son érudition, & le caractére de son Ouvrage. Falloit-il pour cela que B. prêchât tous les Poëtes, qui font des allusions sur les noms? qu'il appellât ignorant le premier homme du monde en matiere d'Etymologies; qu'il entreprît de l'instruire; qu'il lui apprît, que *Bajulus* signifie *Bailli*? & qu'il menaçât de la colere de tous les Baillis du Royaume un Poëte qui n'en vouloit qu'au crocheteur du Parnasse? Ce n'est pas tout: Baillet passe de l'instruction aux mouvemens: & ses mouvemens sont violens. Pour se vanger d'un Poëte, il déclame contre tous: & puis s'apercevant qu'il se laisse emporter à son zéle, il fait réfléxion que les Poëtes sont impatiens & mutins; & il se dispose généreusement à se voir défigurer dans leurs fictions. Il dit qu'il doit tout attendre *de leur caprice*, *de leur chagrin*, *de leurs maléfices*, *de leur fureur*, *& de leur phrénésie*. Mais de peur que ces injures ne choquent les bons Poëtes, il déclare qu'il ne parle qu'aux méchans: & puis transporté tout de nouveau, malgré

LETT. III. gré sa déclaration, il se jette sur Virgile, sur Heinsius, sur Corneille, auquel il reproche mal à propos, qu'il a fait de nos Martyrs *des orgueilleux*, *&* *des fanfarons*: Polyeucte n'est *ni fanfaron*, *ni orgueilleux*: il est vraiement grand & magnanime, comme doit l'être un Héros Chrétien. Ensuite pour montrer qu'il ne respecte pas plus les vivans que les morts, il donne sur Racine, & sur Despreaux, déclamant contre l'Hippolyte du premier, & justifiant le Poëte Pelletier contre le second. Enfin las de prêcher inutilement, il desespére de la conversion des Poëtes; il les traite d'incorrigibles, & apréhendant avec raison qu'un déchaînement universel de tout le Parnasse, conspiré contre lui, ne soit le fruit de sa prédication; il cache cette crainte sous un sentiment fanfaron. „ Je doute, dit-il, que cette conspiration „ générale fût capable de déplacer mon „ esprit de sa situation ordinaire, & de „ lui ôter le calme, qu'il a plû à Dieu de „ lui donner.

Je voudrois bien qu'il reçût tout à la fois une Satyre de Mr. Despreaux, une Fable de Mr. de la Fontaine, un Scazon de Mr. de Santeuil, un Sonnet de Mr. de Benserade, une Elégie de Mr. de Corneille, un Madrigal de Mademoiselle de Scuderi, une Idylle de Madame des Houlieres, & une Piéce de vers de chaque Poëte qu'il a maltraité: je doute fort qu'il conservât, en les lisant, cette belle insensibilité, dont il se vante. Si deux petites Piéces ont tellement *déplacé son esprit de*

sa

sa situation ordinaire, que ses amis ont prié les Auteurs d'avoir pitié de lui; une douzaine pourroient bien *lui ôter le calme que Dieu lui a donné*: & si les deux premiéres l'ont fait prêcher, celles-ci pourroient lui faire faire autre chose. Il y auroit tout à apréhender, si en finissant son Sermon, il ne nous avoit dit doctement; „ Il me „ reste, par la grace de Dieu, assez de sen„ timens de Christianisme, pour ne pas „ craindre (a) le sort de Lycambe, ou de „ Bupale, quand nos Poëtes, qui font „ d'ailleurs profession d'être Chrétiens, „ seroient plus mordans qu'Archilochus, „ & plus envenimez qu'Hipponax". C'est à dire, que B. ayant écrit Chrétiennement tout ce qu'il savoit de plus injurieux contre les Poëtes, si ceux-ci se vangeoient par leurs vers, il seroit assez Chrétien, par la grace de Dieu, pour les lire sans se pendre, & sans se jetter par la fenêtre. Vous voiez, Messieurs, conclut Mr. le Chevalier, qu'il y a autant de politesse & d'honnêteté dans la Préface Françoise de B. que de netteté, de délicatesse, & de modestie dans la Préface Latine. LETT. III.

Il faut néanmoins que je vous fasse voir de l'esprit & de la délicatesse en quelque endroit de l'Ouvrage de B., dit Mr. l'Abbé. Que dites-vous de la comparaison que B. fait de Billaine avec Cassius & Brutus, lors qu'il dit que *cet Imprimeur a été à l'égard des Savans de sa profession dans Paris, ce qu'un*

(a) Tome 3. part. 1. pag. 115.

LETT. III. *qu'un ancien disoit qu'avoient été Cassius & Brutus à l'égard des Romains dans la République*, ultimi Romanorum.

Cela est magnifique, & excellent pour B. repliqua Mr. le Chevalier : mais que dites-vous de la comparaison de Messieurs Pithou avec des chats? Ne falloit-il pas que ces Messieurs Pithou eûssent le nez fin, pour sentir les Livres, comme les chats sentent les souris?

Cette comparaison n'est pas de B., répondit Mr. l'Abbé ; mais elle est à son goût. En voici une de lui. Il dit, qu'il y a *un temps de maturité pour les Livres, comme pour les fruits*.

C'est à dire, reprit Mr. le Chevalier, que selon B. on arrange les Livres, & on les laisse meurir dans les Bibliothéques, comme on arrange les fruits, & qu'on les laisse meurir sur la paille dans les fruiteries; & que les Savans conviennent entre-eux du temps qu'il faut estimer un Livre, comme les gens de bon goût conviennent du temps qu'il faut manger les poires d'Hiver. Croïez-moi, Monsieur, ajoûta M. le Chevalier, cherchez des traits de la grossiéreté de B. & vous en trouverez. Le Chapitre MC. LXV. de Martial en contient un, qui me révolte, & qui choque la pudeur. B. dit avec raison qu'il faudroit retrancher les saletez qui sont répanduës dans les Epigrammes de ce Poëte: mais il exprime ce sentiment fort pur par un mot qui ne l'est point, & dont un dévot comme lui ne devoit pas salir sa plume.

Ce

Ce qui me surprend, ajoûtai-je, c'est que B. trouve cette expression jolie; elle contient une sale équivoque, qui lui plaît: au moins l'a-t-il prise dans le Parnasse réformé, où elle est bien poussée; il s'en est paré dans le Tome (a) des Traducteurs; il en a composé l'Eloge du Lucien de Mr. d'Ablancourt; & pour en faire remarquer tout l'agrément, il l'a fait imprimer en Lettre Italique. A vous dire le vrai, cela m'a fort scandalisé. Lett. III.

Cependant, dit Mr. l'Abbé, B. a une pudeur délicate jusqu'à la superstition. Il n'ose presque se servir des mots de *femmes*, de *Dames*: il les appelle *des personnes de l'autre sexe*. *Malherbe*, dit-il dans le VI. (b) Tome Part. 1., *a mieux étudié le goût des personnes de l'autre sexe.* Et dans le IV. Tome Part. 2. (c) le chapitre des Muses Françoises, Italiennes & Hollandoises porte pour titre, *Les Poëtes de l'autre sexe.* Le Bibliothécaire, poursuivit Mr. l'Abbé, n'auroit-il pas pris cet endroit du Parnasse réformé, comme un trait de ce qu'on n'ose encore apeller *Urbanité Romaine*, pour en mettre une espéce d'échantillon dans ses écrits? Ou bien n'auroit-il pas regardé ces équivoques, comme quelques grains de ce sel qu'il apelle Critique, & ne les auroit-il pas jettez dans l'Article de Mr. d'Ablancourt, pour l'assaisonner

(a) Tome 2. part. 3. *pag.* 474.
(b) Tome 4. part. 1. *pag.* 337.
(c) Tome 4. part. 2. *pag.* 604.

LETT. III. ner en quelque sorte, & pour l'opposer à cette raillerie fine & délicate, à ce sel Attique, qui rend les Ecrits de Lucien si piquans & si agréables? Ou si ce n'est rien de cela, qu'il me dise donc en quel endroit de ses neuf volumes je trouverai de l'esprit, de la délicatesse, de l'enjouement, & de l'honnêteté. J'ai fait valoir de mon mieux ce qui en avoit l'apparence: mais j'avouë de bonne foi, que je suis las de faire ce personnage, & que je ne puis plus défendre les burlesques prétensions de B. si toutefois B. en a euës sur l'Academie Françoise.

Pour moi, Messieurs, repris-je, j'ai crû que cette prétension n'étoit qu'un systême assez propre à faire la Critique de l'Ouvrage de B.

Il est vrai, Monsieur, me dit Mr. le Chevalier, que ç'a été là nôtre idée: nous l'avons trouvé bonne, parce qu'elle est plaisante: mais, raillerie à part, Messieurs de l'Académie devroient faire quelque chose pour B. c'est un homme extraordinaire.

Il ne tiendra pas à moi, repliquai-je, qu'on ne le fasse nôtre Bibliothécaire: la science de la Librairie est son bel endroit. Il seroit ainsi Officier de l'Académie Françoise, sans être Académicien; comme l'on peut être Officier de l'Ordre du S. Esprit, sans en être Chevalier. Mais en lui confiant nôtre Bibliothéque, je voudrois, s'il en faisoit le Catalogue, qu'on lui défendit de le faire en Latin, &

d'y

d'y faire de Préface, ni Latine, ni Françoise.

La précaution est bonne, dit Mr. le Chevalier. Mais je vais bien réjouïr mon Hôte, quand je lui dirai vos bonnes intentions: car il est autant entêté de B. que B. l'est de M. H. & de tout le Port-Royal.

Ce que vous dites de l'entêtement de B. reprit Mr. l'Abbé, me fait souvenir que nous devons avoir encore un Entretien sur la partialité. Mais pour le rendre plus agréable, il faut que l'Hôte de Mr. le Chevalier y préside, & que nôtre rolle, à nous autres, ne soit guére que de le mettre en train.

Je vous le donne ce cher Hôte, Messieurs, nous dit Mr. le Chevalier: je le verrai ce soir; & je lierai la partie pour demain. Je lui dirai, que par complaisance pour moi, vous avez lû tout B. comme je l'ai lû par complaisance pour lui; que vous avez fait de très-belles réfléxions sur les Jugemens des Savans; & que nous devons demain nous en entretenir pour la derniere fois. Il me priera de souffrir qu'il soit de l'entretien: & vous le trouverez disposé à vous bien recevoir.

Faites-le moi donc connoître, Monsieur, je vous prie, cet homme que vous nous promettez, dis je à Mr. le Chevalier: il est bon de savoir comment on le gouverne

Mon Hôte est fort honnête, répartit Mr. le Chevalier: il a une franchise, qui doit lui être naturelle; car il ne l'auroit pas

 prise

LETT. III. prise dans le commerce de Messieurs de Port-Royal, avec qui il a une liaison fort étroite.

Il se dit disciple de S. Augustin : mais il l'est de Mr. d'Ypres sans savoir pourtant trop de quoi il s'agit, & sans être entré bien avant dans la distinction du fait & du droit.

Autant que je puis juger, il ne tient aux dogmes de Port-Royal, que par le cœur ; mais il tient aux Livres de ces Messieurs par le cœur, & par l'esprit. Qui louëroit beaucoup leurs Ouvrages, en ce qui regarde la beauté du stile & & de l'expression, & qui admireroit jusqu'à leurs fautes, auroit bien-tôt gagné son affection, & même son estime. Ce n'est pas qu'il ne soit capable de juger d'un Livre ; il est habile, & il a de l'esprit. Mais quand on aime & qu'on estime beaucoup des Auteurs, il est rare qu'on juge de leurs Ouvrages autrement que par prévention.

Comme Messieurs de Port-Royal le connoissent d'une humeur franche & ouverte, je ne pense pas qu'ils lui confient leurs plus importantes affaires. Ils lui disent néanmoins beaucoup de choses : mais je ne puis croire que ce soit par le motif d'une pure estime. Mon Hôte est tout à la fois riche, liberal & curieux ; il est homme à païer les confidences qu'on lui fait. Il s'en sert au moins comme d'un bien dont il peut disposer, il en fait part à ceux qu'il voit ; & pour peu qu'on sache

le

le faire parler, il en dit plus qu'on ne veut. LETT. III.

A ce que je vois, Monfieur, dis-je à Mr. le Chevalier, vôtre Hôte reffemble au bon Pere Jéfuite, que Mr. Pafcal introduit dans fes Provinciales.

Mon Hôte eft bien auffi franc que ce bon Pere, répondit Mr. le Chevalier: mais je ne le crois pas tout à fait auffi fimple que lui: il eft affurément moins patient, & mieux inftruit de ce qui fe paffe dans le monde. Car, fi vous y avez pris garde, le Jéfuite de Mr. Pafcal eft un homme d'un caractére fort fingulier; jamais on ne vit une pareille duppe. Ce bon Pere demeure à Paris, & ne fait pas que Mr. Pafcal le tourne en ridicule; que les entretiens qu'il a avec Mr. Pafcal s'impriment dans des Lettres, qui font entre les mains de tout le monde, & dans lefquelles lui & fes Confréres donnent la Comédie à la Cour, à la Ville, à tout le Roiaume. Ou s'il le fait, il ne laiffe pas de recevoir les vifites du Comédien à l'ordinaire, de lui fournir de quoi entretenir la fcene, & de lui donner de nouveaux fujets de jouër toute la Société. Vous comprenez bien que l'on ne trouve point de femblables perfonnages, fur tout parmi les Jéfuites, à moins de les faire exprès felon le befoin qu'on en a. Mais mon Hôte eft un homme réel: vous le verrez demain, & vous l'entendrez avec plaifir.

Nôtre troifiéme Entretien finit là. Mr. l'Abbé me remit chez moi, nous nous feparames avec regret, & dans une grande

LETT. III. impatience d'entretenir un homme sincére, & disciple de Monsieur d'Ypres. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 3. *de Juin* 1687.



QUATRIEME LETTRE.

LETT. IV. VOus jugez bien, Monsieur, que nous n'avions garde de manquer au rendez-vous: nous avions trop d'envie d'achever la critique de vôtre Ouvrage, de voir comment en parleroit un disciple de Mr. d'Ypres, & de savoir si Messieurs de Port-Royal avoient pour vous toute la reconnoissance que vous méritez. Nous nous trouvâmes donc, Mr. l'Abbé & moi, chez Mr. le Chevalier, qui avoit dîné avec son Hôte, & ne faisoit que de se lever de table.

Tous deux nous parurent fort contens de nôtre diligence; & après les premiers complimens, le disciple de Mr. d'Ypres prit la parole, & nous dit: Ce que Mr. le Chevalier m'a appris de vos premiers Entretiens sur les Jugemens des Savans, fait que je suis fort fâché de n'en avoir pas été; & que je compte pour beaucoup de grace que

que vous me faites, de vouloir que je sois de celui-ci.

Je ne sais, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé, si aimant l'Auteur, comme vous l'aimez, vous vous seriez accommodé de la franchise, avec laquelle nous avons parlé de l'Ouvrage.

Elle ne m'auroit assurément pas deplû, répondit le disciple de Mr. d'Ypres. En vous disant franchement mes pensées, je vous aurois convaincu, qne l'amitié ne m'aveugle point. La contrainte doit être bannie de ces sortes de conférences, dont le plaisir consiste dans la liberté: & de qui dira-t-on librement ce qu'on pense, ajoûta-t-il, si on ne le dit d'un Auteur, qui dissimule si peu ce qu'il juge de tous les Auteurs, & qui plaît à beaucoup de monde, parce qu'il ose dire la vérité?

Parlons donc en liberté, reprit Mr. l'Abbé, & convenons que si on a trouvé l'art de dire la vérité sans offenser ceux qu'elle regarde, l'Auteur des Jugemens ne le sait point encore: car il n'est pas croïable combien cette hardiesse à dire ce que vous appellez la vérité a choqué les intéressez.

Je trouvai hier un ami de Mr. de Marolles, qui ne peut pardonner à B. un trait de satyre assez grossier, dont il perce cet Abbé dans un endroit, où il n'étoit pas question de lui.

Je sais ce que c'est, dit le disciple de Mr. d'Ypres: la chose est tournée fort dévotement. C'est dans la Préface sur les Poëtes où B. écrit, „ Plut à Dieu que

„ tous

LETT. IV. „ tous les Poëtes, qui publient des obs„ cénitez, imitassent Mr. de Marol„ les, qu'ils n'entendissent pas ce qu'ils „ écrivent, & que les Lecteurs n'y com„ prissent rien: car il n'y a au monde que „ ce galimatias double, qui puisse garantir „ les uns & les autres du danger ". Il y a là du zéle & de l'enthousiasme; & j'approuve cet endroit, au *double galimatias* près. Il me semble que le galimatias ne signifie que des paroles, ausquelles on ne peut donner un sens raisonnable; & qu'un defaut de pénétration, qui empêche de prendre bien le sens d'un Poëte, ne s'est pas encore, au moins que je sache, appellé *galimatias*.

Mais pourquoi placer là Mr. de Marolles, demanda Mr. l'Abbé; il n'y avoit que faire; & B. pouvoit exprimer son sentiment, sans le nommer.

Il faut convenir, repartit le disciple de Mr. d'Ypres, que Mr. de Marolles n'attrappe pas toûjours la pensée des Poëtes, qu'il traduit.

L'Ami du Traducteur en convient, repliqua Mr. l'Abbé: mais il dit que c'étoit à Mr. Huet, ou à Mr. de Segrais à nous aprendre ce que nous devons penser des Traductions de Mr. de Marolles, & non pas à B. qui ne peut traduire de bon sens quatre lignes de Latin en nôtre Langue, & qui a imprimé un Eclaircissement, une Préface Latine, & une Préface Françoise, qu'on peut appeller un perpetuel galimatias.

Comment B. épargneroit-il les Abbez, lui

lui qui n'épargne pas les Evêques, ni les Archevêques, ajoûta Mr. le Chevalier? Je vis l'autre jour un Abbé, que son mérite & sa naissance éleveront aux premieres dignitez de l'Eglise, fort indigné de ce que B. a réveillé le souvenir du Poëme du monde le plus honteux, & de ce qu'il a appris au public qu'un Archevêque en étoit l'Auteur.

Vous savez, Monsieur, me dit cet Abbé, quelle est la corruption de nôtre siécle; voiez comment B. écrit sur ce Poëme: il commence ainsi: *Il est inutile, dans le temps où nous sommes, de cacher le nom, la matiére & la fortune de ce fameux & détestable Poëme; puisque le scandale en est fini.* Sur cela il en renouvelle le scandale; il aprend le titre de ce Poëme scandaleux; il marque la ville où il a été imprimé, le nom de l'Imprimeur, & l'année de l'impression; & comme si c'étoit rendre un grand service au public, que de l'instruire à fonds sur un Ouvrage si brutal, il rapporte les deux choses qui y sont déduites; dont l'une est impie, & l'autre infame. S'il en avoit sû davantage, sa plume n'en auroit point rougi, & il n'en auroit pas épargné la honte à ses Lecteurs. Je vous avouë, ajoûta Mr. l'Abbé, que sans les égards qu'on a pour les protecteurs de B. on lui feroit sentir qu'il devoit ménager les personnes sacrées; & que la prudence, la charité, & la pudeur devoient l'empêcher de parler d'un Ouvrage, dont le sujet est du nombre de ces choses, que S. Paul dé-

LETT. IV. défend de nommer, & dont le seul titre fait horreur à un honnête homme.

Je louai en cela le zéle du jeune Abbé; je convins que son indignation étoit très-juste; & je le vis resolu à s'en plaindre sagement, mais efficacement, & à qui il faut.

Ce qui me surprend le plus dans la licence que B. se donne de parler de cet Ouvrage affreux, c'est qu'il n'en parle qu'après avoir loué la discretion des Catholiques, qui, selon lui, *ont accablé ce méchant Livre sous le silence, & sous les horreurs d'une éternelle nuit*; & qu'après avoir blâmé les Protestans, *de ce qu'ils n'ont pas jugé à propos d'en laisser perir la mémoire*.

Que voulez-vous, reprit le disciple de Mr. d'Ypres? tous les Bibliothécaires sont ainsi faits: dès qu'ils ont découvert l'Auteur d'un Livre extraordinaire, ils ont une si forte passion de faire part de leur découverte, qu'il semble qu'ils n'aient point de grace pour se taire.

Il seroit à souhaiter, que quelqu'un manquât aussi de grace, pour s'empêcher de leur aprendre à parler, lors qu'ils le font mal à propos, repliquai-je. Peut-être que si B. avoit senti les effets d'un semblable défaut de grace, il n'auroit pas tant donné de sujets de se plaindre de lui & de son Recueil. Ce ne sont par tout que murmures contre lui. Les uns se trouvent lézez dans leurs personnes, & les autres en celle de leurs amis: il a choqué des Ordres Religieux tous entiers, & d'autres

Corps

Corps considérables. Jamais Messieurs de l'Académie n'oublieront l'insulte qu'il a faite à la mémoire de feu M. de Corneille, ni les beaux esprits celle qu'il a faite à la mémoire de feu Mr. de Malherbe. Les (*a*) Bénédictins ne lui pardonneront point, d'avoir tourné en ridicule Bucelin, avec le titre de son Livre; ni les Carmes, d'être allé déterrer le titre du Livre du Pere Alégre de Casanate, pour en faire un exemple de ces titres extraordinaires, qui font de méchans préjugez contre tout un Livre.

A vous entendre, Messieurs, interrompit le disciple de Mr. d'Ypres, il semble que tout le monde soit également mécontent de B. Cependant je vois tous les jours de fort honnêtes gens, qui se louent beaucoup de lui, parce qu'il a beaucoup loué leurs Livres, & ceux de leurs amis.

Ces Messieurs dont vous parlez, dit Mr. l'Abbé, ne tiennent-ils pas aussi compte à B. de tout le mal qu'il a dit des Auteurs de la Société?

Tout ce que je peux vous répondre là-dessus, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, est que ces Messieurs témoignerent beaucoup de joie, lors que B. leur proposa le sujet de son Recueil: ils l'encouragerent le plus qu'ils purent, & le presserent de commencer, lui promettant de l'aider pour & contre. Vous m'entendez bien?

Fort bien, Monsieur, repartit Mr. l'Abbé. C'est-à-dire, que ces Messieurs se

(*a*) Tome I. part. I. p. 516.

LETT. IV. se chargerent d'écrire ce qui regardoit les Auteurs de Port Royal, & de fournir des mémoires contre les Auteurs de la Société.

Ce n'est pas tout-à-fait cela, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, mais quelque chose d'aprochant.

Si B. a tant de liaison avec Messieurs de Port-Royal, dit Mr. le Chevalier, aprenez-nous, je vous prie, Monsieur, pourquoi il aime mieux faire sa profession de (*a*) foi, que d'avouër bonnement qu'il est de leurs amis.

Pour vous parler franchement, répondit le disciple de Mr. d'Ypres, B. a raison d'en user ainsi. Car quoique ces Messieurs aient signé le Formulaire, & que Mr. Arnauld ait protesté, dans ses Lettres sur la Régale, que le Roi n'a point de sujets (*b*) plus fidelles & plus soûmis qu'eux, on ne les croit ni bons Catholiques, ni bons François. Certains Livres imprimez depuis la signature du Formulaire, dans lesquels on prétend qu'ils ont remis tout de nouveau les cinq propositions condamnées; un certain deserteur, nommé la Borde, agent de Mr. d'Alet dans l'affaire de la Régale, & les Mémoires qu'il a faits la-dessus, ont confirmé le monde dans l'idée, que la plûpart ont de ces Messieurs. Pour moi je les connois à fonds; je sais que ce sont des gens de bien: mais selon les préjugez du siécle où nous

(*a*) Tome 3. part. 1, Eclairciss. Art. XII. *p.* 58, 59.
(*b*) Esprit de Mr. Arnauld.

nous vivons, B. a fait fort sagement de déclarer, que *de tous les* (a) *suppôts de la République des Lettres, il n'y en a peut-être pas dont il ait moins de connoissance, que de ces Messieurs.* Cette déclaration est fort prudente, au *peut-être* près. S'il n'avoit pas eû l'ame si bonne, il auroit dit hardiment, qu'il ne connoît point du tout ces Messieurs, non pas même M. H. On ne sauroit trop se cacher sur un article aussi délicat que celui-là.

Il me semble, dit Mr. l'Abbé, que B. ne se cache que médiocrement; & que c'est montrer qu'on est des amis de ces „ Messieurs, que de dire en parlant d'eux, „ Pourvu qu'on veuille me définir ce „ que c'est que leur Société, que j'ai pris „ long-temps pour une chimere, à laquelle on a attaché un nom de secte, „ qui est rejetté de tout le monde “. Mr. Nicolle ne s'explique guére autrement dans l'Hérésie imaginaire; ni Mr. Arnaud, dans le Phantôme du Jansénisme. B. auroit mieux fait, je pense, de tenir un autre langage: sa profession de foi auroit été moins suspecte; & l'on n'auroit pas fait réfléxion, qu'elle est si générale, qu'on la feroit signer sans peine à ceux qui n'ont pas voulu signer la constitution d'Aléxandre VII.

J'avouë, repliqua le disciple de Mr. d'Ypres, que B. se montre un peu trop en cet endroit. Si je ne connoissois de longue-main Mr. le Chevalier, & Mr. l'Ab-

(a) Eclairciss. *pag.* 54, 55.

LETT. IV. l'Abbé, & si l'un & l'autre ne m'avoit répondu de Mr. l'Académicien, quelque penchant que j'aie à dire ce que je pense, je n'aurois garde de me faire connoître pour ami de ces Messieurs.

Au reste, ajoûta-t-il, la profession de foi qu'a fait B. telle qu'elle est, ne laisse pas de raccommoder la chose: elle le mettra en droit de battre impunément les Auteurs de la Société, & de préconiser ceux de Port-Royal. On se persuadera que B. n'a point d'autre vuë, que de rendre justice à tout le monde.

De la maniére dont vous expliquez les intentions de B., dit Mr. le Chevalier au disciple de Mr. d'Ypres, il semble qu'il se soit proposé comme une fin de son Ouvrage de chagriner les Jésuites, & de faire plaisir à Messieurs de Port-Royal; & que dans cette vuë, il n'ait ni maltraitté bien des Auteurs, qu'afin que ces Peres ne pussent pas se plaindre que tout son chagrin étoit tombé sur eux, ni loué beaucoup d'Ecrivains, que pour fraier le chemin aux éloges de Messieurs de Port-Royal.

Je crois assez tout cela, repartit le disciple de Monsieur d'Ypres; & à ne vous rien déguiser, lors que j'apperçûs dans le dernier (*a*) Tome de B. qu'il faisoit entrevoir la Thiare à Mr. l'Evêque de Soissons (*b*), je dis, Bon, il la montrera toute entiere à quelques autres Prélats, qui lui

(*a*) Tome 4. part. 2. *pag.* 518.
(*b*) M. Huet, à present Evêque d'Avranche.

lui touchent beaucoup plus au cœur. Au moins, ajoûtai-je, quand B. parlera de ces Prélats amis, parmi les Auteurs Ascétiques, je ne pense pas qu'il finisse leurs Chapitres, comme il finit celui de Mr. Huet, au Tome des Poëtes modernes.

Après avoir dit en son stile, que *parmi toutes ses Poësies égarées, on trouve des Odes d'un côté, des Elégies de l'autre, ici quelques Piéces Héroiques, là quelques Lettres, quelques Idylles, un Poëme sur le sel, son voiage en Suéde &c.* il conclut ainsi: *Mais l'on cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soûtiendroit mal le caractére de son genre.* Voila un *mais*, & une fin fort choquante; puisque cela fait demander, Où sont donc les Piéces foibles de Mr. Huet, que Baillet dit *qu'on cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces*? Où est cette Piéce, *qui soûtiendroit mal le caractére de son genre*, & le genre de son caractére? Est-il jamais rien sorti des mains de cet homme si illustre, qui ne fût achevé, & qui ne tînt tout à la fois de la facilité & de la justesse, de la sublimité & de la délicatesse de son génie?

Au reste, quand Mr. Huet auroit en dormant, comme Homere, fait quelques vers moins forts, ou moins délicats, ce que je ne puis croire, pourroit-on souffrir que B. nous l'aprît? C'est beaucoup qu'on souffre qu'il ose loüer un Prélat, d'un mérite si fort au-dessus de ses éloges: il devoit au moins s'en tenir aux louanges.

A ne vous rien dissimuler, repliqua le disci-

 disciple de Mr. d'Ypres, Mr. l'Evêque de Soissons est trop ami de la Société, pour ne recevoir de B. que de pures louanges : un petit trait de Satire n'est pas trop.

O mon cher Hôte, se récria Mr. le Chevalier, ce que vous dites-là est bien d'un bon ami de Port-Royal. Quoi ! il ne suffit pas pour plaire à ces Messieurs, de répandre sa bile sur les Jésuites ; il faut encore la faire sentir à ceux qui les protégent. Sans mentir, cela va trop loin : je n'aurois pas crû qu'il y eût tant d'animosité dans le cœur des disciples de Mr. d'Ypres.

Et moi, Messieurs, dit Mr. l'Abbé en riant, je n'aurois pas crû que des esprits déliez, comme vous êtes, eûssiez pris pour une injure la louange fine & délicate, que B. donne à Mr. de Soissons, lors qu'il dit, *On cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soutiendroit mal le caractére de son genre.* Cela veut dire, qu'entre toutes les Piéces de cet Auteur, qui n'ont pas été ramassées dans un corps de Poësies, l'on n'en trouve pas une de foibles & que chacune en son genre a toute la beauté qui lui est propre.

C'est une étrange chose que l'opinion, reprit Mr. le Chevalier. Quand on est une fois persuadé qu'un homme fait de la fausse monnoye, on ne croit pas qu'il en mette de véritable. Parce qu'on est prévenu que B. n'écrit point délicatement, lors qu'il lui échappe de la délicatesse, on la prend pour quelque chose de grossier ; sur tout

tout quand elle est enveloppée sous des
termes, qui n'ont rien de délicat: & je vous avouë que quand je lûs ces paroles, *On cherche encore la plus foible de toutes ses Piéces, & celle qui soûtiendroit mal le caractére de son genre*, j'avois besoin de vos yeux, pour appercevoir là-dessous une louange fine & délicate.

Mais je suis très-aise de n'avoir pas entendu finement cet endroit-là; puisque cela nous a fait découvrir, que B. n'en veut pas seulement aux Jésuites, mais qu'il en veut aussi à leurs amis.

J'avois déja remarqué, dit Mr. l'Abbé, qu'il n'y a pas jusqu'aux Imprimeurs de la Société, qui ne se sentent de l'attachement que B. a pour Messieurs de P. R. Si Sebastien Cramoisi n'avoit pas été l'Imprimeur des Jésuites, B. auroit bien autrement éxaggéré son mérite, ses emplois, ses services, & sa réputation: & s'il avoit été l'Imprimeur de P. R. son éloge auroit été pour le moins aussi magnifique que celui de Vitré. Si Mabre n'avoit pas hérité de son grand-pere la pratique des meilleurs Ecrivains de la Société, B. auroit fait un article entier dans son Recueil, sur un homme, à qui le Roi a fait l'honneur de lui confier la direction de l'Imprimerie Royale, comme à l'Imprimeur de Paris qui le méritoit le mieux. Mais que n'auroit-on pas dit, si Mabre avoit eû par succession l'avantage de servir Messieurs de P. R. Le public auroit sans doute retrouvé dans le petit-fils ce qu'il avoit perdu dans le grand-pere: & B.

 n'au-

LETT. IV. n'auroit pas dit de Billaine, qu'il a été le dernier qui ait honoré sa profession dans Paris, comme Caſſius & Brutus ont été les derniers Romains, qui ont ſoûtenu les intérêts & la gloire de la République. Ce grand trait d'éloquence auroit été reservé pour Mabre.

Je ſuis ſurpris, ajoûtai-je, que B. qui a tant loué Vitré, n'ait rien dit à la louange de Savreux, ni de Gaſpart Migeot, ni de des Prez.

Ne ſignale-t-il pas aſſez ſon zéle, en louant les Auteurs, ou peu favorables aux Jéſuites, ou amis de Port Royal, reprit Mr. l'Abbé? Voiez comme il écrit du Livre du Pere Gille Gabrieli; & comme il exaggére le mérite de Mr. de Trigny, de Rigbérius, & de bien d'autres qui leur reſſemblent.

B. ne dit qu'un mot du Livre de Gabrieli, repartit le D. de M. D. il dit qu'on l'a jugé fort ſain. Pouvoit-on parler plus modeſtement d'un Livre, écrit contre la morale des Jéſuites? Pour ce qui regarde Mr. de Trigny, ce n'eſt pas ſeulement un ami de ces Meſſieurs; c'eſt un Bénédictin, Auteur de Port-Royal. Il ſe nomme Dom Lancelot: B. n'en ſauroit dire aſſez de bien: y a-t-il rien de plus beau, que ſes nouvelles Méthodes?

Je les louerois beaucoup, repliqua Mr. l'Abbé, ſi je voiois quelqu'un qui eût appris parfaitement le Latin & le Grec avec le ſeul ſecours de ces Méthodes: & ſi une fois B. en ſe ſervant de la ſeule Méthode de Dom Lancelot, apprenoit à bien écri-

re

re en Latin, je souscrirois de tout mon cœur à l'éloge qu'il en fait.

Ce que B. écrit de Rigbérius, poursuivit le D. de M. D. est beaucoup au dessous de son mérite. Cet Auteur est le fameux P. Gerberon, Bénédictin de Corbie, qui se sauva fort à propos il y a quelques années, lors qu'on l'alloit arrêter par ordre du Roi. C'est un savant homme, & grand Religieux. A moins qu'on ne m'ait mal informé, il est l'Auteur d'un petit Livre, qui contient en substance toute la dévotion de Port-Royal: aussi il est intitulé *le Miroir de Piété.* Ce sont les cinq propositions, tournées pieusement.

J'ai ouï parler de ce Livre, dit Mr. le Chevalier: je crois même que j'en ai lû quelque chose. N'y a-t-il pas une oraison fort dévote, que les Diables pourroient dire, avec tous les damnez, pour remercier Dieu sincérement de ce qu'il les a réprouvez? Je vous avouë que je fus fort édifié, de voir que ces Messieurs portoient la dévotion jusques dans l'Enfer; & qu'ils étoient assez habiles en spiritualité, pour faire regarder la réprobation même comme un sujet d'action de graces, & un motif de piété.

Convenez donc, reprit le D. de M. D. qu'il seroit difficile que B. zélé comme il est pour le Port-Royal, ne louât pas beaucoup un Auteur, qui en renouvelle si dévotement toute la doctrine.

Mais si B. loue les amis & les Auteurs de Port-Royal, il ne censure pas tous

ART. IV. les Jésuites : il en loue même quelques-uns : il me semble qu'il a bien écrit du P. Rapin.

Graces au lieu où B écrivoit, & à la considération qu'on y a pour ce Pére, s'il l'a distingué dans son Recueil, repris-je : encore n'a-t-il pas laissé de lui faire sentir qu'il est Jésuite. Il a appris au public que la premiere Edition des Réfléxions que ce Pere a faites sur la (a) Poëtique, a eû beaucoup de Censeurs ; & bien qu'il n'ait point rapporté toutes les remarques desavantageuses qu'on a imprimées contre cet Ouvrage, il en á rapporté quelques unes, & a enseigné, à qui le voudra savoir, où l'on pourra trouver le reste : & c'est ce que B. n'auroit pas écrit, si le P. Rapin étoit un Auteur de Port-Royal ; & c'est ce qu'il auroit écrit fort au long, si ce Pere n'étoit pas considéré autant qu'il l'est de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon.

Mais d'où vient, demanda Mr. le Chevalier, que cette considération toute puissante ne fait pas toûjours la même impression sur la plume de B. Il y a peu d'Auteurs que le Bibliothéquaire traite aussi mal que le Pere Bouhours. Cependant tout le monde sait qu'il est des amis de Mr. l'Avocat Général de Lamoignon.

Ne savez-vous pas, répondit le D. de M. D. que le Pere Bouhours est ennemi déclaré de Port-Royal. Cette qualité efface toutes les autres. Ainsi B. devoit lui don-

(a) Tome 2. I. Partie pag. 179.

donner autant de chagrin, que ce Pere en a donné à ces Messieurs. Que ne se contentoit-il, ce Pere, de savoir le Grec & le Latin comme ses confreres? A quoi bon étudier le François, & montrer, dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, qu'il le savoit parfaitement? Pourquoi se déguiser en Gentil-homme Bas-Breton, pour attaquer Messieurs de P. R. jusques dans leur fort; & faire remarquer des fautes de toutes les sortes, dans des Livres, dont les Auteurs passoient pour infaillibles en fait de langage? J'ai sû que le petit Livre des Doutes avoit encore plus chagriné ces Messieurs, que la Lettre à un Seigneur de la Cour, où l'Histoire de la Sœur Flavie est si malignement écrite. Sur la Grace ces Messieurs répondent à tout: mais ils n'ont point répondu aux Doutes. Si l'Auteur y eût mêlé quelque chose, qui n'eût point regardé le langage, on auroit fait la critique de cet endroit-là, & cela auroit passé pour une réponse aux Doutes; comme la critique d'Ariste & d'Eugene, que ces Messieurs firent faire autrefois par Cléanthe, a passé pour une réponse à la critique de leur Imitation de Jésus-Christ, quoiqu'on n'y ait presque rien justifié de ce que le P. Bouhours avoit repris. Mais par malheur, le Livre des Doutes se borne uniquement au langage: Ainsi ces Messieurs voiant qu'il étoit difficile d'y faire une bonne réponse, ont imité Messieurs de l'Académie Françoise; ils n'en ont point fait. Je crois qu'ils ont eû raison: car ce Pere les avoit aver-

LETT. III.

LETT. IV. avertis, qu'il avoit fait bien d'autres remarques sur leurs Livres: pour peu qu'on l'eût pressé, il étoit homme à donner ces Remarques au public: & s'il les avoit données, vous savez comme ses Livres sont reçûs, ces Messieurs ne s'en seroient pas mieux trouvé.

Puisque l'Auteur des Doutes a fait tant de mal à Messieurs de P. R. l'on ne doit pas s'étonner que B. en bon ami ait voulu les vanger, & qu'il ait rapporté le mal qu'on avoit écrit contre cet Auteur, reprit Mr. le Chevalier: le Port-Royal doit tenir compte à B. de ce qu'il a violé pour cela les régles qu'il s'étoit prescrites.

„ (a) J'ai affecté, dit B. dans son A„ vertissement que j'ai entre les mains, „ de ne publier que les véritez qui sont „ glorieuses & avantageuses à la réputa„ tion des vivans, & de ne point dire cel„ les qui pourroient être choquantes, à „ moins qu'elles n'aient été reçûës du „ public avec approbation. Il y a donc „ cette difference entre les Jugemens qu'on „ fait des morts, & ceux qu'on rapporte „ sur les vivans dans ce Recueil, que les „ premiers renferment ces deux sortes de „ véritez; au lieu que les derniers n'en „ renferment ordinairement qu'une sorte, „ laissant à ceux qui viendront après nous „ le soin de dire le reste.

Vous voiez, Monsieur, poursuivit Mr. le Chevalier, que B. a fait quelque chose d'extraordinaire contre l'Auteur des Entre-

(a) Avertiss. Art. IX.

tretiens: car graces à Dieu, c'est un Auteur fort vivant; & B. a publié contre lui ce qu'il appelle *des véritez choquantes, & il n'a pas laissé à ceux qui viendront après lui le soin de dire le reste.*

Baillet ne s'est pas tout-à-fait dispensé de sa régle, repliqua le D. de M. D. la Critique de Cléanthe a été reçuë du public avec approbation.

Dites, Monsieur, reprit Mr. le Chevalier, que cette Critique a eû l'approbation de Messieurs de P. R. Je ne crois pas même qu'elle l'ait eûë de tous ces Messieurs: elle est écrite avec tant d'emportement, & si peu de raison, qu'un honnête homme, fût-il de Port Royal, ne peut l'approuver sans se faire tort.

Baillet, qui a recueilli avec étude les beaux endroits de cette Critique, rapporte que Cléanthe a remarqué, que les (*a*) Entretiens d'Ariste & d'Eugene sont un
„ Livre, & que c'est tout ce qu'on en
„ peut dire.... que ce n'est qu'un amas
„ de paroles inutiles, qui valent moins
„ que le silence; que le stile de ce Livre
„ est affecté, flatté, peint, de nul usage,
„ un pur artifice, qui n'empêche pas les
„ moins intelligens de reconnoître que
„ l'Auteur a composé en François, de
„ même qu'un écolier composeroit en
„ Latin, &c. Voilà ce que B. appelle *des véritez choquantes, qui ont été reçuës du public avec approbation.*

Je vous avouë, Monsieur, ajoûta Mr. le

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 238. 239.

DEFT. IV. le Chevalier, parlant au D. de M. D. que les méchantes choses, dont cette Critique est pleine, me font un peu douter qu'elle ait été faite de concert avec ces Messieurs, comme vous venez de nous le dire.

Il est pourtant vrai, repliqua le D. de M. D. que nos meilleurs Ecrivains ont fourni des mémoires à Cleanthe: & quand je ne vous dirois pas que Mr. Nicolle, & Mr. de Sacy lui ont donné les bons endroits, un Livre qui paroît contre Mr. de la Trappe vous l'apprendroit.

Mais si cela est; comment B. écrit-il ce que je vais vous lire, demanda Mr. le Chevalier? „ (*a*) Du moins peut-on assu-
„ rer qu'on fait une espece d'injustice à
„ ces Solitaires, lors qu'on veut les met-
„ tre au rang des Censeurs du Pere Bou-
„ hours. Il est vrai, que de son côté il
„ a pris soin d'éxaminer les mots & les
„ expressions de quelques-uns de leurs
„ Livres, & qu'il sembloit par cette con-
„ duite scrupuleuse leur avoir donné
„ quelque sujet de lui rendre la pareille,
„ en suivant les mouvemens ordinaires
„ du cœur humain: mais bien loin de
„ prendre ce parti, qui sied mal à de vé-
„ ritables Chrétiens, ces Messieurs se
„ sont montrez très-dociles aux remon-
„ trances du P. Bouhours.

Fournir des mémoires à Cléanthe contre les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, n'est-ce pas *se mettre au rang des Censeurs du*

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 244.

du P. Bouhours? n'est-ce pas *lui rendre la pareille, en suivant les mouvemens du cœur humain, & prendre un parti, qui*, selon B. *sied mal à de véritables Chrétiens*?

De plus, poursuivit Mr. le Chevalier, s'il se trouvé en effet que Mr. Nicolle ait donné des mémoires à Cléanthe, que deviendra cet endroit si spécieux des Essais de Morale, que B. a placé exprès (*a*) dans l'article du Pere Bouhours, pour faire remarquer la modération de ces Messieurs à l'égard de ce Pere? que deviendra cette belle délibération, dans laquelle le plus grand nombre fut d'avis, que pour toute réponse aux remarques que cet Auteur avoit faites sur leurs Livres, „ on corri„ geroit de bonne foi, dans les autres „ éditions de ces Livres, ce qu'il y avoit „ repris avec quelque apparence de justice? Où est la bonne foi de ces paroles de Mr. de Chanteresne, „ J'avouë que je „ fus de ce sentiment, & que je crûs qu'il „ n'y en avoit point de plus conforme à „ la charité, qui tend toûjours à nous hu„ milier, ni à l'amour propre, qui est bien „ aise de mettre en vuë les défauts de ceux „ qui nous ont voulu rabaisser. Je le pra„ tiquerai même volontiers, si j'en ai l'oc„ casion". Voila un merveilleux Essai de Morale, qui apprend à accorder la charité Chrétienne avec l'amour propre. Mais comment accorder cela avec les Mémoires que

(*a*) Essais de Morale, Traité de la charité, & de l'amour propre.

que Mr. Nicolle a fourni à Cléanthe? Peut-être que Mr. Nicolle n'eſt pas obligé à ſuivre la morale de Mr. de Chanteresne; ou que c'eſt la ſuivre ſuffiſamment, & tenir une conduite modérée, que de ne pas répondre ſoi-même, mais de faire paſſer ſa réponſe par une plume auſſi douce & auſſi honnête que celle de Cléanthe? C'eſt à vous, Monſieur, dit Monſieur le Chevalier au Diſciple de Monſieur d'Ypres, à nous inſtruire là-deſſus.

Diſpenſez-moi, Monſieur, repartit le D. de M. D. de vous répondre ſur la ſincérité de Meſſieurs de Port-Royal. C'eſt un point que je ne touche pas volontiers. Nous nous entrefaiſons tous les jours la guerre, eux ſur ma franchiſe, & moi ſur leur diſſimulation. Comme je parle à des perſonnes ſûres, je crois pouvoir vous dire, qu'un des plus éloquens d'entr'eux entreprit l'autre jour de m'inſpirer la bonne conduite. Il faut avouër, me dit-il, qu'on doit avoir beaucoup de prudence, & même un peu d'artifice, pour ſe bien conduire dans le ſiécle où nous vivons. La Vérité même ne ſauroit preſque marcher en aſſurance, qu'à l'ombre du déguiſement, pour ne pas dire du menſonge. Où en ſeroit-elle la Vérité, & où en ſerions-nous nous-mêmes, ſans une ſalutaire diſſimulation? Sans cela que ſeroit devenuë l'affaire des quatre Evêques? Sans cela aurions-nous autant d'amis que nous en avons à la Cour de Rome, & dans celle de France? Sans cela nous ſerions-

rions-nous trouvez en état de soûtenir la cause de Dieu & de l'Eglise, dans l'affaire de la Régale ? Avec cela nous nous sommes insinuez dans l'amitié du Saint Pere, lors qu'il n'étoit encore que le Cardinal Odeskalki : avec cela nous avons humilié nos plus redoutables ennemis. Nous leur avons fait imposer silence, tandis que de la même plume, dont nous avions signé le Formulaire, nous avons soûtenu la Doctrine de Mr. d'Ypres, & de saint Augustin. Au milieu de la paix nous avons fait une cruelle guerre, nous avons battu nos ennemis, sans qu'ils aient osé crier : & graces à nôtre sagesse, quoique défaits & morts en apparence, nous sommes vraiement vivans, & toûjours sur nos pieds, attendant l'occasion de produire la vérité, & de paroître ce que nous sommes. Si ce que je vous dis pouvoit vous défaire de cet excès de sincérité, qui n'est point du siécle, m'ajoûta-t il, & vous persuader de cacher sous des airs de franchise une profonde dissimulation, vous en vaudriez mieux de la moitié.

Tout cela est persuasif, dit Mr. le Chevalier.

Et tout cela pourtant ne me persuada point, reprit le D. de M. D. Je répondis ainsi à cet ami, qui m'avoit parlé si franchement de la dissimulation : Quand on est aussi sincere que je le suis, & qu'on aime sa sincérité, on peut bien être prudent, ou le devenir ; mais il est difficile qu'on devienne artificieux. Bien loin que l'équivoque & le déguisement serve à dé-

Lett. IV. fendre la Vérité, c'est ce qui l'a fait soupçonner d'imposture & d'erreur ; & cette dissimulation, dans laquelle vous mettez le salut de P. R. en pourra bien être la ruine. Vous ne tiendrez pas toûjours la Vérité captive sous l'équivoque & la restriction ; vous vous expliquerez enfin, quand vous aurez trouvé le moment favorable, que vous attendez depuis près de vingt ans ; & alors que tout le monde verra la mauvaise foi de vôtre signature, tous ceux qui avoient signé de bonne foi, & qui ne laissoient pas de vous être attachez, imiteront la desertion de la Sœur Flavie. Ce qui me vient souvent en pensée, tombera dans le sens de beaucoup d'autres: vous n'imitez ni saint Augustin, ni Monsieur d'Ypres: l'un & l'autre ont soûmis leurs opinions au sentiment du Saint Siége: & vous voulez que le Saint Siége soûmette son sentiment aux opinions de Mr. d'Ypres. Quand on dispute sur des propositions, pour s'éclaircir si elles sont Orthodoxes ou non, & qu'on ne peut s'accorder, on s'adresse à l'Eglise, comme à la régle de la Foi, pour savoir ce qui en est ; & lors que l'Eglise a décidé, on s'en tient à sa décision. Voilà le procédé des gens, qui agissent de bonne foi. Mais vous, vous commencez par décider entre vous, que les cinq Propositions sont Orthodoxes, & ensuite qu'elles ne sont point de Jansenius ; & tant que l'Eglise ne sera point de vôtre sentiment, vous êtes resolus d'éluder ses décisions, & de ne signer qu'avec équivoque toutes les

Con-

Constitutions, & tous les Formulaires, LETT. IV.
qu'on vous présentera de sa part. Vous prétendez sauver par là le P. R. & je pense que vous le perdrez par là. Parlons sans déguisement, au moins entre nous, ajoûtai-je. Les vrais Disciples de Mr. d'Ypres, ne sont-ils pas en petit nombre? Autrefois ceux qui se donnoient à Port-Royal, le faisoient par un vrai zele, & sacrifioient leur bien, leur plume, & leur vie à la défense de la Doctrine de Monsieur d'Ypres: à présent ceux qui s'attachent à vous, sacrifient la Doctrine de Monsieur d'Ypres à leur vangeance, ou à leur fortune, & ne soûtiennent vos maximes & vos intérets, qu'autant qu'ils y trouvent leur compte. Les Grands vous donnoient autrefois leur appui: vous l'achetez maintenant, & vous le paiez avec l'argent, que vous tirez de ces personnes fidelles, qui sont encore attachées à leurs Directeurs, parce qu'elles les croient sinceres, & qui les quitteront, dès qu'elles s'apercevroint qu'ils ne le sont point. Ainsi, Monsieur, dis-je à mon ami en finissant cet entretien, laissez-moi ma droiture, & défaites-vous de vôtre finesse, si vous voulez avoir des amis, qui tiennent à Port-Royal autrement que par la beauté des Ouvrages de ces Messieurs, qui sont toûjours les grands modéles, sur lesquels il faut se former, pour bien parler, & pour bien écrire.

Pardonnez-moi cette digression, Messieurs, nous dit le disciple de Mr. d'Ypres: elle peut servir à accorder Mr. Ni-

LETT. IV. colle avec Mr. de Chanteresne, & les Essais de Morale avec les Sentimens de Cléanthe.

Ces Messieurs accordent tout par l'art de feindre, dit Mr. l'Abbé. Mais dites-moi, je vous prie, comment B. accorde-t-il son Avertissement avec son Recueil? Vous savez les belles régles qu'il se prescrit: en voici quelques-unes. (a) „ Comme je fais profession de ne rien dire de „ moi-même, dit-il, je ne me crois res„ponsable que de la fidélité, avec laquel„le je représente les jugemens des au„tres..... Mes Auteurs pourront parler „ pour eux, sans que je me trouve enga„gé à prendre le parti & les interêts „ d'aucun d'eux, ni à soûtenir leurs sen„timens.

L'Auteur des Jugemens ne se dispense gueres de ses régles, qu'en faveur de Messieurs de Port-Royal, repliqua l'ami de ces Messieurs, & un Auteur ne peut-il pas s'élever au dessus de ses propres régles, pour obliger ses amis? B. *s'est crû si peu responsable de sa fidélité* à rapporter les sentimens du P. Bouhours sur l'Imitation de Mr. de Saci, qu'il cite ce Pere à l'honneur de cette Traduction. De plus il prend hautement le parti du Traducteur, & de ceux qui le défendent contre la critique d'Ariste & d'Eugene.

Nous avions déja fait cette réfléxion-là, Monsieur, lui dis-je. Mais B. appuie fort plaisamment les réfléxions de Mr. Ménage,

(a) Tome I. Avertiss. Art. III.

ge, & les Sentimens de Cléanthe, contre l'Auteur des Entretiens. Lett. IV.

Sur ce que Mr. Ménage reproche à cet Auteur, qu'il a lû l'Imitation de Jesus-Christ, pour trouver des vers en dépit des Muses ; B. (*a*) dit, comme une bonne chose, „ Quelle merveille de trouver des „ vers dans la prose, quand on les y cher- „ che exprès! & quelle conséquence des „ Censeurs de cette sorte voudroient-ils „ tirer contre Ciceron, sous prétexte „ qu'on a trouvé soixante & dix vers „ dans la seule premiere page de l'Oraison „ contre Vatinius"? Qui a dit à Mr. Ménage & à B. que l'Auteur des Entretiens a cherché des vers exprès dans l'Imitation de Jesus-Christ ? Pourquoi n'en auroit-il pas trouvé, comme on trouve dans les Livres de B. du galimatias, sans en chercher ? Mais si *ce n'est pas une grande merveille, que de trouver des vers dans la prose, quand on les cherche exprès*, que B. en cherche dans les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, pour voir s'il en trouvera d'aussi nombreux que ceux-ci.

Cet air (*b*) de vanité se glisse en un moment.
Manger, boire, dormir, veiller, se reposer.
Souvenez-vous toûjours que vôtre fin est
 proche,
Lors que la grace vient luire dans nôtre
 cœur.

Et

(*a*) Tome 2. part. 3. *pag.* 509.
(*b*) Imitation de J. C. *pag.* 51. 90, 111, 189. &c.

LETT. IV. Et quand B. en aura trouvé de sembla-bles, la conséquence qu'on en tirera, se-ra que comme Ciceron a péché contre ses propres préceptes; en mettant des vers dans l'Exorde de l'Oraison contre Vatinius, on reprochera à l'Auteur des Entretiens ce qu'on reproche à Mr. de Saci; qu'en laissant glisser des vers dans sa prose, il a péché contre l'exactitude du stile. Et cet Auteur des Entretiens, que B. apelle par mépris *un Censeur de cette sorte*, est une sorte de Censeur que B. devroit respecter. Si *un Censeur de cette sorte* s'étoit donné la peine de faire la Critique des Jugemens des Savans, B. s'en souviendroit longtemps.

C'est encore quelque chose de fort plaisant, que ce sentiment de Cléanthe, sur la Critique de l'Imitation de Jésus-Christ; que B. raporte ainsi. „ Il souhaiteroit, „ que dans la Censure qu'on en a voulu „ faire, on y eût eû plus de respect pour „ des mots consacrez par la sainteté des „ choses qu'ils signifient: qu'on ne sau- „ roit alors trop considérer, que les dif- „ férens sujets demandent des expressions „ différentes; & que s'il y a, selon l'Au- „ teur même des Entretiens, des façons „ de parler qui sont propres à la conver- „ sation, il y a aussi des manieres d'ex- „ primer, particuliérement destinées à la „ dévotion.

Quel respect méritoient donc ces mots, *la hautesse des Ouvrages des saints Peres, le resserrement, l'enivrement des divertissemens, le dominateur de ses actions* &c? Ces

Ces mots signifient-ils quelque chose de saint? Mais quand ils signifieroient quelque chose de saint, seroient-ils pour cela des mots consacrez? Ni les mots consacrez ne signifient pas toûjours quelque chose de saint; ni les mots qui signifient quelque chose de saint, ne sont pas toûjours des mots consacrez. (*a*) Les Remarques nouvelles sur la Langue Françoise nous aprennent, que *les mots, que nous appellons consacrez, sont ceux qui ne sont bons qu'en un endroit, & qu'on leur a peut-être donné ce nom, parce que ces mots ont commencé par la Religion, dont les mysteres n'ont pû être exprimez qu'avec des mots faits exprès.* Mais *ces mots consacrez*, & que Baillet appelle *des manieres d'exprimer particuliérement destinées à la dévotion*, doivent suivre la régle commune des autres mots: on ne doit point s'en servir, que l'usage ne les ait établis; & nul particulier, fût-il de ces Messieurs, ne doit s'arroger le droit d'en faire. LETT. IV.

Vraiement, Messieurs, reprit avec un peu de chaleur le D. de M. D. vous ne faites pas assez justice à Messieurs de Port-Royal: il me semble qu'on ne doit pas les considérer, au regard de nôtre Langue, comme de simples particuliers; ils sont tous ensemble un corps considérable d'illustres Ecrivains: & si le Concile de Nicée a fait le mot de *Consubstantiel*; si le Concile de Trente a fait le mot de *Trans-*

(*a*) Remarques nouvelles *pag.* 177.

LETT. IV. *Transsubstantiation*; si ces deux Conciles ont prescrit aux Fidelles l'usage de ces deux mots consacrez; ces Messieurs, qui n'ont guéres moins d'autorité en fait de langage, que ces Conciles en matiere de Religion, ne peuvent-ils pas, selon les divers sujets sur lesquels ils écrivent, faire les mots qui nous manquent?

De quoi leur serviroit d'avoir rempli la France d'un si grand nombre de beaux Ouvrages, & d'avoir enchanté tout le monde par la magnificence & par les agrémens de leur stile? Quel avantage tireroient-ils de la science parfaite qu'ils ont de nôtre Langue, de leur expérience consommée, & de leur goût merveilleux, si avec tout cela, ils dépendoient encore de l'usage & de son caprice? N'est-ce pas à ces grands maîtres à faire l'usage, & à le régler?

Quoi! quand ils ont fait pour le besoin, *brisement*, *dechirement*, *resserrement*, *déclarément*, *s'indisposer pour recevoir le Sacrement de l'Eucharistie*; quand ils ont fait, pour parler avec plus de dignité, *le glorieux rabaissement*, *la hautesse du monde*, *l'enivrement de l'amour*, *le dominateur de ses actions*; & quand ils ont fait beaucoup d'autres locutions, pour l'ornement & pour la richesse de nôtre Langue, on fera difficulté de s'en servir après eux? & le Pere Bouhours viendra, un Vaugelas à la main, les troubler dans la possession où ils sont depuis quarante ans, de disposer souverainement de tout ce qui regarde le langage?

Le

Le beau trait d'éloquence que voila, s'écria Mr. l'Abbé, & qu'il auroit rendu bon service à Cléanthe! C'est dommage que vous ne lui ayiez aussi fourni des mémoires. Mais revenons à B. Vous vòiez qu'il prend le parti de Mr. de Saci; & qu'il ne se croit point *responsable de sa fidélité*, lors qu'il s'agit de rapporter ce qu'on a écrit contre les Ouvrages de ce Traducteur. LETT. IV.

Il parle des Heures de Port-Royal, à peu près comme de l'Imitation de Jesus-Christ.

C'est aussi un Ouvrage, qui mérite beaucoup de louanges, repartit l'ami de ces Messieurs. Les Censeurs qui l'ont approuvé, disent que cette Traduction est pure & Orthodoxe.

J'en conviens, repartit Mr. l'Abbé: mais les noms seuls de ces Censeurs ne rendent-ils pas leur témoignage suspect? Si B. avoit été de bonne foi, au lieu de dire *des Heures* (a) *de Port-Royal, que leur réputation a fait tant d'éclat & de fracas dans la France, & à Rome même, nonobstant le Privilege de Sa Majesté, & l'approbation des Censeurs*, il auroit dit, *que nonobstant le Privilege de Sa Majesté, & l'approbation des six Censeurs, elles ont été condamnées à Rome.*

N'attendez pas que B. dise rien de semblable d'aucun Livre de ces Messieurs, repliqua l'ami de P. R. Entre les Livres condamnez, il ne sait guéres que ceux de la

(a) Tome 2. part. 3. pag. 506.

LETT. IV. la Societé. Vous aurez vû, dans le premier Tome, ce qu'il dit d'un Livre du Pere Théophile Rainaud, & d'un autre du Pere Rabardeau, quoique ce dernier n'eût écrit que pour défendre les intérêts de la France ? Vous aurez vû encore la longue liste de ces Théologiens Espagnols, presque tous Jésuites, dont il dit de si bon cœur, qu'ils ont été flétris par les censures de l'Eglise? C'est sur cela que B. se pique de mémoire & de bonne foi; il ne s'en pique au regard de ses amis, que pour raporter ce qui leur est avantageux. Vous avez lû les Paragraphes particuliers qu'il a faits sur chaque Ouvrage de Mr. de Sacy : ce n'est qu'un tissu de louanges.

On peut dire néanmoins, reprit Mr. le Chevalier, que B. n'est que libéral envers Mr. de Sacy: mais il est magnifique envers Mr. d'Andilly; il le traite en chef de P. R. Outre la part qu'a Mr. d'Andilly au prodigieux éloge (a) que B. a fait de Mr. de saint Cyran, & de tout le Port-Royal, on ne peut pas voir une plus grande profusion de louanges, que celle qui se trouve dans les vingt-quatre pages, que B. emploie à raporter les Traductions de ce célébre Ecrivain, & à nous en exagérer l'excellence & la beauté.

Je suis très aise que vous y ayiez fait réflexion, dit l'ami de P. R. Baillet ne pouvoit trop distinguer cet incomparable Auteur: chacune de ses Traductions méritoit

(a) Tome 2. part. I. pag. 256, 257.

toit bien un article à part, & un éloge particulier. Mais avez-vous pris garde comment le Bibliothécaire se moque du Pere Labbe, sur ce qu'il avoit attribué à Mr. le Maître la Traduction de saint Jean Climaque, qui est de Mr. d'Andilly, & sur le Jugement que ce Pere a porté de cette Traduction? LETT. IV.

Dites-moi, je vous prie, Monsieur, repliquai-je à l'ami de ces Messieurs, si B. ne veut pas croire le Pere Labbe sur sa parole, lors qu'il dit que la Traduction de saint Jean Climaque est de Mr. le Maître, pourquoi croirai-je sur la parole de B. qu'elle est de Mr. d'Andilly?

De plus, B. pourroit-il bien répondre, que l'Auteur de cette Traduction Françoise ne se soit point du tout servi du Grec de saint Jean Climaque, imprimé par les soins du Pere Rader, ni de la Traduction Latine faite par ce Pere? Et si cet Auteur s'en est servi, au moins en quelques endroits, comme cela est vrai-semblable, pourquoi n'a-t-il pas fait mention du Grec imprimé, aussi bien que des manuscrits? Craignoit-il d'avouër, qu'un Ecrivain de Port-Royal avoit tiré quelque secours du travail d'un Jésuite?

Il semble, à ce que B. raporte, que le Pere Labbe ait donné commission à quelques personnes, de montrer que cette Traduction Françoise tenoit pour l'ordinaire de la (a) paraphrase, & quelquefois de l'abregé; & qu'elle étoit peu conforme à

(a) Philol. & Hist. Dissert. pag. 809.

LETT. IV. à l'original. Cependant ce Pere ne dit rien autre chose, dans ses Dissertations Historiques, sinon que ceux qui ont plus de loisir que lui, pourront former ces plaintes-là, & les justifier.

Ce qui me fait croire que le Pere Labbe pourroit bien avoir raison, est qu'un de mes amis, qui s'est donné la peine d'éxaminer les Traductions Françoises de ces Messieurs, sur tout celles des Peres Grecs, ne les trouve point fidelles. Je l'ai vû disposé à donner ses réfléxions au public. Or il n'est guéres probable, que S. Jean Climaque; qui est très-difficile à traduire, ait été traduit plus fidellement que les autres. Si B. veut faire imprimer les manuscrits Grecs, sur lesquels il prétend que Mr. d'Andilly a travaillé, on pourra lui faire voir que le Pere Labbe n'a pas trop mal jugé de la Traduction de S. Jean Climaque.

Pour moi, dit l'ami de ces Messieurs, lors que B. raporte quelque chose à l'avantage des Auteurs de Port-Royal, je prends moins garde à sa raison, qu'à son affection. Je suis véritablement touché du zéle, avec lequel il prend le parti de Mr. d'Andilly. Voyez comme il tourne à sa gloire la critique même de ses Censeurs. S'il dit que le Pere Bouhours juge que les périodes de cet Auteur sont trop longues, sur tout dans la Traduction des Confessions de S. Augustin, il ajoûte que cela n'a pas été capable d'en dégoûter ce Pere, ni de lui faire perdre *l'estime qu'il avoit pû concevoir de ce bel Ouvrage*: & ce qu'il ajoûte

joûte n'est fondé, au moins que je sâche, que sur son inclination. S'il avouë aussi, que *les plus fins Critiques de P. R. ont trouvé dans ses Traductions des taches imperceptibles aux autres*, ce n'est que pour rendre plus croyables ces magnifiques louanges, que *Monsieur d'Andilly a passé de fort loin les Vaugelas, & les d'Ablancourt, pour la connoissance des Langues; que ses Traductions sont beaucoup meilleures que la plûpart de ses Originaux; & qu'il a communiqué plus de gloire à ses Auteurs, qu'il n'en a reçû de son travail.* LETT. IV.

Avouëz, Messieurs, conclut l'ami de P. R. que quand on écrit vingt-six pages en ce stile-là d'un Auteur, on écrit en bon ami: & c'est ainsi que B. écrit des Auteurs de Port-Royal, à proportion de leur mérite. Mais on ne traite pas ainsi les Auteurs les plus célébres de la Société. On tranche en cinq petites pages le chapitre du Pere Sirmond; en trois celui du Pere Petau: encore tout n'est-il pas à leur honneur. Dans le chapitre du Pere Sirmond, Mr. de S. Cyran partage avec ce Pere la science de la Théologie. *Plusieurs*, dit (a) B. *les considéroient comme les deux Chefs de la Théologie Catholique.* Dans le chapitre du Pere Petau, on rabaisse le Pere Sirmond au dessous de Mr. de Saumaise. *Le Pere Petau*, dit B. *passoit non seulement le Pere Sirmond, mais encore Mr. de Saumaise, de plusieurs coudées.* Des trois pages, que contient le chapitre du

(a) Tome 2. part. 2. pag. 274.

LETT. IV. du Pere Petau, il y en a deux employées à éxaggérer ses défauts. Voila comme B. traite les Jésuites les plus distinguez: les purs éloges sont réservez pour nos Messieurs. A la vérité l'éloge de Mr. Hermant est fort court; mais il est grand & solide. B. dit en une page tout ce qu'on pourroit écrire du Critique le plus habile & le plus accompli qui soit au monde.

Ce qui me paroit de plus obligeant dans cet éloge, dit Mr. l'Abbé, est que B. tire du fonds de sa gratitude les louanges qu'il donne à son bien-facteur: il ne cite personne; mais en homme capable de juger lui-même des Ouvrages des saints Peres, des piéces de l'Antiquité Ecclesiastique, & de l'éxamen que Mr. Hermant en a fait, „ (a) il prononce que l'éxactitude est gar- „ dée dans cet examen, avec toute la ri- „ gueur, que la vérité la plus pure peut „ éxiger de la capacité de l'homme.

Pourquoi voudriez-vous, reprit Mr. le Chevalier, que B. citât des Auteurs, en louant Mr Hermant? Il n'en cite point, blâmant les Jésuites; quoiqu'il ait dit dans son (b) Avertissement, que *la voix publique pourroit bien être un témoignage suffisant pour les choses avantageuses, mais non pas pour les desobligeantes.*

Où est le garand de ce qu'il écrit au desavantage du Pere Labbe? par éxemple, que

(a) Tome 2. part. 1. *pag.* 265.
(b) Avertiss. Art. IX.

que l'amour du travail a acquis à ce (a) Pere *la qualité d'un copiste fort adroit, mais d'un Auteur assez médiocre en ce qu'il a fait de sa tête:* que (b) *l'on est dans une opinion médiocre de son rare mérite:* qu'il a profité des lumieres (c) de Port-Royal, en ce qui regarde la Critique. Où B. a-t-il trouvé cela? & qu'avoit donc tant fait le Port-Royal en matiere de Critique, lorsque le Pere Labbe publia sa Dissertation Philologique & Historique? Que ne vous dit-il où il a appris, (d) qu'*on accuse Bellarmin de quelque partialité*? D'où a-t-il tiré le soupçon qu'il a, que le Pere Garnier n'est pas le véritable Auteur du Systême de la Bibliothéque du College de Clermont, mais (e) qu'il n'a fait que lui prêter son nom? Où a-t-il lû, que le Pere Sirmond *donne en toutes rencontres des marques d'une liberté, qui est plus que d'un* (f) *Régulier*? LETT. IV.

En quel bon Auteur a-t-il puisé ces idées fausses & grotesques, qu'il débite sur le stile & sur le génie Poëtique du Pere Commire, dans le parallele qu'il a fait de ce Poëte avec le Pere Rapin? Si au lieu d'écouter son ressentiment, il avoit consulté Mr. Huet, Mr. de Segrais, & tous ceux qui ont le goût de la Poësie Latine, & sur tout de la Lyrique, on lui auroit dit que ce Pere a toute la force, toute la pure-

(a) Tome 2. part. 2. p. 312.
(b) Tome 2. part. 3. pag. 227.
(c) Tome 2. Partie I. pag. 91.
(d) Tome 2. part. 1. p. 81. (e) p. 238. (f) p. 255.

 pureté, & toute la délicatesse des anciens; & que s'il n'étoit pas très-sobre & très-chaste, on le confondroit avec Horace.

De qui B. a-t-il sû qu'on a fait une seconde Edition du Virgile du Pere de la Ruë, parce que la premiere n'avoit pas satisfait l'Auteur, ni le public? Ce sont là de ces choses desobligeantes, qui, selon l'Article IX. de son Avertissement, ne devoient pas être rapportées sans garant, c'est à dire, sans citer un Auteur imprimé.

Je vous ai fait remarquer, Messieurs, répondit l'ami de Port-Royal, que B. ne se dispense de ses régles, que pour faire plaisir à nos Messieurs: & c'est leur faire plaisir, que de battre les Jésuites. Aussi B. ne les ménage-t-il point.

Vous avez vû comme il pousse vigoureusement le Pere Théophile Raynaud, dans le premier (a) Tome; comme il traite (b) Clavius, (c) Emmanuel Sa, le Pere (d) Garnier, le Pere (e) Phelipeau, comme il tourne le titre d'un Livre du Pere (f) Ribadéneira, afin de dire des choses desagréables des bons Peres, quoique ce titre soit selon le génie de la Langue & de la Nation Espagnole; comme il décrie Escobar, & Busembaüm, dans un endroit où il ne peut les citer que pour les décrier.

Vous avez vû aussi, dans le second (g) Tome, comme il insulte à la Société, en par-

(a) Tome 1. part. 1. pag. 99, 100. (b) p. 392. (c) p. 410. (d) pag. 447. (e) p. 450. (f) pag. 528. (g) Tome 2. Part. 1. pag. 115.

parlant de la Bibliothéque, que Ribadéneira, Alégambe, & Sotuel ont faite de leurs Ecrivains. Tout ce qu'il écrit depuis la page 115. jusqu'à la page 121. coule de source; & on sent, en le lisant, le plaisir que l'Auteur a eû en écrivant. Cet endroit aura beaucoup plû à nos Messieurs.

Assûrément, reprit Mr. l'Abbé, B. y réveille le souvenir de tout ce qu'il y a de plus odieux contre les Jésuites, en matiére de Livres: & de peur d'omettre aucun de leurs Auteurs, à qui l'on ait reproché des Ouvrages fâcheux, il leur donne Vernant, qui ne leur appartient pas.

Vous avez vû encore, combien il ménage les Auteurs de Port-Royal. S'il a besoin d'exemples odieux, il les prend ordinairement des Auteurs de la Société, & jamais de ceux de Port-Royal. Sur les titres trompeurs, qui promettent tout le contraire de ce que l'on trouve dans les Livres, il ne cite point la *Fréquente Communion* de Mr. Arnauld, mais le *Prædestinatus* du Pere Sirmond. Sur les titres extraordinaires des contemplatifs, que B. tourne en ridicules, il ne nomme que deux Auteurs de la Société.

Malheur aux Ecrivains Jésuites, qui se trouvent en concurrence avec les Ecrivains de Port-Royal.

Il est vrai, Monsieur, ajoûtai-je, que quelque mérite qu'aient ces Auteurs, B. sait bien les rabaisser au dessous de ces Messieurs, lorsqu'ils ont quelque dispute ensemble. Selon B. *la qualité dominante*

LETT. IV. *du Pere (a) Sirmond, étoit ce jugement admirable, qu'on n'a presque point trouvé dans aucun autre Critique en pareil degré. Outre ce bon sens, qui regne dans tous ses Ecrits, ce Pere a un air de modestie, qui fait lire ses Livres avec affection. Les Protestans ont loué sa sincérité & sa bonne foi.* B. trouve le Pere Sirmond accompli, tant qu'il n'a rien à démêler avec le Port-Royal: mais dès que le Pere Sirmond ose se défendre contre Mr. l'Abbé de (b) saint Cyran, B. dit qu'il perd le bon goût. Quand ce Pere repousse la calomnie, que le bon ami de Mr. d'Ypres lui imposoit, d'avoir contribué à altérer un Canon du second Concile d'Orange, B. dit qu'il *perd quelque chose de la bonne opinion, où le public avoit été jusqu'alors de sa modération & de son honnêteté*; & l'Auteur qu'il cite sur cela, est Mr. de saint Cyran lui-même, homme sincere & modéré, comme vous savez. Bien que le Pere Sirmond fût un des plus habiles hommes de son siécle dans l'Histoire des Conciles, parce qu'il ne souffre pas tranquillement que Mr. de saint Cyran le fasse passer pour falsificateur des sacrez Canons, B. dit que ce Pere se fit de cet Abbé *un adversaire d'autant plus terrible, qu'il l'attaquoit* (c'est à dire, que cet Abbé l'attaquoit) *de la massuë, dont il venoit de défaire les ennemis de la Hiérarchie, & du Clergé de France.* C'est ainsi que B. nomme les Jésui-

(a) Tome 2. II. part. *pag.* 273.
(b) Tome 2. I. part. *pag.* 255.

ſuites : Mr. Arnauld ne les nommeroit LETT. IV.
pas autrement.

Le Pere Sirmond n'eſt pas le ſeul, qui perde ſes bonnes qualitez, en ſe défendant contre un Auteur de P. R. me dit l'ami de ces Meſſieurs. Le Pere Vavaſſeur a auſſi perdu quelque choſe, en attaquant un autre célébre Ecrivain.

Je m'en ſouviens, repris-je. Ce Pere, qui eſt un judicieux Critique dans tous ſes autres Livres, ceſſe de l'être dans celui de (*a*) l'Epigramme, parce qu'il y cenſure un Recueil d'Epigrammes choiſies, fait par Mr. Nicolle, & qu'il le cenſure fort à propos.

Vous aurez ſans doute fait réfléxion à la différence que B. met entre les Critiques (*b*) de P. R. & ceux de la Société, pourſuivit l'ami de P. R. Selon lui, „ les „ premiers ſont formez ſur les régles du „ jugement & du bon ſens. Le célebre „ Abbé de ſaint Cyran, & celui qu'on re- „ garde comme le maître commun de „ tous les Auteurs, leur ont communi- „ qué cette délicateſſe de goût, qui les „ fait diſtinguer ſi fort dans l'Egliſe & dans „ le monde.

Entre les Critiques Jéſuites, Poſſevin *eſt peu* (*c*) *ſûr, peu judicieux, peu correct : il auroit beſoin qu'un homme capable revît ſa Bibliothéque & ſon Apparat.* Le (*d*) Pere Théophile Raynaud *eſt un homme*

(*a*) Tome 2. P. I. *pag.* 29.
(*b*) Tome 2. P. I. *pag.* 256.
(*c*) Tome 2. P. I. *pag.* 80.
(*d*) Tome 2. P. I. *pag.* 90.

LETT. IV. *me mordant & satyrique.* Turrien *est un Critique de mauvais goût, entêté, & disposé à tout sacrifier pour la défense de ses préjugez.*

Selon B. la Grammaire raisonnée de (*a*) Mr. Arnauld a été reçuë avec des applaudissemens universels: & la Grammaire Hébraïque du Cardinal Bellarmin, quoique fort bonne, à juger de ce que B. en dit, n'a pas dû être bien reçuë, parce que ce (*b*) Cardinal savoit fort peu d'Hébreu, au sentiment de Scaliger, que B. appuye de la sorte, *En effet, il y paroît plus de méthode & de netteté, que d'érudition Juifve.*

Enfin B. distingue par tout les Auteurs de P. R. de ceux de la Société. Il louë nos Messieurs en toutes rencontres, & le plus qu'il peut; & ne dit des Jésuites qu'autant de bien qu'il en faut, pour faire croire le mal qu'il en rapporte.

Il rapporte tout ce qu'on a écrit au desavantage des Jésuites, *pour n'être point accusé de dissimulation & d'infidélité:* & il s'éleve au dessus d'un semblable reproche, pour ne rien raporter de ce qu'on a écrit au desavantage de Messieurs de Port-Royal.

Il ne rapporte rien de desavantageux à Messieurs de Port-Royal, parce qu'il craint de puiser dans des sources empoisonnées, & que c'est la passion, dit-il, qui a fait écrire contre eux. Mais il ne craint point de puiser dans les Hérétiques ce qu'il écrit contre le Pere Petau, contre Possevin; dans

(*a*) Tome 2. part. 3. p. 3. (*b*) *pag.* 205.

dans Cléanthe, & dans la feconde partie des Obfervations de Mr. Ménage, qui, à ce qu'il avouë, eft mêlée d'invectives, ce qu'il écrit contre le Pere Bouhours. Voilà ce qu'on appelle un bon ami.

Quelle fatisfaction n'en devons-nous pas attendre dans la fuite, quand il parlera des Livres Afcétiques, des Théologiens, des Cafuiftes? Dieu fait comme il accommodera les bons Peres.

Je confeille à Meffieurs de Port-Royal, dit Mr. l'Abbé, de donner à ce bon ami quelque connoiffance de la vie intérieure, & de la conduite des ames; quelques élémens de la Théologie Scholaftique, Pofitive, & Morale; afin qu'il puiffe parler correctement des Ecrivains, qui traitent de ces Sciences-là.

Je vous affûre, Monfieur, repliqua l'ami de Port-Royal, que B. n'a pas befoin de maître. Il a tant de difpofition pour les Sciences, qu'il les apprend de lui-même, avec le feul fecours des Livres. Il a été élevé dans un endroit, où l'on parloit fi fouvent des matiéres conteftées, & fur tout de la Grace de faint Auguftin, qu'il en fait tous les myftéres: il s'exprime là-deffus comme nos Meffieurs. Voyez comme il écrit de Grotius. (a) " Dans la „ recherche de la Vérité, dit-il, il ne lui „ a manqué que la Grace victorieufe de „ Jéfus-Chrift ". C'eft ainfi qu'on parle à Port-Royal. Vous aurez remarqué comme

(a) Tome 2. Partie II. pag. 246.

LETT. LV. me il écrit de la Congrégation de l'Indice: (a) nos Messieurs n'en écriroient pas davantage. Ainsi sans autre instruction, que quelques-uns de nos Mémoires, B. écrira de la Morale des Jésuites comme Mr. Paschal, & des Livres du Pere Annat comme Mr. Arnauld.

Vraiment, dit Mr. le Chevalier, c'est quelque chose de beau d'être Bibliothécaire & de faire un Recueil de Jugemens? On devient bien-tôt par là un homme de conséquence. Peut-on l'être plus que B. l'est devenu par cette voye? Non pas toutefois en la maniere qu'il le dit, dans le dernier article de son Eclaircissement, où il prétend, *qu'on l'a jugé capable de discernement, à l'égard des deux partis, qui ont agité l'Eglise depuis un demi siécle* (car on ne l'a point jugé capable de cela) mais en se donnant des airs d'autorité, & des emplois que les plus grands hommes mêmes ne se donneroient pas dans leurs écrits.

C'est peu de chose que B. prêche la persévérance dans le bien à Mr. de Benserade, (b) en reprochant à feu Mr. de Corneille d'en avoir manqué sur la fin de ses jours.

Il parle en souverain Critique des pieces d'esprit: & sur ce que Mr Racine avoit dit, que Messieurs de l'Académie Françoise espéroient retrouver dans Mr. de Corneille le jeune, outre le nom, l'es-

(a) Tome 2. Partie I. *pag.* 48. *& suiv.*
(b) Tome 4. part. 2. *pag.* 442.

l'esprit & l'enthousiasme de l'aîné, B. ose écrire : (*a*) „ Cette attente paroît dattée „ de l'an 1684. de sorte qu'il faut nous „ disposer à faire une grande différence „ entre ce que Mr. de Corneille le jeune „ aura produit depuis cette année, & ce „ que nous avons vû de lui auparavant. LETTR. IV.

En homme infiniment élevé au dessus de tous les Auteurs, il éprouve leur constance, en leur apprenant ce que l'on pense de leurs Ouvrages. (*b*) „ On ne „ peut pas, dit-il, proposer d'exercice „ plus glorieux à leur vertu, que le bel „ usage qu'elle doit faire du bien & du „ mal qu'on pourroit dire d'eux. . . . . . „ C'est une occasion qu'on leur présente „ de se distinguer parmi la foule des Au„ teurs, & de nous prouver qu'ils savent „ supporter également la louange & le „ blâme.

Comme l'arbitre du sort des Ecrivains, & comme le maître de la disposition de leur esprit, il entreprend de mortifier leur amour propre, (*c*) & de faire rougir leur modestie (*d*).

Enfin comme un autre Apollon, il distribuë aux Auteurs de nôtre temps la gloire & la réputation. Il prétend, à ce qu'il dit, (*e*) leur faire *le même honneur qu'on a fait à ceux de l'antiquité, en les mettant*, par une nouvelle apothéose, *au rang*

(*a*) Tome 4. part. 2. *pag.* 502.
(*b*) Tome 3. part. 1. Eclairciss. *pag.* 5, 6.
(*c*) Tome 2. part. 2. *pag.* 238.
(*d*) Tome 3. part. 1. *pag.* 45.
(*e*) Tome 3. part. 1. *pag.* 5.

 rang des Immortels, quoiqu'ils ne soient pas encore dépouillez de leur mortalité.

J'interrompis là Mr. le Chevalier, & je lui dis, Assûrément, Monsieur, voila de grands rolles pour B. Mais ne pourroit-on pas le considérer sous une figure fort différente de ces grandes idées, sous laquelle il considere lui-même Joseph Scaliger? Comme la sévérité critique de ce Savant de profession s'étoit changée en rage & en fureur, & qu'il mordoit & déchiroit indifféremment tout le monde, B. dit, que *s'il n'étoit pas de la race des chiens & des mâtins de Verone, il n'en avoit pas moins l'humeur canine.* Cela ne pourroit-il pas faire demander, si B. ne seroit pas lui-même un mâtin de Port-Royal, qui caresse ses maîtres, & se jette sur tous les Jésuites, mordant ceux-ci, déchirant ceux-là, & ne pardonnant à pas un?

L'expression est un peu forte, me dit Mr. l'Abbé; & vous ne l'eûssiez pas trouvée, si B. ne vous eût mis sur les voies. Mais pour parler sans métaphore, ajoûta-t-il, je voudrois bien savoir quel si grand mal les Jésuites avoient donc fait à B. pour l'obliger à maltraiter si fort leurs Livres & leurs Auteurs?

Je ne crois pas que les Jésuites aient fait de mal à B. repartit son ami: mais je sais que Messieurs de Port-Royal lui ont fait du bien.

C'est donc une raison suffisante, pour dire du mal de la Société, que d'avoir reçû du bien de Port-Royal, poursuivit Mr. l'Abbé?

Il

Il est juste d'entrer dans les intérêts de ceux à qui l'on a obligation, repartit l'ami de ces Messieurs. LETT. IV.

Mais vôtre ami ne risque-t-il pas beaucoup, en se déclarant si hautement pour Messieurs de Port-Royal contre la Société des Jésuites, demanda Mr. l'Abbé? N'aprêhende-t-il point que les Jésuites de Rome ne déférent son second (*a*) Tome à la Congrégation de l'Indice? & qu'il ne soit mis au nombre de ces Livres, censurez depuis quarante ou cinquante ans, dont il traite si mal la censure, & qu'il auroit nommez, si les Auteurs n'eussent point été de Port-Royal?

Ne craint-il point que les Jésuites de France ne fassent la critique de son Recueil? qu'ils ne partagent le travail entr'eux? que l'un n'éxamine son Avertissement, & l'autre son Eclaircissement, un troisiéme la Préface sur les Poëtes, un quatriéme la Préface sur le Catalogue de sa Bibliothéque, celui-ci son François, celui-là son Latin, d'autres sa Logique, sa Morale, ses traductions, ses citations, sa Chronologie; & que plusieurs conspirant ensemble, ne fassent une anatomie des neuf volumes de compilation, propre à instruire & à punir le Compilateur?

Car enfin, si nous autres que B. n'a pas choquez personnellement, qui ne sommes animez que du zéle de la justice, & qui n'avons guéres lû son Recueil, que comme nous lisons les Livres nouveaux, en mar-

(*a*) Tome 2. Partie I. *pag.* 48.

LETT. IV. marquant ce qui nous arrête, n'avons pas laissé de faire en nous divertissant des réfléxions assez utiles, & peut-être même un peu fâcheuses; que ne feroient pas des personnes piquées au jeu, qui liroient avec un esprit de critique, à dessein de montrer qu'un homme, en tout sujet à la censure, a grand tort de s'ingérer de lui-même à censurer tout le monde? Pour moi, je trouve que B. s'expose beaucoup.

Mon ami ne redoute point la Congrégation de l'Indice, repartit le D. de M. D. Ce qu'il écrit contre le pouvoir & la conduite de cette Congrégation, le fortifie contre ses Décrets: & si l'on venoit à mettre quelqu'un de ses Livres à l'Indice, il se moqueroit de cette censure, comme il se moque de la censure de nos Livres.

Pour ce qui regarde les Peres de la Société, pourquoi B. les appréhenderoit-il? on ne doit plus les craindre. Il s'en faut beaucoup qu'ils soient à présent aussi jaloux qu'autrefois de ce qui s'appelle l'honneur de la Société. Ceux qui écrivent, ont chacun leur Ouvrage particulier, qu'ils ne quitteroient pas pour la cause commune. Croyez-moi, Monsieur, ces Peres ont l'ame pacifique. Autrefois qu'on les menoit à la guerre, & qu'ils étoient Missionnaires dans les armées de Sa Majesté, ils avoient je ne sais quelle fierté qu'ils n'ont plus. Au lieu des vertus militaires, ils cultivent à présent les civiles. Il semble que la réünion, que Clement IX. a fait de nos Messieurs avec l'Eglise,

ait

ait rendu ces Peres doux, patiens, endurans, & même timides.

On avoit grand tort de dire qu'ils n'aimoient point cette paix-là: car ils en ont observé très-religieusement la seule condition qui les regardoit, comme elle regardoit nos Messieurs: ils n'ont violé en rien l'Ordonnance du Roi, faite en mil six cens soixante-huit, qui défend d'écrire ni de part ni d'autre, & d'user soit en Chaire, soit dans les Livres, soit dans les Ecoles, des mots de Jansénius, de Jansénistes, de Molina, de Molinistes. La seule querelle du Nouveau Testament de Mons, qui avoit commencé avant la paix, continua après.

Nos Messieurs jugerent à propos d'écrire à l'ordinaire: & le premier fruit de la paix fut, si je ne me trompe, *la Morale Pratique des Jésuites.* C'est, comme vous savez, le Livre le plus fort, qui ait été écrit contre eux. On les attaque dans ce Livre sur la Religion; on leur montre qu'ils n'en ont point, qu'ils la sacrifient à leur ambition demesurée, & à leur cupidité insatiable. On leur reproche qu'ils permettent l'Idolatrie aux nouveaux convertis de la Chine & du Japon; qu'ils levent des armées en ces Païs-là, pour soûtenir leurs querelles particulieres, & pour affermir leur domination; qu'ils usurpent des mines d'or & d'argent, sur les terres de Sa Majesté Catholique, qu'ils sont cause de la persécution, qu'on fait aux Chrétiens du Japon. Tout cela est furieux, comme vous voiez, & prouvé par des

LETR. IV. Piéces qu'on prétend authentiques, signées de la main d'illustres & saints Prélats, & même, dit-on, de la main de quelques Martyrs.

Cette Morale Pratique, en deux Tomes, s'est débitée dans l'Europe, & sur tout en France, à la vûë de ces Peres. Ils ont regardé cela avec une humilité, qui ne leur étoit pas ordinaire, & avec un silence, qui a très-édifié le Port-Royal.

De plus, nos Messieurs ont fait condamner à Rome un grand nombre de Propositions, qui, à ce qu'ils prétendoient, étoient tirées pour la plûpart, des Casuistes de la Société. Ces Peres ont souscrit à cette condamnation, avec une docilité & une soûmission surprenante. Nos Messieurs profitant de ces bonnes dispositions, ont fait beaucoup de Livres, où ils ont toûjours maintenu la bonne Doctrine. Vous avez vû le Phantôme du Jansenisme, l'Abregé de l'Histoire *de Auxiliis*, la Tradition de l'Eglise touchant la Prédestination & la Grace, l'Apologie des Catholiques. Ces Peres ont laissé passer tous ces Livres-là, & beaucoup d'autres, sans dire mot; & vous voulez que nôtre ami B. les craigne? Je vous assûre, qu'ils sont à présent d'une bonté, à inspirer de la confiance aux plus foibles; & qu'à juger de l'avenir par le changement qu'on remarque en eux, on ne rejetteroit point trop, comme des idées chimériques, les pensées qui pourroient venir de leur entiére conversion.

Pour

Pour rendre ces pensées plus solides, dit Mr. le Chevalier, & pour disposer de loin cette grande affaire, je conseillerois à vos Messieurs de la mettre entre les mains des Religieuses de Port-Royal des Champs, & de lier quelque commerce entre elles & ces Peres; accoûtumées à gouverner la plûpart de leurs anciens Directeurs, peut-être réüssiroient-elles à tourner ceux-ci: & quand elles ne réüssiroient pas, ce seroit toûjours quelque chose de fort beau, que les Religieuses de Port-Royal eûssent entrepris de convertir les Jésuites. LETT. IV.

Raillerie à part, Monsieur, ajoûtai-je, vous vous flattez beaucoup. Il me semble au moins que vous avez peu d'habitude avec les Peres de la Société, & que vos Messieurs ne vous disent pas tout. Je sais que Messieurs de Port-Royal préparent aux Jésuites une troisiéme partie de la Morale Pratique: mais je sais aussi qu'un de ces Peres, fort habile, achève de répondre aux deux premiéres. Ils ne sont pas tout-à-fait aussi indolens que vous les croiez, ces Peres. Comme ce sont de bons Catholiques, ils n'ont point d'autre Doctrine que celle de l'Eglise, & sont toûjours prêts à condamner absolument & sincérement tout ce que l'Eglise condamne. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'ils ont souscrit sans peine & de bonne foi à la condamnation de quelques propositions Morales, que quelques-uns de leurs Auteurs ont enseignées, & que d'autres Casuistes, qui ne

LETT. IV. sont pas de leur Société, avoient enseignées avant eux.

Comme ces Peres sont encore des sujets très-fidelles & très-soûmis, ils ont obéï très-ponctuellement à l'Ordonnance du Roi. Mais étant aussi des personnes publiques, ils prennent soin de leur réputation : & l'on m'a assûré qu'ils avoient entre les mains de quoi convaincre de calomnie toutes les accusations de la Morale Pratique, & de quoi couvrir de confusion les Auteurs de ces Libelles. Enfin appellez de Dieu à défendre l'Eglise, & les véritez Orthodoxes, ils esperent qu'on leur permettra de réfuter le mensonge & l'erreur : & parce que Mr. Arnauld ne fait que répéter dans ses derniers Livres ce qu'il avoit dit dans ses premiers, un célèbre Jésuite, qui a commencé de bonne heure à se signaler dans les disputes de la Grace, & dont vos Messieurs ont senti la force, doit faire réimprimer un petit Livre, qui renverse, dit-on, tout ce que Monsieur Arnauld a écrit, & auquel on ajoûte que tout le Port-Royal n'a encore pû répondre.

Assûrez-vous, Monsieur, repartit le Disciple de Mr. d'Ypres, que si ces Livres-là sont tels que vous dites, ils ne passeront point; nous trouverons bien le moien de les arrêter. Nous sommes à présent par tout. Les plus adroits de nos Messieurs ont des liaisons fort étroites avec les plus considérables de la Société: ils les ont tâté ; ils sauront les prendre par leur foible. On leur dira, que ces Livres

vres ne sont bons qu'à rallumer une guer- LETT. IV.
re presque éteinte, qu'à faire écrire contre eux des choses mal agréables, qui bien qu'elles fussent fausses, ne laisseroient pas d'être crûës par plusieurs, & de nuire toûjours. On les menacera d'une nuée de libelles, qui s'amasse & se grossit en Hollande, en Flandres, & qui viendra fondre tout à coup sur eux. On ajoûtera, qu'il est de la prudence de détourner l'orage, si l'on peut, ou au moins de ne pas l'exciter. On colorera ce discours d'un vrai zele pour le service de ces Peres; du principe de la charité, qui est toûjours blessée dans ces sortes d'Ecrits; de l'édification publique, qui souffre de toutes ces contestations. Que si cela ne suffit point encore, l'on fera donner ces mêmes avis par des personnes d'autorité: & vous verrez qu'on les intimidera de telle sorte, que la plume leur tombera des mains, & que les Livres ne paroîtront point.

Pardonnez-moi, Monsieur, si je vous dis, reprit Mr. l'Abbé, qu'on vous a donné une fausse idée des Jésuites: ils sont sages à la vérité, mais non pas trembleurs. Ce que le Pere Bouhours a écrit contre vos Messieurs, sur la doctrine & sur le langage, montre qu'il ne tremble point. Le fameux Antonius Richardus, dont Monsieur l'Académicien vient de vous parler, a acquis trop de gloire à défendre les véritez Catholiques, pour ne pas soûtenir sa réputation jusqu'au bout de sa carriere. Ainsi je ne doute point, que par une nouvelle Impression de son petit Livre,

LETT. IV. vre, il ne porte le remede par tout où le mal s'est répandu.

Je ne doute pas non plus, que l'Ecrivain, qui a entrepris de répondre à la Morale Pratique, ne le fasse bien: son mérite est déja connu: Mr. Arnauld l'a jugé digne de sa colere: au moins lui a-t-il dit beaucoup d'injures. Mais Mr. Arnauld dira ce qu'il lui plaira, ce Pere est habile homme, éclairé, exact, solide: il va droit à la preuve; & pourvû qu'on veuille se laisser instruire, il apprend infailliblement & évidemment la vérité.

Pour ce qui regarde Baillet, si les Jésuites ne répondent point à ce qu'il a écrit contre eux, il faut, ou bien qu'ils le méprisent, ou que quelque puissante considération les retienne, ou qu'on leur ait promis qu'il n'écriroit plus. Car s'il continuoit à imprimer, & à maltraiter ces Peres; quelque estime que j'aie de leur vertu, je ne peux croire qu'ils se laissent encore tenir les mains, tandis qu'on les assommera.

Soit que le Disciple de Mr. d'Ypres n'eût plus rien de nouveau à nous apprendre, soit qu'il eût peine à voir qu'on défendît si bien les Jésuites, il se retira dans son appartement, aiant remercié Mr. le Chevalier de ce qu'il lui avoit procuré un entretien si agréable, & nous aiant prié de le mettre à l'avenir de toutes nos Conférences: ce que nous lui promimes avec joie. Car la franchise & la droiture plaisent par tout où elles se trouvent; mais elles charment dans un pareil sujet.

Nous

Nous rendîmes aussi, Mr. l'Abbé & LETT. IV. moi, nos actions de graces à Mr. le Chevalier, du régal qu'il venoit de nous donner ; & nous conclûmes de tout nôtre Entretien, 1°. Que les Auteurs que vous flattez le plus dans vôtre Recueil, sont les Auteurs de Port-Royal, dont vous savez les noms & les surnoms, véritables & supposez, quoique vous protestiez, dans vôtre Eclaircissement, *que de tous les suppôts de la République des Lettres, il n'y en a peut-être point, dont vous ayiez moins de connoissance, que de ces Messieurs.* Ce *peut-être*, est mis là fort à propos.

2°. Que les Jésuites, quoique vous en puissiez dire dans vôtre Eclaircissement, sont les Auteurs que vous maltraitez davantage, & avec une affectation, qui révolte toutes les personnes équitables.

3°. Que le seul esprit de partialité gâteroit vôtre Ouvrage, s'il valoit quelque chose d'ailleurs. Car comme la prévention d'un Juge rend les Jugemens suspects, la passion d'un Compilateur de Jugemens rend aussi sa compilation suspecte : & un Lecteur judicieux voiant qu'il ne peut compter, ni sur le bien que vous dites de Messieurs de Port-Royal, ni sur le mal que vous dites des Jésuites, doute encore de vôtre équité dans tout le reste.

Voila, Monsieur, ce qui se passa dans nôtre quatriéme Entretien. Ce sera le dernier que nous aurons sur vôtre Recueil : & cette Lettre sera aussi la derniere que je vous écrirai, à moins que vous ne don-

Lett. IV. donniez au public la suite de vôtre Ouvrage. Car peut-être la lirions-nous, & peut-être vous dirois-je encore ce que nous en aurions pensé. Mais je vous conseille d'en demeurer là. Si vous vous ennuyez, époussetez vos Livres. Si vous vous croiez capable de quelque chose de plus, essaiez-vous, & bornez-vous à ce que vous pouvez, suivant le conseil d'Horace:

Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus, & versate diu quid ferre recusent,
Quid valeant humeri.

Un peu de réfléxion sur cette sage maxime, avant que de commencer vôtre Recueil, vous auroit empêché de mettre sur les seules épaules d'un Grammairien de Beauvais tout un fardeau, qui, séparé en vingt parts, auroit fait plier les épaules de vingt des plus savans hommes du monde. Quand je serois vôtre meilleur ami, je ne vous parlerois pas autrement. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

Le 23. de Juin, 1687.

RE-

REFLEXIONS
D'UN ACADEMICIEN
SUR LA VIE
DE Mr.
DES CARTES,

ENVOYÉES A UN de ses amis en Hollande,

Et imprimées à Paris en 1692. quoique le titre porte *A la Haye chez Arnout Leers.*



AVERTISSEMENT.

Lors qu'on imprimoit l'an passé en Hollande les quatre Entretiens, que le Public a vûs sur les Jugemens des Savans, Mr. Baillet nous donna la Vie de Mr. Des Cartes. Comme elle réjoüissoit tout Paris, l'Auteur des Entretiens eût la curiosité de la voir. Il la trouva si plaisante, qu'il se repentit, quoique trop tard, d'avoir écrit contre un homme, qui a un talent merveilleux d'égayer, sans y penser, les matiéres les plus sérieuses, & de faire rire malgré lui également de l'Ouvrage & de l'Auteur.

Il résolut donc d'arrêter, s'il pouvoit, l'impression des Entretiens. Il écrivit pour cela à un de ses amis en Hollande: mais en écrivant, encore tout plein de l'Histoire qu'il venoit de lire, les bons endroits se présentoient en foule; & il les jettoit sur le papier, pour profiter de la lecture, en divertissant son ami. De sorte qu'emporté soit par l'abondance du sujet, soit par le plaisir d'écrire des choses divertissantes, il trouva qu'au lieu d'une Lettre de commission, il avoit fait une longue Lettre de raillerie, & même de critique.

Dans l'humeur où il étoit, il ne jugea pas à propos de demeurer à moitié chemin.

Il

Il fit une seconde Lettre, à peu près semblable à la première; & il les relût toutes deux. Il sentit bien qu'elles n'avoient pas la derniére main: mais il crût, que quelque négligées qu'elles fussent, elles auroient leur grace & leur utilité.

Ainsi prévoiant que les quatre Entretiens pourroient être imprimez, & même partis de Hollande, avant que les deux Lettres y arrivassent; il pensa, que s'il devoit paroître, contre son intention, une Critique sérieuse des Jugemens, il falloit, pour réparer la faute, donner au public une Critique enjoüée de la Vie de Mr. Des Cartes; & qu'après cela Mr. Baillet auroit tout sujet d'être content. Il donna donc ses ordres là-dessus à son ami.

Mais comme on avoit débité les quatre Lettres sur les Jugemens, & qu'on ne recevoit point de nouvelles des deux derniéres, on commençoit à croire, que l'ami Hollandois prenoit pour une plaisanterie l'ordre qu'il avoit reçû de les faire imprimer: tellement qu'on ne les attendoit quasi plus, lorsque le correspondant du Libraire de Hollande eût avis qu'il lui venoit deux cens éxemplaires des Réfléxions sur la Vie de Mr. Des Cartes, & deux cens encore des Réfléxions sur les Jugemens des Savans.

En effet on reçût le ballot quelques semaines après: & dans ce temps-là Mr. Baillet, qui sembloit pressentir la nouvelle Critique, fit paroître la Vie de Mr. Des Cartes, réduite en abregé. On en avertit aussi-tôt l'Auteur des Réfléxions. Celui-ci

prit d'abord le parti de les supprimer ; pourvû que l'Historien eût montré, par quelque Préface modeste, qu'il connoissoit la juste valeur de son Histoire extraordinaire ; & que son Abregé fût une espece de satisfaction, qu'il devoit au public.

Mais en ouvrant ce nouveau Livre, il vit, que dès la premiére période de l'Avertissement, l'Historien s'applaudissoit de la Vie de Mr. Des Cartes, & de son Abregé ; que selon lui la Vie entiére étoit un tableau, où il avoit représenté Mr. des Cartes en grand ; & que l'Abregé étoit un portrait, où il avoit peint Mr. Des Cartes en miniature. Il remarqua de plus dans la seconde période, que Mr. Baillet insultoit aux meilleurs Ecrivains modernes, sur ce qu'ils citent peu. „ J'aurois encore, „ dit-il, librement franchi leur exemple, „ si la marge de ce petit volume avoit été „ capable de contenir toutes les autoritez, „ dont j'ai crû devoir charger celle de „ l'Ouvrage Original, que j'ai abregé". Il observa aussi dans la troisiéme période, que l'Historien parle d'un air triomphant, en homme satisfait de son travail, & de ses expressions ; disant de cet Abrégé, où il ne cite point à la marge : „ Je le laisse „ donc aller sans bordures : mais je ne lui „ ôte rien de l'avantage que l'on peut attendre de la garantie, & des citations ; „ parce que l'Histoire de la Vie in quarto, *„ lui fournira toutes ses preuves. C'est à „ quoi j'ai principalement butté.... Enfin il conclût de tout l'Avertissement, que les deux Lettres étoient arrivées comme il fal-*

loit ; que l'Historien avoit un vrai besoin des Réflexions sur la Vie de Monsieur Des Cartes ; que bien loin de les supprimer, c'étoit charité de les lui envoyer au plûtôt ; afin de lui apprendre ce que c'est que l'Histoire, ou le tableau qui représente Mr. Des Cartes en grand. Peut-être que quelque autre lui apprendra ce que c'est que l'Abregé, ou le Portrait qui représente Mr. des Cartes en miniature.

On est persuadé que le public verra volontiers les raisons, qui ont obligé l'Historien à lui présenter un Abregé de la Vie du Philosophe. On se flatte aussi qu'il saura gré à l'Auteur des Lettres, de ce qu'il a tâché de contribuer à la perfection de Mr. Baillet : c'est là travailler pour le bien commun. Car avec l'ardeur & la facilité qu'a cet Ecrivain pour l'impression, s'il pouvoit une fois réüssir à faire de bons Livres, que pourroit-il arriver au monde de plus avantageux ?

Au reste l'interdiction de tout commerce entre la France & la Hollande a retardé de six mois cette nouvelle critique : & cela y a fait quelques changemens. Le plus considérable est causé par la mort de Mr. Ménage, dont il est parlé dans la premiére Lettre, comme s'il eût dû vivre encore long-temps ; parce qu'on le souhaittoit ainsi ; pour l'intérêt qu'on prenoit à la vie d'un homme très-aimable de son fonds ; & que c'étoit posséder encore en quelque façon les Balzacs, les Costarts, les Voitures, les Sarrasins, & tous les beaux esprits, que la mort nous a enlevez depuis soi-

soixante ans, que d'avoir en Mr. Ménage un de leurs meilleurs amis. Outre qu'on craignoit de perdre avec lui des talens singuliers, & cette vaste & rare érudition, qu'on ne devoit plus retrouver ailleurs.

Si c'étoit ici le lieu de faire l'éloge de cet homme si distingué parmi les Savans, on le feroit avec plaisir. Tout ce qu'on peut dire à présent, est que si la République des Lettres a perdu dans Mr. Ménage un de ses plus beaux ornemens, cette Critique perd au moins un approbateur. Certainement on a grand regret qu'il soit mort, avant qu'elle l'ait diverti. L'on s'en consolera néanmoins, sur ce que les quatre premiéres Lettres aiant vangé le Varron de nôtre siécle durant sa vie, les deux derniéres le vangeront encore aprés sa mort.





REFLEXIONS D'UN ACADEMICIEN SUR LA VIE DE MR. DES CARTES,

ENVOYÉES A UN DE ses amis en Hollande.



PREMIERE LETTRE.

LETT. I. ENfin, Monsieur, je reçois une de vos Lettres, qui m'aprend que les Réfléxions sur les Jugemens des Savans sont entre les mains du Sieur Leers, & qu'expéditif comme il est, il les aura bientôt imprimées. Cette nouvelle m'auroit donné de la joye il y a huit mois; à présent elle me cause un vrai chagrin. On m'a trompé: Mr. Baillet n'a pas continué son Recueil; ou du moins la suite de son Recueil n'a pas encore parû. On lui a trouvé de la disposition pour l'Histoi-

re;

ré; & on lui a conſeillé de faire valoir ce nouveau talent. Il eſt donc devenu Hiſtorien, mais ſans ceſſer d'être Compilateur. LETT. I.

Il a imprimé la Vie de Mr. Des Cartes. Cet Ouvrage eſt auſſi extraordinaire, que les *Anti* : il n'y a pas deux hommes au monde qui puiſſent en être Auteurs. C'eſt une compilation hiſtorique, propre à impoſer ſilence à tous les cenſeurs des Jugemens. J'achevai de la parcourir hier; & je vous écris aujourd'hui, pour vous prier de ſupprimer ma Critique. J'aime mieux paier tous les frais de l'impreſſion, que de chagriner un homme, qui m'a fait rire toute une ſemaine.

Outre qu'à préſent que les Jugemens ſont tombez, la Critique ne ſeroit plus de ſaiſon, vous aurez lû dans l'Avertiſſement ſur les quatre Lettres, qu'on les avoit écrites, ou pour guérir le Bibliothécaire de la paſſion d'imprimer, ou pour l'engager à produire quelque choſe de meilleur. Or il n'y a rien de meilleur en ſon genre que le dernier Ouvrage: il ſurpaſſe de beaucoup les Jugemens, & même les *Anti*.

Je condamne donc les quatre Lettres à ne jamais voir le jour; & bien loin d'exhorter le nouvel Hiſtorien à ne plus écrire, je l'exhorte de tout mon cœur à nous donner tous les ans une Hiſtoire, ſemblable à la Vie de Mr. Des Cartes. Je lui réponds du ſuccès: elle n'enrichira pas le Libraire; mais elle réjouïra le public, & fera plaiſir à Mr. Ménage.

ART. I. Il y aura toûjours cela de bon dans le travail de B. qu'il ne gâtera point le sujet qu'il traitera; du moins, avec toute son abondance, il ne l'épuisera pas entiérement: un second Ecrivain pourra toûjours le traiter après lui, sûr de réüssir, en ne prenant presque que ce que le premier aura laissé.

Ainsi ce seroit une chose à faire, lorsque B. écrira la Vie de quelque homme illustre, & aussi distingué dans sa profession que Mr. Des Cartes l'étoit dans la sienne, qu'un Historien du premier ordre entreprît aussi le même Ouvrage. Nous aurions alors une histoire complette; tout ce que l'excellent Ecrivain ne jugeroit pas à propos de nous dire, l'autre ne manqueroit pas de nous l'apprendre.

Le parallele de ces deux Histoires du même Héros seroit d'une grande instruction. L'on verroit dans l'une, par où il faut entrer en matiére; & dans l'autre, par où il n'y faut point entrer; ici ce que jette la négligence; & là ce que l'exactitude place & arrange; ici ce qu'une plume grossiere écrit durement; là ce que l'art & la politesse fait tourner & adoucir. On verroit, dans l'Ouvrage du bon Ecrivain, ce qu'en matiére de véritez cachées, un judicieux silence épargne à la confusion du Héros, & à la pudeur délicate du Lecteur; & dans l'Ouvrage de l'autre, comment l'indiscrette demangeaison de parler produit des choses capables de faire pâlir le Héros, & rougir le Lecteur. On remarqueroit dans le bon Historien ce que l'ha-

l'habileté sait resserrer à propos, & ce qu'elle sait étendre; & dans l'autre, ce que l'ignorance étrangle, & ce qu'elle allonge monstrueusement. Nous observerions dans la belle Histoire ce qu'une intelligence nette, vive, pénétrante, sûre, découvre, débrouille, éclaircit, expose d'une maniere également utile, & agréable; & nous observerions dans l'autre, ce qu'un esprit superficiel & obscur confond, embrouille, embarrasse, & rend incompréhensible. Ces deux Histoires sur le même sujet, quoique très-différentes entre elles, conviendroient néanmoins l'une & l'autre en ce qu'elles auroient du grand & du merveilleux: celle de B. surprendroit par le ridicule. Parlons plus doucement: la belle Histoire chatouilleroit l'esprit, & celle de B. le diaphragme.

Je ne juge pas témérairement; je suis fondé sur la Vie de Mr. Des Cartes. Si dans le temps que B. l'écrivoit, quelqu'un de nos meilleurs Historiens, tel que Mr. l'Abbé de Choisy, y eût aussi travaillé; ces Auteurs, allant au même terme, auroient bien pû partir de compagnie; mais ils se seroient séparez dès le premier pas, ils auroient pris une route différente, & ne se seroient rencontrez nulle part.

Mr. l'Abbé de Choisy auroit peut-être commencé son Histoire, par exposer en peu de mots l'état où se trouvoit la Philosophie, sur la fin du siécle passé; afin de faire naître à propos cet homme extraordinaire, qui devoit, selon quelques-uns,

LETT.-I. renouveller ce qu'il y avoit de plus ingénieux dans l'ancienne Philosophie, ou selon les autres, se fraier un chemin nouveau pour aller à la Vérité, pour pénétrer dans tous les mysteres de la Nature, & pour en expliquer d'une maniere sensible tous les mouvemens & tous les ressorts.

Peut-être aussi que sans autre préparation, cet habile Historien, suivant sa simplicité savante & de bon goût, auroit commencé la Vie du Philosophe, a peu près comme il a fait celle du plus Saint de nos Rois ; & qu'il auroit débuté de cette sorte : *Messire René Des Cartes, dont j'écris la Vie, nâquit en Touraine, à la Haye, le dernier jour de Mars, en l'année* 1596. Ensuite il nous auroit appris son extraction, en rapportant succinctement du pere & de la mere, ce qui auroit pû servir à faire connoître le fils.

Mais B... avant que de parler de la naissance de son Héros, nous fait sa généalogie. Il la conduit, en remontant depuis le pere, nommé Joachim, de Pierres en Gilles, de Gilles en Pierres, & de Pierres en Gilles, jusqu'à la cinquiéme génération, sans omettre le nom des femmes & des enfans, dont il fait l'histoire ; & puis en descendant en ligne collatérale, par les neveux, par les petits-neveux, jusqu'au second fils de „ Mr. Des Cartes-„ Kerleau, (*a*) nommé René, comme „ son grand oncle, dit l'Historien, & qui „ est entré depuis un an au Novitiat des „ Jé-

(*a*) Premiere Partie pag. 5.

„ Jésuites à Paris. Ses Supérieurs en ont „ très-bonne opinion, & font espérer „ qu'il ne se rendra pas indigne de porter „ le nom du Grand Philosophe. LETT. I.

Il entre dans ce récit généalogique par cette plaisante période. „ La vie est un „ présent de la nature assez considérable, „ pour ne pas négliger de savoir à qui „ l'on en est redévable: & j'ai lieu de „ croire que ceux, à qui celle de Mr. „ Des Cartes ne sera pas indifférente, me „ sauront gré de leur avoir fait connoî- „ tre ceux, dont Dieu a employé le mi- „ nistere pour la production de ce Phi- „ losophe ". Cela s'appelle un portail très-bien proportionné à tout l'édifice.

Après cette généalogie, B. marque l'année & le jour que nâquit le Philosophe: & aussi-tôt, par un trait d'éloquence extraordinaire, il nous montre cet enfant comme le restaurateur de toutes les Sciences, comme l'apui de toutes les Couronnes de l'Europe, comme un homme universel, qui a des relations si particulieres avec tous les hommes, que l'Historien se croit obligé indispensablement d'exposer aux yeux de son Lecteur l'état de la Philosophie, l'état de la Grammaire, de la Poësie, de l'Eloquence, de la Chronologie, de la Géographie, de la Médecine, de la Jurisprudence; de la Théologie; l'état des principales Universitez de l'Europe, avec le nom des Professeurs; l'état politique de tous les Roiaumes, avec le nom de tous les Souverains, & l'année

S 5 de

LETT. I. de leur regne ; enfin la situation de tout le gènre humain.

Il prépare tous ces beaux points de doctrine par cette charmante réfléxion. (a) „ Il nous seroit assez peu utile de savoir „ la naissance de Mr. Des Cartes, si nous „ ne savions où en étoit le genre humain, „ & ce qu'on faisoit dans le monde, „ quand il y vint ". Par malheur Mr. Des Cartes a laissé toutes les Universitez, & toutes les Sciences, si vous en exceptez la Mathématique & la Philosophie, comme elles étoient quand il vint au monde. Je ne sache pas qu'il ait rien changé dans aucune Monarchie de l'Europe, ni qu'il ait eû aucun rapport avec tous les Souverains, que B. nomme si magnifiquement & si doctement ; sinon peut-être avec le Pape Clément VIII. & avec l'Empereur Rodolphe II. parce qu'il alla faire voiage en Allemagne & en Italie long-temps après leur mort ; & peut-être encore avec Mahomet III. parce que peu s'en est fallu qu'il n'ait porté les armes contre le Turc.

Comme il est impossible, que dans l'enfance de Mr. Des Cartes, il n'ait parû quelque lueur de ces grandes lumiéres, qui l'ont rendu si illustre, & qui ont ébloui tant de monde ; le célèbre Ecrivain auroit ramassé tous ces raions, pour faire briller de bonne heure ce nouvel astre, ce génie supérieur, qui devoit effacer un jour

(a) *Premiere Partie p. 2.*

jour les plus grands hommes de l'antiquité. LETT. I.

Il nous auroit au moins marqué sa jeunesse, & ses premiéres études, par des progrès surprenans, par une pénétration au dessus de son âge, par les vûës d'une intelligence naissante, par ses premiéres pensées sur l'ancienne Philosophie, & par ses premiéres imaginations d'un nouveau systéme. A la vérité B. a quelque chose sur cela; mais c'est peu de chose: aussi ne peut-on pas s'étendre sur tout. L'Historien décrit fort au long la fondation du Collége de la Fléche, où Mr. Des Cartes a fait toutes ses études; & il nous donne une ample rélation de toute la cérémonie qui se fit en ce College, lors qu'on y reçût le cœur de Henri IV, son fondateur: & cette relation étoit nécessaire. Le jeune Des Cartes avoit assisté, avec les autres écoliers, à la cérémonie; tant qu'elle dura il n'alla point en classe, les classes étoient fermées; dès qu'elle fut finie, on les rouvrit, & il y retourna: trois raisons de grand poids, que B. ne manque point de faire sentir, pour montrer de quelle nécessité étoit la narration.

Le judicieux Historien auroit décrit en dix pages tout ce que fit Mr. Des Cartes, depuis qu'il eût quitté le College, jusqu'à ce que retiré en Hollande, il se livra entiérement à l'étude de la Philosophie, & au dessein de communiquer ses lumiéres au public. Mais B. emploie à cela plus de deux cens pages. A la vérité il y en a environ cent cinquante de pures digressions,

LIVRE I. sions, au moins très-inutiles, au sentiment de la plûpart du monde, mais très-nécessaires selon l'Auteur; & elles le sont en effet pour faire un gros Livre: car si on les retranchoit, avec les minuties, l'énorme *in quarto* de B. seroit à peine un *in douze*.

Mais le public perdroit trop à un pareil retranchement: sa joie seroit notablement diminuée. Il n'auroit plus le plaisir de lire cent remarques, aussi divertissantes; 1. que la maniere dont Mr. Des Cartes se mettoit, lors qu'il commença à entrer dans le monde: „ (a) Il portoit, dit B. „ le plumet & l'épée, & il étoit habillé de „ taffetas verd". En été probablement: car en hiver cet habit n'auroit pas été de saison. 2. Qu'une certaine incommodité „ du Philosophe, que B. appelle une chaleur de foie, qui lui faisoit aimer les „ armes, & qui, jointe à celle du climat „ (b) de Paris, contribuoit à lui faire „ enfanter des chimeres, lors qu'il tâchoit „ de produire quelque chose du fonds de „ son esprit". 3. Qu'une inclination bizarre, que B. (c) appelle une pente d'affection, que le Philosophe avoit pour les femmes louches. Le public perdroit encore mille beaux morceaux d'histoire, aussi curieux, que l'origine & les (d) statuts des Rose-croix; mille Dissertations, aussi nécessaires, que celles, où l'on demande si Mr. Des Cartes a étudié au College de Cler-

(a) I. *Partie p.* 131. (b) II. *Partie, p.* 452. (c) *p.* 498. (d) I. *Partie p.* 87. 8. *&* 9.

Clermont, quand on sait qu'il a fait toutes ses études ailleurs; si (*a*) le Philosophe a aimé à Tours une Dame, qu'on sait qu'il n'a jamais vûë; s'il a vû à Prague les enfans, les parens, les instrumens de Tyco-Brahé; s'il a vû Galilée, en passant par la Toscane. Sans parler d'un grand nombre de batailles, de siéges, de négotiations, d'ambassades, qui ont un enchaînement merveilleux dans la mémoire de l'Historien, & une liaison encore plus surprenante avec l'histoire de Mr. Des Cartes.

Après tout je trouve que ce fracas de guerre & de politique, fait fort bien dans la Vie du Philosophe. J'avouë que je fus charmé, en jettant les yeux sur divers endroits des deux premiers Livres, de voir ici les guerres du Prince Maurice; là les guerres de Boheme, & puis celles de Hongrie, avec beaucoup d'autres expéditions militaires. Je ne fus pas moins touché, en tombant sur le Synode de Dordrecht, sur les Assemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm. Je dis alors, Il faut que je me sois trompé: je regardois Mr. Des Cartes comme un homme enfoncé dans l'étude de la Nature, qui n'avoit fait simplement que voiager quelques années dans l'Europe, avant que de se renfermer dans son cabinet: & sur la foi des seuls titres de son Histoire, je vois qu'il a eû part à tout ce qui s'est fait de plus grand à la guerre, en Flandres, en

(*a*) II. *Partie p.* 500.

LETTRE I. en Hollande, en Allemagne, en Bohéme, en Hongrie, en Italie, dans la Valteline, en France ; & en matiere de politique, au Synode de Dordrecht, aux Assemblées d'Allemagne, & sur tout à celle d'Ulm.

Je me mets donc avec impatience à lire le récit de toutes ces Guerres & de toutes ces Assemblées ; je m'attens à voir en Flandres le jeune cavalier, à la tête d'un escadron de Bataves, enfoncer l'Ibere & le Belge; en Bohéme, commandant sous les ordres du Duc de Baviere, ranger au devoir les Allemands révoltez ; en Hongrie, à l'éxemple du brave Comte du Bucquoy, faire trembler l'usurpateur Bethlen-Gabor ; enlever chez les Grisons la Valteline aux Espagnols, sous les ordres du Marquis de Cœuvres; emporter quelque Ouvrage l'épée à la main au siége de Gavi, par le commandement du Connétable de Lesdiguieres : se signaler au siége de la Rochelle, à l'attaque du Maréchal de Bassompierre. Mais je me trouve fort éloigné de mon compte. L'Historien m'apprend, que Mr. Des Cartes n'a été à toutes ces guerres-là qu'en qualité de volontaire purement spectateur, & non acteur, bien résolu de contempler tout comme Philosophe, & de n'être de rien comme Soldat. Peu s'en faut que je ne jure contre l'Historien : je demande, pourquoi donc tant de récits de guerre dans l'Histoire d'un homme pacifique ? La raison qu'on m'en donne dissipe mon chagrin. Le Héros a vû tous ces mouvemens-là du-

durant sa vie ; il est du devoir de l'Historien de les montrer dans son Histoire. LETT. I.

Baillet s'acquitte de ce devoir-là avec tant de scrupule, que bien loin de ne pas montrer à son Lecteur tout ce que le (*a*) Soldat spectateur a vû, il nous décrit encore deux siéges de Breda, ausquels il convient que le volontaire ne fut jamais. Mais il faut aussi convenir, que le jeune Des Cartes avoit été en garnison dans cette ville-là, lors qu'elle n'étoit point assiégée.

De plus, B. avoue que Mr. Des Cartes n'étoit plus dans la Valteline, lors que le Marquis de Cœuvres en fit la conquête; néanmoins il nous donne le récit de cette expédition. Mais le Philosophe avoit passé par-là depuis peu: il falloit bien nous dire ce qui s'étoit fait après son passage.

Je quitte donc l'idée que j'avois pris de Mr. Des Cartes, comme d'un grand Guerrier : j'éxamine s'il s'est distingué davantage dans les négotiations, que dans les armées; s'il a mieux servi le Prince d'Orange au Synode de Dordrecht, que le Prince Maurice au premier siége de Breda; & l'Empereur Ferdinand, dans les Assemblées de Francfort, de Nuremberg, & d'Ulm, qu'au siége de Neuhauzel. Je lis ce que B. écrit là-dessus. (*b*) Je commence par le Synode de Dordrecht; & je trouve, que Mr. Des Cartes, qui n'étoit point à Breda, lorsque cette ville-là fut assiegée,

(*a*) I. *Partie p.* 42. (*b*) I. *Partie p.* 49.

LETT. I. gée, y étoit, lorsque le fameux Synode, au sujet du différent des Gomaristes & des Arminiens, se tenoit à Dordrecht. Je passe de là aux Assemblées d'Allemagne: je m'arrête à celle d'Ulm; & j'aprends que tandis qu'on y négotioit, Mr. Des Cartes étoit en garnison le long du Danube (*a*). Je cherche donc la raison pourquoi B. nous parle de ce Synode, & de ces Assemblées; & je découvre, que c'est parce que Breda, où Mr. Des Cartes étoit durant le Synode, n'étant éloigné que de huit ou dix lieuës de Dordrecht; & le Philosophe aiant fait un tour à Ulm, pour rendre visite à l'Ambassadeur de France; il étoit impossible qu'il n'eût entendu parler du Synode de Dordrecht, & des Assemblées d'Allemagne. Or B. ne croit pas, qu'en bon Historien, il puisse se dispenser de rapporter toutes les choses, dont Mr. Des Cartes a été témoin oculaire, ou auriculaire.

Vous croirez peut-être que je me mocque: mais sachez que je parle sérieusement. Croïez l'Historien lui-même. Il dit dans sa (*b*) Préface, „ que la Vie de „ Mr. Des Cartes a des liaisons avec „ l'Histoire générale des Sciences, com„ me la Vie d'un Pape pourroit en avoir „ avec l'Histoire Ecclésiastique: que c'est „ ce qui l'a conduit indispensablement „ à l'Histoire de la Philosophie, & des „ Mathématiques; & ce qui l'a engagé à „ parler de tous les Savans, qui ont eû „ com-

(*a*) *Première Partie, pag.* 64. (*b*) *Preface, p.* 51.

„ commerce avec le Philosophe. Mais LXVII.
faites attention aux paroles suivantes.
„ Par la même raison, j'ai crû devoir
„ exposer l'état des affaires publiques,
„ ausquelles il avoit eû quelque part,
„ avant que de se renfermer dans sa soli-
„ tude. De sorte que je n'ai pas crû pou-
„ voir me dispenser de donner un abregé
„ éxact & succinct de tout ce qui s'est
„ passé sous ses yeux jusques à la fin de
„ 1628 à Paris, en Hollande, en Alle-
„ magne, en Italie, à la Rochelle". Or
la part que Mr Des Cartes a eû à toutes
ces choses, dont B. ne croit pas pouvoir
se dispenser de nous donner un abregé
éxact, c'est qu'elles se sont passées sous
ses yeux, & qu'il les a vuës, ou que peu
éloigné des lieux où elles se sont passées,
il en a entendu parler.

Voiez combien fidellement l'Historien
a éxécuté, dans le cours de son Ouvrage,
ce qu'il avoit promis dans sa Préface, &
le soin qu'il a de nous marquer en cela sa
fidélité. Il nous donne une ample narra-
tion de la cérémonie du couronnement
de l'Empereur Ferdinand II. où il remar-
que judicieusement, que la veille, ou le
jour de la fête, Mr. Des Cartes s'étoit
glissé dans Francfort par un tour d'adres-
se, pour observer de près ce qui se passoit.
Et il conclut cette longue relation par ce
trait d'un fidelle Historien. „ Voilà ce
„ que Mr. (a) Des Cartes eut la curiosité
„ de voir une fois pour toute sa vie."

Ce

(a) *Partie I. pag. 58.*

LETT. I. Ce qui me paroît encore plaisant, c'est que B. appelle cela *assister* (b) *au couronnement de l'Empereur*. Ce que je viens de vous dire, est pour le témoin oculaire: voici pour l'auriculaire.

Baillet raconte les progrès des armées du feu Roi contre les rebelles: & afin que le Lecteur ne soit pas en peine pourquoi on lui présente ce morceau d'Histoire, C'est, dit l'Historien, que Mr. Des Cartes étoit à Paris, lors qu'on y apporta la nouvelle des avantages du Maréchal de Thémines, & de l'Admiral de Montmorency. Or la nouvelle étoit trop grande, pour n'être pas allée jusqu'au Philosophe: & ce qui est allé jusqu'à lui, doit, selon B. venir jusqu'à nous.

Avouez, Monsieur, que nul Historien, ni ancien ni moderne, n'a encore donné tant d'étenduë à l'Histoire; & qu'il étoit nécessaire, pour l'instruction du public, que B. devînt Historien, & qu'il imprimât la Vie de Mr. Des-Cartes. Que le volontaire spectateur ne faisoit-il encore dix campagnes, pareilles aux quatre premieres? Nous aurions, dans la Vie d'un simple Soldat, quatorze années de l'Histoire universelle de toute l'Europe: & au lieu que l'Ouvrage de B. est en un seul volume d'une figure desagréable, il seroit en deux Tomes *in-folio*, propres non seulement à embellir la boutique de son Libraire, mais encore à la remplir pour long-temps, supposé qu'il ait fait relier tous

(a) *Pag.* 54.

tous les exemplaires, & qu'il se soit chargé du débit. LETT. I.

A présent que vous êtes convaincu, qu'on voit dans la Vie de Mr. Des Cartes tout ce qu'il a vû, & tout ce qu'il a entendu, vous me croirez aisément, si je vous dis qu'on y trouve (*a*) aussi ce qu'il a songé. Un seul Chapitre contient trois de ses songes. Pour le détail des petites choses, on peut s'en fier à l'exactitude de cet incomparable Historien: il ne laisse rien à deviner ni à souhaiter là-dessus; jusques-là qu'il nous apprend, que Mr. Des Cartes étudioit au lit. L'on peut dire (c'est B. qui parle de son Héros; admirez la réfléxion, & l'expression) „ l'on peut „ dire que c'est aux matinées de son lit, „ que nous sommes redevables de ce que „ (*b*) son esprit a produit de plus impor„ tant dans la Philosophie". Ce n'est pas tout: l'Historien veut que nous sachions comment se passoient ces matinées du lit, & quelles étoient les postures du Philosophe étudiant. Voiez comment il nous en instruit. „ Mr. Le Vasseur, dit B. (*c*) s'é„ tant glissé contre la porte de la chambre „ de Mr. Des Cartes, se mit à regarder „ par le trou de la serrure, & l'apperçût „ dans son lit, les fenêtres de la chambre „ ouvertes, le rideau levé, le guéridon „ avec quelques papiers près du chevet. „ Il eût la patience de le considérer pen„ dant

(*a*) *Partie I. pag.* 81. 82. 83.
(*b*) *Pag.* 228.
(*c*) *Partie I. pag.* 154.

LETT. I. „ dant un temps confidérable; & il vît „ qu'il se levoit à demi-corps de temps „ en temps, pour écrire, & se recouchoit „ ensuite pour méditer ". Nous sommes heureux de ce que le manége se termina là. Car si le Philosophe avoit fait autre chose, Mr. le Vasseur l'auroit apperçû; & B. persuadé que les plus petites actions d'un grand Philosophe sont bonnes à savoir, en auroit fait confidence à la postérité.

Au reste, ce qui pourroit avoir obligé l'Historien à nous décrire une chose si particuliere, ne seroit-ce pas, que nous aiant promis (*a*) de nous représenter dans Mr. des Cartes deux hommes différens, *l'homme de dehors*, & l'homme de dedans, qu'il appelle *l'homme intérieur*, il nous avoit déja représenté *l'homme de dehors*, par le récit de tous les siéges, de tous les combats, de toutes les conquêtes, de toutes les négotiations, dont il avoit ouï parler; & qu'il falloit aussi qu'il nous représentât *l'homme intérieur*, en nous apprenant au moins ce que Mr. Des Cartes faisoit dans sa chambre, & au lit? Mais je me trompe: je vais vous dire une chose, que vous aurez peine à croire, & qui est très-vraie. B. attribuë à *l'homme de dehors* les études que Mr. Des Cartes faisoit l'aprèsdînée dans la chambre, & le matin dans le lit. Oui, l'homme Philosophe, l'homme pensant, méditant, raisonnant, examinant la machine de son corps

(*a*) *Préface p. IV.*

corps & les opérations de son ame, réfléchissant sur ses pensées, faisant une méthode de raisonner toute nouvelle, de nouveaux principes, un nouveau monde, des bêtes nouvelles, un homme nouveau, est ce que B. appelle, dans Mr. Des Cartes, *l'homme de dehors* : & l'homme œconome, vendant ses terres, plaçant son argent, réglant sa depense sur son revenu, gouvernant son domestique, est en partie ce que B. appelle, dans Mr. Des Cartes, *l'homme intérieur*. Cela, comme vous voiez, avoit besoin d'explication. Quand on pense & que l'on parle autrement que les autres, il faut expliquer ses paroles & ses pensées, pour les faire entendre. Or l'Historien rend raison de tout ceci. Régler son domestique, faire meubler une chambre, prendre soin de ses valets, s'en faire servir, & tout ce qui regarde l'œconomie, appartient selon B. à *l'homme intérieur*; parce que cela est renfermé dans la famille, & ne fait connoître Mr. Des Cartes que chez lui. Mais méditer, contempler, approfondir, trouver la Vérité, la produire, & tout ce que fait l'esprit par rapport aux Mathématiques & à la Philosophie, appartient à *l'homme de dehors*; parce que c'est par là que Mr. Des Cartes est connu dans le monde, & admiré *au dehors*. LETT. I.

Sachez, Monsieur, que cette découverte, que je vous donne pour rien, m'a beaucoup coûté: je ne l'ai faite qu'après avoir parcouru tout le gros Livre. J'avois crû d'abord, que l'homme intérieur signifioit,

LETT. I. fioit, dans la Vie de Mr. Des Cartes, ce qu'il signifie par tout ailleurs, c'est-à-dire, *l'homme Chrétien uni à Dieu:* & je m'étois imaginé, que l'Historien nous marquoit l'union de Mr. Des Cartes avec Dieu, en nous disant, *qu'il n'avoit péché qu'une fois contre l'honneur de son Celibat, & qu'il en avoit fait pénitence toute sa vie.*

J'avois crû aussi, comme B. appelle Voëtius un bel homme de dehors, pour ses talens extérieurs, que tout ce que l'Historien nous diroit sur l'homme de dehors qu'il vouloit nous montrer dans Mr. Des Cartes, se termineroit à la figure, à la propreté, à la complaisance, à l'enjoüement du Philosophe, & à tous les avantages qu'il avoit pour le monde. Mais les apparences sont trompeuses; & j'ai reconnu ce que je viens de vous dire, que Mr. Des Cartes en son ménage, (que B. appelle une maison imparfaite, (*a*) en „ ce que son Célibat ne pouvoit lui pro„ duire qu'une demi-famille) ordonnant „ à son cuisinier d'augmenter l'ordinaire, parce qu'il étoit triste, & que la tristesse lui donnoit un (*b*) appétit extrême, faisoit une fonction de *l'homme intérieur;* & que le Philosophe, appliqué à composer les essais de sa Philosophie, faisoit une action de *l'homme de dehors.*

Sur ce pied-là, si B. eût partagé avec un bon Ecrivain la Vie de Mr. Des Cartes, il

(*a*) *Partie II. pag.* 455.
(*b*) *Pag.* 449.

il auroit pû se charger de nous représenter tout *l'homme intérieur*, & cette partie de *l'homme de dehors*, qui regarde les voyages, les promenades, les procès, le régime de vivre, les habits, la perruque du Philosophe, & tout le soin qu'il prenoit de sa personne; mais il devoit laisser au bon Historien les études de Mr. Des Cartes, & le plus bel endroit de son Histoire, c'est-à-dire, sa Philosophie. LETT. L.

L'habile & judicieux Historien auroit conduit le Philosophe en Hollande dans sa solitude d'Egmont: il nous auroit décrit les avantages qu'il y trouvoit, pour méditer à son aise sur les mystères de la Nature: il nous auroit fait part ensuite des fruits de ses longues méditations; & pour nous en faire découvrir d'un coup d'œil toute la fleur & toute la beauté, il les auroit exposé à nos yeux, dans leur ordre & selon leur symmetrie naturelle, en nous donnant un plan de ce merveilleux Systeme de Philosophie, dont Mr. Des Cartes est l'inventeur.

De plus l'Historien, en savant homme, auroit adouci, applani, éclairci tout ce qu'on a trouvé de dur, de difficile, & d'embarrassé dans cette nouvelle doctrine. Par exemple, il ne se seroit pas contenté de nous dire, que Mr. Des Cartes ne reconnoissoit point d'autre substance corporelle, qu'une matiére, qui n'a de soi aucune qualité essentielle que l'extension; que le Philosophe explique tous les effets & tous les Phénomenes, que nous remarquons dans le monde corporel, par

LETT. I. les divers mouvemens qui arrivent aux différentes parties de cette matiére: mais il nous auroit expliqué, comment toutes les parties de cette matiére étant également dures & solides, & tellement jointes ensemble, qu'il ne peut y avoir aucun vuide entre elles, elles ont pû néanmoins être divisées, agitées, & mises toutes ensemble dans ce prodigieux mouvement, qui les a fait se choquer, se briser, se froisser les unes contre les autres, de la maniére dont Mr. Des Cartes le suppose.

Or l'explication d'un semblable mouvement dans le plein auroit été fort nécessaire: car il y a peu de gens, qui n'aient sur le Systeme de Mr. Des Cartes la même difficulté que Mr. Despreaux: on ne comprend pas, sur tout dans un globe dur & solide par tout,

> Comment tout étant plein, (a) tout a pû
> se mouvoir.

L'habile Historien n'en seroit pas encore demeuré là: il seroit entré dans tout le détail du Systeme; & portant la lumiere dans tous les endroits qui ont besoin d'être éclaircis, il en auroit dissipé toutes les obscuritez. Par éxemple, il nous auroit rendu intelligible, 1. la doctrine de Mr. Des Cartes sur la légéreté, & sur la pesanteur des Corps? ce qui n'a encore pû être expliqué intelligiblement selon ses principes: 2. son opinion touchant le flux &

(a) *Epître à Mr. de Guilleragues.*

& reflux de la mer, qui, à ce qu'on prétend, ne s'accorde point avec l'expérience: 3. son sentiment sur l'union de l'ame & du corps, dont ses disciples sont obligez de parler d'une maniére si différente; parce que c'est un point, sur lequel leur maître n'a pas parlé assez nettement. Car enfin l'on ne sait pas s'il prétendoit que cette union fût purement arbitraire au regard de Dieu, telle que seroit l'union d'un Ange avec un corps, ou s'il vouloit qu'elle fût fondée sur la nature de l'ame humaine. LETT. I.

De plus, il nous auroit encore appris, cet excellent Historien, ce que nous devons penser des actions de l'ame, selon la doctrine de Mr. Des Cartes. Car outre qu'il y a une grande diversité d'opinions sur cet article entre les Cartésiens; la plûpart d'entr'eux expliquent les actions de la volonté, à peu près comme les Hérétiques d'Allemagne, qui enseignoient le siécle passé, que l'ame n'agit point en ce qui concerne le salut, mais qu'elle reçoit simplement ce que Dieu opére en elle.

Enfin si le sage & savant Ecrivain ne nous eût point parlé de la transmutation des Etoiles en Planétes, & en Cométes, ni de la formation de ces croûtes de tant d'especes différentes, ni de leur étrange fracas, lors qu'elles viennent à se rompre; parce que tout cela a bien plus l'air de Métamorphoses Poëtiques, que d'une explication sérieuse des Ouvrages de la Nature; il se seroit au moins appliqué for-

LETT. I. tement à éclaircir tout ce qui concerne le Mystére de l'Eucharistie. Car, à ne rien déguiser, c'est principalement en ce point-là, que la doctrine de Mr. Des Cartes a besoin d'éclaircissement ; puisque la plûpart des Théologiens Orthodoxes sont convaincus, qu'il est impossible d'accommoder ce que la Foi nous oblige à croire de ce Sacrement, avec les principes de la Philosophie Cartésienne.

Comme le Systême du Monde est le chef-d'œuvre de Mr. Des Cartes, l'habile Historien auroit mis tout son art à donner à ce Systême, par une exposition vive, nette, éxacte, noble, fleurie, solide, tout l'agrément de l'Histoire, & toute l'utilité de l'instruction. Il auroit enlevé les esprits réguliers & géométriques par ce merveilleux arrangement, & par cet enchaînement de principes & de conséquences, qui fait dire à un Cartésien, que Dieu n'a pas mis plus d'ordre dans les Cieux, & entre les Astres, que dans la tête & entre les pensées de Mr. Des Cartes. Il auroit étonné les esprits les plus sublimes, en leur faisant voir, que depuis l'Auteur de la Nature, jusqu'au plus petit de ses Ouvrages, rien n'a échappé à la vivacité de ses lumiéres. Ceux qui ne peuvent se défendre des charmes de la nouveauté, auroient été dans l'enchantement, à la vuë d'un amas prodigieux de nouvelles découvertes, & de tant d'inventions inouïes. Enfin chacun touché à sa maniere de la beauté de ce plan historique, en lisant la Vie du Philosophe, auroit appris sa Philo-

so-

sophie: & comme au sentiment du Philosophe même, on ne sauroit entendre la nouvelle Philosophie, & ne la pas embrasser, nous serions tous devenus Cartésiens par la seule lecture de l'Histoire de Mr. Des Cartes. LETT.

Mais B. auroit fait scrupule d'enchanter ses Lecteurs. C'est bien assez qu'il les ait réjouïs. Quelque zélé qu'il soit pour le Cartésianisme, je ne pense pas que son travail augmente ni la gloire de la secte, ni le nombre des sectateurs.

Il nous avoit promis, dans sa Préface, l'histoire de la Philosophie Cartésienne: il la commence par un trait, qui ne donne pas une haute idée de la sagesse du Philosophe. Croiriez-vous, que le Cartésianisme doit sa premiére origine à une espéce de transport, que l'Historien décrit comme un accès de folie, & qui paroît l'effet d'une prise de ce *tabac Cartésien*, dont il est parlé si ingénieusement, dans le *Voyage du Monde de Des Cartes.*

B. nous rapporte donc, „ que l'imagi-
„ nation (*a*) du Philosophe lui aiant re-
„ présenté son esprit tout nud, il n'y
„ trouva que l'amour de la Vérité: qu'il
„ se mit aussi-tôt à la chercher; mais que
„ par un excès de contention, le feu lui
„ prit au cerveau, & qu'il tomba dans
„ une espéce d'enthousiasme, qui le mit
„ en état de recevoir l'impression des son-
„ ges, & des visions. Ainsi, poursuit
„ l'Historien, le dixiéme de Novembre,
mil

(*a*) *Partie I. pag.* 80, 81. &c.

ART. I. „ mil six cens dix-neuf, le Philosophe
„ s'étant couché, rempli de son enthou-
„ siasme, & tout occupé de la pensée
„ d'avoir trouvé la Vérité admirable, il
„ eut trois songes consécutifs en une seu-
„ le nuit. B. raconte ces trois songes en
six pages, sans en omettre la moindre extravagance (il feroit tort à sa mémoire) non pas même, que le Philosophe
„ rêvant qu'il se traînoit renversé sur le
„ dos, & voulant faire effort pour se re-
„ dresser, fut porté dans un tourbillon,
„ qui lui fit faire trois ou quatre pirouët-
„ tes sur le pied gauche.

Après ce judicieux récit, & une sérieuse interprétation de ces songes, faite par le Philosophe, bien que celui-ci eût declaré qu'avant cette nuit si remarquable, il y avoit trois mois qu'il ne beuvoit point de vin; néanmoins l'Historien frappé de ce que dans l'interprétation il trouvoit qu'un coup de foudre, que Mr. Des Car-
„ tes avoit entendu en songe, étoit le
„ signal de l'esprit de vérité, qui descen-
„ doit sur lui pour le posséder, dit que
„ cette derniére imagination tenoit assûré-
„ ment quelque chose de l'enthousiasme,
„ & le porteroit volontiers (lui B) à croi-
„ re que Mr. Des Cartes auroit bû le
„ soir, avant que de se coucher. En effet,
„ ajoûte-t-il, c'étoit la veille de saint
„ Martin; au soir de laquelle on avoit
„ coûtume de faire la débauche au lieu
„ où il étoit, comme en France". Que dites-vous de cette premiére origine de la nouvelle Philosophie?

Bail-

Baillet en rapporte une seconde, qui est à la vérité fort honnête, mais qui a aussi quelque chose de singulier. C'est la vraie vocation de Mr. Des Cartes à l'étude de la Nature, & à l'explication de tous ses mystéres. L'Historien raconte que (*a*) son Héros, chancellant sur le parti qu'il avoit à prendre, se trouva à une Assemblée de Savans, où étoit le Cardinal de Berulle son Directeur, & qu'obligé à parler sur un discours que Mr. Chandoux venoit de faire, il charma tout le monde, sur tout le Cardinal, qui lui donna rendez-vous chez lui pour un second entretien, dont il fut encore plus content que du premier. De sorte que le saint Prélat, plein du projet de Philosophie que Mr. Des Cartes lui avoit proposé, employa „ toute l'autorité qu'il avoit sur son esprit, pour le porter à entreprendre ce „ grand Ouvrage. Il lui en fit une obligation de conscience, sur ce qu'aiant „ reçû de Dieu une force & une pénétration d'esprit, avec des lumiéres qu'il „ n'avoit point accordées à d'autres, il „ lui rendroit un compte éxact de l'emploi de ces talens, & seroit responsable, devant ce souverain Juge des hommes, du tort qu'il feroit au genre humain, s'il le privoit du fruit de ses „ Méditations. Il alla même jusqu'à l'assûrer, qu'avec des intentions aussi pures, „ & une capacité aussi vaste que celle „ qu'il lui connoissoit, Dieu ne manque-„ roit

(*a*) *Premiere Partie, pag.* 164. 165.

LETT. I. „ roit pas de bénir son travail, & de le „ combler de tout le succès qu'il en „ pourroit attendre.

Mr. Des Cartes, dont la conscience étoit très-délicate, si nous en croions son Histoire, prit le sentiment de son illustre Directeur, comme un ordre venu d'enhaut, auquel il ne pouvoit pas se dispenser d'obéïr. D'ailleurs son Historien paroît si persuadé, qu'il y a quelque chose de Divin dans la décision du Cardinal de Bérulle, qu'il nous fait paroître en toute rencontre le Philosophe, & sa Philosophie, sous la protection de la Providence, qui veille sur toutes les démarches du Maître & de ses disciples, & qui semble les regarder comme les instrumens de sa gloire, & l'appui de la vraie Religion. Cela sert à plus d'un usage. Par là B. donne de temps en temps quelque air de piété à son Histoire; & il trouve de la dévotion à dire tout le mal qu'il sait de ceux, qui osent attaquer Mr. Des Cartes, & sa doctrine. Il croit que c'est s'en prendre à Dieu même, que de combattre ce qu'il juge que Dieu protége.

Ainsi le pénitent de Mr. de Berulle, soûmis à sa direction, se choisit dévotement une retraite dans un coin de la Nort-Hollande, avec plus de précautions contre les fâcheux, que contre les Hérétiques & les Sociniens. Et là aiant renouvellé devant les Autels, à ce que dit l'Historien, ses anciennes protestations, de ne travailler que pour la gloire de Dieu, & l'utilité du genre humain, il se donna touten-

tier à l'étude du Monde naturel en général, & de chacune de ses parties. LETT. I.

B. ne paroît pas appellé de Dieu à nous décrire les études du Philosophe, & à nous exposer ses sentimens, & ses Ouvrages. Il le fait néanmoins, mais sans grace, & sans vocation. Il oublie au Livre second ce qu'il avoit dit dans le premier, touchant l'estime que le Philosophe faisoit de l'Arithmétique, & de la Géométrie.

Il nous avoit appris au premier Livre, que ce qui charmoit Mr. Des Cartes dans l'Arithmétique & dans la Géométrie, étoit la certitude & l'évidence de leurs raisons.

Et au second Livre il fait dire à Mr. Des Cartes, que ces Sciences-là sont des amusemens vains & puérils, que les génies solides ne tardent point à négliger; que leurs démonstrations sont superficielles, & plûtôt du ressort des yeux & de l'imagination, que de l'entendement. Or tels sentimens ne sont pas d'un homme charmé de l'Arithmétique, & de la Géométrie, ni de la certitude & de l'évidence de leurs raisons.

Il est vrai, que lors qu'on veut se rendre habile dans les Mathématiques, on ne doit pas s'en tenir à l'Arithmétique, & à la Géométrie, qui n'en sont que l'entrée: mais il me semble qu'il n'est pas permis à un Mathématicien de les négliger; puisque sans leur secours il ne sauroit faire un pas, ni avancer dans les autres parties de la Mathématique.

LETT. I. L'on ne peut pas dire non plus que les démonstrations de l'Arithmétique & de la Géométrie soient superficielles ; puisque ce qui regarde ces deux premiéres parties, est ce qu'il y a de plus demontré dans les Mathematiques, & que c'est ce qui sert à démontrer le reste.

Il est encore aussi peu vrai, que les démonstrations de ces Sciences-là soient plûtôt du ressort des yeux & de l'imagination, que de l'entendement ; puisque ce sont des démonstrations, & que ce n'est pas le propre des yeux, ni de l'imagination, de démontrer. Les yeux & l'imagination ne font que voir & représenter les nombres & les figures ; mais c'est l'entendement, qui en démontre les propriétez.

L'on n'a donc garde d'attribuer ces propositions-là à Mr. Des Cartes : il est plus probable que son Historien avoit besoin d'interpréte, pour entendre le Manuscrit Latin, d'où il les a tirées. Car tout ce qu'il rapporte des *Régles pour conduire l'esprit dans la recherche de la Vérité*, fait douter, si ce qu'il loüe le plus, n'est pas ce qu'il entend le moins.

Il ne réüssit pas mieux à nous donner l'extrait des Ouvrages de Mr. Des Cartes. Il nous parle néanmoins de tous ses Livres, & de ceux qui sont imprimez, & de ceux qui ne le sont point : mais il nous en parle si superficiellement, qu'un Chapitre entier n'instruit guéres plus, que le seul titre. Il n'éclaircit rien ; & bien loin de chercher des explications plausibles, pour faire goûter les opinions du Philoso-
phe

phe les plus extraordinaires & les moins recevables, il va déterrer, dans une Lettre manuſcrite, une maniére d'expliquer le Myſtére de la Tranſſubſtantiation, que Mr. Des Cartes propoſoit ſeulement à un de ſes amis, dans la derniere confidence, & que l'Hiſtorien appelle un tour d'explication aſſez nouveau. Or ce tour d'explication aſſez nouveau reſſemble fort à l'impanation de Luther. Le voici. „ Tout le Myſtére de la Tranſſubſtantia„ tion, ſelon Mr. Des Cartes, (a) dit „ B. eſt, qu'au lieu que les particules du „ pain & du vin auroient dû ſe mêler a„ vec le ſang de J. C. & s'y diſpoſer en „ certaines façons particuliéres, afin que „ ſon ame les informât particuliérement; „ elle les informe ſans cela, par la force „ des paroles de la Conſécration: & au „ lieu que cette ame de Jéſus-Chriſt ne „ pourroit demeurer naturellement avec „ chacune de ces particules de pain & de „ vin, ſi ce n'eſt qu'elles fuſſent aſſem„ blées avec pluſieurs autres, qui com„ poſaſſent tous les organes du corps hu„ main, néceſſaires à la vie; elle demeu„ re jointe ſurnaturellement à chacune „ d'elles, encore qu'on les ſépare.

Voila ſans doute l'explication du Myſtére de l'Euchariſtie, la moins Catholique, que Mr. Des Cartes ait imaginée; puiſqu'il veut que les particules du pain & du vin demeurent aprés la Conſécration, ſans perdre leurs diſpoſitions ni leurs figures: &

(a) *Seconde Partie. pag.* 519.

LETT. I. & cependant c'eſt la ſeule, au moins que j'aie remarqué, que B. ait rapporté dans ſon Hiſtoire, & qu'il ait tâché d'expoſer.

Il eſt vrai qu'il montre bien par cet endroit, que la Théologie eſt pour lui une terre inconnuë, où il marche, comme un voyageur dans un païs étranger, dont il ne ſait ni les chemins ni la langue, toûjours en danger de s'égarer, & dans cette crainte revenant ſouvent ſur ſes pas, & s'égarant en effet ſans le ſavoir, & malgré ſes précautions.

Mais redreſſe qui voudra l'Hiſtorien ſur ſes égaremens en matiére de Théologie: pareille doctrine ne doit pas entrer dans une Lettre comme celle-ci. Je crains même de vous avoir ennuïé, en vous parlant Philoſophie & Mathématique; & je n'écris que pour vous divertir. Cherchons donc quelque choſe de réjouïſſant: nous le trouverons ſans peine. Il y a dans ce gros volume mille ſources de joie. Je vous conſeille de le parcourir, depuis la Préface juſqu'à la Table des matiéres: vous verrez cent choſes, qui vous réveilleront. Je ne vous réponds pas que tout ſoit de vôtre goût: mais vous ne ſerez pas fâché de voir, que ce qui ne vous plaît pas, puiſſe plaire à d'autres, & qu'il ait dequoi contenter tous les goûts.

Il faut convenir, qu'il y a dans cette Hiſtoire une variété admirable, non de ces tours délicats, ni de ces penſées fines, que B. abandonne aux Ecrivains polis, mais de toutes ſortes de choſes, qui ins-

truisent & font plaisir, selon la disposition où l'on est. LXXXI.

Vous qui avez l'ame martiale vous serez bien aise de voir dans le premier Livre, & dans le second, un abregé exact de toutes les guerres qu'il y eût dans l'Europe, durant les voiages militaires du jeune Des Cartes. A la vérité toutes les expéditions que contient ce récit, regardent moins le Héros de B. que le dernier fantassin des armées du Prince Maurice, du Duc de Baviére, du Comte de Bucquoi, & du Connêtable de Lesdiguieres, sous qui le jeune Des Cartes a servi, en qualité de volontaire non combattant, & seulement éxaminant l'homme dans le combat. Mais ce qui ne fait rien pour celui dont on écrit la Vie, sert à réjouïr ceux qui la lisent.

Pour peu qu'on aime la Pédanterie, quel plaisir ne trouve-t-on pas à lire au troisiéme, au quatriéme, au cinquiéme, au sixiéme, & au septiéme Livre, l'histoire de la plûpart des Universitez de Hollande, des Recteurs, des Principaux, de tous les Professeurs, Cartésiens, non Cartésiens, & d'apprendre des nouvelles de Collége? chose fort agréable aux gens du métier, & sur quoi je ne doute point que tout le quartier de l'Université n'ait fait des complimens à l'Historien, comme aiant très-bien soûtenu l'honneur de la profession.

Il n'y a point de Professeur en Philosophie entêté de sa doctrine, qui ne trouve sa passion flattée dans l'Ouvrage de B. & qui

LETT. I. qui n'aime Mr. Des Cartes de tout son cœur, voiant le zéle que son Historien lui donne pour l'établissement & pour le progrès de sa Philosophie; & que ce zéle l'obligeoit à caresser tous les Professeurs qui enseignoient ses Principes; à s'intéresser dans leur fortune, témoin Rénéry, Régius, &c. à s'intriguer dans les Societez, pour y gagner des sectateurs; à se déclarer pour les Péres de l'Oratoire, comme pour les plus dociles & les plus attachez de ses disciples; à éxaggérer les loüanges qu'il recevoit de quelques Jésuites, avec qui il étoit en commerce; à déclarer la guerre, ou du moins à délibérer s'il la déclareroit à ceux de ces Peres, qui ne pouvoient goûter sa doctrine; à traiter avec le dernier mépris les Philosophes, & les Mathématiciens, qui lui envoioient des objections qu'il estimoit trop foibles, & fiérement & même durement ceux qui lui en envoyoient de trop fortes, ou qui les proposoient avec un peu de chaleur, & dans qui il ne voyoit point de disposition à devenir ses disciples ou ses approbateurs, témoin Mr. de Fermat, le P. Bourdin, Mr. de Roberval, Mr. de Sorbiere; à rendre des rodomontades & des injures à Mr. Gassendi, pour des objections solides, & pour des honnêtetez; enfin à faire paroître en toutes manieres, au moins selon les faits que contient son Histoire, un amour pour sa doctrine, qui va jusqu'à la foiblesse, & une aigreur contre ses adversaires, qui prouve, que s'il a adopté la Morale des Stoïciens, comme

B. le dit, il n'est pas pour cela devenu Stoïque. LETT. I.

Pour vous, Monsieur, qui n'êtes pas adorateur de vos pensées, & qui voudriez que Mr. Des Cartes eût abandonné sa Philosophie au public, non pas à la vérité sans prendre intérêt au succès qu'elle auroit dans le monde, mais sans mandier les suffrages de personne, & sans vouloir de mal à ceux qui auroient des opinions contraires, vous n'approuverez pas son entêtement.

Vous avez bien la mine de passer fort vîte, non seulement sur les procès de Voëtius & de Régius, ausquels cependant Mr. Des Cartes a plus de part, qu'aux siéges de Breda & de la Rochelle; mais encore sur celui de Mr. Des Cartes contre Voëtius, & contre Schoockius; & sur celui de Voëtius contre Schoockius. Car je vous connois: vous n'aimez pas plus le procès que la pédanterie; & ici la pédanterie est jointe au procès. Mais un chicaneur d'inclination sera charmé de voir la naissance, le progrès, & la conclusion de ces affaires: il admirera l'éxactitude de B. qui lui a donné la suite de toutes les procédures: mais il aura pour lui une vraie reconnoissance, quand il trouvera, à la fin du procès (*a*) la Sentence renduë dans le Sénat Académique, par l'Université de Groningue & des Ommelandes, en la cause de Messire René Des Cartes, contre Maître Martin Schoock Pro-

(*a*) *Seconde Partie pag.* 251.

LETT. L. S'il nous fait l'Histoire de Mr. Mydorge, de Mr. Hardy, de Mr. Morin, de Mr. Petit, de Mr. des Argues, de Mr. Picot, de Mr. de Clerselier, de Mr. de Chandoux, de Mr. de Beekman, de Mr. de Zuytlichem, & de beaucoup d'autres; n'étoit-il pas nécessaire, que nous sûssions le nom, la naissance, la généalogie, la fortune, le genre de mort de tous les amis de Mr. Des Cartes, & au moins le nom de leurs femmes, de leurs enfans, de leurs fréres, de leurs neveus, jusqu'à la seconde, & jusqu'à la troisiéme génération? Cela instruit, & fait plaisir à la postérité de ces Messieurs là, sur tout aux descendans de Mr. de Chandoux, s'il y en a encore au monde. B. leur apprend qu'un de leurs ancêtres, bon ami de Mr. Des Cartes, a été pendu.

Pour l'Artisan Ferrier, B. ne pouvoit pas lui donner moins de deux ou trois pages dans son Histoire. Il avoit taillé des verres de lunettes à Paris pour Mr. Des Cartes: & ce Monsieur ne trouvoit personne en Hollande, qui en sût tailler aussi bien que lui.

C'auroit été dommage que nous eûssions ignoré la fortune du jeune Gillot, & de Schluter: c'étoient deux fort bons valets. Le premier étoit devenu Professeur en Mathématique: il méritoit d'être traité, dans la Vie de son Maître, comme les autres Mathématiciens: & le second avoit suivi Mr. Des Cartes en Suéde, il l'avoit servi fidellement jusqu'à la mort: nous aurions été en peine de lui,

si

si l'on ne nous eût appris ce que les amis LXXV. 14
du Philosophe en avoient fait.

Mais un de ceux que B. traite avec le plus de distinction dans son Histoire, (*a*) est un Cordonnier Mathématicien. Je ne sai auquel des deux Corps il a prétendu faire honneur, à celui des Cordonniers, ou à celui des Mathématiciens. Ce qui est vrai, c'est que par un malheur, arrivé à sa mémoire locale, à laquelle il n'échappe presque rien, il avoit oublié de parler en temps & lieu d'un Paysan, habile en Mathématique. Mais pour lui rendre enfin la justice qu'il lui devoit, & le dédommager en quelque sorte de ce qu'il l'avoit fait trop tard, il met après tout l'Ouvrage une addition de deux grandes pages & demie, où il nous instruit à fonds sur Dirck Rembrantz, Hollandois de naissance, Paysan d'extraction, Cordonnier & Mathématicien de profession.

Au reste ce que B. nous dit de la Reine Christine, de la Princesse Elizabeth, de Madame de Zuytlichem, de la Duchesse de Neucastle, de Madame Voëtius, de Madame Régius, de la Nourrice de Mr. Des Cartes, & de la Cuisiniére de l'Abbé Picot, tombe tout à fait à propos.

L'Historien, en parlant de la Reine de Suéde, s'excuse de ce qu'il ne nous donne pas son Histoire, & nous apporte la raison, qui l'engage à nous donner son portrait. (*b*) „ Les dispositions, dit-il, où
„ cette

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 553.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 303.

LETT. I. „ cette Reine témoignoit être alors, de
„ vouloir devenir disciple de Mr. Des
„ Cartes, pourroient nous obliger à don-
„ ner quelque abrégé de son Histoire,
„ comme nous avons fait à l'égard de la
„ Princesse Elizabeth, si toute sa vie n'é-
„ toit suffisamment connuë. Nous nous
„ contenterons ici de la description, que
„ Mr. Chanut fait de ses qualitez, de ses
„ inclinations, de ses mœurs, & de ses
„ maniéres". Après cela vient la des-
cription: mais comme elle est de cinq grandes pages, de peur que le Lecteur n'ait oublié l'obligation très-étroite qu'avoit l'Historien, de lui présenter cette belle peinture, il ajoûte ces paroles, qui servent comme de cadre au portrait; (*a*)
„ Voilà quelle étoit cette Princesse, lors
„ qu'elle songeoit à étudier la Philosophie
„ de Mr. Des Cartes.

Des trente ou quarante pages, que l'Historien a écrit sur la Princesse Elizabeth, pour orner la Vie du Philosophe, on n'en sauroit retrancher aucune, sans défigurer tout l'Ouvrage; tant elles servent à la symmétrie, & tant est nécessaire la liaison, que ces parties ont avec le tout. Voici ce que l'Historien dit là-dessus, (*b*) avec toute l'éloquence dont il est capable. „ Cette Princesse Philosophe fai-
„ soit pour lors le sujet de l'admiration
„ de l'Univers . . . Et comme la supé-
„ riorité de son génie l'a fait regarder
„ com-

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 308.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 230.

„ comme le Chef des Cartésiennes de son
„ séxe, il est essentiellement du dessein de
„ l'Histoire de Mr. Des Cartes, de faire
„ un abrégé de la sienne ". Ainsi les voiages de cette Princesse, ses disgraces, sa jalousie au sujet de la Reine Christine, tout cela est essentiel à la Vie de Mr. Des Cartes; il n'y faut pas toucher.

Mais que veut dire l'Historien, que la Princesse Elizabeth est regardée *comme le Chef des Cartésiennes de son séxe*? Y a-t-il donc deux séxes de Cartésiennes? Cela auroit besoin d'éclaircissement, au moins à la marge, où l'Auteur éclaircit tant de choses.

Ce que l'Historien écrit de Madame de Zuytlichem, est fort clair: il ne fait que son éloge funébre. Cela se devoit à l'amitié que Mr. Des Cartes avoit pour Mr. de Zuytlichem: & nous devions apprendre, (*a*) qu'elle s'appelloit *Susanne*; que non contente d'avoir donné des enfans à son mari, elle s'étoit toûjours comportée en personne d'honneur; & qu'elle faisoit des vers & de la prose.

Il ne parle de la Duchesse de Neucastle que par occasion. B. nous avoit appris que le Duc son époux (*b*) étoit ami particulier du Philosophe, sans nous en apporter d'autre raison, sinon qu'il étoit d'environ 8. ans plus âgé que Mr. Des Cartes. Et Madame de Neucastle nous en fournit une autre; „ c'est que, quoique le Duc ne fût

(*a*) *Partie I. pag.* 318.
(*b*) *Partie II. pag.* 363.

ART. I. „ fût pas homme de Lettres, ni Mathé-
„ maticien, il ne laissoit pas que d'avoir
„ l'esprit géométrique.

Au regard de Madame & de Mademoiselle Régius, comment l'Historien n'en auroit-il point parlé? Mr. Des Cartes les prioit souvent à manger, avec M. Régius: il les envoioit querir, & les faisoit remener *dans un bon Carosse.* Ajoûtez que Mr. Régius avoit promis de rendre visite dans un certain temps à Mr. Des Cartes, & avoit manqué à sa parole. L'Historien devoit nous en dire la raison: & la raison étoit, que Madame Regius ne permit point que Mr. Régius s'éloignât d'elle, „ à cause d'une grossesse de huit mois & „ demi (*a*), où elle avoit besoin de lui.

Je ne devois pas vous dire, que B. avoit parlé aussi de Madame Voëtius: il ne l'a mise que dans une parenthése, mais fort judicieusement. Sur ce que Mr. Des Cartes avoit mandé au Medecin Régius, qu'il falloit plûtôt rire, que se mettre en colére des Théses du jeune Voëtius, B. appréhende que nous ne croyions que celui-ci ait fait des Théses: pour nous en empêcher, il fait une longue parenthése; & met après ces mots, *du Jeune Voëtius* „ (qui n'avoit fait (*b*) que prêter son „ nom à son pére; parce que Madame „ Voëtius, sa mere, l'avoit jugé trop „ jeune pour entrer en lice ".) Et parce que Mr. Des Cartes avoit ajoûté à Régius, qu'il

(*a*) *Seconde Partie*, *pag.* 35.
(*a*) *Seconde Partie*, *pag.* 156.

qu'il falloit encore se moquer du jugement de l'Université, l'Historien fait là-dessus une réfléxion, qui vaut bien la parenthése, & met après ces mots, *du jugement de l'Université*, „ qui étoit encore „ dans son enfance, aussi bien que le fils „ de Madame Voëtius.

Pour la Nourrice de Mr. Des Cartes, le Philosophe l'avoit distinguée entre tous ses domestiques: il lui avoit fait une pension viagére. L'Historien n'avoit garde d'oublier la bonne femme, & la bonne action. Outre qu'un homme zélé, comme il est, ne laisse pas échapper une si belle occasion (*a*) d'invectiver contre l'ingratitude de la plûpart des hommes, qui oublient leur Nourrice, dès qu'ils sont sevrez.

Enfin si vous voulez que je vous dise, à quel propos B. a donné place dans son Histoire à la Cuisiniére de l'Abbé Picot; il étoit important que le public sût, que Mr. Des Cartes avoit fait une morale à cet Abbé, sur un différent, qui lui étoit survenu avec sa Cuisiniére; (*b*) „ & que „ le Philosophe aimoit Louïse, parce „ qu'elle lui avoit parû bonne servante.

Mais je vous dis là des bagatelles: il n'y a point de sujet, sur quoi je ne puisse satisfaire vôtre curiosité, sans sortir de la Vie de Mr. Des Cartes. Voulez-vous apprendre comment en éléve de Messieurs de Port-Royal on traite l'Inquisition, & la

(*a*) *Partie II. pag.* 458.
(*b*) *Pag.* 456.

LETT. I. la Congrégation de *l'Indice*? Baillet vous l'enseignera, dans tous les endroits où il en parle: il le fait toûjours avec mépris. Ecoutez-le, je vous prie. Mr. Des Cartes aiant dit, à l'occasion de sa Méthode, „ (*a*) Que l'autorité de ces Messieurs, c'est à dire, des Cardinaux Inquisiteurs, „ n'avoit guéres moins de pouvoir sur „ ses actions, que sa propre Raison en a- „ voit sur ses pensées"; l'Historien ajoûte cette réfléxion, de l'abondance du cœur: „ En quoi il témoigna vouloir parler le „ langage confus, qui regne dans les païs „ d'Inquisition, plûtôt que de s'exposer „ à être inquieté, si l'envie de publier „ son sentiment l'obligeoit de recourir à „ la distinction que nous faisons de l'auto- „ rité du Saint Siége, d'avec celle d'une „ Congrégation particuliére.

Il semble que B. soit fâché que Mr. Des Cartes ait gardé des mesures avec le Tribunal de l'Inquisition, & qu'il ait adouci son opinion touchant le mouvement de la Terre. „ Pour expliquer le „ Systême du Monde, (*b*) dit l'Historien, „ Mr. Des Cartes suit nettement l'Hypo- „ thése de Copernic, quelque rafinement „ qu'il y ait apporté, pour jetter de la „ poussiére aux yeux des Inquisiteurs Ro- „ mains; comme s'il eût eû à craindre la „ persécution du pauvre Galilée". Je ne sai pourquoi l'Historien se déclare si fort contre l'Inquisition Romaine. Est-ce pour se

(*a*) *Premiére Partie, pag.* 249.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 225.

se vanger lui-même, ou pour vanger ses amis? LETT. I.

Vous êtes dans un païs, où l'on ne s'embarrasse guéres plus de l'Inquisition que nôtre Historien. Vous aimerez mieux apprendre des nouvelles de la petite Francine, fille de Mr. Des Cartes. Je crois qu'elle avoit du mérite: Baillet nous assûre que son pére l'aimoit beaucoup. On avoit pris toutes les mesures pour lui donner une belle éducation; & on l'alloit envoïer à Paris, lors qu'elle mourut. Je ne puis vous dire si elle étoit légitime ou non: voús en croirez ce qu'il vous plaira; car il y a des raisons pour & contre, & la question est problématique. Ce qui paroît certain, c'est que B. l'auroit garanti légitime, cette enfant, s'il eût entrepris de faire un Saint de son pére. Or il est bon que vous sachiez, qu'il n'a tenu qu'à l'Historien de canonizer le Philosophe. Voyez comme il s'explique là-dessus dans sa Préface: voici ce qu'il dit. „ S'il a-„ voit été question d'en faire un Saint, „ il ne m'auroit peut-être pas été difficile „ de prendre parti avec ceux, qui ont crû „ que sa Francine étoit un fruit plus légi-„ time, que n'étoit le frére aîné de Salo-„ mon, & d'Adéodat, enfans de deux „ Saints.

Mais B. n'avoit garde de faire un Saint de Mr. Des Cartes: il manquoit un point essentiel à sa canonization. Il n'avoit pas voulu lire Jansénius, ni les Théses de Louvain, quelque instance que lui en eût fait le P. Mersenne; & il avoit mis, dans une

LETT. I. une parenthése sur la Grace, *que Dieu ne la refuse à personne, encore qu'elle ne soit pas efficace en tous.* Quoique l'Historien semble louër en cela la réserve du Philosophe, néanmoins l'affectation avec laquelle il exaggére l'honneur que Mr. Des Cartes avoit fait à Mr. Arnauld sur ses objections, montre qu'il n'auroit pas trouvé mauvais, que le Philosophe eût eû plus de complaisance pour le Pére Mersenne, au sujet de Jansénius. Au moins est-il bien probable, que si Mr. Des Cartes avoit donné dans les sentimens de Mr. d'Ypres, avant que l'Eglise les eût condamnez, B. l'auroit traité aussi honnêtement, qu'il traite les disciples de Jansénius depuis la condamnation du Jansénisme. Nous verrons dans la suite comme il traite Mr. Arnauld; mais il traite Mr. Des Cartes sans charité & sans pitié.

Il éclate contre lui, & contre son mariage. Il semble d'abord que ce soit par un pur zéle: on l'auroit crû, à voir le tour qu'il donne à son emportement, s'il n'eût déclaré lui-même, que la médisance lui faisoit faire cette espece de prône. „ Mais le déplaisir que j'ai, dit-il, (*a*) de „ ne pouvoir en cette rencontre proposer „ la solitude de Mr. Des Cartes comme „ un modele de retraite & de mortification... me fait entrer pour un moment „ dans le parti de ses Envieux, pour médire après eux de son prétendu mariage „ avec la mére de la petite Francine. Il me

(*a*) *Seconde Partie, pag. 91.*

 LETT. X.

„ me paroît si clandestin que toute la
„ bonne volonté des Canonistes les plus
„ subtils ne réüssiroit pas à le bien distin-
„ guer d'un concubinage. Et il est à crain-
„ dre que Mr. Descartes n'ait fourni dans
„ le fonds de sa prétenduë solitude dequoi
„ prouver aux solitaires de sa sorte que
„ toute vie cachée n'est pas toûjours in-
„ nocente ". Ce sont les paroles de l'Historien, & son orthographe. Concluez de ce trait de satyre, que Mr. Des Cartes a tort de n'avoir pas lû Jansenius; & de n'avoir pas parlé comme lui sur la Grace.

Ne serez-vous pas aussi surpris que moi, que l'Historien ne nous ait rien dit de la mére de Francine? J'ai cherché à la Table des matiéres: j'ai trouvé à la lettre G. au dessous de *Gibieuf de l'Oratoire*, & de *Grand-ami Jésuite*, *Grat, nom du Chien de Mr. Des Cartes*: mais à la lettre F. je n'ai point trouvé le nom de sa Francine; & le nom de la mére ne se trouve nulle part. Ce seroit un grand foible pour l'Historien, si, sachant, comme il fait, le nom, le surnom, la généalogie de tant de gens, qui ne regardent point Mr. Des Cartes, & qui entrent néanmoins dans son Histoire, il avoit ignoré le nom, la fortune, & la condition d'une personne, que quelques-uns ont regardé comme sa femme. Mais s'il a sû tout cela, & que par un effet d'une prudence extraordinaire, il ne nous l'ait pas appris, lui qui aime à instruire, ce n'aura pas été sans peine: & nous de-

LETT. I. vrions lui tenir compte de la violence qu'il se sera faite. J'ai vû tant d'endroits dans son Livre, où le jugement a été sacrifié à la mémoire, que je serois très-aise d'en trouver un, où la mémoire eût été sacrifiée au jugement. Mais comme je connois la force de la mémoire de l'Auteur, & le pouvoir qu'il lui donne, vous voulez bien que je doute encore du sacrifice.

Au reste, pour un homme pressé comme je suis, je m'étends trop sur chaque chose; & j'en ai encore beaucoup à vous dire. Parlons du Philosophe, sur tout de ce qui regarde sa personne; & disons, si nous pouvons, plus de choses que de mots. Voulez-vous savoir son revenu? B. en fait le calcul éxact, par la valeur des terres & des maisons. „ Il vendit „ deux (*a*) métairies, la Grand Maison, „ & le Marchais, dit B. pour onze mille „ Livres tournois, par un contract du 5. „ de Juin 1623. à un marchand, nommé Pierre Dieu-le-fils, ou Dieullefit ". Il marque toutes les autres ventes avec la même éxactitude; & il ne croit pas que „ Mr. (*b*) Des Cartes eût „ plus de six à sept mille Livres de rente; „ à moins que de joindre à son patrimoine une pension viagére de huit cens „ Livres, qu'il s'étoit fait créer en Hollande, par un contract en parchemin, „ écrit en Flamand, & scellé du grand „ sceau

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 460, 461.
(*b*) *Pag.* 460.

„ sceau de la Province de Hollande, dont LETT. I.
„ on ne nous a point appris la date, dit-
„ il “. Et cela est fâcheux: nous ignorerons à jamais une chose aussi curieuse que celle-là. Ce n'est pas tout. B. ajoûte le calcul du bien que le Philosophe devoit avoir après sa mort; & il le termine ainsi: „ De sorte que si Dieu n'en avoit
„ disposé autrement, Mr. Des Cartes,
„ avec un peu plus de vie, se seroit trou-
„ vé riche de vingt-quatre ou vint-cinq
„ mille Livres de rente.

Voulez-vous savoir comment le Philosophe vouloit être logé à Paris? „ Il
„ ne vouloit, (a) dit B. qu'une chambre
„ garnie, proprement meublée, & assez
„ honnête, avec une moindre chambre,
„ pour en faire un cabinet pour étudier,
„ & une garde-robbe pour coucher un
„ valet. Il ne se soucioit point de porte
„ cochére, ni d'écurie, résolu de se ser-
„ vir du bénéfice de la chaize, pour al-
„ ler par les ruës “. Tel étoit le logis, que le Philosophe prioit l'Abbé Picot de lui chercher, lors qu'il croioit s'établir à Paris. Mais si vous demandez, où il logeoit dans ses voiages; son Historien vous satisfera. „ (b) Il logea chez l'Ab-
„ bé Picot, dans la ruë des Ecouffes, en
„ 1644. & en 1647. dans la ruë de Geof-
„ froy l'Asnier “. Et si vous avez oublié ces ruës-là, l'Historien vous dit à la mar-

(a) *Seconde Partie, pag.* 340.
(b) *Pag.* 212.

Lett. I. marge, (a) „ que la ruë des Ecouffes est
„ entre la ruë du Roi de Sicile & celle
„ des Francs-Bourgeois ; & que la ruë de
„ Geoffroy l'Asnier (b) est entre la Seine
„ & la ruë saint Antoine ". Eûssiez-vous
crû qu'on eût appris les ruës de Paris,
en lisant la Vie de Mr. Des Cartes? A-
près tout, l'endroit le plus curieux de
l'Ouvrage est ce qui regarde la figure,
la barbe, les perruques, les habits, le ré-
gime de vivre, & le ragoût du Philoso-
phe. Ceci mérite qu'on le lise.

Le portrait que B. fait de Mr. Des Car-
tes, représente l'original à tout âge. „ Mr.
„ Des Cartes, (c) dit B. eût le teint assez
„ pâle, depuis sa naissance jusqu'au sor-
„ tir du Collége. Après, il fut mêlé d'un
„ vermillon éteint, ou passé ; & depuis
„ il parût un peu olivâtre jusqu'à sa
„ mort ". Les Dames portent des mou-
ches : mais, à ce que B. nous apprend,
„ le Philosophe portoit à la jouë une pe-
„ tite bube, qui s'écorchoit de temps en
„ temps, & qui renaissoit toûjours. On
„ ne lui voyoit point le front ; parce
„ qu'il étoit toûjours couvert de che-
„ veux jusqu'aux sourcils " : l'*Historien*
nous assûre pourtant, „ qu'il avoit le front
„ large, & un peu avancé ; cela sied bien
„ à un Philosophe. Il avoit la bouche as-
„ sez fenduë, & le nez assez gros, mais
„ d'une longueur proportionnée à sa
„ gros-

(a) *Partie II. pag.* 213.
(b) *Pag.* 323.
(c) *Pag.* 446.

„ grosseur ; les yeux d'une couleur mêlée LETTR.
„ de gris & de noir. Il avoit la vuë fort
„ agréable ; si ce n'est qu'elle parût un
„ peu trouble, ou moins perçante, dans
„ les derniéres années ; quoiqu'elle fût
„ bonne jusqu'à la fin de ses jours.... le
„ ton de sa voix doux entre le haut &
„ le bas ". Tout cela est d'après nature,
comme vous voyez ; & s'il y a de l'art,
il est si bien caché, qu'on ne l'apperçoit
point du tout.

N'allez pas croire, que Mr. Des Cartes portât une grande barbe, à la maniére des anciens Philosophes. „ Comme sa
„ Philosophie étoit toute moderne, il se
„ faisoit raser, (*a*) en Hollande & ail-
„ leurs, à la maniére de France. Ne
„ croyez pas non plus, qu'il négligeât
„ sa personne : il aimoit à se voir pro-
„ prement coeffé. On lui trouva quatre
„ perruques après sa mort ; & ses perru-
„ ques se faisoient à Paris, même lors-
„ qu'il étoit en Suéde " ; où il n'en usa
guéres : il n'y vécut que quatre mois.
„ Il portoit le chapeau de Castor, prin-
„ cipalement depuis qu'il eût quitté l'é-
„ pée pour le manteau. Avant le siége
„ de la Rochelle, il étoit volontiers vê-
„ tu de verd : il portoit en toute saison
„ le baudrier, l'écharpe, & le plumet.
„ En Hollande, il quitta la soie, pour
„ prendre du drap, & préféra le noir à
„ toute autre couleur ; hors que dans ses
„ voiages il se contentoit d'une casaque
„ de

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 447.

LETT. I. „ de gris brun. Il ne quittoit jamais le
„ bas de soye, qu'il avoit coûtume de
„ couvrir d'un bas gris de laine, lors
„ qu'il falloit sortir.

Etes-vous content de ce détail? L'Historien est aussi éloquent sur le régime de vivre, que le Philosophe observoit. Ce point-là commence par un sentiment de l'Abbé Picot. „ Cet Abbé (a) auroit ju-
„ ré, dit B. que sans une cause étrangére
„ & violente, comme celle qui dérégla
„ sa machine en Suéde, & qui le fit mou-
„ rir à l'âge de cinquante ans, il auroit
„ vécu cinq cens ans; aiant trouvé l'art
„ de vivre plusieurs siécles". L'Historien ne dit pas quel étoit cet art: il faut qu'il ne le sache point. Je crois qu'une des premiéres maximes étoit, de savoir parfaitement l'Anatomie; afin que dès que la machine commenceroit à se déconcerter, on pût s'en appercevoir aussi-tôt, & en rajuster plus aisément les ressorts.

Mais quoi qu'il en soit des maximes, l'Historien nous apprend ce que Mr. Des Cartes pratiquoit. „ 1. Son réveil n'é-
„ toit jamais forcé, dit-il. (b) Lors qu'il
„ sentoit son esprit entiérement dégagé
„ du sommeil, & parfaitement libre, il
„ étudioit en méditant couché, & ne se
„ relevoit qu'à demi-corps, par interva-
„ les, pour écrire ses pensées". 2. Il évitoit la saignée; & ne la souffrit que deux fois, à ce que remarque l'Historien: „ la
„ pre-

(a) *Seconde Partie, pag. 452.*
(b) *Partie II. pag. 450.*

„ premiére, étudiant en Rhétorique au Lett. I.
„ Collége de la Fléche, au sujet d'une
„ (*a*) gratelle qui lui étoit survenuë; &
„ l'autre, la sur-veille de sa mort". Encore, si nous en croions quelques Auteurs, crioit-il, *Messieurs, épargnez le sang François*. „ 3. Il faisoit diéte: & sa
„ diéte ne (*b*) consistoit pas à manger ra-
„ rement, mais à discerner la qualité des
„ viandes. Il estimoit, qu'il étoit bon de
„ donner une occupation continuelle à
„ l'estomach, & aux viscéres, comme
„ on fait aux meules: mais il falloit que
„ ce fût des choses, qui donnassent peu
„ de nourriture; telles que sont les raci-
„ nes & les fruits, qu'il recommandoit,
„ comme beaucoup plus propres à pro-
„ longer la vie, que la chair des ani-
„ maux. Aussi avoit-il soin de faire toû-
„ jours servir sur sa table des légumes &
„ des herbes en tout temps, comme des
„ navets, des bêtes-raves, des panets,
„ des salades de son jardin, des pommes,
„ avec du gros pain.

Je ne pense pas que ce soit jamais là vôtre régime de vivre, ni que vous imitiez jamais l'Abbé Picot, „ (*c*) qui vou-
„ lut se réduire à l'institut de Mr. Des
„ Cartes; croiant que ce feroit l'unique
„ moien de faire réussir le secret, qu'a-
„ voit trouvé le Philosophe, de faire vi-
„ vre les hommes quatre ou cinq cens
„ ans".

(*a*) *Ibid.*
(*b*) *Seconde Partie, pag. 448.*
(*c*) *Seconde Partie, pag. 449.*

„ ans “. Mais si vous vous reduisez aux légumes, (car que ne feroit-on point, pour vivre cinq cens ans?) il est bon que vous sachiez, que Mr. Des Cartes ne s'étoit pas interdit absolument l'usage des œufs; & qu'il vous sera permis de tâter de son ragoût; qui étoit, à ce que rapporte son Historien, „ une omelette „ d'œufs (*a*) couvis de huit ou dix jours “. Mais prenez garde à la circonstance. L'Historien nous avertit expressément, qu'il faut tirer les œufs de dessous la poule couvante, entre ces deux termes; „ parce que Mr. Des Cartes avoit remar„ qué, en faisant ses expériences, qu'il „ n'y avoit rien de meilleur qu'une ome„ lette d'œufs couvis depuis huit ou dix „ jours, qui deviendroient détestables, si „ le terme étoit plus ou moins grand.

Savez-vous, Monsieur, ce que je trouve encore plus plaisant que tout cela? Je vais vous le dire. L'Historien, après avoir rempli son Histoire de toutes les belles choses que je vous rapporte, appréhende de ne point paroître assez Original. Je voulois lui montrer, que jamais appréhension ne fut plus vaine que celle-là: mais cela mérite une Lettre entiére. Aussi-bien celle-ci ne partira pas aujourd'hui. Il y a trois jours que je ne fais qu'écrire; & je ne vous ai encore donné que la moindre partie de mes réfléxions.

Mais ne croiez pas que je veuille vous montrer toutes les richesses de ce tresor: il

(*a*) *Partie II. pag.* 445.

il faut laisser quelque chose à faire à Mr. Basnage. Le Sieur Horthemels saura bien lui envoyer ce chef-d'œuvre. A moins que l'Auteur n'achete de lui charitablement tous les éxemplaires, il lui en restera assez de quoi faire des présens à ses amis. Or il en rira, je vous jure, Mr. Basnage; mais il n'en rira pas tout seul: il vous fera part de sa joye; & j'espére qu'il nous en reviendra quelque chose. LETT. I.

Si vous avez lû tout d'une traite ces premiéres réfléxions, vous avez besoin de vous reposer. La seconde Lettre sera plus courte: le sujet est facile à traiter. Il est aisé de prouver, que l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes ne doit point craindre de ne pas paroître assez Original. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, &c.

A Paris ce 15. de Novembre,



SECONDE LETTRE.

LETT. II. VOus ſavez, Monſieur, que dans le ſiécle où nous vivons, Peintres, Sculpteurs, Orateurs, Poëtes, Hiſtoriens, en quelque art qu'on travaille, en quelque genre qu'on écrive, tous tâchent à ſe diſtinguer; & chacun, s'il le peut, veut paroître original. Mais on a beau vouloir, on a beau faire des efforts, cette gloire n'eſt pas le fruit de l'ambition, ni l'effet de la brigue, ni même la récompenſe du ſeul travail: elle ne ſe donne qu'au mérite reconnu. C'eſt la plus pure gloire, & la plus belle de toutes les réputations. Le public, qui la donne, eſt également clairvoiant & équitable; il n'eſt composé que de connoiſſeurs, & que de perſonnes de bon goût. On ne lui eſt pas même obligé du préſent qu'il fait; il n'eſt pas en ſon pouvoir de le refuſer: c'eſt une juſtice, qu'il rend de bon cœur, ſi vous voulez, mais qu'il eſt contraint de rendre. Telle eſt la force du mérite ſur ceux qui ſont capables de le ſentir: elle emporte leur eſtime, & les oblige, même malgré eux, à rendre hommage aux grands hommes.

Ainſi l'on ne peut regarder avec des yeux ſavans les peintures de Mr. le Brun, ſans en être touché, & ſans convenir qu'il va de pair avec les plus grands Peintres de l'Antiquité. Ainſi l'on ne peut lire les Tragé-

gédies de Corneille & de Racine, qu'on ne les compare à celles de Sophocle & d'Euripide; & qu'après avoir tout balancé, l'on ne reconnoisse que les deux Poëtes François valent bien les deux Poëtes Grecs. Si les Grecs ont servi de modéle aux François, les François en serviront à la postérité. Ainsi en lisant les Satyres & les Epîtres de Mr. Despreaux, on s'apperçoit qu'on lit l'Horace François; & en lisant le Lutrin, on dit, que si l'Auteur entreprenoit de faire un Poëme Epique sur le Roi, nôtre siécle auroit son Auguste & son Virgile. Ainsi l'Oraison Funébre de la feue Reine d'Angleterre, & celle de feue Madame, (je parle de ces deux Chef-d'œuvres, qu'on ne peut assez admirer) les Oraisons Funébres de Madame la Duchesse d'Aiguillon, de Madame de Montausier, de Monsieur de Turenne, de Monsieur le premier Président de Lamoignon, nous font avoüer, que leurs illustres Auteurs sont de grands maîtres, qui ont égalé le Panégyriste de Trajan, s'ils ne l'ont surpassé. Les Eloges Funébres des deux derniers Princes de Condé semblent faits par l'Eloquence même. Lors qu'on lit ou qu'on entend le surprenant Orateur de qui nous les avons, on comprend ce que Longin a écrit sur le Sublime: on en sent toute l'impression; & l'on n'envie point alors Démosthéne à la Gréce, ni Cicéron à l'ancienne Rome.

Les mérites éclatans sont toûjours reconnûs & applaudis. Je vous l'ai dit dans ma Lettre précédente: Mr. Baillet ne doit

LXXI.II. rien appréhender; on ne peut lire la nouvelle Histoire de Mr. Des Cartes, sans être persuadé, que l'Historien est parfaitement Original. Il a tort de dire dans sa Préface, après avoir nommé tous ceux qui lui ont donné des mémoires, „ Un „ homme (*a*) plus prudent que moi au„ roit peut-être dissimulé tous ces grands „ secours, pour en paroître plus Origi„ nal aux yeux de ses Lecteurs ". Mais il a raison d'ajoûter: „(*b*) J'espére que la jus„ tice, que j'ai tâché de rendre à tout le „ monde, pourra servir de modéle pour „ celle que j'attends réciproquement de „ tout le monde ". Or la justice que tout le monde lui rendra, c'est que de tous les Historiens anciens & modernes, il est sans contredit le plus Original. Il l'est par sa méthode, par son stile, par ses pensées, par ses tours & ses traits d'éloquence, par ses transitions, par sa morale, & sur tout par sa mémoire. Chacune de ces choses est un titre incontestable, sur lequel on ne peut lui refuser les honneurs, qui sont dûs à un Ecrivain distingué. Ce sont là les principaux traits, qui forment en lui le caractére d'Auteur singulier, & d'Historien Original.

Baillet se pique d'ordre & de méthode, de proportion & de justesse. La proportion & la justesse que je trouve dans cet Ouvrage, c'est que l'Auteur s'écarte presque également par tout de son sujet. Pour ce

(*a*) *Préface pag. XXXV.*
(*b*) *Préface II. & III.*

ce qui regarde l'ordre & la méthode, B. a raiſon de s'en piquer : jamais Hiſtoire n'en eût tant de beſoin que la ſienne ; & jamais Hiſtorien n'obſerva une méthode auſſi nouvelle que lui. LETT. II.

La Vie de Mr. Des Cartes, telle que l'Hiſtorien nous la donne, n'eſt pas la vie d'un homme particulier, ni d'un ſimple Philoſophe : ce n'eſt pas l'Hiſtoire d'un ſeul homme ; mais c'eſt, comme je vous l'ai touché dans ma premiére Lettre, en partie la vie du Prince Maurice, & l'hiſtoire des guerres de Hollande ; c'eſt en partie la vie de l'Empereur Ferdinand, du Comte Fréderic Palatin, & l'hiſtoire des guerres de Hongrie & de Bohéme ; c'eſt en partie la vie du Comte de Bucquoi, de Bethlen Gabor, du Connêtable de Leſdiguieres, du Marquis de Cœuvres, du Marechal de Thémines, du Connêtable de Montmorenci, & le récit de leurs exploits : c'eſt l'Hiſtoire de toutes les Sciences, & de tous les Savans, qui ont vêcu du temps de Mr. Des Cartes.

Convenez donc, Monſieur, qu'un Hiſtorien, qui entreprend de traiter tant de ſujets tout à la fois, a beſoin d'une grande méthode, pour ne rien confondre. Avouez qu'il faut un grand ordre, pour faire marcher un ſimple Soldat entre tant de Généraux d'Armée, en ſorte qu'on le démêle ; & qu'il faut être habile, pour conduire une Hiſtoire principale, au milieu de mille Hiſtoires particuliéres, ſans que celles-ci couvrent, offuſquent & accablent celle-là.

LETT. II. Or voici la méthode, que B. observe. Le premier de ses soins est de bien placer son Héros, & d'avertir le Lecteur du lieu où il l'a placé. Après cela il le laisse, & va se promener où bon lui semble, & sans scrupule; sûr que durant ces excursions historiques, on ne sera pas en peine du Héros, parce qu'on sait où il est. Suivant cette méthode, l'Historien aiant mené le jeune Des Cartes au Prince Maurice, il le met en garnison à Breda, & l'y laisse, pour accompagner ce Prince, & pour décrire tout ce qu'il fait contre les Arminiens. Et puis, dès qu'il a conduit son Soldat en Allemagne, & qu'il l'a mis en garnison le long du Danube, il va dans toutes les villes, où l'on traite de paix pour l'Empereur Ferdinand & pour le Comte-Frédéric; & il nous rapporte ce qui s'y passe. De la même sorte, quand l'Historien nous donne la description d'un siége, ou d'une bataille, il ne manque point de nous faire souvenir, que Mr. Des Cartes n'est pas à l'armée pour agir, mais seulement pour observer l'Homme dans l'action. D'où le Lecteur tire deux avantages. Premiérement il n'est pas étonné que le Héros, qui n'a point de part aux exploits, n'en ait point non plus à la description qu'on en fait. Secondement le Lecteur s'abandonne au plaisir, que cause la relation d'un siége & d'une bataille, où le Héros n'est point en péril, mais qu'il contemple sagement hors de la portée du canon.

De plus, lorsque B. a conduit Mr. Des Cartes dans la Nort-Hollande, & qu'il

qu'il l'a logé au Château d'Egmond, il le laisse là étudier à son aise, & puis il se donne tout le loisir de voyager dans les Provinces Unies, de s'informer en quel état sont leurs Universitez, qui sont leurs Professeurs, quels sont les talens, les biens, & même les procès de ces Professeurs, & de faire de tout cela un ample & fidelle récit à ses Lecteurs. LETT. II.

A la vérité ce récit-là ne se fait pas tout d'une baleine. Comme B. laisse Mr. Des Cartes à Egmond, pour aller à Amsterdam, à Utrecht, à Groningue, il quitte aussi souvent ces villes-là, pour venir à Egmond retrouver Mr. Des Cartes. Mais parce que Mr. Des Cartes n'a pas fait vœu de stabilité dans ce lieu-là, ni l'Historien de le suivre par tout, tandis que Mr. Des Cartes va d'un côté, souvent l'Historien va d'un autre. Cependant il veut que nous sachions toûjours où trouver son Héros. Admirez donc la prudence de l'Ecrivain. Il nous donne pour cela une Carte fidelle des voyages, & même des promenades, que fit le Philosophe, durant les années qu'il demeura en Hollande. D'Amsterdam (*a*) dit-il, il al- „ la demeurer en Frise, près de la Ville „ de Franecker en 1629. & il revint dès la „ même année à Amsterdam, où il passa „ l'hyver, avec une grande partie de l'an- „ née suivante. Delà il alla à Déventer: „ delà il retourna à Amsterdam". B. pousse ainsi sa Carte depuis 1629. jusqu'en 1649.

(*a*) *Partie I, pag.* 175, 176.

ENTT. II. 1649. & de peur qu'on ne se trompe aux années, il les marque une fois dans le corps du Livre, & une seconde fois à la marge. Si donc, lorsque vous lirez la Vie du Philosophe, il arrive que vous le perdiez de vuë, & que vous ne sachiez ce qu'il sera devenu, vous n'aurez qu'à consulter la Carte de ses voyages: vous le trouverez à coup sûr; pourvu que vous ne le cherchiez pas en l'année 1632. parce que l'Historien vous avertit, (a) qu'on ne sait pas évidemment où Mr. Des Cartes passa cette année-là.

Mais parce qu'en mille endroits du gros volume, vous pourriez bien être encore plus en peine de ce que fait Mr. Des Cartes, que du lieu où il *est*, B. vous tire aussi de cet embarras, en vous donnant, à la tête de son Livre, une Table Chronologique, où sont marquées, non seulement en chaque année, mais presqu'en chaque mois, les démarches, les actions, & les occupations du Philosophe. Avec cela vous ne devez point craindre la fatigue des digressions. Car, par éxemple, si vous êtes fâché de trouver la Vie de l'Artisan Ferrier, lorsque vous cherchez celle de Mr. Des Cartes; ne lisez point la Vie de l'Artisan Ferrier; mais jettez les yeux à la marge de l'endroit, qui vous choque: vous verrez l'année, où vous en êtes: remontez ensuite à la Table Chronologique; vous aprendrez là des nouvelles du Philosophe; vous

(a) *Partie I. pag. 176.*

y verrez ce qui l'occupe; & vous trouve- LETT. II.
rez en deux mots les choses que l'Histo-
rien devoit vous dire, au lieu de celles
qui vous ont choqué.

Mais peut-être que toutes les digressions vous font peine, & que vous ne pouvez souffrir qu'un tas d'Episodes vous empêche de suivre l'action principale. Peut-être même que ce vous est une fatigue de recourir si souvent à la Table Chronologique. Pour vous l'épargner, vous pouvez vous en tenir à cette Table: c'est tout ce qu'il y a d'arrangé dans le Livre. Elle contient un plan méthodique de la Vie du Philosophe: c'est le bon endroit de l'Ouvrage. L'Auteur auroit dû suivre ce plan-là pied à pied: mais il n'auroit fait que la Vie de Mr. Des Cartes; & il ne se seroit point distingué. Or il a voulu se distinguer entre tous les Historiens, en faisant consister tout l'ordre & toute la méthode de son Histoire dans une espéce de Carte de voyages, & dans une Table de Chronologie. C'est-à-dire, que comme la Table Chronologique est séparée de tout l'Ouvrage, l'ordre est auprès du Livre, & la confusion dans tout l'Ouvrage. Peut-on sur un si bon titre disputer à l'Auteur la qualité d'Original?

L'Historien se distingue encore plus par son stile, & par ses expressions, que par sa méthode. Bon Dieu! que sa maniére d'écrire rend ridicule la question, s'il mérite une place dans l'Académie Françoise! Je vous jure, que ce nouvel Ouvrage est une déclaration authentique, par laquelle
il

LETT. II. il renonce pour toûjours à un tel honneur, & reconnoît de bonne foi, qu'il n'y a jamais eû aucun droit. Mais il tire un extrême avantage de cette renonciation. Il se croit tout permis, en matiére de stile. Il s'abandonne à la facilité de sa plume, & ne cherche point d'autre ornement du langage, que la grace de la négligence, & de la liberté. On peut dire qu'il se modéroit dans les Jugemens des Savans, & qu'il se licentie dans le dernier Ouvrage. Il ne garde point de mesure, ni de régle. Il charge ses périodes d'une foule de *pour*, de *par*, de *comme*, en tout sens. Il joint de suite une multitude d'*a*, d'*en*, de *dans*, qui ont différens rapports; sans parler de la multiplication des *mais*, des *après*, & des *avec*, en divers genres, ni des fréquentes rimes, ni de la répétition des mêmes verbes & des mêmes noms d'une maniére choquante dans la même période. Il entasse les rélatifs les uns sur les autres; laissant aux Lecteurs l'embarras de démêler les antécédents. Il se moque de l'usage: rien ne l'arrête. *Le Rappel des mécontens à la Cour*, *renoncer au port des armes*, *depuis le sortir du Collége*, *faire abdication des préjugez*, *le souvenir de la conception de son vœu*, *prêcher à la Cartésienne*, pour débiter la Philosophie de Mr. Des Cartes dans un Prêche, & mille autres phrases de cette sorte, lui paroissent de bonnes phrases. Il employe sans façon en bonne part des mots, qui ne se disent qu'en mauvaise. Il dit, *le fauteur des Lettres*, *le fauteur de Mr. Des*

Des *Cartes*, comme il diroit, l'appui des Sciences, le protecteur de Mr. Des Cartes. Contre l'uſage des mots conſacrez, les Synodes Proteſtants s'appellent chez lui des *Conciles*; leurs Miniſtres & leurs Prédicants, des *Théologiens* & des *Prédicateurs*. Il reléve ſouvent une phraſe ſérieuſe par une expreſſion comique : il ſe plaît quelquefois aux jeux de mots, & fait des portraits d'un ſeul coup de pinceau, qui repréſentent tout à la fois l'original, & le caractére du Peintre. Ainſi nous liſons dans un endroit : *Mr. Des Cartes méditoit un voyage en France, pour embraſſer ſon bon pere, avant le voyage de l'autre monde.* Dans un autre, *Mr. de Fermat fermoit les yeux aux intérêts de ſon ami.* Et dans un autre, où il parle de la perſonne de Voëtius, Recteur de l'Univerſité d'Utrecht : *C'étoit un bel homme de dehors.* Je ne vous cite point d'éxemple ſur les négligences du ſtile : il faudroit rapporter tout ſon Livre, dont pas un endroit n'eſt plus négligé que l'autre. Vous avez vû la premiére période de tout l'Ouvrage : la derniere lui reſſemble, & toutes celles qui ſont entre deux.

Cependant il faut rendre juſtice à l'Ecrivain : la multitude des *il*, & des *lui*, qui rendent ſouvent ſes périodes fort obſcures, lui a cauſé du ſcrupule. Pour ſe mettre en repos là-deſſus, il a trouvé le moien d'ôter l'obſcurité du diſcours, ſans retrancher les *il*, ni les *lui*, & ſans réformer les périodes. L'invention eſt nouvelle, & fait plaiſir aux Lecteurs. On m'a mê-

ART. II. même raconté la maniére, dont la chose lui est venuë dans l'esprit: elle est fort plaisante.

Comme l'Historien lisoit la Vie de Mr. Des Cartes à un de ses amis, avant que de la faire imprimer, & qu'à mesure que cet ami étoit arrêté par des *il*, des *ils*, des *eux*, des *elles*, des *lui*, mal construits & embarassants; l'Historien les expliquoit, afin d'éclaircir le sens du discours; l'ami lui dît d'un air sérieux: Vôtre explication est excellente pour moi, Monsieur: mais ceux qui liront vôtre Livre, n'auront pas le même secours; ils seront obligez de relire les mêmes endroits plusieurs fois, pour les entendre. Pardonnez-moi, Monsieur, répondit l'Historien: je viens d'imaginer un expédient, qui rendra le discours intelligible, & soulagera le Lecteur. Ce qui cause l'embarras, est l'éloignement des rélatifs, qui fait remonter l'esprit, & l'oblige à chercher l'antécédent. Or je marquerai d'une étoile les rélatifs éloignez, douteux, ou équivoques: & cette étoile conduira le Lecteur à la marge, où je mettrai les antécédents. Par exemple, pour rendre tout-à-fait net l'endroit où nous en étions demeurez, & où, après avoir parlé de Régius, & des charitables avis, par lesquels Mr. Des Cartes avoit tâché de prévenir les fautes de ce Professeur en Médecine, je vous disois; „ Vander-Hoolck lui avoit aussi donné le „ même conseil, lorsqu'il reçût ses com„ plimens sur le choix qu'on avoit fait de „ lui, pour être Député de la Province

„ d'U-

„ d'Utrecht à l'assemblée des Etats Gé- LETT. II.
„ néraux “. Le second *lui* est un peu obscur: on peut douter, si c'est à Régius qu'il se rapporte, ou à Vander-Hoolck. Je mettrai donc après le second *lui* une étoile, & à la marge (a) *Vander-Hoolck*; & il n'y aura plus d'obscurité.

L'expédient est admirable, repliqua l'ami: mais les rélatifs obscurs sont en grand nombre dans vôtre Livre: il vous faudra trouver place à la marge pour bien des antécédents; comment les y placer tous? vos marges sont déja pleines. Ne vaudroit-il pas mieux réformer vos périodes, & leur donner un autre tour?

Non, Monsieur; il m'en coûteroit trop, reprit l'Historien. Il en va de l'Impression, comme de la Prédication: ce sont deux métiers fort rudes; il faut les adoucir. J'ai oüi dire à un homme d'esprit, que la Prédication fatiguoit autrefois de la moitié moins qu'elle ne fait à présent, parce que les Prédicateurs partageoient la peine entre eux & les Auditeurs; mais que le P. Bourdalouë a tout gâté: il prend toute la peine pour lui, & n'en laisse point à l'Auditeur. Que le P. Bouhours gâte de la même sorte le métier d'Auteur. C'est un desordre dont je gronderai, mais que je ne puis empêcher. Pour moi, je partagerai toûjours la fatigue d'un Livre entre moi & mon Lecteur.

Mais si personne ne lisoit vos Livres, reprit

(a) *Seconde Partie p. 158.*

LETT. II. reprit le bon ami, vous en auriez ſeul toute la peine. Le conte finit-là. Je ne ſai s'il eſt bien véritable: mais B. a ôté l'équivoque du *lui* que j'ai cité, en le marquant d'une étoile, & en mettant à la marge *Vander-Hoolck*. Or cette maniére ſi nouvelle de donner de la netteté au ſtile ne diſtingue-t-elle pas un Ecrivain ?

J'avois crû d'abord qu'il n'étoit pas Original dans ſes penſées: non que je l'accuſaſſe de prendre les penſées d'autrui (je ſai qu'il n'eſt ni ſinge, ni copiſte:) mais il me ſembloit qu'il ne penſoit point. A la vérité j'avois vû quelques endroits, où l'Auteur avoit fait effort pour penſer: mais il n'avoit point penſé du tout, ou bien il n'avoit penſé rien qui vaille. Par éxemple, il commence ainſi ſon ſecond Livre. „ (a) Après avoir rapporté de ſuite les „ affaires qui ſe ſont paſſées en Allemagne „ ſous les yeux de Mr. Des Cartes, nous „ nous ſommes fait un plus grand jour, „ pour expoſer aux yeux des autres ce qui „ ſe paſſa dans ſon eſprit, peu de temps „ après s'être engagé dans les Troupes du „ Duc de Baviére". Il eſt évident que l'Auteur a voulu bien débuter, & qu'il y a pris peine; peut-être même croit-il avoir réuſſi: mais que veut dire ce début? le ſavez-vous? & B. lui-même le ſait-il?

Cependant ſur beaucoup d'éxemples pareils à celui-ci, j'avois crû que B. ne penſoit point: mais je m'étois trompé; il penſe. Il penſe même autrement que les au-

(a) *Premiere Partie p. 77.*

autres; de sorte que les pensées le distinguent encore. En voici quelques-unes. LETT. IX.
Il dit à la seconde page de son Histoire:
„ La (*a*) naissance de Mr. Des Cartes,
„ pour être un peu trop illustre l'a éloigné
„ de la Philosophie d'un degré plus qu'el-
„ le n'auroit fait si elle avoit eû la médio-
„ crité de celle de Mr. Gassendi, ou le
„ défaut de celle du fameux Galilée.
C'est à dire, que si Mr. des Cartes avoit été roturier, ou bâtard, il en auroit été plus Philosophe. Cela s'appelle une pensée de Baillet.

Autre pensée. „ Mr. de Chavagnes,
„ pére de Mr. Des Cartes, dit l'Histo-
„ rien, avoit eû la bonté en mourant de
„ lui laisser quelque chose à partager avec
„ ses fréres; n'aiant pas jugé à propos de
„ le traiter en Philosophe". Ainsi, selon Baillet, un Philosophe est comme un enfant illégitime, qui n'a point de droit à la succession.

Autre pensée. Pour exprimer la douleur qu'eût Régius, voiant partir Mr. Des Cartes, qui faisoit un voiage en France, l'Historien écrit ainsi: „ (*b*) Mr. Régius
„ sentit aussi vivement l'éloignement de
„ son bon maître, que s'il eût été ques-
„ tion de la séparation de son ame d'avec
„ son corps". La comparaison est forte, & montre que Régius fut heureux d'avoir rompu avec Mr. Des Cartes, avant que celui-ci quittât tout à fait la Hollande, & s'al-

(*a*) *Premiere partie, p.* 2.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 251.

LETT. II. s'allât établir en Suéde. Car à ce cruël départ, le tendre Régius seroit au moins tombé en défaillance; & à la mort du cher maître, adieu le disciple: *il auroit été question de la séparation de son ame d'avec son corps.*

Entre toutes les pensées de B. je n'en rapporterai plus qu'une, qui vous fera juger des autres. L'Historien aiant remarqué, que Voëtius étoit né six ou sept ans avant Mr. Des Cartes, ajoûte à la louange de ce fameux Protestant: „ (*a*) Il fut „ honoré d'une longue vie, s'il est vrai „ qu'elle fut de 87. ans; puisqu'il ne mou- „ rut qu'en 1676". Il n'y a pas seulement là de la pensée; il y a encore du raisonnement. Mais par malheur, la raison tombe sur la longue vie de Voëtius, & non pas sur l'honneur qu'il en a reçû. Or la longue vie n'honore pas toûjours le vieillard: & s'il est vrai que Voëtius ait mérité toutes les injures que B. rapporte; s'il étoit *un bourru*, *un volage*, *un étourdi*, *un ambitieux*, *un téméraire*, *un ignorant*, *un pédant*; en étoit-il plus honoré, pour être un bourru, un volage, un étourdi, un ambitieux, un téméraire, un ignorant, un pédant de 87. ans? Mais pour penser comme fait l'Historien, ne faut-il pas être Original?

B. se distingue aussi par le tour qu'il donne aux choses, & par ses traits d'éloquence. A le voir, on jugeroit que son stile

(*a*) Seconde Partie, p. 29.

ftile se sent de sa figure, qu'il écrit sans façon, & qu'il ne tourne rien : mais en effet il tourne les choses comme il veut ; & il ne tourne rien de mieux que les réprimandes, sur tout lors qu'il en fait à Mr. Des Cartes. LETT. II.

Pour moi, plus j'éxamine l'Historien, & plus je l'admire. Il se propose de faire deux choses tout à la fois, qu'il est très-difficile de joindre ensemble. Il prétend ménager toûjours son Héros, & ne jamais le flatter. Vous m'avoûerez que cela demande beaucoup d'art : aussi B. est-il extrémement habile. Jugez-en par ce que je vais vous dire. Pour ménager Mr. Des Cartes, l'Historien nous le répresente comme un homme doux & honnête, qui avoit, „ (*a*) dit-il, un éloignement mer-„ veilleux pour reprendre les fautes d'au-„ trui, & qui se déclaroit souvent contre „ les Ecrits satyriques, & contre les ré-„ futations trop aigres ". Mais en même temps l'Historien, pour ne point flatter son Héros, rapporte une Lettre de Mr. Des Cartes au P. Mersenne, sur un Livre de Mr. de Beaugrand, & un Ecrit contre ce Livre. La Lettre est forte : mais l'Ecrit est si plein d'aigreur & de duretez, que le Philosophe en a honte lui-même ; jusqu'à prier le P. Mersenne de les retrancher, en cas qu'il fasse imprimer l'Ecrit. Ainsi B. ménage Mr. Des Cartes, sans le flatter. Il dit que son Héros est doux ; &

(*a*) *Premiere Partie, p.* 361.

LETT. II. & dans la même page il prouve qu'il est emporté.

Au reste, ne croiez pas que B. pardonne cet emportement : sa droiture & son zele ne lui permettent point l'indulgence. Il ne manque pas à corriger Mr. Des Cartes, quand il le faut ; mais il sait tourner la correction : voyez comme il s'y prend sur l'article : „ ç'auroit été un beau trait „ de générosité à Mr. Des Cartes, (*a*) dit „ l'Historien, de ne point se laisser aller „ à ses ressentimens du premier coup : „ mais aiant eû cette foiblesse, il étoit „ encore assez glorieux pour lui de s'en „ relever de si bonne heure “. Cela s'appelle assaisonner une réprimande, & l'adoucir par une louange bien placée. Car Mr. Des Cartes s'est relevé de sa foiblesse, en ordonnant qu'on retranchât de grosses injures, qu'il appelle des épithétes trop dures, échappées à sa plume, & messéantes à un Philosophe comme lui. Si on les eût imprimées, elles l'auroient décrié dans le monde : il les retranche donc pour son honneur : & selon B. c'est une grande gloire à Mr. Des Cartes, d'avoir sû prévenir la confusion.

Il faut avouër qu'un grand homme est heureux, de tomber entre les mains d'un adroit Historien, qui se tire toûjours avec esprit d'un mauvais pas : mais un Lecteur n'est pas moins heureux, de trouver un Historien sincére, franc, droit, & qui ne sait point dissimuler.

B.

(*a*) *Premiere Partie*, *p.* 364.

B. est de ce caractére; il ne flatte point. Mr. Des Cartes s'étoit contredit au sujet de ses Méditations: B. rapporte la contradiction telle qu'elle est. Il cite une Lettre, que le Philosophe écrivoit sur cet Ouvrage au P. Mersenne, à qui il mandoit: „ Je ne crains (*a*) point qu'il y ait „ rien, qui puisse desagréer aux Théolo- „ giens; mais j'aurois seulement desiré „ avoir l'approbation de plusieurs . . . . „ Je le dedierois même à Messieurs de „ Sorbonne en général, si vous le trou- „ viez bon, afin de les prier d'être mes „ protecteurs dans la cause de Dieu. „ Car je vous dirai, que les cavilla- „ tions de plusieurs m'ont fait résou- „ dre à me munir dorenavant le plus „ que je pourrai de l'autorité d'autrui. Cet endroit prouve évidemment, que Mr. Des Cartes cherchoit l'approbation & la protection de Messieurs de Sorbonne. Mais B. cite un autre endroit, où le Philosophe dit, „ que s'il offroit ses Médita- „ tions à la Faculté, ce n'étoit dans le „ fonds ni pour mandier leur approbation, „ ni pour attirer même leur protection „ sur son Livre, quoiqu'il leur en fît „ compliment, mais pour les faire d'au- „ tant mieux examiner.

Ensuite l'Historien, de peur qu'on ne remarque pas encore assez l'opposition qu'il y a entre ces deux endroits, met à la marge, *Cela se contredit.* Vous voyez qu'il

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 102.

LETT. II. qu'il ne flatte point son Héros : voyez comme il le ménage.

Il met à la marge, *Conciliation de la contradiction*; & puis il ajoûte : „ Pour „ sauver la contradiction, qui paroit en„ tre ce (*a*) langage, & celui qu'il avoit „ tenu auparavant, il faut deviner, qu'il „ ne mettoit point de différence entre „ l'éxamen & la protection, entre le ju„ gement & l'approbation des habiles gens. „ De sorte que, suivant la bonne opinion „ qu'il avoit de son Ouvrage, c'étoit chez „ lui la même chose qu'éxaminer son Li„ vre & le protéger, qu'en juger & l'ap„ prouver ". Peut-on donner aux sentimens de Mr. Des Cartes un tour plus favorable & plus délicat? A la vérité l'Historien fait passer son Héros pour un homme vain, présomptueux, & ridicule : mais il épargne au Philosophe la honte qu'auroit pû lui causer une manifeste contradiction. Convenez donc tout à la fois & de la franchise & de l'habileté de l'Historien.

Mais si vous voulez d'autres preuves de la sincérité & de l'art de Baillet, lisez le dernier Livre de son Histoire; c'est là que sans dissimulation il étale toutes les foiblesses & tous les défauts du Philosophe; & c'est là aussi qu'il les excuse. S'il dit que Mr. Des Cartes aimoit les ômelettes d'œufs couvis; (*b*) il ajoûte que le Philosophe les avoit trouvé bonnes, en faisant ses

(*a*) *Seconde Partie, p.* 104.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 449.

ses expériences. S'il nous apprend, que Mr. Des Cartes avoit en sa jeunesse une (*a*) chaleur de foie, qui lui faisoit aimer les armes; & que cette chaleur, jointe à celle du climat de Paris, lui faisoit enfanter des chiméres, lors qu'il tâchoit de produire quelque chose du fonds de son esprit; il nous apprend aussi que le Philosophe s'en trouva quitte après quarante ans de vie. S'il remarque, que le Philosophe avoit une pente d'affection pour les personnes louches; il nous fait aussi (*b*) remarquer, que cela venoit de ce que le Philosophe avoit aimé dans son enfance une petite Demoiselle un peu louche. Enfin l'Historien ne rapporte point de défaut du Philosophe, qu'il ne l'excuse en quelque sorte; & il nous assûre, (*c*) „qu'au milieu de ses foiblesses, on ne laissoit pas „ de reconnoître sa grandeur d'ame". Auriez-vous crû que ce fût des foiblesses d'une grande ame, d'aimer les ômelettes d'œufs couvis, & les femmes louches? LETT. II.

Après tout j'en reviens à ce que je vous disois. B. ne tourne rien si finement que les réprimandes qu'il fait à Mr. Des Cartes. J'ajoûte, ni que les louanges qu'il donne à Mr. Arnauld, & à Messieurs Pascal: ce sont de pures louanges; le chagrin n'y a point de part; on voit que le cœur les a dictées. „ Il ne se trouva per„ sonne de tout ce (*d*) grand & vénérable corps

(*a*) *II. Partie, pag.* 452.
(*b*) *II. Partie, pag.* 499.
(*c*) *II. Partie, pag.* 401.
(*d*) *Seconde Partie, pag.* 124.

Lett. II. „ corps (dit B. en parlant de la Sorbonne, à qui le P. Mersenne avoit communiqué les Méditations de Mr. Des Cartes) „ il ne se trouva personne, qui osât „ s'ériger en censeur de Mr. Des Cartes, „ qu'un jeune Docteur ou Licencié de „ Sorbonne. Ce Docteur étoit le célèbre Mr. Arnauld, que l'on croit encore aujourd'hui plein de vie, & qui par „ conséquent doit nous dispenser de parler de lui.

Remarquez ce trait d'éloquence. Vous jureriez, (a) que l'Historien craint de blesser la modestie de Mr. Arnauld, & qu'il fèroit scrupule de le louër avant sa mort: voyez pourtant ce qu'il ajoûte. „ Mr. „ Des Cartes, dit-il, n'avoit pas encore „ eû d'adversaire plus raisonnable que ce „ jeune Docteur, qui non content de „ s'être *aprofondi* dans toutes sortes de „ connoissances, faisoit encore regner un „ esprit Géométrique dans tous ses raisonnemens..... Le Philosophe, au „ lieu de perdre le temps à l'admirer, mit „ toute son application à lui répondre: „ ce qui lui donna d'autant plus d'exercice, qu'il avoit à satisfaire un esprit, „ auquel il ne lui étoit pas possible d'imposer, ou de donner le change; & qu'il „ s'agissoit de soudre en même temps des „ difficultez très-solides, & très-subtilement proposées ". Ensuite viennent les loüanges, que le Philosophe donne au Docteur, sur ce que celui-ci avoit été plei-

(a) *Premiere Partie, p. 125.*

pleinement satisfait de la réponse qu'il avoit reçûë. „ Mr. des Cartes, (*a*) dit „ l'Historien, aiant appris quelle étoit la „ disposition de Mr. Arnauld, s'en forma un préjugé pour sa Philosophie, „ d'autant plus avantageux, qu'il le jugeoit moins capable d'erreur dans ses „ connoissances, ou de dissimulation dans „ sa conduite. Il ne fit point de difficulté de mander depuis aux Péres de l'Oratoire, que tout jeune Docteur que „ fût Mr. Arnauld, il ne laissoit pas d'estimer plus son jugement, que celui d'une moitié des Anciens de toute la Faculté". Ce n'est pas B. qui louë Mr. Arnauld: Mr. Arnauld est encore en vie; & B. attend que le Docteur soit mort, pour le louër. Mais deux choses gâtent un peu l'Eloge. La condamnation de la doctrine du Livre de la Fréquente Communion, & de tant d'autres, montre que Rome juge Mr. Arnauld capable d'erreur dans ses connoissances: & ce qu'il écrit encore tous les jours, après avoir signé le Formulaire, montre qu'il est capable de dissimulation dans sa conduite. Il me semble que l'Historien devoit faire dire à Mr. Des Cartes des louanges plus véritables de Mr. Arnauld. Faut-il qu'il en coûte la vie à ce célèbre Docteur, pour être bien loué de Baillet? LETT. II.

Il est certain que Baillet louë magnifiquement Messieurs Pascal après leur mort.

„ Le

(*a*) *Seconde Partie, p.* 128.

LETT. II. „ Le mérite de cet homme, dit l'Historien, (*a*) en parlant de Mr. Pascal le Pére, se „ faisoit déja reconnoître alors par bien „ d'autres endroits, que par celui des Ma- „ thématiques. Les qualitez, qui composent „ le Magistrat & l'homme de bien, le fai- „ soient considérer comme une personne, „ dont on ne devoit pas borner les servi- „ ces à sa seule Province ". Cela ne commence point mal. Mais l'Historien réserve ses plus grands traits pour Mr. Pascal le fils : il falloit bien lui tenir compte des services qu'il avoit rendus à Messieurs de Port-Royal, en qualité de Sécretaire. „ Ils lui réussirent si bien, dit B. sur les soins que prit Mr. Pascal le Pére de l'éducation de son fils, „ qu'a- „ près l'avoir mis en état d'effacer les au- „ tres, il en fut effacé lui-même. Un des „ sujets les plus propres à faire parler Mr. „ Des Cartes, dit ailleurs l'Historien (*b*), fut „ le prodige qui parut parmi les Mathé- „ maticiens de Paris. Le prodige étoit, „ qu'un jeune garçon de seize ans avoit „ composé un Traité des Coniques, qui „ faisoit le sujet de l'étonnement de tous „ les vieux Mathématiciens, à qui on l'a- „ voit fait voir. Ce jeune Auteur étoit „ le fils de Mr. Pascal, que le Roi Louïs „ XIII. avoit fait depuis peu Intendant de „ Justice à Roüen : & l'on ne croit point „ le flatter, en publiant, qu'il avoit passé „ sur le ventre à tous ceux qui avoient „ traité ce sujet avant lui, pour aller join- „ dre

(*a*) *Premiere Partie, p.* 332.
(*b*) *Seconde Partie, p.* 39.

„ dre Apollonius, qui sembloit même a- LETT. II.
„ voir été moins heureux que lui en quel-
„ ques points.

C'est toûjours avec la même éloquence que l'Historien reléve le mérite de Mr. Pascal le fils: & Mr. Des Cartes s'est fort mal trouvé, de n'avoir pas voulu ajoûter foi au prodige, que Messieurs de Port-Royal ont crû avec plus de soûmission, que les décisions d'Innocent X. & d'Aléxandre VII. Mr. Des Cartes étoit trop habile Mathématicien, pour qu'on lui en fit accroire en matiére de Mathématique, & trop franc, pour dissimuler sa pensée. Il prononça donc d'abord, que le Traité des Coniques n'étoit pas l'Ouvrage d'un enfant de seize ans: il jugea ensuite, que ce qu'on donnoit au fils, appartenoit au pére. Mais B. fait fort mauvais gré au Philosophe de ce qu'il n'a pas été comme lui sur cela la duppe des amis de Messieurs Pascal. Et c'est encore un point, sur lequel B. juge que Mr. Des Cartes mérite correction. Apprenez comment l'Historien rend justice au Mathématicien de seize ans, & comment il corrige un Philosophe & Mathématicien de quarante-quatre ans, en faisant semblant de l'excuser.

„ Son éxemple, (*a*) dit B. sur l'incrédu-
„ lité de Mr. Des Cartes, peut servir à
„ nous faire voir, que hors des matiéres
„ de Révélation & de Foi, il ne suffit
„ pas qu'un fait soit véritable, pour être
„ crû, mais qu'il doit être encore vrai-
„ sem-

(*a*) *Seconde Partie*, p. 40.

LITT. II. „ semblable ". N'est-ce pas là dire finement, que Mr. Des Cartes étoit dans l'erreur, & que le jeune M. Pascal étoit le véritable Auteur du Traité des Coniques?

Baillet trouve lui même ce tour fort délicat: il s'en sert encore une fois, en louant les objections, que Mr. Arnauld proposa contre les Méditations de Mr. Des Cartes. Remarquez aussi ce trait d'éloquence. L'Historien reléve le mérite du Docteur, en opposant sa jeunesse à la force de ses objections. „ Le célèbre „ (*a*) Mr. Arnauld n'étoit encore alors „ âgé que de vingt-huit ans, & de quel- „ ques mois, dit Baillet: & Mr. Des „ Cartes, malgré tout son discernement, „ auroit été trompé par ses objections sur „ ses Méditations, comme il l'avoit été „ dix-huit mois auparavant, sur l'âge de „ Mr. Pascal, par son Traité des Coni- „ ques, si le Pére Mersenne n'y avoit „ pourvû, en le prévenant.

Je ne vous fais pas observer qu'il y a là quelque *ses*, qui auroit eû besoin d'étoile: il y manque quelqu'autre chose, que de la netteté. Il veut dire, que comme le Philosophe, sâchant que Mr. Pascal n'avoit que seize ans, ne crût pas que Mr. Pascal fût l'Auteur du Traité des Coniques; ainsi, lisant les objections de Mr. Arnauld, il n'auroit pû croire, sans l'avis du P. Mersenne, que Mr. Arnauld n'eût que vingt-huit ans, lors qu'il les lui proposoit.

(*a*) *Premiere Partie*, p. 128.

posoit. Si B. se fût expliqué de la sorte, il auroit parlé François, & l'on auroit entendu ce qu'il vouloit dire.

Mais de bonne foi, Mr. croyez-vous qu'il faille avoir plus de vingt-huit ans, pour proposer des objections également solides & subtiles, touchant la nature de l'esprit humain, touchant l'éxistence de Dieu, & touchant le mystére de l'Eucharistie? Ne jugez-vous pas, comme moi, que se récrier sur la jeunesse d'un homme de vingt-huit ans, au sujet de ces objections, & mettre cela au rang des prodiges, c'est encore un trait d'éloquence, propre à distinguer l'Historien, & à fortifier ses titres?

Au reste l'éloquence de Baillet éclatte en bien d'autres endroits, dont il faut que je vous régale. Celui qui me vient le premier en l'esprit, est le narré de la seule action de bravoure, que Mr. Des Cartes ait fait en toute sa vie. Au moins l'Historien n'en rapporte point d'autre: car il traite d'avanture de Paladin ce que Madame du Rosay a dit au Pére P. que le Philosophe s'étoit battu pour elle, qu'il avoit desarmé son rival, & lui en avoit apporté l'épée. Le seul fait d'armes, que B. croit vrai, fut contre des Mariniers, qui passoient Mr. Des Cartes d'Embden en Westfrise, & qui en leur langue, que le Philosophe entendoit, avoient parlé entre eux de le voler, & de le jetter dans la mer. B. met en œuvre toute la force & tous les ornemens de son art, pour faire valoir cette action unique. Le narré commence

LETT. II. par cette belle différence, qu'il remarque entre les voleurs de mer, & ceux des bois, „ (a) que ceux-ci peuvent en assûrance „ laisser la vie à ceux qu'ils volent, & se „ sauver sans être reconnûs; au lieu que „ ceux-là ne peuvent mettre à bord une „ personne qu'ils auront volée, sans s'ex- „ poser à être dénoncez par la même per- „ sonne ". Après avoir ainsi justifié charitablement le dessein que les Mariniers avoient de tuer Mr. Des Cartes, il se met dans le genre sublime, & décrit ainsi l'action de son Héros. „ Mr. Des Cartes „ voyant que c'étoit tout de bon, se leva „ tout d'un coup, changea de contenan- „ ce, tira l'épée d'une fierté imprévûë, „ leur parla en leur langue d'un ton qui „ les saisit, & les menaça de les percer „ sur l'heure, s'ils osoient lui faire insul- „ te. Ce fut en cette rencontre qu'il „ s'apperçût de l'impression que peut faire „ la hardiesse d'un homme sur une ame „ basse; je dis une hardiesse, qui s'éléve „ beaucoup au-dessus des forces & du pou- „ voir dans l'éxécution; je dis une har- „ diesse, qui en d'autres occasions pour- „ roit passer pour une rodomontade. L'action est vigoureuse, & digne d'un Philosophe brave: mais la description n'est-elle pas élégante, & digne d'un Historien distingué?

Il me vient encore deux autres grands traits, qui sont sur la Providence, toûjours appliquée à augmenter la réputation de

(a) Premiere Partie, pag. 103.

du Philosophe, & l'éclat de sa Philosophie. Mr. de Zuytlichem, Gentilhomme Hollandois, que B. appelle *le Premier Poëte Cartésien*, avoit fait une piéce de vers sur les Principes de Mr. des Cartes. Le P. Mersenne, ami zélé du Philosophe, écrivit au Poëte en ces termes: „ Je (*a*) vous assûre, que si j'avois autant „ de génie pour la Poësie que vous, je „ mettrois toute la Physique de Mr. Des „ Cartes en vers; comme Lucréce a fait „ celle de Démocrite". Mais B. peu content du compliment & du Poëte, tourne cet endroit à l'honneur de Mr. Des Cartes, en disant du P. Mersenne: „ Le „ bon Pére ne savoit pas encore alors, „ que la Providence préparoit la veine de „ l'un des plus illustres Magistrats du „ Roiaume, pour donner à la Philosophie „ de Mr. Des Cartes plus que Lucréce „ n'avoit donné à celle de Démocrite. „ Ce Magistrat étoit Mr. de Montmor. Et sur ce que le Professeur Rénéry ne mourut, qu'après avoir enseigné la nouvelle Philosophie au Médecin Régius, B. fait cette réfléxion: „ Il semble (*b*) que „ la Providence n'avoit attendu qu'après „ l'affermissement, qui étoit nécessaire à „ l'établissement & à la réputation de Mr. „ Régius, pour l'ôter du poste où il étoit. „ A peine Mr. Régius pouvoit-il se vanter, qu'il n'avoit plus besoin de Mr. „ Rénéry, qu'elle retira celui-ci de ce „ mon-

LIII. II.

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 266.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 19.

LETT. II. „ monde, d'une maniére à nous faire
„ comprendre, que les jugemens de Dieu
„ ne sont pas moins impénétrables, que
„ ses desseins.

Ne sont-ce pas là deux grands traits? Mais afin que vous en voyiez toute la beauté, & toute la singularité, sachez que le Poëme, que M. de Montmor avoit fait sur la Philosophie de Mr. Des Cartes, n'a jamais parû; & qu'ainsi il n'a pas donné à la Philosophie de Mr. Des Cartes plus que Lucréce n'avoit donné à celle de Démocrite. Sachez encore que Régius, cet homme destiné d'enhaut pour succéder à Rénéry dans le rang de premier disciple de Mr. Des Cartes, fut cause que l'Université d'Utrecht, *née Cartésienne*, selon B. condamna Mr. des Cartes & sa Philosophie: qu'ensuite il abandonna son maître; & que d'infaillible qu'il étoit en fait de doctrine, avant sa desertion, au sentiment de Mr. Des Cartes, il devint ignorant après sa desertion, & perdit avec sa pénétration la parfaite intelligence qu'il avoit de la nouvelle Philosophie. Tellement que la veine de Mr. de Montmor fut inutile à la gloire de Mr. Des Cartes, & que Régius fut un disciple deserteur & rebelle. N'est-ce pas faire beaucoup d'honneur à Mr. Des Cartes, que d'employer la Providence à lui préparer une veine inutile, & un disciple rebelle?

Baillet est encore éloquent sur la conscience de Mr. Des Cartes. Il semble qu'on ait accusé le Philosophe de n'avoir point de conscience; tant l'Historien af-

fecte

fecte de prouver qu'il en avoit: jusques- LXXX. là qu'il cite là-dessus un Auteur grave. C'est un maître d'armes, qui avoit vû Mr. Des Cartes en Hollande, & qui le louoit de sa bonne conscience. Jusques-là encore, que le Philosophe aiant fait faire en Hollande, nonobstant le privilége du Libraire de Paris, une seconde édition de ses Méditations; l'Historien montre que cela ne pouvoit nuire à la réputation de sa bonne conscience.

Ce sont là de petites preuves. Celle qui fait paroître davantage & l'éloquence de B. & la bonne conscience de Mr. Des Cartes, est au commencement du Livre VI. de la seconde Partie, où l'Historien écrit ainsi, sur les Méditations du Philosophe. „ (a) Le public sera peut-être surpris d'apprendre, que c'est à la conscience de nôtre Auteur, qu'il est uniquement redevable d'un si beau présent. „ Si l'on avoit eû affaire à un Philosophe „ sans conscience, ou si la conscience du „ Philosophe ne s'étoit opposée aux rai„ sons qu'il prétendoit avoir de ne plus „ jamais imprimer aucun de ses écrits, „ c'étoit fait de ses Méditations, aussi „ bien que de son Monde, & de divers „ autres Ouvrages, qui n'ont pas vû le „ jour". Voilà sans doute un endroit bien poussé: mais il me semble que B. malgré toute sa sincérité, flatte ici beaucoup Mr. Des Cartes, sur un point, fur

(a) *Seconde Partie, pag.* 200.

Lett. II. ſur lequel il n'eſt pas permis de flatter, c'eſt à dire, ſur la conſcience.

Le Cardinal de Bérulle, comme nous l'avons vû, avoit déclaré à Mr. Des Cartes, qu'il étoit obligé en conſcience de travailler ſur la Philoſophie, pour l'utilité du public: & s'il y manquoit, il l'avoit cité au Tribunal de Dieu, pour rendre compte de ſes talens (a) au Souverain Juge. Le Philoſophe, perſuadé en cela de ſon obligation, a conſacré la meilleure partie de ſa vie à l'étude, „ ſans autre vûë „ que la gloire de Dieu, & l'utilité du „ genre humain": ce ſont les termes de l'Hiſtorien. Or il avoit composé un grand nombre de Livres, dont B. nous a donné la liſte, à la fin de ſon Hiſtoire. Le Philoſophe les jugeoit très-utiles. Ces Livres n'appartenoient-ils pas au public? N'étoit-ce pas un tribut, que Dieu avoit droit d'éxiger, en faveur du prochain, & que le Philoſophe ſembloit ne pouvoir pas ſe diſpenſer de paier. Cependant ſi nous avons pluſieurs de ſes Livres, nous n'en ſommes redevables qu'à ſes diſciples.

Il ne nous a donné lui-même que ſes Eſſais, ſes Principes, & ſes Méditations: encore ne nous a-t-il donné ſes Eſſais que par pure honnêteté, comme un préſent, & ſes Principes, que malgré lui, contre ſa premiére intention. De ſorte qu'il a réduit toutes ſes obligations à imprimer ſes Méditations; ainſi qu'il nous en aſſûre, & que ſon Hiſtorien le rapporte.

(a) *Premiére Partie, pag. 165.*

te. „ Je n'ai, dit-il, aucune (*a*) intention de faire jamais imprimer mes Principes, ni le reste de ma Physique, ni même aucune autre chose, que cinq ou six feuilles touchant l'éxistence de Dieu; à quoi je crois être obligé en conscience ". Et B. se récrie là-dessus: il préconise la conscience de Mr. Des Cartes. N'est-ce pas là flatter son Héros?

Baillet a des tours inimitables. Je ne vous en rapporterai plus qu'un; à condition que vous l'apprendrez par cœur: c'est sur le lieu de la sépulture du Philosophe. „ L'on jetta les yeux, dit l'Historien, (*b*) sur l'Eglise de sainte Génévieve du Mont, que l'on ne regardoit pas moins comme le sanctuaire des Sciences, que comme celui de la Religion. On souhaittoit d'exposer ce corps à toute la France, sur le lieu le plus élevé de la Capitale, & sur le sommet de la premiére Université du Roiaume: afin que les dépouilles de la mortalité de ce grand Philosophe pûssent servir de Trophée à la Vérité éternelle ". Cette expression n'est-elle pas assez extraordinaire, pour mériter d'avoir place dans vôtre mémoire? Et peut-on douter, après tous ces traits merveilleux, que l'Historien ne soit dûëment fondé en titres, lorsqu'il demande la qualité d'Original?

Je crains au reste, que je ne vous aye déja

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 100.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 439.

LETT. II. déja trop bien exposé le droit de l'Historien, & que pleinement convaincu, vous ne jugiez que ce seroit une chose inutile de rapporter ses autres titres. J'en ai pourtant encore trois excellents à vous présenter, ses transitions, sa morale, & sa mémoire. Les deux premiers ne nous tiendront guéres ; mais le dernier mérite un peu plus d'attention.

Les transitions, comme vous savez, demandent une grande finesse d'esprit. C'est par là que l'Historien engage le Lecteur, & le fait passer insensiblement d'un sujet à un autre, le tenant toûjours en haleine, & soûtenant constamment l'attention, & la passion de s'instruire. Or je ne pense pas qu'il y ait aucun Historien aussi distingué par ses transitions, que l'est l'Auteur de la Vie de Mr. Des Cartes.

Comme toute l'abondance de l'esprit humain ne pouvoit pas fournir des transitions différentes, à proportion de la diversité des sujets, que traite le nouvel Historien ; il s'est fait fort prudemment des transitions ordinaires, qui reviennent presque toûjours. La plus commune & la plus engageante est prise de l'âge de ceux, qu'on introduit sur la scéne. Dès qu'ils y paroissent, on vous avertit de combien d'années ils sont plus ou moins âgez que Mr. Des Cartes. Par là on vous fait venir adroitement l'envie de connoître les contemporains du Philosophe; & puis on enfile avec art le récit de leurs avantures.

B. se sert encore d'une autre transition, aussi

aussi fine que celle-là, pour produire des personnages nouveaux & inconnûs. Il les met à la suite de ceux qui sont de la connoissance du Philosophe : il avouë, que les personnes, dont il va parler, n'en sont point ; & il entre par là tout d'un coup dans le détail de leur vie, jusqu'aux circonstances de leur mort. Ainsi Campanelle & Meursius (*a*) passent sous les auspices de Hortensius & d'Elichman ; ceux-ci aiant passé à la suite de Rénéri : & ces Messieurs, qui n'ont pas eû l'honneur d'être connûs du Philosophe, le seront au moins de ceux qui liront sa Vie.

Les autres Historiens placent leurs transitions entre la fin d'un récit, & le commencement d'un autre : mais B. place assez souvent les siennes au milieu d'une narration, quelquefois après toute la narration ; & encore ne les marque-t-il qu'à la marge. Comme l'on sort de chez les Grands sans cérémonie, on entre sans façon dans l'Histoire de Monsieur Des Cartes. L'on trouve, au Chapitre neuviéme du troisiéme Livre, la mort d'un grand nombre de Princes, de Seigneurs, de Généraux d'Armées, d'hommes célèbres, qui (*b*) dans l'année 1632. „ à ce „ que dit l'Historien, moururent en diffé„ rentes postures “. L'on ne voit pas d'abord à quel propos cela se dit : mais l'on apprend ensuite, que c'est pour passer au récit de la mort du grand Gustave,

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 25.
(*b*) *Premiére Partie, pag.* 233.

LETT. II. ve, & de Frédéric V. Comte Palatin. Or la premiére transition qui mene à ce récit, „ est que la Providence destinoit à „ Mr. Des Cartes des habitudes avec les „ filles de ces deux Princes, pour la Philosophie, & sur tout pour la connoissance du souverain bien, & celle de la „ nature “. C'est-à-dire, que B. devoit nous parler au moins de la mort de ces deux grands Princes; puisque dans la suite des temps Mr. Des Cartes devoit enseigner la Philosophie à la Reine Christine, fille de Gustave Adolphe, & à la Princesse Elisabet, fille de Frédéric V. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que l'Historien, à la fin du narré de la mort de ces deux Princes, met à la marge la transition commune, *de même âge que Mr. Des Cartes.*

Après tout, la transition la plus remarquable, & la plus digne de B. qui soit dans tout l'Ouvrage, commence le Chapitre cinquiéme du Livre quatriéme. L'Historien avoit décrit, au Chapitre précédent, la maniére dont s'étoit faite la distribution des Essais de Mr. Des Cartes. On trouve, dans cette description de six pages, les plus belles réfléxions du monde, sur un malheur assez ordinaire aux Auteurs, qui est d'oublier toûjours quelques-uns de leurs amis, lorsqu'ils font des présens de leurs Livres, & de les choquer par là. Ce qui étoit arrivé à Mr. Des Cartes; outre mille autres contre-temps, qui avoient beaucoup chagriné le Philosophe, & dont l'en-

l'ennuieuse narration devoit aussi extrémement fatiguer le Lecteur. Il en falloit sortir : admirez encore ici le génie de l'Historien. Voici comme il en sort. Il met un gros point à ce cruel Chapitre, & commence ainsi le Chapitre suivant. „ Nous „ ne (*a*) pouvons mieux délasser Mr. Des „ Cartes des embarras que lui avoient cau„ sez l'impression & la distribution de son „ Livre, qu'en lui faisant faire une pro„ menade au siége de Breda. C'est ce que „ nous pouvons imaginer de plus vrai„ semblable, pour tâcher d'accorder quel„ que chose au Sieur Borel, &c. LETT. II.

Ou je ne m'y connois point, ou cet endroit-là seul vaut un titre. Un Historien, qui délasse Mr. Des Cartes d'une vraie fatigue par une promenade probable, se distingue beaucoup. B. fait bien plus ; car il délasse Mr. Des Cartes par une promenade, que Mr. Des Cartes n'a point faite. B. le démontre ; puisqu'il s'agit ici du second siége de Breda, lors que le Prince d'Orange reprit cette place sur les Espagnols. Or ce second siége de Breda est postérieur à celui de la Rochelle ; „ au retour duquel, dit l'Historien, Mr. „ Des Cartes avoit entiérement quitté „ l'épée, pour prendre le manteau ; il „ s'étoit dépouillé de son humeur guer„ riére ; & il faisoit une profession si pu„ blique de poltronnerie, qu'il est hors „ de toute apparence, qu'il eût voulu „ servir dans les troupes avec ces dispo„ si-

(*a*) *Premiére Partie, pag. 306.*

LETT. II. „ sitions ". Peut-on douter après cela, que l'Historien se soit distingué par ses transitions ?

C'est encore un excellent titre que la morale de B. elle est en même temps & très-sévére & très-relâchée. Jugez-en par son sentiment sur le précepte de la charité, & par la maniére dont il l'observe lui-même. Selon l'Historien, c'est violer le précepte de la charité Chrétienne, que de combattre d'une maniére vive & ardente des opinions de Philosophie, ou de Mathématique, & que de les défendre avec chaleur. Le Pere Bourdin Jésuite avoit proposé quelques difficultez contre les Méditations de Mr. Des Cartes; & quoi qu'il eût protesté, au commencement & à la fin de son Ecrit, qu'il prétendoit observer les loix de l'amitié, & de la bien-séance qui se garde entre les Savans, il lui échapa néanmoins quelques traits trop vifs, que le Philosophe repoussa vigoureusement, & dont il se plaignit au (*a*) Supérieur du Jésuite. Voici comment l'Historien décide sur cette querelle de Savans: „ Mais (*b*) par un mauvais effet „ de ce fâcheux exemple, il sembloit a„ voir lui-même contracté, dans sa Ré„ ponse à l'Ecrit du Pére, quelques-unes „ des mauvaises qualitez, dont il l'accu„ soit devant son Supérieur. Il préten„ doit ", ajoûte l'Historien, en parlant encore de Mr. Des Cartes, „ tirer avanta-

„ ge

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 164.
(*b*) *Ibid.*

„ ge sur le Pére, de ce qu'étant Religieux, il sembloit être obligé à une plus grande perfection que lui ; sans prendre garde que les choses, dont il lui faisoit des crimes, n'étoient pas moins blâmables dans le dernier des Chrétiens, que dans ceux du premier rang; & qu'elles étoient contraires au Décalogue & à l'Evangile, avant qu'on se fût avisé de faire des Constitutions Réguliéres & Monastiques ". De sorte, qu'au jugement de B. les objections du P. Bourdin, & la réponse de Mr. Des Cartes, sont pleines de crimes contre le Décalogue.

Mais ce Casuiste si sévére, lors qu'il décide sur la conduite d'autrui en matiére de charité, me paroît fort relâché lui-même en matiére de charité dans sa propre conduite. Lui qui juge, que des Savans péchent contre le Décalogue, lors qu'ils se disent quelques duretez dans la chaleur de la dispute, se permet dans son Histoire de médire universellement de tout le monde. Hors Mr. Arnauld, Messieurs Pascal, & les amis de ces Messieurs, je n'en sache guéres d'autres, que B. n'ait point mordus. Il reconnoît ses premiers maîtres, & leurs amis.

Attendez cependant: je croi que B. loué les Jésuites, ou du moins qu'il rapporte fidellement les louanges, que leur donnoit Mr. Des Cartes. Cela est vrai: mais il dit en cet endroit-là, que Mr. Des Cartes n'avoit point rougi de se faire passer pour le Disciple de ces Péres.

L'ex-

LETT. II. L'expression ne paroît guéres obligeante. Il semble que B. veuille dire, que la Société soit, au regard de la plûpart du monde, ce qu'étoit autrefois l'Evangile, au regard des Payens; & qu'il faille autant de courage, pour avouër aujourd'hui qu'on a étudié sous les Jésuites, qu'il en falloit à la naissance de l'Eglise, pour confesser Jésus-Christ.

Il me souvient encore, que l'Historien louë cinq ou six Jésuites dans un même endroit. A la vérité il ne les louë, qu'en les faisant Cartésiens: & les louanges de B. non plus que la qualité de Cartésien, n'a coûté presque à tous ces Péres-là que quelques honnêtetez, qu'ils écrivoient à Mr. Des Cartes sur sa doctrine, en le remerciant du présent, qu'il leur avoit fait de ses Livres.

Mais si l'Historien a loué les Jésuites qu'il croioit favorables à Mr. Des Cartes, il a assez maltraitté ceux qui lui étoient contraires. A l'en croire, (*a*) Kircher avoit l'esprit superficiel: Fabri n'étoit pas dans l'approbation des principaux de sa Compagnie: les Jésuites de Rome ont fait tout ce qu'ils ont pû pour le faire sortir; & l'Historien produit sur cela une Lettre manuscrite (*b*) d'un Pére Minime, qui écrivoit les visions d'un Ecclésiastique inconnû. Il ajoûte, sans garants, que le même P. Fabri a surpris les Inquisiteurs par ses intrigues; aiant sû adroi-

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 284.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 300.

adroitement faire glisser (*a*) les Ouvrages de Mr. Des Cartes dans leur *Index*. LETT. II.

Je ne m'arrêterai pas à vous rapporter les autres traits de médisance, que B. a lancé contre les Jésuites. Eût-il traité beaucoup plus mal d'autres de leurs Confréres, ils seroient bien délicats, ces Péres, s'ils s'avisoient de s'en plaindre; voiant comment l'Historien a poussé tous les adversaires de Mr. Des Cartes, & même (*b*) Mr. Gassendi, un des hommes des plus modérez, des plus sages, & des plus honnêtes, qui aient jamais été: voiant comme il a mis en piéces (*c*) Voëtius, (*d*) Régius, (*e*) Révius, (*f*) Mr. de Sorbiére, & bien d'autres; sur tout, (*g*) Mr. de Roberval, à qui B. fait un grand crime, de ce qu'il n'a pas voulu donner la communication des Lettres (*h*) qu'il avoit du Philosophe, & dans lesquelles le Philosophe le traittoit indignement.

Au reste B. n'a guéres plus épargné les amis de Mr. Des Cartes, que ses adversaires. Il n'a pas même ménagé la famille du Philosophe; & il écrit des choses assez dures de Mr. de la Bretailliére, son frére aîné. Voiez l'honneur qu'il a fait à Messieurs Des Cartes, Kerleau, & Chavagnes:

(*a*) *Seconde Partie*, *pag.* 529.
(*b*) *Seconde Partie*, *pag.* 135. 208. 264. *&c.*
(*c*) *Seconde Partie*, *pag.* 28. *&c.*
(*d*) *Seconde Partie*, *pag.* 268. *&c.*
(*e*) *Seconde Partie*, *pag.* 314. *&c.*
(*f*) *Seconde Partie*, *pag.* 170.
(*g*) *Seconde Partie*, *pag.* 344. *&c.*
(*h*) *Préface*, *pag.* XXXII. *&c.*

II. Lett. II. gnes : il dit, „ que l'esprit (*a*) du grand „ René est tombé en quenouille “. Personne n'échappe à la médisance de l'Historien ; excepté ceux que je vous ai dit. Il loue ceux-là, & à leur tête, Jansénius d'Ypres, & le Docteur Fromond. „ Dieu, „ (*b*) dit-il, a eû la bonté d'oppuser ces „ deux Docteurs de Louvain à Voëtius, „ pour la défense de l'Eglise Catholique “. Il loue l'Université de Louvain, de ce qu'elle est presque toute Cartésienne, (*c*) „ même dans la Faculté de Théologie. Vous avez vû l'éloge de Messieurs Pascal, & celui de Mr. Arnauld. Mais je ne vous ai pas dit une raison particuliére, pourquoi Mr. Arnauld doit avoir une place fort honorable dans l'Histoire de Mr. Des Cartes : elle mérite d'être sue. C'est que Mr. Arnauld est le premier inventeur de la Philosophie Cartésienne. B. nous en assûre, en louant l'équité de Mr. Arnauld au regard de Mr. Des Cartes : voici ses paroles. „ Ce célèbre (*d*) Docteur a toûjours été fort éloigné de croire, que „ nôtre Philosophe eût jamais été en état „ de rien emprunter de lui, quoi qu'il „ eût enseigné publiquement dans l'Uni„ versité de Paris la même Philosophie, „ que celle de Mr. Des Cartes, avant „ que celui-ci eût encore publié les pre„ miers essais de la sienne ; & avant qu'il „ eût

(*a*) *Premiére Partie, pag.* 6.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 29.
(*c*) *Seconde Partie, pag.* 522.
(*d*) *Premiére Partie, pag.* 574.

„ eût jamais ouï parler de Mr. Des Car- „ tes, ou de ses sentimens ". Ainsi l'Auteur du Voyage du Monde de Des Cartes ne doit pas s'étonner, que Mr. Arnauld n'ait point fait contre la nouvelle Philosophie d'autres objections que les premiéres, quoi qu'il l'eût promis. Car outre que le Docteur avoit été satisfait de la réponse du Philosophe, & touché de ses louanges, on n'attaque pas tout de bon une doctrine, qu'on regarde comme la sienne propre. Or il avoit avoué au P. Mersenne, qu'il avoit enseigné & publiquement soûtenu la même Philosophie; qu'elle avoit été fortement combattuë en pleine assemblée par plusieurs savans hommes, mais qu'elle n'avoit pû être abbatuë, ni même ébranlée. Il faut que Mr. Arnauld ait un grand penchant à être Chef de Secte. Je suis le plus trompé du monde, ou j'ai lû dans quelqu'un de ses Ecrits, qu'il avoit aussi soûtenu publiquement en Théologie les opinions de Mr. d'Ypres, avant que l'*Augustinus* de celui-ci eût parû. Ainsi à le bien prendre, Mr. Arnauld est le premier Chef des Cartésiens, & des Jansénistes: & c'est peut-être pour cela, que bien des disciples de Mr. Des Cartes fraient avec ceux de Mr. d'Ypres. LETT. II.

Pardonnez-moi cette digression, Monsieur. Je ne sache guéres plus personne, à qui l'Historien n'ait dit que du bien, si ce n'est Mr. des Argues, Mr. Chanut, l'Abbé Picot, Mr. Hardy, Mr. de Beau-ne, & un ami de Mr. Des Cartes, que l'on a annobli, pour faire honneur au Philo-

LETT. II. ſophe. Il falloit bien vous dire à peu près ceux que l'Hiſtorien a louez; afin de conclure enſuite qu'il a médit de tous les autres.

Bien en a pris à la Reine Chriſtine, que B. ait copié ſon portrait ſur l'original de Mr. Chanut: car ſi l'Hiſtorien en eût été le ſeul peintre, ni la dignité Royale, ni tout le mérite de ſa Majeſté Suédoiſe, ne l'auroit pas garanti des traits de ſa plume médiſante.

Jugez-en par ce qu'il écrit de la *Princeſſe* Eliſabeth Palatine. Si la médiſance de l'Hiſtorien devoit reſpecter quelque perſonne, entre celles dont il a crû ne pouvoir ſe diſpenſer de parler, c'étoit ſans doute cette Princeſſe, non ſeulement pour la qualité que B. lui donne de Chef des Cartéſiennes, mais beaucoup plus pour la prééminence de ſon rang, pour la grandeur de ſes alliances, pour la nobleſſe de ſon ſang, qui la joignoit à tout ce qu'il y a de plus auguſte & de plus ſacré dans l'Europe, ſur tout dans la France. Cependant B. en dit deux ou trois choſes très-deſavantageuſes; quoi qu'il *ſache* ce qu'étoit cette Princeſſe à Madame, & à Madame la Princeſſe. C'eſt là ſignaler ſa médiſance, & la placer en bon lieu.

Je ſai que B. nous a donné un abregé de l'Hiſtoire de la Princeſſe Eliſabeth: mais pourquoi nous le donnoit-il? Son ſujet ne l'éxigeoit point: au contraire dans les régles il ne devoit dire de cette Princeſſe, que ce qui avoit du rapport à Mr. Des Cartes: il lui étoit au plus per-

mis

mis de faire son portrait. Mais le bon sens veut, que lorsque pour embellir une Histoire particuliére, on introduit une personne d'un rang si élevé, l'on ne fasse qu'un pur éloge, dont l'éclat se réfléchisse sur celui, de qui l'on écrit la vie. Et quelle Princesse pouvoit fournir plus de matiére à de véritables louanges, que la Princesse Elisabeth, à qui rien ne manquoit, pour être accomplie, que de suivre au moins en partie l'éxemple d'une illustre sœur, encore plus distinguée par sa religion que par sa naissance, & par toutes ses autres qualitez éclatantes; je veux dire, de Madame l'Abbesse de Maubuisson?

Après tout, il faut bien juger de son prochain. A la vérité on ne peut nier le fait: il est constant, que B. dit toûjours quelque chose au desavantage de ceux dont il parle: mais on peut justifier l'intention; & je ne saurois croire, qu'il ait eû aucune envie de médire. Quelle apparence y a-t-il que l'Historien ait voulu médire de feu Mr. le premier Président de Lamoignon? Cependant, quoi qu'il n'en parle qu'une fois dans son Ouvrage, il le fait fort mal à propos, pour nous en dire seulement une chose desavantageuse. Je conclus de là, que B. en rapportant les défauts d'autrui, n'a prétendu choquer personne; & qu'il n'a point eû d'autre dessein, que d'instruire ses Lecteurs, ou de leur montrer qu'il fait le bien & le mal. Il faut donc lui pardonner sa médisance: il n'y en a guéres de moins coupable que la sienne; car elle

LETT. II. ne vient point d'un défaut de charité, mais d'un excès de mémoire.

La Mémoire de l'Historien est de tous ses titres le plus incontestable. Elle brille dans la Vie de Mr. Des Cartes, d'une maniére à effacer tous les autres Historiens. „ B. dit, (*a*) que s'il manquoit „ quelque chose au Philosophe du côté „ de la Mémoire, ce défaut se trouvoit „ amplement récompensé par cette autre „ partie de l'ame, que nous appellons le „ Jugement, qui est toute la lumiére de „ l'esprit ". Mais l'on peut dire, que s'il manque quelque chose à B. du côté du jugement, il est amplement récompensé du côté de la Mémoire. Que ceci néanmoins soit dit en général. Car il n'y auroit pas moien de l'appliquer à la Vie de Mr. Des Cartes, où l'on ne pourroit comparer le Jugement & la Mémoire de l'Auteur. B. y donne un tel ascendant à sa Mémoire, que cette fiére faculté y domine seule, & qu'elle en a tout à fait banni le Jugement. Encore dans le Recueil de B. le Jugement se sauvoit à la marge: mais dans la Vie de Mr. Des Cartes, la marge est entiérement occupée par la Mémoire, & le Jugement ne sait plus où se placer.

C'est un fonds inépuisable de plaisanterie, que les marges de cette Histoire. Un de mes amis disoit hier assez plaisamment, que si le Libraire en avoit sû le prix, il auroit plus gagné à les montrer pour de l'argent, qu'à vendre tout le Livre.

C'est

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 477.

C'eſt là qu'on apprend que Mr. de Zuytlichem s'appelloit (*a*) Conſtantin Huyghens en Hollande, & Zuilchom à Paris: que (*b*) Mr. de Serizai ſe nommoit Jaques; (*c*) Mr. Sarraſin, Jean François; (*d*) le pére de l'Abbé Picot, Jean; ſa mére, Eliſabeth; (*e*) ſa Cuiſiniére, Louïſe. C'eſt là qu'on trouve que (*f*) Heinſius étoit fils de Daniel, frére de Nicolas: que Mr. Sain étoit fils de la marraine de Mr. Des Cartes: que (*g*) Madame eſt belle-ſœur du Roi, femme de Monſieur, Frére unique du Roi. LXVIII.

Vous me direz peut-être que la Mémoire ne conjecture pas; & qu'on voit quelque part ſur la marge des conjectures de B. Car Mr. Des Cartes n'aiant pas dit le nom d'un de ſes amis dont il ſe plaignoit, & n'aiant marqué le nom d'un autre ami que par Mr. le V. Baillet met à la marge vis-à-vis du premier, (*h*) *Beekman peut-être*; & vis-à-vis (*i*) du ſecond, *ſeroit-ce Mr. le Vayer?* Et moi je vous répondrai, que le Jugement ne placeroit point à la marge de pareilles conjectures.

Il n'y placeroit point non plus les titres ridicules, que nous y trouvons, & qu'on donnoit en Hollande à Mr. Des Cartes, de

(*a*) *Premiere Partie, pag.* 267.
(*b*) *Seconde Partie, pag.* 144.
(*c*) *Premiere Partie pag.* 145.
(*d*) *Premiere Partie p.* 147.
(*e*) *Seconde Partie, pag.* 456.
(*f*) *Seconde Partie, pag.* 26.
(*g*) *Seconde Partie, pag.* 234.
(*h*) *Premiére Partie, pag.* 124.
(*i*) *Seconde Partie, pag.* 95.

ART. II. de l'unique Archiméde de nôtre siécle, de l'unique Atlas de l'Univers, de confident de la Nature, de puissant Hercule, d'Ulisse, de Dédale. Et ces titres ne sont pas encore assez magnifiques, ou assez clairs, au goût de B qui nous avertit, que ces expressions figurées ne sont venuës qu'au défaut de ce qu'on vouloit dire.

Le Pilote, qui avoit passé Mr. Des Cartes de Hollande en Suéde, le loüoit beaucoup mieux, au gré de l'Historien : ses expressions n'étoient point figurées. *La* Reine Christine lui demandant „ quelle es„ péce d'homme il croioit avoir conduit „ dans son Vaisseau ; il répondit, (*a*) Ma„ dame, ce n'est pas un homme, que j'ai „ amené à Vôtre Majesté ; c'est un de„ mi Dieu “. Mais les disciples de Mr. Des Cartes satisfont parfaitement l'Historien, lors qu'ils font de leur Maître un Dieu tout entier, en l'élevant parfaitement au dessus de la condition humaine. Peut-être néanmoins ne veulent ils par là que le mettre au rang des Intelligences du premier ordre.

C'en est trop sur les titres du *Héros*; revenons à la Mémoire de l'Historien: elle domine assûrément à la marge, comme dans tout le Livre. Et en effet, si la Mémoire nous apprend, dans le corps du Livre, qu'une sœur du Philosophe, nommée Jeanne, (*b*) fut mariée à Mr. du Crevis; la Mémoire nous apprend aussi à la

(*a*) *Seconde Partie, pag.* 382.
(*b*) *Premiere Partie pag.* 6.

marge, que la terre du Crevis est dans la la Paroisse de Ploërmel, Diocése de S. Malo. Si la Mémoire nous dit, dans le corps du Livre, qu'une des raisons, qui empêchérent le Comte de Bucquoi de prendre Neuhauzel, fut que les assiégez avoient la porte libre du côté de la riviére; (*a*) la Mémoire nous dit aussi à la marge, que cette porte étoit la *porte de Carniole*. Si la Mémoire nous apprend encore dans le Livre, „ que (*b*) la création de l'Eglise de Paris en Métropole „ fut faite par une Bulle de Grégoire XV. „ dès le 22. d'Octobre 1622. mais qui ne „ fut vérifiée & reçûë au Parlement, que „ le 8. d'Août de l'an 1623. quoique le „ nouvel Archevêque eût prêté le Ser„ment le 19. de Février "; la même Mémoire nous apprend aussi à la marge, „ que le prémier Archevêque de Paris fut „ Jean François de Gondy; qu'il fut sa„cré Archevêque, le Dimanche de la „ Séxagesime, 19. de Février; & qu'il „ reçût le Pallium, le jour de l'Ascen„sion 25 de Mai ". (*c*) Si la Mémoire nous rapporte dans le Livre, que Mr. Des Cartes, sur le point de passer la Loire, passa une procuration pardevant Notaire à Mr. du Boüexic, dans la Paroisse de saint Mathurin en Anjou, le 19 de Septembre; la même Mémoire nous apprend à la marge, que le Notaire se nommoit

Lett. II.

(*a*) *Premiere Partie, p.* 96.
(*b*) *Premiere Partie, p.* 109.
(*c*) *Seconde Partie. pag.* 220.

LETT. II. moit *René Marion*. Lors que la Mémoire nous dit dans le Livre, que Mr. Des Cartes manda à l'Abbé Picot, de lui faire tenir ses Lettres en Bretagne, (a) en les adressant à Mr. de la Sébiniere à Nantes; afin que nous sachions éxactement l'adresse, la Mémoire nous apprend à la marge, que Mr. de la Sébiniere demeuroit *ruë de Verdun*. C'est ainsi que la Mémoire domine dans tout l'Ouvrage. Cependant elle ne devoit pas en exclure tout à fait le Jugement: il lui auroit été d'un grand secours, si elle l'eût souffert, au moins à la marge; il l'auroit empêché de se méprendre, & de se contredire, comme elle fait.

Nous trouvons, que sur une nouvelle pension, dont Mr. Des Cartes avoit eû des Lettres Patentes, l'Esprit ou la Mémoire dit, „ (b) qu'il est presque hors de „ vrai-semblance; qu'on eût créé à la „ Cour de France, sous le ministére du „ Cardinal Mazarin, deux pensions, à „ sept mois l'une près de l'autre, pour un „ Philosophe, & sous les mêmes prétex„ tes". Et la Mémoire de la marge combat celle du Livre. „ Il étoit assez ordi„ naire en ce temps-là, dit-elle, de don„ ner deux ou trois pensions en diffé„ rens temps à une même personne, pour „ un même sujet". Le Jugement auroit redressé la Mémoire, & ôté la contradiction.

Mais

(a) Seconde Partie pag. 219.
(b) Seconde Partie, pag. 334.

Mais aussi il auroit bien gêné la Mémoire, ce Jugement fâcheux & critique. La Mémoire, ennemie de la contrainte, & maîtresse d'elle-même, raconte les choses comme elles lui viennent. Ainsi dans le cours de la Vie de Mr. Des Cartes, elle rapporte des faits, qui prouvent que le Philosophe étoit fier, présomptueux, passionné pour la gloire, plein d'estime pour lui-même, & de mépris pour les autres, délicat sur ce qui regardoit ses Ouvrages, aigre dans ses réponses, & quelquefois incivil. Et puis, après qu'elle a décrit sa mort, elle nous le représente comme l'homme du monde le plus modeste, indifférent sur ses Ouvrages & sur sa réputation; le plus modéré, ayant l'humeur pacifique, & beaucoup d'aversion à reprendre les fautes d'autrui; enfin le plus honnête, & le plus civil. De sorte que cette même Mémoire réünit à la Table des matiéres, sous le mot de Des Cartes (René) le Philosophe, *Sa modestie dans ses sentimens*, (a) *sa douceur & modération, sa docilité, son honnêteté, sa civilité, son mépris pour les honneurs, les loüanges, & la réputation, son desintéressement pour ses Ouvrages*, avec *sa vanité, sa fierté, sa présomption, mépris pour les autres, bonne opinion de soi-même, & son aigreur contre ses adversaires.* Je vous laisse à penser, si en présence du Jugement, la Mémoire eût donné dans toutes ces antithéses. LETT. II.

Cette faculté libertine & causeuse a donc fort

(a) *Seconde Partie, pag. 571. & 572.*

fort bien fait d'écarter le Jugement, pour débiter à son aise tout ce qu'elle savoit, à propos de ce qui ne regardoit point le sujet de son Histoire. Ce censeur importun l'auroit fait taire en mille endroits. Elle n'auroit point parlé du tout (*a*) de la gageure ridicule de Wassenaër contre Stampion, qu'elle décrit en cinq pages. Elle auroit rapporté en un seul chapitre tout le procès (*b*) de Mr. Des Cartes contre Voëtius, qui tient presque tout un Livre. Elle n'auroit pas interrompu le récit de la maladie du Philosophe (*c*) par l'histoire de ses Medecins; ni le recit de ses premiéres funérailles, par (*d*) l'histoire de ceux qui portoient le corps. Elle n'auroit pas fini non plus la relation des magnifiques obséques, que Mr. d'Alibert & les Cartésiens firent à Mr. Des Cartes dans l'Eglise de sainte Geneviéve, par le détail du *splendide & somptueux repas*, qui termina la cérémonie. Nous y apprenons le nom du traiteur, & celui des conviez: on nous assûre, „ qu'à la fin du „ dîner on étoit en belle humeur, (*e*) & „ qu'on n'ômit rien dans cette fête de ce „ qui pouvoit le plus contribuer à solemniser la mémoire de Mr. Des Cartes. “ Ne diriez-vous pas, qu'on y bût à la santé du Philosophe, dix-sept ans après sa mort.

Il est vrai que la Mémoire de l'Historien

(*a*) *Seconde Partie, pag. 52. & suiv.*
(*b*) *L. VI.*
(*c*) *Seconde Partie, pag. 417.*
(*d*) *Seconde Partie, p. 426. & 427.*
(*e*) *Seconde Partie pag. 442.*

rien sait bien profiter de l'absence du Jugement. Elle se donne carriére; & pour se mettre encore plus au large, elle se défait de l'Esprit. Alors elle ne craint rien, elle parle sans réserve, & en conte de toutes les façons. Sur tout elle fait des questions très-plaisantes, & elle les traite fort plaisamment. LETTR. II.

En voici une, que j'ai touchée en un mot dans ma premiére Lettre, & qui est trop jolie, pour ne la pas rapporter toute entiére. B. demande, si Mr. Des Cartes a aimé en Touraine Madame de la Michaudiere, ou de la Menaudiere; la Mémoire suppose d'abord, qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, du temps que Mr. Des Cartes étoit en Hollande: & afin que nous sachions qui étoit la Dame, on marque le jour & la principale circonstance de sa mort. Ensuite on entre dans le fonds de la question, & l'on ajoûte: „ Mais (*a*) cette Dame avoit le génie si „ médiocre, que son mérite n'a jamais pû „ toucher ce grand Philosophe ". La Mémoire nomme sur cela son auteur; afin qu'on sache à qui s'en prendre de la fausseté qu'elle avance, au desavantage de la Dame; & puis elle décide ainsi: „ Il „ est certain que Mr. Des Cartes n'avoit „ jamais vû cette Dame, & que cette „ Dame n'avoit jamais vû Mr. Des Car„ tes qu'en peinture ". Pourquoi donc, direz-vous, demander si Mr. Des Cartes l'a aimée? Pourquoi donc écrire des choses

(*a*) *Seconde Partie pag. 500.*

LXXX. II. ses fort desobligeantes de la Dame, & capables de choquer de très-honnêtes gens? Pourquoi citer là-dessus la Lettre d'une personne, qui répond franchement ce qu'il pense, & qui ne prétend point qu'on imprime son sentiment, comme une attestation juridique? Où étoit dans tout cela le Jugement de l'Historien? Demandez-le à sa Mémoire.

C'est une indiscrette, que la Mémoire de B. elle n'a nul égard pour personne, pas même pour M. l'Avocat Général de Lamoignon En faisant l'éloge d'un proche parent de cet illustre Magistrat, elle dit encore tout ce qu'elle sait: elle mêle la satyre aux loüanges; les défauts viennent après les vertus; & elle publie une chose, que je me donnerai bien de garde de rapporter, à cause de la profonde vénération que j'ai pour les personnes très-distinguées, qui ont intérêt à la supprimer. C'est bien encore à ce sujet qu'on doit demander, où est le Jugement de l'Historien? Car il n'est pas là: & B. n'a pas voulu qu'il entrât dans l'Histoire de Mr. Des Cartes.

Tout homme extraordinaire a ses moyens particuliers de se faire une grande réputation: & chaque Auteur se trace sa route pour aller à la gloire. César se distingue par un certain sublime, digne de César, & qui lui donne parmi les Historiens le même rang qu'il a parmi les Conquérans. Sallluste se distingue par ses harangues; Velleïus Paterculus par la noblesse & par la délicatesse de ses pensées,

Tacite par ses réfléxions; Thucydide par la simplicité, avec laquelle il représente la vérité toute nuë; Tite-Live par les agrémens qu'il donne à la Vérité, pour la rendre plus aimable; l'un & l'autre par un grand sens; & B. par une grande Mémoire. LETT. II.

Qu'importe par quel endroit, pourvû qu'on se distingue? N'est-il pas permis de sacrifier le Jugement à la Mémoire, si par la Mémoire seule on devient Original? Le nouvel Historien a par là un avantage, que n'ont pas eû les meilleurs Historiens de l'antiquité: on a fait de ceux-ci beaucoup de méchantes copies; mais, soit par desespoir ou autrement, personne ne pensera à imiter B. & il n'aura pas le chagrin de se voir défigurer par de méchans copistes.

Vous voyez, Monsieur, que j'ai eû raison de respecter un Historien, qui a sû se tirer de la foule par un premier Ouvrage. Je ne suis pas le seul, que la nouvelle Histoire ait touché: elle a desarmé tous ceux, que les *Jugemens* avoient offensez. La réputation qu'elle a fait à l'Auteur, les a entiérement appaisez. Cet Ouvrage a produit presque le même effet qu'une amende honorable: elle a changé la colére en pitié, & mettra l'Historien à l'abri de toute critique.

Je vous supplie donc, Monsieur, de supprimer les Réfléxions sur les Jugemens des Savans, si elles ne sont pas encore imprimées; ou si elles le sont, de faire imprimer aussi ce que je vous écris; afin que

LETT. II. le public sache, que c'est bien malgré l'Auteur s'il a paru quatre Lettres contre Mr. Baillet. Je vous jure au moins que ce seront ici les derniéres. L'Auteur des Jugemens pourroit bien imprimer contre l'Auteur des Réfléxions deux Volumes comme les *Anti*, que la presse du Sieur Léers n'en rouleroit pas davantage. Toute ma réponse seroit la Vie de Mr. Des Cartes. Cette Vie répond à tout. Je suis, Monsieur,

Vôtre, &c.

A Paris ce 22 Nov. 1691.

F I N.



TA-

TABLE DES MATIERES,

Contenues dans ce Tome VII.

La lettre a *indique la premiere Partie de ce Volume,* & *la lettre* b *la seconde.*

A.

B.

Bail-

Bi-

C.

D.

E

E.

F.

G.

Gla-

HOMMES ILLUSTRES, *Leur Patrie, leur Profession, & leurs Ouvrages.*

Bal-

HOMMES ILLUSTRES.

HOMMES ILLUSTRES.

Font-

HOMMES ILLUSTRES.

HOMMES ILLUSTRES.

Var

K.

L.

Lue

Max-

N.

O.

P.

T.

V.

aux

W.

Z.

FIN DU TOME VII.




Digitized by Google